



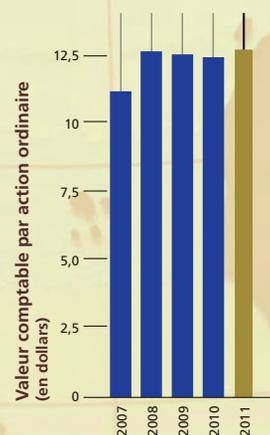
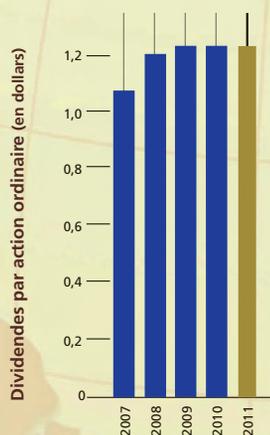
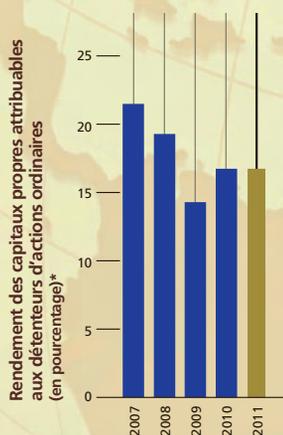
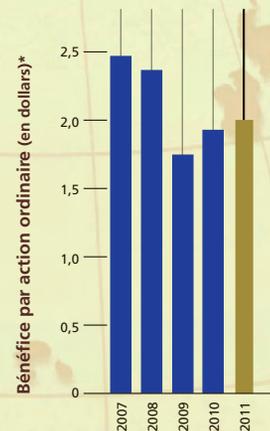
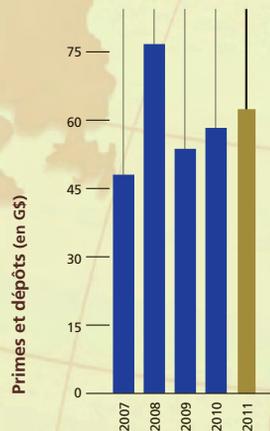
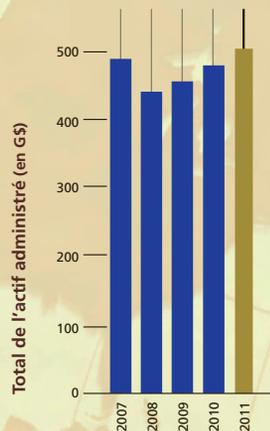
Portée internationale.  
Activités diverses.  
Rendement solide.



GREAT-WEST  
**LIFECO** INC.

Rapport annuel 2011

# Principales mesures du rendement



Les principales mesures du rendement pour 2007, 2008 et 2009 sont présentées selon le référentiel comptable antérieur.  
\* Ces données utilisent le bénéfice opérationnel, une mesure non définie par les IFRS.



Notre page couverture présente des images des villes dans lesquelles nous avons un siège social :  
**Canada** : l'esplanade Riel de Winnipeg; l'University of Western Ontario de London; la Tour CN de Toronto  
**États-Unis** : le Capitole de l'État du Colorado à Denver; le Faneuil Hall de Boston  
**Europe** : les Chambres du Parlement de Londres; le Custom House de Dublin; la cathédrale de Cologne

## Table des matières

1	Rapport des administrateurs	65	Autres renseignements
3	Organigramme	<b>68</b>	<b>Responsabilité à l'égard de l'information financière</b>
4	Aperçu des activités		<b>États financiers consolidés</b>
	<b>Rapport de gestion</b>	69	États consolidés des résultats
7	Résultats d'exploitation consolidés	70	États consolidés du résultat global
13	Situation financière consolidée	71	Bilans consolidés
23	Liquidités, gestion et suffisance du capital	72	États consolidés des variations des capitaux propres
28	Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle	73	États consolidés des flux de trésorerie
36	Méthodes comptables	74	Notes annexes
44	Résultats opérationnels sectoriels	135	Rapport de l'auditeur indépendant
44	Exploitation canadienne	136	Sources de bénéfices
52	Exploitation américaine	138	Sommaire de cinq ans
59	Exploitation européenne	139	Administrateurs et dirigeants
64	Exploitation générale de Lifeco	140	Renseignements à l'intention des actionnaires

# Rapport des administrateurs



**Raymond L. McFeetors**  
Président du conseil



**D. Allen Loney**  
Président et chef de la direction

La situation financière de Great-West Lifeco demeure très solide, son vigoureux rendement s'étant maintenu en 2011. La Compagnie a affiché des résultats enviables par rapport à ceux de ses concurrentes dans le secteur, en raison de la forte croissance interne des primes et des dépôts et du rendement appréciable des placements, en dépit de la conjoncture hasardeuse.

## Mesures du rendement

Le bénéfice opérationnel attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 1,9 G\$, ou 2,000 \$ par action, comparativement à 1,8 G\$, ou 1,920 \$ par action, en 2010.

Le rendement des capitaux propres lié au bénéfice opérationnel et au bénéfice net de Lifeco, qui s'est établi à 16,6 % et à 17,6 %, respectivement, pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, compte toujours parmi les plus solides du secteur des services financiers.

Le dividende trimestriel sur les actions ordinaires de Lifeco est demeuré inchangé en 2011.

Le rendement de Lifeco en 2011 se mesure également par les indicateurs suivants :

- Les primes et les dépôts se sont élevés à 62,3 G\$, comparativement à 59,1 G\$ en 2010.
- L'actif du fonds général et des fonds destinés a augmenté, passant de 229,4 G\$ à 238,8 G\$ en 2011.
- Le total de l'actif administré au 31 décembre 2011 se chiffrait à 502 G\$, comparativement à environ 487 G\$ pour l'exercice précédent.

## Santé financière

Nos compagnies continuent de tirer profit des politiques et des pratiques de placement prudentes qui ont été mises en place pour la gestion de l'actif consolidé. De plus, nos normes conservatrices en matière de tarification des produits et la discipline dont nous faisons preuve lorsqu'il s'agit de commercialiser de nouveaux produits se sont révélées bénéfiques à long terme pour Lifeco et ses sociétés. En outre, notre approche de gestion de l'actif et du passif a atténué notre exposition aux fluctuations des taux d'intérêt. Au Canada, nous avons continué d'offrir nos garanties liées aux fonds distincts de manière disciplinée et prudente, ce qui a limité notre exposition aux risques. Notre bilan, l'un des plus solides du secteur, témoigne de l'application d'une telle discipline.

Au 31 décembre 2011, le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE) de la Great-West se chiffrait à 204 % sur une base consolidée. Cette évaluation de la solidité du capital se situe dans la tranche supérieure de notre fourchette cible.

Au 31 décembre 2011, Lifeco détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie d'un montant d'environ 0,6 G\$; il s'agit du résultat net d'opérations sur capitaux propres effectuées depuis le troisième trimestre de 2008. Cette trésorerie est détenue par Lifeco; par conséquent, les ratios réglementaires de nos filiales en exploitation n'en tiennent pas compte. Elle améliore la situation de capital et le niveau de liquidités de la Compagnie et donc, sa capacité à tirer parti des occasions qui se présentent sur le marché.

Nous avons un portefeuille d'obligations de grande qualité, 99 % des obligations du portefeuille étant cotées de première qualité au 31 décembre 2011.

## Diversification au Canada, aux États-Unis et en Europe

### Exploitation canadienne

Au Canada, les sociétés de Lifeco ont conservé une part de marché de premier plan, tant pour l'Individuelle que pour la Collective. Les souscriptions d'assurance individuelle ont augmenté de 6 % et les souscriptions de fonds de placement de détail exclusifs ont augmenté de 3 % au Canada, d'un exercice à l'autre. L'exploitation canadienne a affiché une forte croissance interne en mettant l'accent sur une distribution diversifiée, l'amélioration prudente des produits et des services et la gestion des dépenses.

Nos activités de services de retraite collectifs ont connu une forte croissance; nos activités d'assurance collective ont continué d'afficher un solide taux de maintien et nos fonds distincts individuels ainsi que nos fonds communs de placement ont maintenu des flux de trésorerie nets positifs.

Ensemble, les sociétés en exploitation de Lifeco au Canada demeurent le premier fournisseur de solutions d'assurance individuelle. De l'assurance-vie temporaire à l'assurance-vie universelle et à l'assurance-vie avec participation, en passant par l'assurance-invalidité et l'assurance contre les maladies graves, notre vaste gamme de produits offre aux conseillers choix et souplesse dans la satisfaction des divers besoins individuels de leurs clients. Nous sommes le premier fournisseur d'assurance-vie avec participation et nous continuons de viser l'excellence pour ce qui est de la gestion et de la croissance de nos activités d'assurance avec participation. Au sein de notre groupe de sociétés, des polices avec participation sont offertes depuis 1847, et des participations ont été versées aux titulaires chaque année depuis. Nous comptons plus de 65 années d'expérience sur le marché de l'assurance-invalidité individuelle, ce qui fait de nous un fournisseur de premier rang en matière d'assurance-invalidité individuelle et d'assurance contre les maladies graves au Canada.

En 2011, l'exploitation canadienne a continué de miser sur le soutien à la distribution et son développement, tant dans les canaux de distribution exclusifs qu'indépendants. Les liens que nous entretenons avec les conseillers nous aident à assurer un solide taux de maintien de nos activités, nous procurent un avantage stratégique et contribuent à l'obtention d'une part de marché importante dans l'ensemble de nos secteurs d'activité.

Nous offrons des régimes collectifs de retraite et d'épargne adaptés aux besoins uniques des entreprises et des organisations. Les régimes de capitalisation collectifs représentent un secteur d'activité primordial de la Great-West.

**Great-West Lifeco Inc.** (TSX : GWO) est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers et active dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie, des services de retraite et investissement, de la gestion d'actifs et de la réassurance. Great-West Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de La Great-West, compagnie d'assurance-vie, de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie, de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, de Great-West Life & Annuity Insurance Company et de Putnam Investments, LLC. Great-West Lifeco et ses sociétés administrent un actif de plus de 502 G\$\* et sont membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur Great-West Lifeco, y compris ses notations de crédit actuelles, visitez le site [www.greatwestlifeco.com](http://www.greatwestlifeco.com).

\*Actifs au 31 décembre 2011

## Rapport des administrateurs (suite)

La Great-West continue d'offrir une perspective importante à l'égard de la réforme des régimes de retraite, cela afin que les Canadiens aient toutes les chances d'épargner adéquatement et efficacement en prévision de leur retraite. La mise en vigueur imminente des régimes de pension agréés collectifs constitue un virage qui aidera les travailleurs canadiens à épargner en vue de la retraite.

La Great-West est un fournisseur de premier rang de solutions d'assurance collective qui s'adressent aux organisations de toutes tailles au Canada. Nous offrons différents produits d'assurance collective, notamment de l'assurance-maladie et de l'assurance dentaire, des programmes de mieux-être et d'assurance-invalidité collective, des produits d'assurance contre les maladies graves et des régimes de retraite internationaux. Nos services sont accessibles en ligne. Nous sommes également le principal fournisseur d'assurance collective des créanciers au Canada.

En 2011, le Centre pour la santé mentale en milieu de travail de la Great-West a lancé *Gestion des émotions*, un programme complet de sensibilisation, d'information et de formation offert sans frais aux employeurs. Ce programme s'ajoute à la gamme de ressources offertes aux employeurs pour les aider à saisir l'importance de la santé mentale au travail et à prendre des mesures pour l'améliorer. Ces ressources sont accessibles à tous sur le site Web du Centre.

### Exploitation américaine

Les Services financiers ont continué d'afficher de vigoureux résultats en 2011. L'ensemble des souscriptions a diminué par rapport aux résultats record de l'exercice 2010, mais l'attention particulière portée à l'élargissement du réseau de distribution et à la diversification de la gamme de produits a donné lieu à une hausse de 23 % des souscriptions de régimes 401(k), en plus de faire passer à neuf le nombre d'affaires liées aux produits d'assurance-vie détenus par des sociétés à l'échelle régionale et nationale en 2011, contre trois à l'exercice précédent.

L'accord conclu avec Bank of America Merrill Lynch à la mi-exercice a donné lieu à la création d'un réseau de distribution très prometteur pour les souscriptions de régimes 401(k). Parallèlement, le secteur du marché des institutions financières a noué des ententes avec quatre nouveaux partenaires de distribution dans le but de stimuler les souscriptions de ses produits d'assurance-vie individuelle.

La stratégie des Services financiers visant à accroître son actif géré se révèle fructueuse. Les fonds communs de placement de la série Maxim Lifetime Asset Allocation Series (MLAAS), dont l'actif se chiffrait à 1,9 G\$ US à la fin de l'exercice 2011, se classent maintenant au 16<sup>e</sup> rang des plus importants fonds à date cible aux États-Unis et au 10<sup>e</sup> rang en ce qui a trait aux rentrées nettes pour l'exercice 2011.

En 2011, Great-West Life & Annuity a réalisé d'importants progrès à l'égard de son plan stratégique quinquennal. Les projets mis en place en vue d'accroître les souscriptions, d'améliorer le service à la clientèle, de hausser l'actif géré et de lancer de nouveaux produits ont posé les bases d'une croissance accélérée.

Un nouvel outil de souscription en ligne compile les données sur les perspectives, les conseillers, les régimes et les souscriptions liés aux régimes 401(k) dans le but de générer des occasions et d'accroître la productivité de l'équipe de vente. Un système de gestion des relations avec la clientèle consolide les bases de données existantes afin d'améliorer le service offert aux promoteurs et aux partenaires de régimes de retraite et de fidéliser la clientèle. Une initiative de transfert du solde des comptes de retraite individuels contribue à accroître la rétention de l'actif au moyen de transferts effectués par les participants sortis des régimes.

Les nouveaux produits placent également Great-West Life & Annuity en position de tirer parti des tendances en matière de placements institutionnels et individuels. Un nouveau produit de placement fiduciaire collectif fournit au marché des grands régimes gouvernementaux et de sociétés des solutions de placement permettant de répartir l'actif selon la date prévue de la retraite, et le lancement de produits de revenu de retraite de détail individuels est prévu pour 2012.

## Haute direction

### Exploitation canadienne



**Paul Mahon**  
Président et chef de  
l'exploitation, Canada

### Exploitation américaine



**Mitchell T. G. Graye**  
Président et chef de la direction,  
Great-West Life & Annuity



**Robert L. Reynolds**  
Président et chef de la direction,  
Putnam Investments

### Exploitation européenne



**Arshil Jamal**  
Président et chef de  
l'exploitation, Europe

À la fin de l'exercice 2011, l'actif géré de Putnam se chiffrait à 117 G\$ US, ce qui reflète l'incidence de la volatilité exceptionnelle des marchés, en partie contrebalancée par la tendance à la hausse des souscriptions dans plusieurs circuits d'affaires. L'actif géré de la gamme de fonds communs de placement à rendement absolu de Putnam, lancée en janvier 2009, se chiffrait à plus de 3,2 G\$ US au 31 décembre 2011.

En 2011, Putnam a continué de mettre l'accent sur le rendement des placements et l'innovation et a présenté aux investisseurs de nouveaux moyens de composer avec la volatilité des marchés. Putnam a lancé le Dynamic Risk Allocation Fund, qui, de l'avis de la direction de Putnam, pourrait offrir des rendements supérieurs à ceux d'un fonds équilibré traditionnel sans accroître la volatilité, par l'investissement dans des catégories d'actifs plus diversifiées et le recours à l'effet de levier pour accroître l'exposition du fonds aux catégories d'actifs.

Sur le marché des produits de retraite, Putnam a lancé la gamme de fonds Putnam Retirement Income Lifestyle, qui vise à restreindre la volatilité pour les investisseurs qui effectuent des retraits à la retraite. Putnam a également affiché une forte croissance au chapitre des nouveaux régimes de retraite inscrits dans son système de tenue des comptes ainsi que d'importantes souscriptions de produits d'investissement seulement.

### Exploitation européenne

En Europe, la Compagnie exerce des activités au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne par l'entremise de la Canada-Vie.

En 2011, nous avons continué de nous heurter aux difficultés éprouvées par les marchés du crédit et à la perte de confiance des consommateurs à l'égard des placements, en raison de la volatilité des marchés des actions. Ces pressions ont continué d'avoir une incidence sur les volumes de souscriptions. La nécessité d'augmenter les provisions pour dépréciation d'actifs et risque de rendement insuffisant de l'actif a de nouveau eu une incidence sur les résultats. L'incidence sur le bénéfice a été quelque peu atténuée par nos activités de réduction du risque de crédit et par les occasions d'amélioration

du rendement offertes par les obligations d'État du Royaume-Uni que nous détenons, en raison de l'élargissement des écarts de crédit.

Grâce à nos contrôles constants des dépenses et du crédit, l'exploitation européenne était bien positionnée pour aborder 2011, et ces contrôles ont été maintenus tout au long de l'exercice. En outre, nous avons remis l'accent sur le risque et la gestion du risque dans le cadre de notre préparation à la réforme Solvabilité II en Europe.

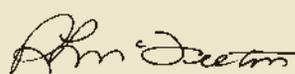
Great-West Lifeco est présente sur les marchés mondiaux de la réassurance par l'entremise de Canada Life Reinsurance et du Groupe de réassurance London, qui offrent des produits de réassurance pour l'assurance-vie, les rentes et l'assurance IARD aux États-Unis et sur les marchés internationaux.

En 2011, la demande de réassurance est demeurée forte, en particulier en ce qui concerne les solutions de réassurance structurées auprès de compagnies d'assurance-vie américaines. Nous avons continué de miser sur notre santé financière, nos pratiques disciplinées de gestion des risques et nos très bonnes relations avec la clientèle pour obtenir d'excellents résultats en dépit de l'incidence marquée de catastrophes survenues au début de l'exercice. Nous demeurons au fait des importants développements à l'échelle mondiale dans le but de repérer les éventuelles occasions d'affaires.

### Conseil d'administration

Au nom du conseil d'administration, nous tenons à témoigner notre reconnaissance aux membres du personnel de l'ensemble de nos sociétés pour leur professionnalisme et leur dévouement continu à l'égard de la clientèle et des associés du réseau de distribution à l'échelle mondiale. Nous remercions également notre clientèle, nos associés du réseau de distribution et nos actionnaires de leur appui constant.

Le président du conseil,

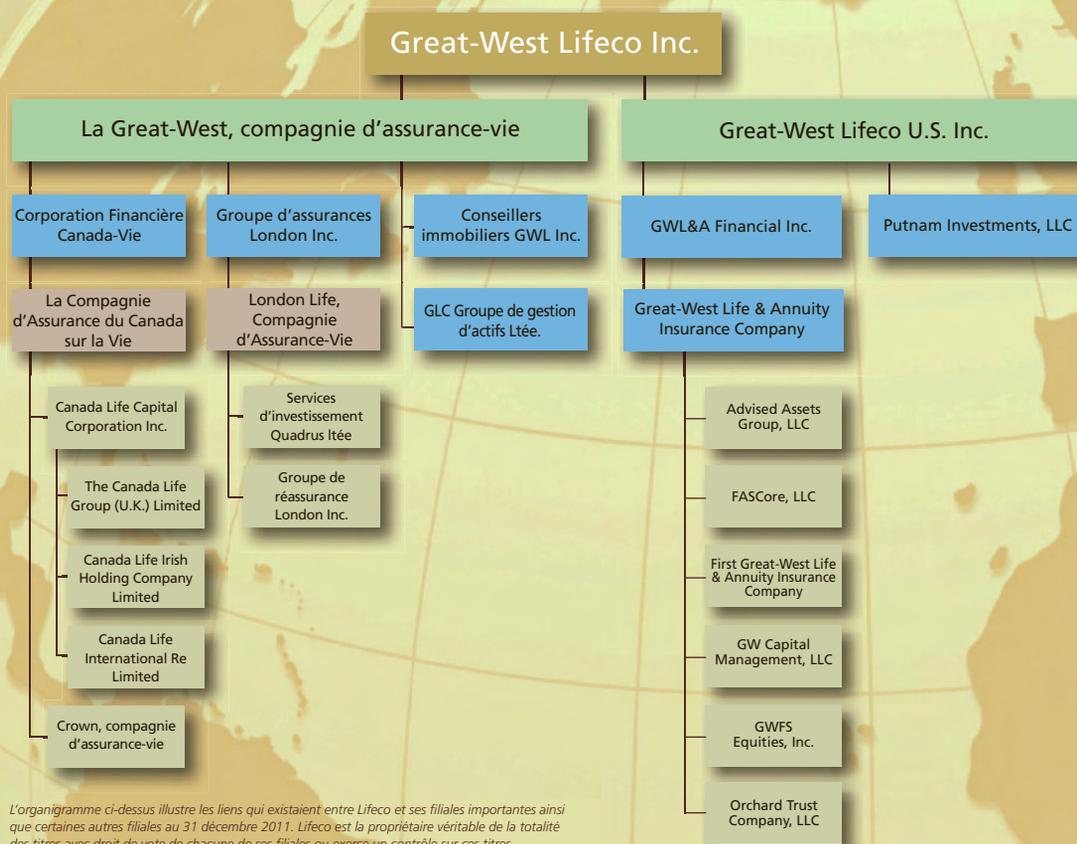


Raymond L. McFeetors

Le président et chef de la direction,



D. Allen Loney



L'organigramme ci-dessus illustre les liens qui existaient entre Lifeco et ses filiales importantes ainsi que certaines autres filiales au 31 décembre 2011. Lifeco est la propriétaire véritable de la totalité des titres avec droit de vote de chacune de ses filiales ou exerce un contrôle sur ces titres.

# Aperçu des activités

Régions où Lifeco exerce ses activités

Marques principales

Produits et services



Great-West  
London Life  
Canada-Vie  
Financière  
Liberté 55  
Services  
d'investissement  
Quadrus Ltée

- **Assurance-vie, assurance-invalidité et assurance contre les maladies graves** aux particuliers, aux propriétaires d'entreprises et aux familles
- **Régimes d'épargne-retraite et de revenu** individuels et collectifs, y compris les polices de fonds distincts et les rentes immédiates, ainsi que les fonds communs de placement exclusifs et de tiers offerts par l'entremise de Services d'investissement Quadrus Ltée
- **Services de gestion de fonds, de placement et de consultation** offerts par l'entremise de Conseillers immobiliers GWL inc. et de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée.
- **Régimes d'avantages sociaux complets** à l'intention des petits, moyens et grands groupes d'employeurs, qui comprennent des **régimes et des services traditionnels** de même que des services spécialisés tels que des services de gestion des absences, des services d'orientation médicale *Best Doctors*™ ainsi que des services en ligne, notamment le service d'administration des régimes Demandes de règlement électroniques et le service *SolutionsPlus Santé*, la première carte de paiement Visa<sup>MD</sup> pour compte de gestion des dépenses santé au Canada
- **Assurance des créanciers**, y compris des régimes d'assurance-vie, d'assurance-invalidité, d'assurance contre la perte d'emploi et d'assurance contre les maladies graves
- Assurance-vie, assurance-maladie, assurance-accidents et assurance contre les maladies graves à l'intention de membres de groupes d'affinité



Great-West Life & Annuity  
First Great-West Life & Annuity  
Great-West Retirement Services  
FASCore  
Advised Assets Group  
Maxim Series Funds  
Orchard Trust

- Services de souscription, de documentation, options de placement et services de formation pour les **régimes à cotisations déterminées offerts par l'employeur**
- **Services d'administration et de tenue de dossiers** pour les institutions financières, les régimes à cotisations déterminées et les régimes à prestations déterminées connexes offerts par l'employeur
- **Services de gestion de fonds, de placement et de consultation**
- Comptes de retraite individuels, produits d'assurance-vie individuelle et temporaire, produits à prime unique et produits de rentes individuelles
- **Produits d'assurance-vie détenue par des sociétés** et régimes d'avantages sociaux à l'intention des cadres

Putnam

- **Gestionnaire d'actifs à l'échelle mondiale** offrant des fonds communs de placement, des portefeuilles institutionnels, des régimes d'épargne-études, des régimes 401(k), des comptes de retraite individuels et d'autres régimes de retraite
- Options de placement comprenant des portefeuilles de titres à revenu fixe, des titres de participation à l'échelle nationale et mondiale, des fonds à rendement absolu et une répartition de l'actif à l'échelle mondiale
- **Gestion active de portefeuille et ressources en recherche** appuyées par des méthodes quantitatives de placement. Vaste éventail de stratégies couvrant une diversité de régions, de niveaux de risque et de catégories d'actifs, notamment des stratégies de placement axées sur les actions, les titres à revenu fixe, les devises, la macroéconomie mondiale, les actifs multiples et les titres non conventionnels

PanAgora Asset Management



Canada-Vie

**Produits d'assurance et de gestion du patrimoine et services connexes au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne :**

- Assurance-vie, assurance-invalidité et assurance contre les maladies graves individuelles
- Assurance-vie, assurance-revenu et assurance contre les maladies graves collectives
- Régimes de retraite, régimes d'épargne, placements et rentes immédiates
- Gestion de fonds par l'entremise de Setanta Asset Managers et de Canada Life Asset Management Ltd.

Canada Life Reinsurance  
Groupe de réassurance  
London

**Activités de réassurance et de rétrocession principalement aux États-Unis et en Europe :**

- Réassurance-vie – réassurance temporaire à reconduction annuelle, coassurance et coassurance modifiée
- Assurance IARD – rétrocession relative aux catastrophes
- Rentes à capital fixe et immédiates

## Réseaux de distribution

- Conseillers en sécurité financière **Clé d'Or** associés à la Great-West
- Conseillers en sécurité financière de la **Financière Liberté 55<sup>MC</sup>** et du **Groupe de planification successorale et patrimoniale** associés à la London Life
- Conseillers indépendants associés aux **agences de gestion générales**, qui distribuent les produits et services de la Canada-Vie
- **Agents nationaux**, y compris le Groupe Investors, qui distribuent les produits et services de la Canada-Vie
- Membres du personnel de vente et du service à la clientèle pour les produits d'assurance et de retraite de la Great-West, répartis dans les bureaux de la Collective partout au Canada, qui soutiennent les **conseillers, courtiers et conseillers en avantages sociaux indépendants** qui distribuent nos produits de la Collective

## Part de marché\*

- Répond aux besoins de **plus de 12 millions de Canadiens** en matière de sécurité financière
- 26 % des produits d'assurance-vie individuelle en fonction des primes<sup>3</sup>
- 25 % des primes de protection du vivant en vigueur<sup>3</sup>
- 26,6 % des fonds distincts individuels<sup>3</sup>
- 22,2 % des régimes d'assurance collective<sup>1</sup>
- 18,4 % de l'actif des régimes de capitalisation collectifs, qui répondent aux besoins de 1,2 million de participants du régime *Au 30 juin 2011, selon les données du rapport de Benefits Canada pour 2011, sur les régimes de capitalisation*
- Plus importante part du revenu-primes des régimes d'assurance des créanciers

- Produits des services de retraite distribués aux promoteurs de régimes par l'entremise de **courtiers, de consultants, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques**
- FASCore offre ses services de tenue de dossiers et de gestion par l'entremise de **clients institutionnels**
- Produits d'assurance-vie individuelle et de rentes distribués par l'entremise **d'institutions financières**
- Produits d'assurance-vie détenue par des sociétés et régimes d'avantages sociaux à l'intention des cadres distribués par l'entremise de **conseillers spécialisés**

- **Quatrième plus important fournisseur de services de tenue de dossiers de régimes de retraite à cotisations déterminées au pays**, offrant des services pour 4,4 millions de comptes de participants
- Part importante du marché des régimes de rémunération différée du gouvernement fédéral et des gouvernements d'États
- 21 % des produits d'assurance-vie individuelle offerts par l'entremise des réseaux de distribution de services bancaires de détail<sup>3</sup>
- 9 % du marché des régimes d'assurance-vie détenus par des sociétés achetées par des institutions financières<sup>3</sup>

- Services offerts dans les marchés des clients institutionnels à l'échelle mondiale, produits de détail à l'échelle nationale, régimes à cotisations déterminées et conseillers en placement inscrits

- **Près de 5 millions d'actionnaires et de participants des régimes de retraite et près de 150 clients institutionnels** partout dans le monde
- Plus de 170 000 conseillers vendent les produits de Putnam
- Services offerts pour plus de 400 régimes de retraite à cotisations déterminées

- Clients institutionnels
- Sous-conseillers

- Services offerts à **plus de 100 clients institutionnels**, notamment pour de nombreux régimes figurant parmi les 300 plus importants à l'échelle mondiale

### Royaume-Uni et île de Man

- Conseillers financiers indépendants
- Conseillers en avantages sociaux

### Irlande

- Courtiers indépendants et agents de ventes directes

### Allemagne

- Courtiers indépendants et agents rattachés à plusieurs sociétés

### Royaume-Uni et île de Man

- Parmi les 20 plus importantes compagnies d'assurance-vie au Royaume-Uni<sup>1</sup>
- Plus important fournisseur d'assurance-vie collective, avec une part de marché de 30 %<sup>1</sup>
- Deuxième plus important fournisseur d'assurance-revenu collective, avec une part de marché de 20 %<sup>1</sup>
- Parmi les plus importants assureurs du marché du Royaume-Uni hors de l'île de Grande-Bretagne, avec une part de marché de 22 %<sup>3</sup>
- Parmi les plus importants assureurs sur le marché des rentes immédiates, avec une part de marché de 6 %<sup>3</sup>
- Parmi les 10 plus importants fournisseurs du marché des obligations à prime unique à capital variable sur l'île de Grande-Bretagne<sup>4</sup>

### Irlande

- 5 % du marché irlandais de l'assurance-vie<sup>3</sup>
- Parmi les sept plus importants assureurs en fonction de la part de marché des nouvelles affaires<sup>2</sup>

### Allemagne

- Un des deux principaux assureurs du marché des produits à capital variable distribués par des intermédiaires indépendants<sup>3</sup>
- Un des six plus importants fournisseurs sur le marché global de l'assurance à capital variable<sup>4</sup>

### Réassurance

- Courtiers de réassurance indépendants
- Placements directs

### Réassurance

- Parmi les 10 plus importantes compagnies de réassurance-vie aux États-Unis selon les affaires prises en charge
- Créneau exclusif en matière de produits de réassurance IARD et de rentes

\* <sup>1</sup> Au 31 décembre 2010    <sup>2</sup> Au 30 juin 2011    <sup>3</sup> Au 30 septembre 2011    <sup>4</sup> Au 31 décembre 2011

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, les résultats opérationnels et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la Compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2011, comparativement aux périodes correspondantes de 2010 et au trimestre clos le 30 septembre 2011. Il consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des trois principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne.

### ACTIVITÉS DE LIFECO

Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), de Great-West Life & Annuity Insurance Company (GWL&A) et de Putnam Investments, LLC (Putnam).

Au Canada, la Great-West et ses filiales en exploitation, la London Life et la Canada-Vie (détenues par l'intermédiaire des sociétés de portefeuille Groupe d'assurances London Inc. [le GAL] et la Corporation Financière Canada-Vie [la CFCV], respectivement), offrent un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes. Les produits sont commercialisés par l'entremise des conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55<sup>MC</sup> et de la Great-West, et d'un réseau de multidistribution composé de courtiers, de conseillers, d'agents généraux et d'institutions financières.

Aux États-Unis, GWL&A est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises. En outre, GWL&A fournit des produits de rentes et d'assurance-vie à l'intention des particuliers et des entreprises ainsi que des services de gestion de fonds, de placement et de consultation. Ses produits et services sont commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, d'experts-conseils, de tiers administrateurs et d'institutions financières. Putnam

offre des services de gestion de placements, de distribution, des services administratifs ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels.

En Europe, la Canada-Vie s'articule autour de secteurs géographiques définis et offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates et de réassurance. Le secteur européen comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes, constituée des activités au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne, et l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par l'intermédiaire de la Canada-Vie, de la London Life et de leurs filiales.

En Asie, Putnam détient une participation de 10 % dans Nissay Asset Management (NAM), une société partenaire de Nippon Life Insurance Company. Putnam agit principalement comme sous-conseiller pour certains fonds communs de placement individuels distribués par NAM et gère également l'actif des caisses de retraite des clients de NAM.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre titre et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, GWL&A, Putnam et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait à l'avenir faire d'autres placements.

### MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés de la Compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

### MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives visant la Compagnie, ses activités commerciales, ses stratégies ainsi que sa performance et sa situation financières prévues. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives de ces termes. Par ailleurs, toute déclaration à l'égard de la performance financière future (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), des stratégies ou des perspectives commerciales courantes et des mesures futures qui pourrait prendre la Compagnie, notamment les déclarations qu'elle pourrait faire à l'égard des avantages qu'elle prévoit retirer des acquisitions ou des dessaisissements, constitue également une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont, de par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la Compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris le secteur de l'assurance et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future. En fait, les événements et les résultats réels pourraient s'avérer sensiblement différents de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives de la Compagnie en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance, l'impôt, les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les changements au plan de la réglementation gouvernementale, les changements liés aux méthodes comptables, l'incidence de l'application de modifications de méthodes comptables futures (dont les changements de méthodes futures exigés en vertu des IFRS), les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes et la capacité de la Compagnie d'effectuer des opérations stratégiques et d'intégrer les entreprises acquises. Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs importants précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs, y compris ceux figurant dans les présentes aux rubriques Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques ainsi que tous les facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, lesquels peuvent être consultés à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la Compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

### MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures financières non définies par les IFRS qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice opérationnel », « taux de change constant », « primes et dépôts », « souscriptions » et d'autres expressions semblables. Les mesures financières non définies par les IFRS constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance. Toutefois, ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter aux rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures définies par les IFRS.

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS****Principales données financières consolidées**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
<b>Primes et dépôts :</b>					
Produits d'assurance-vie, de rentes garanties et d'assurance-maladie	4 334 \$	4 392 \$	4 610 \$	17 293 \$	17 748 \$
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats SAS)	651	660	654	2 645	2 575
<b>Dépôts des fonds distincts :</b>					
Produits de l'Individuelle	1 829	1 975	2 158	7 345	7 284
Produits de la Collective	1 777	1 420	1 385	6 117	6 790
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	5 624	5 892	6 667	28 888	24 654
<b>Total des primes et des dépôts</b>	<b>14 215</b>	<b>14 339</b>	<b>15 474</b>	<b>62 288</b>	<b>59 051</b>
Honoraires et autres produits	740	704	713	2 903	2 821
Sommes versées ou créditées aux titulaires de police	6 340	6 826	3 578	23 043	23 225
Bénéfice opérationnel – détenteurs d'actions ordinaires	500	457	465	1 898	1 819
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	624	457	465	2 022	1 615
<b>Par action ordinaire</b>					
Bénéfice opérationnel	0,528 \$	0,481 \$	0,491 \$	2,000 \$	1,920 \$
Bénéfice de base	0,657	0,481	0,491	2,129	1,704
Dividendes versés	0,3075	0,3075	0,3075	1,2300	1,2300
Valeur comptable	12,61	12,46	11,46		
<b>Rendement de l'avoir des détenteurs d'actions ordinaires (sur les quatre derniers trimestres*)</b>					
Bénéfice opérationnel net	16,6 %	16,7 %	16,7 %		
Bénéfice net	17,6 %	16,7 %	14,8 %		
<b>Total de l'actif</b>	<b>238 768 \$</b>	<b>237 048 \$</b>	<b>229 421 \$</b>		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	125 390	124 343	126 053		
<b>Total de l'actif géré</b>	<b>364 158</b>	<b>361 391</b>	<b>355 474</b>		
Autres actifs administrés	137 807	131 853	131 528		
<b>Total de l'actif administré</b>	<b>501 965 \$</b>	<b>493 244 \$</b>	<b>487 002 \$</b>		
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>16 104 \$</b>	<b>15 837 \$</b>	<b>14 816 \$</b>		

La Compagnie utilise le bénéfice opérationnel, une mesure financière non définie par les IFRS, qui exclut l'incidence de certaines provisions liées à des litiges décrites à la note 30 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie.

\* Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires correspond au bénéfice net divisé par les capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires calculé sur les quatre derniers trimestres.

**POINTS SAILLANTS DE 2011**

- En dépit de la conjoncture difficile, la Compagnie a enregistré de solides résultats opérationnels dans toutes les régions vis-à-vis de ses pairs du secteur.
- En 2011, les notations de crédit de Lifeco et de ses principales filiales en exploitation ont été maintenues par Fitch Ratings, A.M. Best Company, DBRS Limited, Moody's Investors Service et Standard & Poor's Ratings Services. La Compagnie continue de profiter de notations enviables par rapport à celles de ses pairs nord-américains grâce à son profil de risque prudent et à la stabilité de son bénéfice.
- Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 17,6 % relativement au bénéfice net et à 16,6 % relativement au bénéfice opérationnel.
- Les dividendes trimestriels sur les actions ordinaires de Lifeco sont demeurés inchangés en 2011.
- La Compagnie a maintenu une bonne capitalisation malgré la volatilité des marchés boursiers et le recul persistant des taux d'intérêt. Le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MPRCE) de La Great-West, compagnie d'assurance-vie, filiale en exploitation canadienne de Lifeco, se chiffrait à 204 % au 31 décembre 2011.
- Au 31 décembre 2011, le total de l'actif administré avait augmenté pour atteindre 502 G\$, alors qu'il se chiffrait à 487 G\$ il y a un an.

**BÉNÉFICE NET**

Le bénéfice net consolidé de Lifeco comprend le bénéfice net de la Great-West et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life, la Canada-Vie, GWL&A et Putnam, ainsi que les résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le trimestre clos le 31 décembre 2011 s'est chiffré à 624 M\$, contre

465 M\$ il y a un an, ce qui représente 0,657 \$ par action ordinaire (0,651 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2011, comparativement à 0,491 \$ par action ordinaire (0,488 \$ après dilution) il y a un an.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 2 022 M\$, contre 1 615 M\$ il y a un an, soit une hausse de 25 %, ce qui représente 2,129 \$ par action ordinaire (2,112 \$ après dilution) pour 2011, comparativement à 1,704 \$ par action ordinaire (1,695 \$ après dilution) il y a un an.

**BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL**

Le bénéfice opérationnel attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le trimestre clos le 31 décembre 2011 s'est chiffré à 500 M\$, comparativement à 465 M\$ il y a un an, ce qui représente 0,528 \$ par action ordinaire (0,523 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2011, comparativement à 0,491 \$ par action ordinaire (0,488 \$ après dilution) il y a un an.

Le bénéfice opérationnel attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'est chiffré à 1 898 M\$, contre 1 819 M\$ il y a un an, soit une hausse de 4 %, ce qui représente 2,000 \$ par action ordinaire (1,984 \$ après dilution) pour 2011, comparativement à 1,920 \$ par action ordinaire (1,898 \$ après dilution) il y a un an.

Le bénéfice opérationnel, une mesure financière non définie par les IFRS, exclut l'incidence nette de deux provisions liées à des litiges sans lien entre elles, ce qui a accru le bénéfice net de 124 M\$ après impôt, ou 0,129 \$ par action ordinaire. Ces provisions sont décrites en détail à la rubrique portant sur les résultats opérationnels de l'exploitation générale de Lifeco du présent document. Le bénéfice opérationnel pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 ne tient pas compte de l'incidence d'une provision supplémentaire liée à des litiges d'un montant attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de 204 M\$ après impôt.

**Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires**

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
<b>Exploitation canadienne</b>					
Assurance individuelle	41 \$	102 \$	45 \$	291 \$	270 \$
Gestion du patrimoine	80	11	83	264	316
Assurance collective	101	96	98	357	382
Exploitation générale canadienne	22	26	11	74	7
	<b>244</b>	<b>235</b>	<b>237</b>	<b>986</b>	<b>975</b>
<b>Exploitation américaine</b>					
Services financiers	83	87	72	349	310
Gestion d'actifs	(8)	(11)	(14)	15	(41)
Exploitation générale américaine	4	(1)	55	6	57
	<b>79</b>	<b>75</b>	<b>113</b>	<b>370</b>	<b>326</b>
<b>Exploitation européenne</b>					
Assurance et rentes	117	106	79	445	403
Réassurance	73	45	49	130	137
Exploitation générale européenne	(9)	(3)	(9)	(13)	(8)
	<b>181</b>	<b>148</b>	<b>119</b>	<b>562</b>	<b>532</b>
<b>Exploitation générale de Lifeco</b>	<b>(4)</b>	<b>(1)</b>	<b>(4)</b>	<b>(20)</b>	<b>(14)</b>
<b>Bénéfice opérationnel</b>	<b>500</b>	<b>457</b>	<b>465</b>	<b>1 898</b>	<b>1 819</b>
Certaines provisions liées à des litiges <sup>(1)</sup>	124	–	–	124	(204)
<b>Bénéfice net</b>	<b>624 \$</b>	<b>457 \$</b>	<b>465 \$</b>	<b>2 022 \$</b>	<b>1 615 \$</b>

(1) Ce montant correspond à des provisions liées à des litiges, décrites à la rubrique Exploitation générale du présent document.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice net de la Compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice net sont présentés à la rubrique Résultats opérationnels sectoriels.

Plusieurs facteurs ont eu une incidence sur le bénéfice net en 2011.

**Taux d'intérêt**

Au cours du deuxième semestre de 2011, les taux d'intérêt des pays où la Compagnie exerce ses activités ont affiché une baisse marquée. Si le recul des taux d'intérêt varie d'un pays à l'autre, de façon générale, celui-ci s'est chiffré à 100 points de base ou plus pour les échéances de cinq ans ou plus, et à 50 points de base ou moins à l'extrémité court terme de la courbe de rendement.

Au Canada, où la Compagnie est davantage exposée à la baisse des taux d'intérêt en raison de la longue durée de certains passifs relatifs aux contrats d'assurance, cette baisse a entraîné un recul du bénéfice net d'approximativement 10 M\$ au quatrième trimestre de 2011, outre la diminution de 59 M\$ du bénéfice net présentée au troisième trimestre. En Europe, où les actifs et les passifs de la Compagnie sont très étroitement appariés, le modeste profit enregistré au troisième trimestre a été largement contrebalancé par une diminution au quatrième trimestre, ce qui s'est traduit par une incidence nette minime.

**Marchés boursiers**

L'élan du quatrième trimestre de 2010 s'est essoufflé au cours du deuxième trimestre de 2011 et s'est soudainement renversé au troisième trimestre. Si

les marchés boursiers se sont faiblement relevés au quatrième trimestre, les principaux indices boursiers ont tout de même clos l'exercice en baisse de 11 % et de 5,6 %, respectivement, au Canada et au Royaume-Uni, tandis qu'ils sont demeurés inchangés aux États-Unis. Nonobstant le recul du deuxième semestre de l'exercice, la moyenne des niveaux des marchés boursiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 a surpassé celle de la période correspondante de l'exercice 2010.

L'affaiblissement des marchés boursiers en 2011 a exercé une pression à la baisse sur les honoraires liés aux actifs de la Compagnie et a entraîné une hausse du coût des garanties en cas de décès et à l'échéance ou des prestations de revenu sur certains produits de gestion du patrimoine offerts par la Compagnie. De façon générale, la juste valeur des actions ordinaires auxquelles sont adossés des produits assortis de passifs à durée indéterminée a évolué conformément aux attentes de la Compagnie.

**Marchés du crédit**

C'est en 2011 qu'a été déclassée la dette de plusieurs pays européens et que Standard & Poor's a réduit la notation de la dette du gouvernement américain, une mesure sans précédent. Cependant, la notation de la dette de la Compagnie est demeurée stable et ne s'est que peu dégradée.

**Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (après impôt)**

	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011		
	(Charges) recouvrements de dépréciation	Charges pour pertes sur créances futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance	Total	(Charges) recouvrements de dépréciation	Charges pour pertes sur créances futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance	Total
Exploitation canadienne	- \$	(3) \$	(3) \$	- \$	(7) \$	(7) \$
Exploitation américaine	1	(3)	(2)	9	(3)	6
Exploitation européenne	4	(24)	(20)	12	(44)	(32)
<b>Total</b>	<b>5 \$</b>	<b>(30) \$</b>	<b>(25) \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>(54) \$</b>	<b>(33) \$</b>

Au quatrième trimestre de 2011, des hausses liées à la valeur de marché nette de titres ayant fait l'objet d'une perte de valeur réalisée ou latente se sont traduites par une incidence favorable de 4 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires. Les nouvelles pertes de valeur survenues au cours du trimestre ont eu une incidence minime sur le bénéfice net, la reprise des provisions pour pertes sur créances futures à l'égard des nouvelles pertes de valeur ayant dépassé de 1 M\$ la perte de valeur réelle. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les recouvrements nets ont eu une incidence positive de 21 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires en raison des recouvrements nets sur les placements ayant précédemment subi une perte de valeur et de la reprise de la provision pour pertes sur créances futures, laquelle a surpassé la nouvelle perte de valeur réelle.

Au quatrième trimestre de 2011, la réduction des notations des obligations de la Compagnie a donné lieu à une augmentation des provisions pour pertes sur créances futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 30 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (54 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011).

**Devises**

En 2011, en moyenne, le dollar canadien s'est légèrement raffermi par rapport au dollar américain, et est demeuré relativement stable par rapport à la livre sterling et à l'euro, comparativement à 2010. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, la conversion des devises a eu une incidence négative de 15 M\$ et de 4 M\$ sur le bénéfice net de l'exploitation américaine et de l'exploitation européenne, respectivement. Au cours du quatrième trimestre de 2011, l'incidence de la conversion des devises a été négligeable.

La sensibilité de la Compagnie à l'euro demeure faible, moins de 2 % du bénéfice net de la Compagnie depuis le début de l'exercice étant libellé en euros.

**Révision des hypothèses actuarielles**

La Compagnie a adopté la sous-section 2350 des normes de pratique actuarielle révisées, qui porte sur l'inclusion de l'amélioration de la mortalité dans les provisions techniques pour l'assurance-vie et les rentes, et l'applique à ses activités au Canada depuis le troisième trimestre de 2011. Cette adoption a eu une incidence favorable sur le passif relatif aux contrats d'assurance-vie et une incidence défavorable sur le passif relatif aux rentes, ce qui a mené à une hausse de 84 M\$ du bénéfice net dans l'ensemble, comme il a été présenté au troisième trimestre de 2011. La Compagnie a révisé les hypothèses correspondantes pour ses exploitations européenne et américaine au quatrième trimestre de 2011, ce qui, dans l'ensemble, a eu une incidence favorable de 228 M\$ et une incidence défavorable de 3 M\$ sur le bénéfice net, respectivement.

La Compagnie a également mis à jour un certain nombre d'études sur les résultats actuariels au cours du trimestre, ce qui a donné lieu à une augmentation nette des provisions techniques et a eu une incidence défavorable de 93 M\$ sur le bénéfice net après impôt. L'incidence favorable de ces révisions sur les produits de rentes immédiates au Canada et au Royaume-Uni a été plus que neutralisée par une baisse de 147 M\$ du bénéfice net après impôt découlant de la révision des hypothèses relatives à la déchéance en matière de produits d'assurance-vie traditionnels.

**PRIMES ET DÉPÔTS ET SOUSCRIPTIONS**

Les primes et les dépôts comprennent les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de services administratifs seulement (SAS), les dépôts des produits de fonds distincts de l'Individuelle et de la Collective et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs.

Les souscriptions comprennent la totalité des primes uniques et des primes récurrentes annualisées sur les produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, les dépôts des produits de fonds distincts de l'Individuelle et de la Collective, les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs et les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.

**Primes et dépôts**

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
<b>Exploitation canadienne</b>					
Assurance individuelle	985 \$	899 \$	912 \$	3 673 \$	3 396 \$
Gestion du patrimoine	2 134	1 859	2 210	8 542	8 476
Assurance collective	1 812	1 781	1 743	7 166	6 902
	<b>4 931</b>	<b>4 539</b>	<b>4 865</b>	<b>19 381</b>	<b>18 774</b>
<b>Exploitation américaine</b>					
Services financiers	1 761	1 572	1 540	5 827	6 903
Gestion d'actifs	5 455	5 743	6 503	28 164	24 038
	<b>7 216</b>	<b>7 315</b>	<b>8 043</b>	<b>33 991</b>	<b>30 941</b>
<b>Exploitation européenne</b>					
Assurance et rentes	1 181	1 565	1 691	5 407	5 846
Réassurance	887	920	875	3 509	3 490
	<b>2 068</b>	<b>2 485</b>	<b>2 566</b>	<b>8 916</b>	<b>9 336</b>
<b>Total</b>	<b>14 215 \$</b>	<b>14 339 \$</b>	<b>15 474 \$</b>	<b>62 288 \$</b>	<b>59 051 \$</b>

**Souscriptions**

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Exploitation canadienne	2 301 \$	1 890 \$	2 569 \$	8 944 \$	9 539 \$
Exploitation américaine	8 890	7 386	8 527	36 834	38 057
Exploitation européenne	881	1 279	1 308	4 144	4 487
<b>Total</b>	<b>12 072 \$</b>	<b>10 555 \$</b>	<b>12 404 \$</b>	<b>49 922 \$</b>	<b>52 083 \$</b>

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des primes et des dépôts et des souscriptions de la Compagnie. Des commentaires additionnels sur les primes et les dépôts et les souscriptions sont présentés à la rubrique Résultats opérationnels sectoriels.

**PRODUITS DE PLACEMENT NETS****Produits de placement nets**

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Produits de placement gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement)	1 348 \$	1 316 \$	1 430 \$	5 443 \$	5 665 \$
(Dotation à la provision pour) recouvrement de pertes sur créances sur les prêts et créances	2	(2)	(1)	13	2
Profits nets réalisés	32	34	55	151	116
Produits de placement réguliers	1 382	1 348	1 484	5 607	5 783
Frais de placement	(17)	(18)	(20)	(69)	(74)
Produits de placement nets réguliers	1 365	1 330	1 464	5 538	5 709
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	1 564	2 080	(1 540)	4 164	3 825
<b>Produits (pertes) de placement nets</b>	<b>2 929 \$</b>	<b>3 410 \$</b>	<b>(76) \$</b>	<b>9 702 \$</b>	<b>9 534 \$</b>

Au quatrième trimestre de 2011, les produits de placement nets ont augmenté de 3 005 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des produits de placement nets découle essentiellement des hausses de la juste valeur des placements en obligations de la Compagnie, en raison de la baisse des taux d'intérêt. Au cours du trimestre, les taux des obligations d'État à long terme ont continué de reculer; cette baisse a toutefois été partiellement compensée par un élargissement des écarts des taux des obligations de sociétés. La baisse des produits de placement réguliers tient principalement à des provisions liées au règlement d'un litige portant sur le placement de la Compagnie dans une société de capital-investissement aux États-Unis.

Les produits de placement nets pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont augmenté de 168 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des produits de placement nets par rapport à 2010 découle essentiellement de la hausse de 4 164 M\$ des justes valeurs en 2011, alors qu'elles avaient augmenté de 3 825 M\$ en 2010, surtout en raison de hausses de la juste valeur des placements en obligations de la Compagnie découlant du recul des taux d'intérêt. La baisse des produits de placement réguliers tient essentiellement aux fluctuations des devises en raison de la vigueur du dollar canadien tout au long de 2011 par rapport à 2010 et aux provisions liées au règlement d'un litige portant sur le placement de la Compagnie dans une société de capital-investissement aux États-Unis.

Au quatrième trimestre de 2011, les produits de placement nets ont diminué par rapport au troisième trimestre de 2011, principalement en raison de la variation des justes valeurs, qui ont affiché une hausse de 1 564 M\$ au quatrième trimestre, comparativement à une augmentation de 2 080 M\$ au troisième trimestre de 2011. Au quatrième trimestre de 2011, la juste valeur des placements en obligations de la Compagnie a moins augmenté qu'au troisième trimestre de 2011 en raison de la baisse moins marquée des taux des obligations d'État.

Depuis l'adoption des IFRS, la totalité des immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits de placement nets. Compte tenu de la nature à long terme des immeubles de placement, ces actifs sont souvent acquis en vue de soutenir les produits comportant des passifs de durée indéterminée. En règle générale, la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance varie de façon semblable aux variations de la juste valeur des immeubles de placement détenus pour soutenir ces passifs, ces deux éléments étant fondés sur les flux de trésorerie à long terme prévus pour ces placements. Pour ce qui est des immeubles de placement acquis en vue de soutenir le surplus attribuable aux actionnaires, toute variation de la juste valeur a une incidence directe sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

La juste valeur des immeubles de placement a augmenté de 16 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, tandis qu'elle a diminué de 3 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, la juste valeur des immeubles de placement a augmenté de 143 M\$, comparativement à 162 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour ce qui est du portefeuille canadien de la Compagnie, la solidité accrue des fondamentaux liés à l'immobilier et la diminution des paramètres de rendement des placements se sont traduites par une hausse de 12 M\$ de la juste valeur pour le trimestre (102 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011). La juste valeur du portefeuille européen de la Compagnie a augmenté de 4 M\$ au cours du quatrième trimestre pour nombre de ses immeubles (41 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011). La Compagnie ne détient aucun immeuble de placement important au sein de l'exploitation américaine. L'incidence après impôt de l'augmentation de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans le compte de surplus sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires s'est chiffrée à 3 M\$ au quatrième trimestre (46 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011), comparativement à une diminution de 2 M\$ au quatrième trimestre de 2010 (augmentation de 10 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2010).

## HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la Compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la Compagnie reçoit des honoraires de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats SAS, en vertu desquels la Compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

### Honoraires et autres produits

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
<b>Exploitation canadienne</b>					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	231 \$	231 \$	228 \$	941 \$	881 \$
Contrats SAS	35	38	35	147	144
	<b>266</b>	<b>269</b>	<b>263</b>	<b>1 088</b>	<b>1 025</b>
<b>Exploitation américaine</b>					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	304	296	311	1 232	1 246
<b>Exploitation européenne</b>					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	170	139	139	583	550
<b>Total des honoraires et autres produits</b>	<b>740 \$</b>	<b>704 \$</b>	<b>713 \$</b>	<b>2 903 \$</b>	<b>2 821 \$</b>

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la Compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés à la rubrique Résultats opérationnels sectoriels.

## SOMMES VERSÉES OU CRÉDITÉES AUX TITULAIRES DE POLICE

### Sommes versées ou créditées aux titulaires de police

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
<b>Exploitation canadienne</b>	<b>3 255 \$</b>	<b>2 950 \$</b>	<b>2 306 \$</b>	<b>10 971 \$</b>	<b>10 669 \$</b>
<b>Exploitation américaine</b>	<b>956</b>	<b>1 433</b>	<b>750</b>	<b>4 229</b>	<b>4 625</b>
<b>Exploitation européenne</b>	<b>2 129</b>	<b>2 443</b>	<b>522</b>	<b>7 843</b>	<b>7 931</b>
<b>Total</b>	<b>6 340 \$</b>	<b>6 826 \$</b>	<b>3 578 \$</b>	<b>23 043 \$</b>	<b>23 225 \$</b>

Les sommes versées ou créditées aux titulaires de police comprennent la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, les réclamations, les rachats, les rentes, les versements échus, les paiements des garanties à l'égard des fonds distincts et les participations et les bonifications à l'égard des produits fondés sur le risque. La variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance comprend les ajustements apportés à ces passifs découlant des variations de la juste valeur de certains actifs investis couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et des variations de la provision pour pertes sur créances futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Cependant, ces montants ne tiennent pas compte du montant des prestations liées aux contrats SAS, ou des remboursements de fonds distincts et de fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de police se sont chiffrées à 6,3 G\$, soit une augmentation de 2,8 G\$ par rapport à la période correspondante de 2010. Les sommes versées ou créditées aux titulaires de police ont augmenté de 949 M\$ pour l'exploitation canadienne, de 206 M\$ pour l'exploitation américaine et de 1,6 G\$ pour l'exploitation européenne, principalement en raison d'une augmentation de la juste valeur des actifs investis couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance au quatrième trimestre de 2011 et d'un recul de la juste valeur de ces actifs au quatrième trimestre de 2010.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de police se sont chiffrées à 23 G\$, soit une diminution de 182 M\$ par rapport à la période correspondante de 2010. Les sommes versées ou créditées aux titulaires de police ont augmenté de 302 M\$ pour l'exploitation canadienne. Cette augmentation a été contrebalancée par une baisse de 396 M\$ pour l'exploitation américaine et de 88 M\$ pour l'exploitation européenne. En ce qui a trait à l'exploitation canadienne, la hausse tient aux augmentations de la juste valeur des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance ainsi qu'à des hausses de l'ensemble des prestations versées. La diminution enregistrée par l'exploitation américaine tient à des augmentations moins marquées de la juste valeur des actifs investis couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour l'exercice, comparativement à 2010. La diminution pour l'exploitation européenne tient essentiellement aux variations normales du passif au Royaume-Uni en raison de la baisse des souscriptions de produits de rentes immédiates, partiellement compensées par les fluctuations de la juste valeur.

Par rapport au troisième trimestre de 2011, les sommes versées ou créditées aux titulaires de police ont diminué de 486 M\$, en raison des baisses de 477 M\$ et de 314 M\$ enregistrées respectivement par les exploitations américaine et européenne, lesquelles tiennent essentiellement aux hausses moindres de la juste valeur. La diminution est partiellement compensée par une hausse de 305 M\$ pour l'exploitation canadienne, laquelle tient à la hausse des paiements de prestations et aux variations normales du passif, en partie réduite par les hausses moindres de la juste valeur des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance au quatrième trimestre, par rapport au trimestre précédent.

## AUTRES PRESTATIONS ET CHARGES

### Autres prestations et charges

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Commissions	409 \$	372 \$	413 \$	1 548 \$	1 477 \$
Charges opérationnelles et frais administratifs*	640	605	655	2 448	2 402
Taxes sur les primes	76	64	58	264	256
Charges financières	73	72	73	289	288
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	28	24	23	100	92
<b>Total</b>	<b>1 226 \$</b>	<b>1 137 \$</b>	<b>1 222 \$</b>	<b>4 649 \$</b>	<b>4 515 \$</b>

\* Les charges opérationnelles et les frais administratifs excluent l'incidence du litige concernant le compte de participation ainsi que l'incidence favorable d'un montant de 68 M\$ enregistré à l'exercice précédent et attribuable aux coûts liés à l'acquisition de la Corporation Financière Canada-Vie en 2003.

Les autres prestations et charges pour le quatrième trimestre de 2011 ont augmenté de 4 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2010. Les autres prestations et charges ont augmenté de 89 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2011 principalement en raison du caractère saisonnier habituel des charges opérationnelles.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les autres prestations et charges ont augmenté de 134 M\$ par rapport à l'ensemble de l'exercice 2010. L'augmentation tient essentiellement à une hausse des commissions et à une augmentation des charges opérationnelles pour les exploitations canadienne et européenne, partiellement contrebalancées par la baisse des salaires et des autres charges de Putnam.

### IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La Compagnie est assujettie à un taux d'imposition prévu par la loi de 28,5 % et à un taux d'imposition effectif de 19,4 % pour le quatrième trimestre de 2011. Le taux d'imposition effectif tient principalement aux avantages fiscaux liés aux produits de placement non imposables et aux taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers. Les réductions des taux d'imposition prévus par la loi pour l'exploitation européenne ont également réduit le taux d'imposition effectif.

La Compagnie a été assujettie à un taux d'imposition effectif de 17,2 % pour l'exercice 2011. Les facteurs expliquant la réduction du taux d'imposition sont essentiellement les mêmes que ceux évoqués pour le trimestre, à quoi s'ajoute l'incidence de l'ajustement lié à l'impôt différé en ce qui concerne les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

L'impôt sur le résultat pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2011 se sont chiffrés à 181 M\$ et à 465 M\$, respectivement, contre 42 M\$ et 256 M\$ pour les périodes correspondantes de 2010. Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 935 M\$ et à 2 704 M\$, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2011, comparativement à 515 M\$ et à 1 964 M\$ pour les périodes correspondantes de 2010.

**SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE****ACTIF****Actif administré**

	31 décembre 2011			Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
<b>Actif</b>				
Actif investi	56 374 \$	27 403 \$	30 851 \$	114 628 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 089	1 769	1 697	8 555
Autres actifs	3 453	3 050	12 500	19 003
Actif net des fonds distincts	49 622	22 359	24 601	96 582
<b>Total de l'actif</b>	<b>114 538</b>	<b>54 581</b>	<b>69 649</b>	<b>238 768</b>
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	3 318	122 072	–	125 390
<b>Total de l'actif géré</b>	<b>117 856</b>	<b>176 653</b>	<b>69 649</b>	<b>364 158</b>
Autres actifs administrés	11 458	126 247	102	137 807
<b>Total de l'actif administré</b>	<b>129 314 \$</b>	<b>302 900 \$</b>	<b>69 751 \$</b>	<b>501 965 \$</b>
	31 décembre 2010			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
<b>Actif</b>				
Actif investi	52 378 \$	25 714 \$	28 550 \$	106 642 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 086	1 717	1 702	8 505
Autres actifs	4 532	2 929	11 986	19 447
Actif net des fonds distincts	50 001	21 189	23 637	94 827
<b>Total de l'actif</b>	<b>111 997</b>	<b>51 549</b>	<b>65 875</b>	<b>229 421</b>
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	3 272	122 781	–	126 053
<b>Total de l'actif géré</b>	<b>115 269</b>	<b>174 330</b>	<b>65 875</b>	<b>355 474</b>
Autres actifs administrés	11 655	119 766	107	131 528
<b>Total de l'actif administré</b>	<b>126 924 \$</b>	<b>294 096 \$</b>	<b>65 982 \$</b>	<b>487 002 \$</b>

\* En 2011, la Compagnie a reclassé ses fonds de la série Maxim aux États-Unis des autres actifs administrés à l'actif géré. Les chiffres correspondants reflètent la présentation adoptée pour la période considérée.

Au 31 décembre 2011, le total de l'actif administré a augmenté de 15 G\$ par rapport au 31 décembre 2010. L'augmentation tient principalement à une hausse de la juste valeur de l'actif investi découlant de la baisse des taux des obligations d'État et à une hausse des autres actifs administrés en raison de nouvelles souscriptions de régimes et des fluctuations favorables des devises.

**ACTIF INVESTI**

La Compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. Elle se conforme à des politiques de placement prudentes de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La Compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques globales, qu'elle révisé et rajuste périodiquement pour tenir compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la Compagnie.



**TITRES DE CRÉANCE DE GOUVERNEMENTS**

	Valeur comptable selon la notation – Au 31 décembre 2011						Coût amorti
	AAA	AA	A	BBB	BB ou inférieure	Total	
Canada	9 002 \$	3 335 \$	2 386 \$	– \$	– \$	14 723 \$	13 110 \$
Royaume-Uni	9 739	533	141	497	–	10 910	9 506
États-Unis	5 459	1 080	92	10	–	6 641	6 210
	<b>24 200</b>	<b>4 948</b>	<b>2 619</b>	<b>507</b>	<b>–</b>	<b>32 274</b>	<b>28 826</b>
Portugal	–	–	–	–	11	11	16
Irlande	–	–	–	171	–	171	199
Italie	–	–	42	–	–	42	52
Grèce	–	–	–	–	–	–	–
Espagne	–	–	40	–	–	40	50
	–	–	<b>82</b>	<b>171</b>	<b>11</b>	<b>264</b>	<b>317</b>
Allemagne	637	3	–	–	–	640	587
France	458	14	–	–	–	472	462
Pays-Bas	435	–	–	–	–	435	403
Autriche	156	–	–	–	–	156	148
Australie	45	–	–	–	–	45	45
Entités supranationales	839	4	–	–	–	843	750
Autres (9 pays)	202	64	–	17	–	283	264
	<b>2 772</b>	<b>85</b>	<b>–</b>	<b>17</b>	<b>–</b>	<b>2 874</b>	<b>2 659</b>
<b>Total*</b>	<b>26 972 \$</b>	<b>5 033 \$</b>	<b>2 701 \$</b>	<b>695 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>35 412 \$</b>	<b>31 802 \$</b>

\* Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants d'un montant de 3 624 M\$.

Au 31 décembre 2011, la Compagnie détenait des titres de créance de gouvernements et d'organismes gouvernementaux (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants) dont la valeur comptable globale s'établissait à 35,4 G\$, soit une valeur

comparable à celle enregistrée au 30 septembre 2011. Sont inclus dans ce portefeuille des titres de créance émis par le Portugal, l'Irlande, l'Italie et l'Espagne, d'une valeur comptable globale de 264 M\$. La Compagnie ne détient aucun titre de créance émis par le gouvernement de la Grèce.

**TITRES DE CRÉANCE DE BANQUES ET D'AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRES**

	Valeur comptable selon la notation – Au 31 décembre 2011						Coût amorti
	AAA	AA	A	BBB	BB ou inférieure	Total	
Canada	64 \$	467 \$	1 165 \$	31 \$	– \$	1 727 \$	1 658 \$
Royaume-Uni	138	530	1 078	682	456	2 884	3 244
États-Unis	1	1 492	1 935	564	36	4 028	3 977
	<b>203</b>	<b>2 489</b>	<b>4 178</b>	<b>1 277</b>	<b>492</b>	<b>8 639</b>	<b>8 879</b>
Portugal	–	–	–	–	–	–	–
Irlande	–	64	–	–	2	66	97
Italie	–	26	34	43	–	103	149
Grèce	–	–	–	–	–	–	–
Espagne	45	19	175	–	–	239	286
	<b>45</b>	<b>109</b>	<b>209</b>	<b>43</b>	<b>2</b>	<b>408</b>	<b>532</b>
Allemagne	40	–	37	–	–	77	75
France	64	17	226	112	–	419	510
Pays-Bas	8	177	153	–	42	380	398
Australie	–	264	185	10	–	459	463
Autres (13 institutions)	15	138	306	90	–	549	575
	<b>127</b>	<b>596</b>	<b>907</b>	<b>212</b>	<b>42</b>	<b>1 884</b>	<b>2 021</b>
<b>Total</b>	<b>375 \$</b>	<b>3 194 \$</b>	<b>5 294 \$</b>	<b>1 532 \$</b>	<b>536 \$</b>	<b>10 931 \$</b>	<b>11 432 \$</b>

Valeur comptable selon le rang – Au 31 décembre 2011

	Titres couverts	Créances de premier rang	Créances de second rang	Capital de deuxième catégorie de la tranche supérieure	Titres de capital	Total	Coût amorti
Canada	70 \$	970 \$	334 \$	79 \$	274 \$	1 727 \$	1 658 \$
Royaume-Uni	66	1 213	915	435	255	2 884	3 244
États-Unis	360	2 646	805	–	217	4 028	3 977
	<b>496</b>	<b>4 829</b>	<b>2 054</b>	<b>514</b>	<b>746</b>	<b>8 639</b>	<b>8 879</b>
Portugal	–	–	–	–	–	–	–
Irlande	64	–	–	–	2	66	97
Italie	26	22	12	–	43	103	149
Grèce	–	–	–	–	–	–	–
Espagne	9	59	106	36	29	239	286
	<b>99</b>	<b>81</b>	<b>118</b>	<b>36</b>	<b>74</b>	<b>408</b>	<b>532</b>
Allemagne	40	–	37	–	–	77	75
France	10	128	121	55	105	419	510
Pays-Bas	–	282	43	21	34	380	398
Australie	–	290	136	–	33	459	463
Autres (13 institutions)	114	143	157	91	44	549	575
	<b>164</b>	<b>843</b>	<b>494</b>	<b>167</b>	<b>216</b>	<b>1 884</b>	<b>2 021</b>
<b>Total</b>	<b>759 \$</b>	<b>5 753 \$</b>	<b>2 666 \$</b>	<b>717 \$</b>	<b>1 036 \$</b>	<b>10 931 \$</b>	<b>11 432 \$</b>

Au 31 décembre 2011, la Compagnie détenait des titres de créance de banques et d'autres institutions financières (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants) dont la valeur comptable globale s'établissait à 10,9 G\$, comparativement à 11,2 G\$ au 30 septembre 2011. Le recul des valeurs comptables tient essentiellement aux cessions nettes. Sont inclus dans ce portefeuille des titres de créance émis par des banques et d'autres institutions financières domiciliées en Irlande, en Italie et en Espagne, d'une valeur de 408 M\$. Les titres espagnols, d'un montant de 239 M\$, comprennent des obligations libellées en livres sterling d'un montant de 163 M\$ émises par les filiales d'institutions financières espagnoles réglementées par la Financial Services Authority (la FSA) et domiciliées au Royaume-Uni. La Compagnie ne détient pas de titres émis par des banques et d'autres institutions

financières domiciliées en Grèce ou au Portugal. En 2011, la Compagnie a réduit le nombre de titres qu'elle détenait auprès de banques irlandaises. La Compagnie ne détient plus de titres d'Allied Irish Bank. Au 31 décembre 2011, la Compagnie détenait des titres de la Bank of Ireland ayant subi une perte de valeur, d'un coût amorti de 12 M\$. Des provisions pour pertes de valeur de 10 M\$ ont été constituées à l'égard de ces titres.

Au 31 décembre 2011, environ 95 % de la valeur comptable de 10,9 G\$ des titres de créance investis dans des banques et d'autres institutions financières se rapportait à des titres de première qualité.

Au 31 décembre 2011, 2,7 % de l'actif investi de la Compagnie, y compris certains fonds retenus par des assureurs cédants, était composé d'obligations de gouvernements et d'institutions financières de pays de la zone euro.

Portefeuille de prêts hypothécaires

Prêts hypothécaires par type de bien	31 décembre 2011				31 décembre 2010	
	Assurés	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	1 217 \$	453 \$	1 670 \$	9 %	1 622 \$	10 %
Résidences multifamiliales	2 450	1 876	4 326	25	4 018	25
Biens commerciaux	217	11 219	11 436	66	10 475	65
<b>Total</b>	<b>3 884 \$</b>	<b>13 548 \$</b>	<b>17 432 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>16 115 \$</b>	<b>100 %</b>

Prêts hypothécaires commerciaux

	31 décembre 2011				31 décembre 2010			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Magasins et centres commerciaux	3 204 \$	393 \$	1 103 \$	4 700 \$	3 005 \$	336 \$	1 084 \$	4 425 \$
Immeubles de bureaux	1 519	255	656	2 430	1 385	233	536	2 154
Bâtiments industriels	1 907	1 243	265	3 415	1 874	897	270	3 041
Autres	392	107	392	891	427	51	377	855
<b>Total</b>	<b>7 022 \$</b>	<b>1 998 \$</b>	<b>2 416 \$</b>	<b>11 436 \$</b>	<b>6 691 \$</b>	<b>1 517 \$</b>	<b>2 267 \$</b>	<b>10 475 \$</b>

**Portefeuille de prêts hypothécaires** – La Compagnie a pour politique d'acquiescer uniquement des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La Compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts hypothécaires commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la Compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels, et ils

procèdent conformément à des normes de tarification bien établies; ces prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique.

Au 31 décembre 2011, le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 17,4 G\$, ou 15 % de l'actif investi, comparativement à 16,1 G\$, ou 15 % de l'actif investi, au 31 décembre 2010. Le total des prêts assurés s'élevait à 3,9 G\$, soit 22 % du portefeuille de prêts hypothécaires.

### Portefeuille de participations

Portefeuille de participations par type	31 décembre 2011		31 décembre 2010	
Actions cotées en Bourse	5 928 \$	60 %	5 878 \$	61 %
Actions non cotées en Bourse (au coût)	776	8	822	8
Total partiel	6 704	68 %	6 700	69 %
Immeubles de placement	3 201	32	2 957	31
<b>Total</b>	<b>9 905 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>9 657 \$</b>	<b>100 %</b>

### Immeubles de placement

	31 décembre 2011				31 décembre 2010			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Immeubles de bureaux	660 \$	– \$	454 \$	1 114 \$	672 \$	– \$	362 \$	1 034 \$
Bâtiments industriels	127	–	465	592	61	–	412	473
Commerces de détail	82	–	933	1 015	79	6	906	991
Autres	198	8	274	480	184	5	270	459
<b>Total</b>	<b>1 067 \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>2 126 \$</b>	<b>3 201 \$</b>	<b>996 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>1 950 \$</b>	<b>2 957 \$</b>

**Portefeuille de participations** – Au 31 décembre 2011, le total du portefeuille de participations s'établissait à 9,9 G\$, ou 9 % de l'actif investi, contre 9,7 G\$, ou 9 % de l'actif investi, au 31 décembre 2010. Le portefeuille de participations se compose d'actions de sociétés cotées en Bourse, d'actions de sociétés non cotées en Bourse et d'immeubles de placement. En 2011, les actions cotées en Bourse ont augmenté pour atteindre plus de 5,9 G\$, les achats d'actions ayant contrebalancé les reculs de la valeur de marché, tandis que les actions non cotées en Bourse comptabilisées au coût ont connu un repli en raison des cessions. L'augmentation des immeubles de placement tient compte d'une augmentation de la valeur de marché de 143 M\$ en 2011 et de 162 M\$ en 2010.

**Placements ayant subi une perte de valeur** – Les placements ayant subi une perte de valeur comprennent les obligations en souffrance, les obligations à coupons reportés non cumulatifs, les prêts hypothécaires en souffrance ou en voie d'être saisis, les immeubles de placement saisis et d'autres actifs pour lesquels la direction n'a plus l'assurance raisonnable que la totalité des flux de trésorerie contractuels seront reçus.

### Placements ayant subi une perte de valeur

Placements ayant subi une perte de valeur par catégorie <sup>(1)</sup>	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	Montant brut	Montants ayant subi une dépréciation	Valeur comptable	Montant brut	Montants ayant subi une dépréciation	Valeur comptable
Juste valeur par le biais du résultat net	462 \$	(172) \$	290 \$	600 \$	(287) \$	313 \$
Disponibles à la vente	80	(29)	51	63	(34)	29
Prêts et créances	71	(36)	35	114	(64)	50
<b>Total</b>	<b>613 \$</b>	<b>(237) \$</b>	<b>376 \$</b>	<b>777 \$</b>	<b>(385) \$</b>	<b>392 \$</b>

(1) Comprennent les pertes de valeur liées à des fonds détenus par des assureurs cédants.

Le montant brut des placements ayant subi une perte de valeur totalisait 613 M\$, ou 0,5 % du portefeuille de placements (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants), au 31 décembre 2011, comparativement à 777 M\$, ou 0,7 %, au 31 décembre 2010, soit une diminution nette de 164 M\$. Principal facteur de la diminution, les cessions de placements ayant précédemment subi une perte de valeur ont essuyé des pertes de valeur minimales au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2011, les provisions pour perte de valeur s'établissaient à 237 M\$, comparativement à 385 M\$ au 31 décembre 2010, soit une diminution de 148 M\$. La diminution tient essentiellement à la cession de montants ayant précédemment subi une perte de valeur.

### Pertes latentes liées à l'évaluation à la valeur de marché

Au 31 décembre 2011, les pertes brutes latentes sur les obligations ont totalisé 1 498 M\$ (1 542 M\$ au 31 décembre 2010). Une tranche de 1 422 M\$ de ces obligations est à la juste valeur par le biais du résultat net et est détenue essentiellement pour appuyer les passifs relatifs aux contrats d'assurance. La variation de la juste valeur de ces obligations, exclusion faite des charges de dépréciation, a été compensée par une variation correspondante de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance, la direction étant d'avis que la Compagnie recevra ultimement la totalité des flux de trésorerie contractuels à l'égard de ces obligations.

### Pertes brutes latentes sur les obligations<sup>(1)</sup>

Classement	31 décembre 2011		31 décembre 2010	
Juste valeur par le biais				
du résultat net	1 422 \$	95 %	1 454 \$	94 %
Disponibles à la vente	76	5	88	6
<b>Total</b>	<b>1 498 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>1 542 \$</b>	<b>100 %</b>

(1) Comprennent les pertes latentes sur les obligations de certains fonds détenus par des assureurs cédants.

### Provision pour pertes sur créances futures

La provision pour pertes sur créances futures est déterminée en fonction des normes de l'Institut canadien des actuaires (l'ICA) et comprend donc des provisions pour couvrir les écarts défavorables.

Au 31 décembre 2011, le total de la provision pour pertes sur créances futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se chiffrait à 2 500 M\$, comparativement à 2 318 M\$ au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 182 M\$, laquelle reflète essentiellement la baisse des taux d'intérêt, combinée aux fluctuations des devises, aux fluctuations des notations de crédit et aux résultats des activités normales. La variation de la provision découlant des modifications des bases et des libérations des provisions constituées relativement à la vente de certains actifs de qualité inférieure n'a pas été importante.

Les provisions pour perte de valeur de 237 M\$ (385 M\$ au 31 décembre 2010) et les provisions de 2 500 M\$ (2 318 M\$ au 31 décembre 2010) pour pertes sur créances futures liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance représentaient ensemble 2,6 % des obligations et des actifs hypothécaires au 31 décembre 2011 (2,8 % au 31 décembre 2010).

### Instruments financiers dérivés

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 787 M\$. L'exposition au risque de crédit, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a diminué pour s'établir à 968 M\$ au 31 décembre 2011, comparativement à 984 M\$ au 31 décembre 2010. La diminution tient essentiellement au recul de la juste valeur des swaps de devises imputable au repli du dollar canadien, compensé par une hausse des valeurs de marchés sur les swaps de taux d'intérêt en raison de la baisse des taux d'intérêt (à l'égard desquels la Compagnie reçoit un taux d'intérêt fixe). Pour un aperçu des instruments financiers dérivés utilisés, se reporter à la note 29 des états financiers annuels consolidés de 2011 de la Compagnie.

### Goodwill et immobilisations incorporelles

#### Goodwill et immobilisations incorporelles

	31 décembre	
	2011	2010
Goodwill	5 401 \$	5 397 \$
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	2 482	2 440
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	672	668
<b>Total</b>	<b>8 555 \$</b>	<b>8 505 \$</b>

La Compagnie soumet le goodwill et les immobilisations incorporelles à un test de dépréciation tous les ans. Les charges de dépréciation de 3,5 M\$ au quatrième trimestre de 2011 sont relativement négligeables et ont trait à la dépréciation de logiciels liés aux activités de la Compagnie en Irlande. Aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée en 2010 à l'égard du goodwill et des immobilisations incorporelles.

Le goodwill et les immobilisations corporelles ont augmenté de 50 M\$ par rapport au 31 décembre 2010, les fluctuations des devises et les acquisitions de logiciels ayant été partiellement contrebalancées par l'amortissement d'immobilisations corporelles à durée déterminée et les charges de dépréciation susmentionnées.

Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir plus de détails. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

### Autres actifs du fonds général

#### Autres actifs du fonds général

	31 décembre	
	2011	2010
Fonds détenus par des assureurs cédants	9 923 \$	9 856 \$
Autres actifs	4 283	4 361
Actif de réassurance	2 061	2 533
Actif d'impôt différé	1 140	1 153
Instruments financiers dérivés	968	984
Immeubles occupés par leur propriétaire	491	439
Immobilisations	137	121
<b>Total</b>	<b>19 003 \$</b>	<b>19 447 \$</b>

Les autres actifs du fonds général en date du 31 décembre 2011 totalisaient 19,0 G\$, soit 444 M\$ de moins qu'au 31 décembre 2010. La diminution tient essentiellement à une diminution de 472 M\$ des actifs de réassurance et à une baisse de 78 M\$ des autres actifs.

La diminution des actifs de réassurance tient essentiellement aux mesures mises de l'avant par la direction et aux modifications des hypothèses, ainsi qu'à l'incidence des nouvelles affaires. Se reporter à la note 14 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir le détail des fluctuations.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les primes en voie de recouvrement, les sommes payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir le détail des autres actifs.

### Fonds distincts et risque lié aux porteurs de parts

#### Fonds distincts

	31 décembre		
	2011	2010	2009
Actions	63 885 \$	64 468 \$	59 111 \$
Obligations	21 594	19 270	16 056
Prêts hypothécaires	2 303	2 058	1 744
Immeubles de placement	5 457	5 598	6 012
Trésorerie et autres	3 343	3 433	4 572
<b>Total</b>	<b>96 582 \$</b>	<b>94 827 \$</b>	<b>87 495 \$</b>
Variation d'un exercice à l'autre	2 %	8 %	

La valeur de marché des fonds distincts, utilisée pour déterminer le risque lié aux porteurs de parts, a augmenté de 1,8 G\$ pour s'établir à 96,6 G\$ au 31 décembre 2011. Cette variation découle de dépôts nets de 2,6 G\$ et des fluctuations favorables des devises de 0,9 G\$, en partie contrebalancés par l'incidence de pertes sur la valeur de marché de 1,7 G\$.

**Fonds communs de placement exclusifs**

**Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels**

	31 décembre	
	2011	2010
<b>Fonds communs de placement</b>		
Combinaison d'actions	15 072 \$	16 779 \$
Actions de croissance	9 765	11 764
Actions – valeur	13 067	14 523
Revenu fixe	25 795	26 214
Marché monétaire	146	149
Fonds de la série Maxim (GWL&A)	3 087	2 780
Total partiel	66 932	72 209
<b>Comptes institutionnels</b>		
Actions	29 828	28 338
Revenu fixe	28 630	25 506
Total partiel	58 458	53 844
<b>Total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels</b>	<b>125 390 \$</b>	<b>126 053 \$</b>

Au 31 décembre 2011, le total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels était constitué des fonds de Putnam, d'un montant de 119 G\$, des fonds Quadrus, d'un montant de 3,3 G\$, et des fonds de GWL&A, d'un montant de 3,1 G\$. L'actif géré des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels a diminué de 0,7 G\$, principalement en raison d'un recul de 4,9 G\$ des marchés boursiers, contrebalancé par l'incidence des fluctuations favorables des devises de 3,6 G\$ et de rentrées nettes de 0,6 G\$.

**PASSIF**

**Total du passif**

	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	115 512 \$	108 196 \$
Autres passifs du fonds général	10 570	11 582
Contrats d'assurance et d'investissement au titre des porteurs de parts	96 582	94 827
<b>Total</b>	<b>222 664 \$</b>	<b>214 605 \$</b>

Le total du passif a augmenté de 8,1 G\$, passant de 214,6 G\$ au 31 décembre 2010 à 222,7 G\$ au 31 décembre 2011. L'augmentation tient à la hausse des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de 7,3 G\$ ainsi qu'à une augmentation de 1,8 G\$ des contrats d'assurance et d'investissement au titre des porteurs de parts. L'augmentation a été compensée par une diminution des autres passifs du fonds général de 1,0 G\$ décrite à la rubrique Autres passifs du fonds général du présent document.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables du présent document pour plus de détails.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté d'approximativement 3,1 G\$, 2,2 G\$ et 2,0 G\$ pour les exploitations canadienne, américaine et européenne principalement en raison de l'incidence des nouvelles affaires et du recul des taux d'intérêt, lequel a entraîné des fluctuations similaires des actifs investis couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

La hausse des contrats d'assurance et d'investissement au titre des porteurs de parts tient aux dépôts nets de 2,6 G\$ ainsi qu'aux fluctuations des devises de 0,9 G\$, partiellement contrebalancées par des pertes nettes de 1,7 G\$ sur la valeur de marché.

**Actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**

	Comptes de participation	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
<b>31 décembre 2011</b>					
Obligations	16 776 \$	16 674 \$	13 523 \$	20 449 \$	67 422 \$
Prêts hypothécaires	6 894	4 738	2 369	2 506	16 507
Actions	4 040	1 329	–	119	5 488
Immeubles de placement	529	20	–	2 092	2 641
Autres actifs	8 100	4 338	765	10 251	23 454
<b>Total de l'actif</b>	<b>36 339 \$</b>	<b>27 099 \$</b>	<b>16 657 \$</b>	<b>35 417 \$</b>	<b>115 512 \$</b>
<b>Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement</b>	<b>36 339 \$</b>	<b>27 099 \$</b>	<b>16 657 \$</b>	<b>35 417 \$</b>	<b>115 512 \$</b>
<b>31 décembre 2010</b>					
Obligations	15 499 \$	15 956 \$	12 695 \$	18 970 \$	63 120 \$
Prêts hypothécaires	6 393	5 069	1 474	2 189	15 125
Actions	3 960	1 431	–	108	5 499
Immeubles de placement	446	13	–	1 914	2 373
Autres actifs	8 141	2 946	727	10 265	22 079
<b>Total de l'actif</b>	<b>34 439 \$</b>	<b>25 415 \$</b>	<b>14 896 \$</b>	<b>33 446 \$</b>	<b>108 196 \$</b>
<b>Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement</b>	<b>34 439 \$</b>	<b>25 415 \$</b>	<b>14 896 \$</b>	<b>33 446 \$</b>	<b>108 196 \$</b>

**Les autres actifs comprennent :** les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, l'impôt exigible, les charges payées d'avance, les débiteurs, les actifs du compte de négociation et les coûts d'acquisition différés.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés avec soin, dans des limites raisonnables, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt. Cette pratique est en vigueur depuis plusieurs années et aide à protéger la situation financière de la Compagnie des variations des taux d'intérêt.

**Autres passifs du fonds général**

**Autres passifs du fonds général**

	31 décembre	
	2011	2010
Débetures et autres instruments d'emprunt	4 313 \$	4 288 \$
Autres passifs	4 287	4 637
Passif d'impôt différé	929	766
Titres de fiducies de capital	533	535
Instruments financiers dérivés	316	165
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	169	149
Conventions de rachat	23	1 042
<b>Total</b>	<b>10 570 \$</b>	<b>11 582 \$</b>

Les autres passifs du fonds général en date du 31 décembre 2011 totalisaient 10,6 G\$, soit 1,0 G\$ de moins qu'au 31 décembre 2010. La diminution tient essentiellement à une réduction de 1,0 G\$ des conventions de rachats, principalement aux États-Unis, où un nombre moins élevé de transactions liées aux conventions de rachat ont été conclues au deuxième semestre de 2011.

Les autres passifs comprennent l'impôt exigible, les créateurs, les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour la ventilation des soldes et à la note 16 pour les détails des débetures et autres instruments de créance.

**Garanties liées aux placements à l'égard des produits de gestion du patrimoine**

La Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

La Compagnie utilise des traités de réassurance internes pour regrouper les activités et ainsi atténuer le risque. Le regroupement permet à la Compagnie de profiter de la diversification des risques liés aux fonds distincts au sein d'une seule entité juridique, d'un processus de couverture plus efficace et rentable et d'une meilleure gestion du risque de liquidité associé à la couverture. Puisqu'il permet à la Compagnie de refléter les opérations de sens inverse sur une base consolidée, le regroupement de plusieurs profils de risques a également pour effet de réduire le montant de capital requis et les provisions techniques de la Compagnie.

Au Canada, la Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation ou à l'échéance. Ces produits doivent être assortis de garanties minimales de 75 % au décès et de 75 % à l'échéance. Les titulaires de police peuvent choisir de porter cette garantie à un maximum de 100 %. Les titulaires de police doivent verser une prime supplémentaire pour bénéficier de garanties accrues (l'avenant). Le 5 octobre 2009, la Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont lancé de nouveaux fonds distincts offerts aux particuliers offrant trois niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance, des avenants de rétablissement de garantie et des prestations viagères minimales garanties à la sortie.

En Europe, la Compagnie offre des produits unitaires à profit qui sont semblables aux produits de fonds distincts, mais offrent le regroupement des fonds des titulaires de police et des taux d'intérêt crédités minimaux. Un produit de prestations minimales garanties à la sortie a été lancé au premier trimestre de 2009 en Allemagne, et en Irlande au quatrième trimestre de 2011.

Aux États-Unis, la Compagnie offre des rentes variables assorties de prestations minimales garanties au décès par l'intermédiaire de GWL&A et de First Great-West Life & Annuity Insurance Company. La plupart prennent la forme de primes au décès, et la garantie vient à échéance lorsque le titulaire de polices atteint 70 ans. Au cours du deuxième trimestre de 2010, un produit de prestations minimales garanties offert par l'intermédiaire de GWL&A a été lancé aux États-Unis.

La majorité des garanties liées aux activités de fonds distincts offerts aux particuliers au Canada de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie ont été réassurées par le Groupe de réassurance London Inc. (le GRL), exclusion faite des nouveaux produits lancés le 5 octobre 2009, lesquels ont été réassurés par la London Life. Outre les garanties de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie que le GRL a réassurées, ce dernier détient également un portefeuille de produits de prestations minimales garanties au décès, de prestations minimales garanties de capitalisation ou à l'échéance et de prestations minimales garanties de revenu d'autres sociétés d'assurance-vie et de réassurance américaines et canadiennes qu'il a réassurées.

En ce qui a trait aux polices liées à ces garanties, la Compagnie calcule généralement les provisions mathématiques selon un niveau d'ECU (75) (l'espérance conditionnelle unilatérale 75). L'ECU (75) permet de déterminer le montant des provisions mathématiques comme étant le montant requis en excédent des fonds des titulaires de police selon la moyenne de la tranche de 25 % des scénarios les plus défavorables parmi les pires envisagés, générés selon des processus de création de scénarios qui cadrent avec les normes de pratiques de l'Institut canadien des actuaires. De façon générale, si ce montant est inférieur à zéro, aucune provision mathématique n'est constituée à l'égard des garanties.

Aux fins du calcul du capital requis pour ces garanties, le total brut du capital requis (le TBCR) est calculé et le capital requis correspond au TBCR moins les provisions mathématiques détenues. Au 31 décembre 2011, le TBCR était de 43 M\$ (néant au 31 décembre 2010). Les règles du Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) en matière de TBCR exigent une ECU (98) pour les flux de trésorerie à moins de un an, une ECU (95) pour les flux de trésorerie de un an à cinq ans et une ECU se situant entre (90) et (95) pour les flux de trésorerie au-delà de cinq ans. Le TBCR est déterminé séparément pour les affaires souscrites avant et après le 1<sup>er</sup> janvier 2011, puisque ces affaires sont assujetties à des normes plus strictes et ne peuvent être contrebalancées par des affaires souscrites avant 2011. Toutes les affaires sont évaluées au moyen des modèles internes approuvés par le BSIF, à l'exception de celle d'un petit segment (moins de 1 %) d'affaires provenant de la Great-West.

Les produits de prestations minimales garanties à la sortie offerts par la Compagnie au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne offrent aux titulaires de police un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de police. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de police ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la Compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de police ainsi que de leur longévité.

La Compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer certains risques liés aux options intégrées à ses produits de prestations minimales garanties à la sortie. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant des fluctuations du marché boursier. En outre, des instruments dérivés sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Le programme de couverture, de par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits de prestations minimales garanties à la sortie comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de police, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la

Compagnie à l'égard des produits de prestations minimales garanties à la sortie, et pourrait exposer la Compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la Compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture des produits de prestations minimales garanties à la sortie. En particulier, le produit de prestations minimales garanties à la sortie a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de police, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de police a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Les produits de prestations minimales garanties à la sortie de la Compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2011, les produits de prestations minimales garanties à la sortie en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne représentaient 1 256 M\$ (709 M\$ au 31 décembre 2010).

### Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

	Valeur de marché	Insuffisance des placements par type de prestations			
		Revenu	Échéance	Décès	Total*
Exploitation canadienne	22 883 \$	– \$	42 \$	301 \$	304 \$
Exploitation américaine	8 013	641	–	119	760
Exploitation européenne	2 214	1	121	134	134
<b>Total</b>	<b>33 110 \$</b>	<b>642 \$</b>	<b>163 \$</b>	<b>554 \$</b>	<b>1 198 \$</b>

\* Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus dispendieux survienne au 31 décembre 2011 pour chaque police.

L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment donné, à un événement déclencheur (soit le choix de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2011. Par exemple, au 31 décembre 2011, les garanties de placement ont donné lieu à une insuffisance de 554 M\$ à l'égard des prestations en cas de décès. Autrement dit, si tous les titulaires de police dont le montant des prestations minimales garanties au décès étaient décédés au 31 décembre 2011, la Compagnie aurait été tenue de verser des prestations de décès d'un montant excédant de 554 M\$ celui qu'elle aurait été tenue de verser si les placements n'avaient été assortis d'aucune garantie. Le coût réel pour la Compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Par exemple, advenant le cas où les marchés demeureraient au niveau affiché au 31 décembre 2011, les paiements liés aux prestations minimales garanties au décès en raison des garanties des placements pour les 12 prochains mois s'établiraient à un montant estimatif de 8 M\$.

## STRUCTURE DU CAPITAL DE LIFE CO

### DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Les débentures et autres instruments d'emprunt se sont accrus de 25 M\$ par rapport à 2010, ce qui s'explique par l'amortissement des charges financières au cours de l'exercice. Se reporter à la note 16 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir plus de détails sur les débentures et autres instruments d'emprunt de la Compagnie.

Au 31 décembre 2011, une filiale de Putnam avait une facilité de crédit renouvelable auprès d'un syndicat de banques pour un montant de 500 M\$ US. Au 31 décembre 2011, elle avait prélevé un montant de 200 M\$ US (215 M\$ US au 31 décembre 2010) sur cette facilité de crédit, qui arrivera à échéance le 17 juin 2013.

### TITRES DE FIDUCIES DE CAPITAL

La Fiducie de capital Great-West (la FCGW), fiducie constituée par la Great-West en décembre 2002, a émis pour 350 M\$ de titres de fiducies de capital et a utilisé le produit de l'émission pour acheter des débentures de premier rang de la Great-West d'un montant de 350 M\$. La Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV), fiducie constituée en février 2002 par la Canada-Vie, a émis pour 450 M\$ de titres de fiducies de capital et a utilisé le produit de l'émission pour acheter des débentures de premier rang de la Canada-Vie d'un montant de 450 M\$. Les caractéristiques principales des titres de fiducies sont les suivantes :

**Titres de la Fiducie de capital Great-West (GREATS)** – La FCGW a émis pour 350 M\$ de GREATS sans droit de vote. Chaque GREATS confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 29,975 \$ en espèces, ce qui représente un rendement annuel de 5,995 %, payable à même les fonds distribuables nets de la FCGW. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCGW peut racheter les GREATS, en tout ou en partie, en tout temps, et ils sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 31 décembre 2012.

**Titres de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLiCS)** – La FCCV a émis pour 450 M\$ de CLiCS sans droit de vote, dont 300 M\$ de CLiCS de série A et 150 M\$ de CLiCS de série B. Chaque CLiCS, séries A et B, confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 33,395 \$ et de 37,645 \$ en espèces, respectivement, ce qui représente un rendement annuel de 6,679 % et de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables nets de la FCCV. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS, en tout ou en partie, en tout temps, et ils sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2012.

Au 31 décembre 2011, la Compagnie et ses filiales détenaient les titres susmentionnés en tant que placements pour un montant de 282 M\$ (282 M\$ au 31 décembre 2010).

### CAPITAUX PROPRES

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la Compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court terme et à long terme de la Compagnie.

Au 31 décembre 2011, le capital social en circulation se chiffrait à 7 722 M\$, dont 5 828 M\$ d'actions ordinaires, 1 414 M\$ d'actions perpétuelles à taux fixe et 480 M\$ d'actions privilégiées perpétuelles à taux rajusté tous les cinq ans.

### ACTIONS ORDINAIRES

Au 31 décembre 2011, 949 764 141 actions ordinaires de la Compagnie d'une valeur attribuée de 5 828 M\$ étaient en circulation, comparativement à 948 458 395 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 5 802 M\$ au 31 décembre 2010.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, aucune action ordinaire n'a été rachetée aux fins d'annulation aux termes de l'offre de rachat de la Compagnie dans le cours normal de ses activités. En vertu de son régime d'options sur actions, la Compagnie a émis 1 305 746 actions pour un produit total de 26 M\$, ou 18,37 \$ par action.

### ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Au 31 décembre 2011, la Compagnie avait en circulation six séries d'actions privilégiées perpétuelles à taux fixe et deux séries d'actions privilégiées perpétuelles à taux rajusté dont la valeur attribuée globale s'établissait à 1 414 M\$ et à 480 M\$, respectivement.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang, série F, à dividende non cumulatif de 5,90 %, totalisant 194 M\$; des actions privilégiées de premier rang, série G, à dividende non cumulatif de 5,20 %, totalisant 300 M\$; des actions privilégiées de premier rang, série H, à dividende non cumulatif de 4,85 %, totalisant 300 M\$; des actions privilégiées de premier rang, série I, à dividende non cumulatif de 4,50 %, totalisant 300 M\$; des actions privilégiées de premier rang, série J, à dividende non cumulatif de 6,00 %, totalisant 230 M\$; des actions privilégiées de premier rang, série L, à dividende non cumulatif de 5,65 %, totalisant 170 M\$; des actions privilégiées de premier rang, série M, à dividende non cumulatif de 5,80 %, totalisant 150 M\$ et des actions privilégiées de premier rang, série N, à dividende non cumulatif de 3,65 %, totalisant 250 M\$, ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la Compagnie ou autrement d'obliger leur rachat par la Compagnie. Ce type d'actions privilégiées est communément appelé « actions privilégiées perpétuelles » et constitue une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

Au 31 décembre 2011, la Compagnie peut, à son gré, racheter les actions de séries F, G, H et I. La Compagnie peut racheter les actions de série L à compter du 31 décembre 2014 et les actions de série M à compter du 31 mars 2015. La Compagnie considère les actions de séries F, G, H, I, L et M comme faisant partie de son capital principal ou permanent. Par conséquent, la Compagnie prévoit seulement racheter les actions de séries F, G, H, I, L ou M avec le produit provenant de nouveaux instruments de capital, si les nouveaux instruments de capital en question confèrent un avantage équivalent ou supérieur à titre de capitaux propres aux actions actuellement en circulation.

En outre, les actions privilégiées de premier rang, série J, de Lifeco, d'un montant de 230 M\$, qui ont été émises au quatrième trimestre de 2008 sont assorties d'un dividende fixe non cumulatif, payable trimestriellement, de 6,00 % par année jusqu'au 31 décembre 2013, exclusivement. Le 31 décembre 2013 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera ajusté pour correspondre au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur, plus 3,07 %. Lifeco aura le droit de racheter ses actions privilégiées de premier rang, série J, en totalité ou en partie le 31 décembre 2013 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, contre un montant en espèces de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés. Sous réserve du droit de rachat de Lifeco et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les statuts de Lifeco, chaque action privilégiée de premier rang, série J, de Lifeco peut être convertie, au gré du détenteur, le 31 décembre 2013 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite en une action privilégiée de premier rang, série K, de Lifeco, assortie d'un dividende en espèces privilégié non cumulatif variable, dont le montant et la date de paiement seront déterminés par le conseil d'administration.

Les actions privilégiées de premier rang, série N, de Lifeco, d'un montant de 250 M\$, qui ont été émises au quatrième trimestre de 2010 sont assorties d'un dividende fixe non cumulatif, payable trimestriellement, de 3,65 % par année jusqu'au 31 décembre 2015, exclusivement. Le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera ajusté pour correspondre au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur, plus 1,30 %. Lifeco aura le droit de racheter ses actions privilégiées de premier rang, série N, en totalité ou en partie le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, contre un montant en espèces de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés. Sous réserve du droit de rachat de Lifeco et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les statuts de Lifeco, chaque action privilégiée de premier rang, série N, de Lifeco peut être convertie, au gré du détenteur, le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite en une action privilégiée de premier rang, série O, de Lifeco, assortie d'un dividende en espèces privilégié non cumulatif variable, dont le montant et la date de paiement seront déterminés par le conseil d'administration.

La Compagnie considère les deux séries de débentures subordonnées totalisant 1 500 M\$ émises par deux filiales, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP et LP II, comme faisant partie de son capital principal ou permanent. Par conséquent, la Compagnie prévoit seulement racheter les débentures subordonnées avant l'échéance pour des nouveaux instruments de capital composés de titres similaires ou de rang inférieur. Les débentures subordonnées de 1 000 M\$ exigibles le 21 juin 2067 portent intérêt à un taux de 5,691 % jusqu'en 2017 et, par la suite, à un taux équivalent au taux des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 1,49 %, non garanties. Les débentures subordonnées de 500 M\$ exigibles le 26 juin 2068 portent intérêt à un taux de 7,127 % jusqu'en 2018 et, par la suite, à un taux équivalent au taux des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 3,78 %, non garanties.

## ACTIVITÉS EN 2011

Au cours du troisième trimestre de 2011, la Compagnie a comptabilisé le rachat anticipé d'actions privilégiées de série F, d'une valeur comptable de 3 M\$.

Le 7 décembre 2011, la Compagnie a annoncé une offre publique de rachat de ses actions ordinaires dans le cours normal de ses activités, débutant le 9 décembre 2011 et se terminant le 8 décembre 2012. Pendant que l'offre est en vigueur, la Compagnie peut racheter jusqu'à 6 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, la Compagnie a versé un total de 1 169 M\$ en dividendes sur les actions ordinaires, soit 1,23 \$ par action, et de 96,4 M\$ en dividendes sur les actions privilégiées perpétuelles.

Pour 2011, les profits de change latents découlant de la conversion de l'investissement net dans les établissements à l'étranger ont totalisé 207 M\$ et sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global, dans les capitaux propres.

Se reporter aux états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir plus d'information sur sa structure du capital et ses capitaux propres.

## LIQUIDITÉS, GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

### LIQUIDITÉS

La Compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités en appariant ses obligations à court terme aux fonds générés à l'interne et en conservant une quantité adéquate de placements liquides. Au 31 décembre 2011, Lifeco détenait de la trésorerie et des placements à court terme auprès de gouvernements d'un montant de 5,5 G\$ (5,1 G\$ au 31 décembre 2010) et des obligations d'État d'un montant de 25,1 G\$ (21,5 G\$ au 31 décembre 2010). Ce montant comprend une somme d'environ 0,6 G\$ (0,8 G\$ au 31 décembre 2010) détenue directement par la société de portefeuille. De plus, la Compagnie dispose d'une marge de crédit de 200 M\$ auprès d'une banque à charte canadienne.

La Compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur les actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de la Compagnie. La décision de déclarer un dividende sur les actions ordinaires de la Compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités. La capacité de la Compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la Compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la Compagnie.

## PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

En vertu des IFRS, les participations ne donnant pas le contrôle sont dorénavant présentées dans les capitaux propres. Les participations ne donnant pas le contrôle de la Compagnie incluent le surplus attribuable aux comptes de participation de filiales, les actions privilégiées perpétuelles et les actions perpétuelles émises par les filiales à des tiers. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir plus de détails.

### Participations ne donnant pas le contrôle

	31 décembre	
	2011	2010
<b>Surplus attribuable aux comptes de participation de filiales :</b>		
Great-West	510 \$	461 \$
London Life	1 651	1 536
Canada-Vie	55	41
GWL&A	11	7
	<b>2 227 \$</b>	<b>2 045 \$</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales</b>	<b>3 \$</b>	<b>2 \$</b>

### Liquidités et autres titres négociables

	31 décembre	
	2011	2010
<b>Liquidités</b>		
Trésorerie, bons du Trésor et certificats de dépôt	5 468 \$	5 108 \$
Obligations d'État	25 051	21 483
<b>Total des liquidités</b>	<b>30 519</b>	<b>26 591</b>
<b>Autres titres négociables</b>		
Obligations de sociétés	32 738	31 158
Actions ordinaires ou privilégiées (public)	5 921	5 877
Prêts hypothécaires résidentiels (assurés)	3 667	4 059
<b>Total</b>	<b>72 845 \$</b>	<b>67 685 \$</b>

### Caractéristiques du passif relatif aux contrats encaissables

	31 décembre	
	2011	2010
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables		
Valeur de marché	14 101 \$	13 133 \$
Valeur comptable	33 867	31 595
<b>Total</b>	<b>47 968 \$</b>	<b>44 728 \$</b>

Les actifs liquides et les autres titres négociables sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe dont la valeur est inversement liée aux taux d'intérêt. Par conséquent, une hausse importante des taux d'intérêt en vigueur se traduirait par une baisse de la valeur de ces actifs liquides. De plus, un contexte de taux d'intérêt élevés pourrait inciter les titulaires de certains types de polices à les résilier, ce qui exercerait des pressions sur les liquidités de la Compagnie.

La valeur comptable des actifs liquides et des autres titres négociables de la Compagnie est d'environ 72,8 G\$, ou 1,5 fois le total prévu des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables. La

Compagnie estime qu'elle détient un montant suffisant d'actifs liquides pour répondre aux exigences imprévues en flux de trésorerie avant leur échéance.

## FLUX DE TRÉSORERIE

### Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2011	2010	2011	2010
<b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :</b>				
Opérations	1 268 \$	1 629 \$	4 844 \$	5 797 \$
Financement	(291)	(414)	(1 245)	(1 070)
Investissement	(827)	(1 963)	(3 407)	(6 099)
	150	(748)	192	(1 372)
Incidence des fluctuations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(48)	(77)	24	(215)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	102	(825)	216	(1 587)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 954	2 665	1 840	3 427
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2 056 \$	1 840 \$	2 056 \$	1 840 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits de placement nets et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la Compagnie. De façon générale, ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de police et des sinistres, ainsi que des charges opérationnelles et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 102 M\$ par rapport au 30 septembre 2011. Au cours du quatrième trimestre de 2011, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont chiffrés à 1 268 M\$, en baisse de 361 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2010. Au cours du trimestre clos le

31 décembre 2011, la Compagnie a affecté des flux de trésorerie de 827 M\$ à l'acquisition d'actifs d'investissement additionnels et des flux de trésorerie de 317 M\$ au paiement de dividendes à l'intention des détenteurs d'actions privilégiées et ordinaires, et elle a reçu un montant de 26 M\$ relativement à d'autres activités de financement.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 216 M\$ par rapport au 31 décembre 2010. Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont chiffrés à 4 844 M\$, une baisse de 953 M\$ par rapport à 2010. En 2011, la Compagnie a affecté des flux de trésorerie de 3 407 M\$ à l'acquisition d'actifs d'investissement additionnels, des flux de trésorerie de 1 265 M\$ au paiement de dividendes à l'intention des détenteurs d'actions privilégiées et ordinaires, et un montant de 20 M\$ a été reçu d'autres activités de financement.

## ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

### Engagements et obligations contractuels

Au 31 décembre 2011	Paiements exigibles par période						
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Plus de 5 ans
1) Emprunts à long terme	4 009 \$	305 \$	1 \$	1 \$	– \$	– \$	3 702 \$
2) Contrats de location simple							
– bureaux	424	92	77	66	57	46	86
– matériel	19	9	6	3	1	–	–
3) Obligations d'achat	136	65	35	16	16	4	–
4) Ententes liées aux créances							
a) Engagements contractuels	675	555	79	41	–	–	–
b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous.						
5) Cotisations au titre des régimes de retraite	150	150	–	–	–	–	–
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>5 413 \$</b>	<b>1 176 \$</b>	<b>198 \$</b>	<b>127 \$</b>	<b>74 \$</b>	<b>50 \$</b>	<b>3 788 \$</b>

- Les emprunts à long terme comprennent le financement à long terme servant aux activités poursuivies de la Compagnie et à sa capitalisation.
- Les contrats de location simple comprennent des locaux à bureaux et certains éléments du matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation.
- Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.
- a) Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.  
b) Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit émises totalisent 2 586 M\$ et les facilités de crédit sous forme de lettres de crédit totalisent 3 036 M\$.

L'unité Réassurance présente parfois des demandes de lettres de crédit qui sont principalement données en garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan. La Compagnie, par l'intermédiaire de certaines de ses filiales, émet des lettres de crédit comme suit :

#### À des parties externes

Pour que les filiales en exploitation du GRL ne détenant pas de licence aux États-Unis puissent y exercer des activités de réassurance, elles doivent donner une garantie aux compagnies d'assurance et de réassurance américaines auxquelles des services de réassurance ont été offerts afin que celles-ci puissent obtenir un crédit pour le capital réglementaire dans le cas des provisions cédées au GRL. Pour satisfaire à cette exigence, le GRL, à titre de demandeur, a donné en garantie des lettres de crédit émises par un syndicat d'institutions financières en vertu d'une convention conclue le 12 novembre 2010 pour une tranche d'une durée de cinq ans. Le montant total de cette facilité de crédit sous forme de lettres de crédit s'élève à 650 M\$ US, et le montant émis au 31 décembre 2011 s'élevait à 479 M\$ US, dont un montant de 259 M\$ US émis par les filiales du GRL à la London Life et à d'autres filiales du GRL, comme il est mentionné ci-après.

#### À des parties internes

GWL&A Financial Inc. a fourni, en tant que demandeur, des lettres de crédit relativement aux activités suivantes :

- Des lettres de crédit de 1 115 M\$ US à la filiale américaine de la Canada-Vie en tant que bénéficiaire pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire à l'égard des réserves cédées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina. Ces lettres de crédit sont fournies en vertu d'une convention de 1,2 G\$ US d'une durée de 20 ans conclue avec une tierce institution financière.
- Une lettre de crédit de 70 M\$ US à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina en tant que bénéficiaire pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire y afférent.

La Canada-Vie a fourni, en tant que demandeur, des lettres de crédit se rapportant aux activités exercées au sein du groupe de sociétés de la Canada-Vie à l'égard de ce qui suit :

- Une lettre de crédit de 651 M\$ US à sa filiale américaine en tant que bénéficiaire pour permettre à la Canada-Vie d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire dans le cas des passifs de réassurance-vie cédés à Canada Life International Re Limited.
- Une lettre de crédit de 117 M€ à Canada Life Ireland Holdings Limited (CLIHL) en tant que bénéficiaire afin de lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire au Royaume-Uni à l'égard d'un prêt consenti à The Canada Life Group (UK) Limited.

Par ailleurs, certaines filiales du GRL, en tant que demanderesse, ont fourni des lettres de crédit totalisant 259 M\$ US à la London Life ou à d'autres filiales du GRL, à titre de bénéficiaires, afin de leur permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire dans le cas de provisions cédées à d'autres filiales.

- Les cotisations au titre des régimes de retraite sont susceptibles de changer étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de un an ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

## GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

Au niveau de la société de portefeuille, la Compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences en capital de la Compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques.

La Compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences en capital réglementaires minimales appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités.

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales. Il s'agit du MMRPCE. La fourchette cible de la Compagnie au chapitre du ratio du MMRPCE pour les principales filiales d'exploitation canadiennes de Lifeco se situe entre 175 % et 200 % (sur une base consolidée).

Le ratio du MMRPCE de la Great-West au 31 décembre 2011 s'établissait à 204 % (203 % au 31 décembre 2010). Le ratio du MMRPCE de la London Life au 31 décembre 2011 s'établissait à 239 % (245 % au 31 décembre 2010). Le ratio du MMRPCE de la Canada-Vie au 31 décembre 2011 était de 204 % (204 % au 31 décembre 2010). Le ratio du MMRPCE n'a pas subi l'incidence des liquidités d'environ 0,6 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille.

Au 31 décembre 2011, le ratio du capital requis de GWL&A, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à environ 430 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. GWL&A présente son ratio du capital requis une fois par année aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance.

Aux termes du préavis du BSIF, intitulé *Passage des entités fédérales aux Normes internationales d'information financière*, les filiales de la Compagnie qui sont sous réglementation fédérale ont choisi d'appliquer progressivement, sur huit trimestres, l'incidence de la transition aux IFRS sur le capital à l'égard de l'information à fournir sur le MMRPCE aux termes de la réglementation, cela à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Par conséquent, le MMRPCE de 2010 n'a pas été retraité. Au cours des exercices suivant l'adoption initiale des IFRS par la Compagnie, en raison des modifications proposées à l'IFRS portant sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et de la nature évolutive des IFRS, il pourrait y avoir de nouvelles modifications aux exigences en matière de capital réglementaire et aux normes comptables, dont certaines pourraient être importantes.

La situation du MMRPCE de la Great-West est influencée défavorablement par un goodwill et des immobilisations incorporelles importants, lesquels, sous réserve de l'inclusion obligatoire d'une tranche des immobilisations incorporelles dans le MMRPCE au Canada, ne sont pas pris en compte dans le calcul du capital réglementaire disponible.

La capitalisation de la Compagnie et de ses filiales en exploitation tiendra également compte des opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la Compagnie.

La Compagnie est un utilisateur et un fournisseur de produits de réassurance, y compris la réassurance traditionnelle, laquelle sert principalement à réduire les risques garantis pris en charge, et la réassurance financière, en vertu de laquelle le montant du risque garanti transféré au réassureur ou aux réassurés peut être plus limité.

La Compagnie a également établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques importants. La direction est responsable de l'établissement des procédures d'évaluation du capital relatives à la mise en œuvre et à la surveillance du plan de capital. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan de capital annuel. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la Compagnie, en tenant compte de la stratégie et des plans d'affaires de celle-ci.

## INITIATIVES RÉGLEMENTAIRES DU BSIF EN MATIÈRE DE CAPITAL

Le BSIF a récemment mis sur pied un certain nombre d'initiatives qui auront, ou pourraient avoir, une incidence sur le calcul et la présentation du MMRPCE de la Compagnie ou de certaines de ses filiales.

Ces initiatives portent sur divers sujets, y compris le calcul du capital requis à l'égard des garanties liées aux fonds distincts, la mesure visant à évaluer l'adéquation du capital distinct et l'élaboration du nouveau cadre de solvabilité du BSIF.

La Compagnie évalue actuellement les propositions du BSIF présentées aux intervenants du secteur et participe à des discussions continues avec le BSIF, l'Institut canadien des actuaires, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes et d'autres participants du secteur. À l'heure actuelle, la Compagnie n'est pas en mesure de prévoir l'issue de ces initiatives.

## MÉTHODE DE RÉPARTITION DU CAPITAL

En 2011, la Compagnie a adopté une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne l'exploitation canadienne et l'exploitation européenne (essentiellement La Great-West, compagnie d'assurance-vie), cette nouvelle méthode de répartition est orientée sur le ratio consolidé du MMRPCE, alors que pour les activités des Services financiers exercées aux États-Unis et par Putnam, la méthode est orientée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio de levier financier de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée.

Le bénéfice net consolidé de la Compagnie est présenté selon les IFRS après la répartition du capital. La méthode de répartition du capital n'a pas d'incidence sur le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires et le bénéfice net de la Compagnie, car le processus n'influe pas sur le total, mais seulement sur la distribution du capital soumis à un effet de levier et du bénéfice net entre les unités d'exploitation.

**Rendement des capitaux propres**

	31 déc. 2011	30 sept. 2011*	31 déc. 2010*
<b>Exploitation canadienne</b>	<b>21,7 %</b>	21,7 %	22,7 %
<b>Services financiers aux États-Unis<sup>(1)</sup></b>	<b>20,7 %</b>	25,0 %	25,4 %
<b>Gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam)</b>	<b>0,9 %</b>	0,6 %	(2,5) %
<b>Exploitation européenne</b>	<b>17,5 %</b>	16,2 %	18,0 %
<b>Exploitation générale de Lifeco<sup>(2)</sup></b>	<b>(5,5) %</b>	(5,1) %	(2,5) %
<b>Total du bénéfice net de Lifeco</b>	<b>17,6 %</b>	16,7 %	14,8 %
<b>Total du bénéfice opérationnel de Lifeco<sup>(2)</sup></b>	<b>16,6 %</b>	16,7 %	16,7 %

\* En raison de l'ajustement relatif à la transition aux IFRS en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et apporté au quatrième trimestre de 2011, certains calculs comparatifs liés au rendement des capitaux propres ont été ajustés.

(1) Comprend l'exploitation générale américaine. La diminution du rendement des capitaux propres au 31 décembre 2011 comprend l'incidence d'une répartition annuelle du capital, laquelle tient aux fluctuations des devises.

(2) La Compagnie utilise le bénéfice opérationnel, une mesure financière non définie par les IFRS, qui exclut l'incidence de la provision décrite à la note 30 des états financiers consolidés de la Compagnie au 31 décembre 2011.

Le rendement des capitaux propres correspond au bénéfice net divisé par les capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires calculé sur quatre trimestres.

La Compagnie a présenté un rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires fondé sur le bénéfice net de 17,6 %, comparativement à 14,8 % au 31 décembre 2010, selon les IFRS. Le rendement de l'avoir des détenteurs d'actions ordinaires de la Compagnie relativement au bénéfice d'exploitation s'est élevé à 16,6 %, ce qui se compare favorablement à l'objectif à long terme fixé à 15,0 %.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le modèle de répartition du capital et le rendement des capitaux propres, se reporter au

document Présentation : IFRS, répartition du capital et secteur d'exploitation canadien, sur le site Web de la Compagnie.

**NOTATIONS DE CRÉDIT**

Lifeco et ses principales filiales en exploitation affichent d'excellentes notations de crédit, attribuées par les cinq agences de notation et présentées dans le tableau suivant. Ces notations ont été confirmées et la mention « perspective stable » a été attribuée par Fitch Ratings le 24 juin 2011, par A.M. Best Company et DBRS Limited le 8 juillet 2011 et par Standard & Poor's Ratings Services le 1<sup>er</sup> novembre 2011. Moody's a maintenu ses notations de crédit à l'égard de la Compagnie en 2011.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Great-West	London Life	Canada-Vie	GWL&A
A.M. Best Company	Santé financière		A+	A+	A+	A+
DBRS Limited	Capacité de paiement des sinistres		IC-1	IC-1	IC-1	NR
	Créances de premier rang	AA (faible)				
	Créances de second rang				AA (faible)	
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A				
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3	Aa3	Aa3	Aa3
Standard & Poor's Ratings Services	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A+				
	Créances de second rang				AA-	

Remarque : En 2011, les notations de crédit de la Compagnie n'ont subi aucune modification.

## GESTION DU RISQUE ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

L'activité commerciale des compagnies d'assurance consiste à évaluer, à structurer, à prendre en charge et à gérer des risques et à en fixer le prix. Les types de risques sont nombreux et variés, et ils peuvent être influencés par des facteurs internes et externes liés aux activités exercées par l'assureur. Ces risques, et les pratiques relatives au contrôle servant à gérer ces risques, peuvent être répartis en quatre catégories :

1. Risques d'assurance
2. Risques d'investissement ou risques de marché
3. Risques opérationnels
4. Autres risques

Les catégories de risques ci-dessus ont été classées conformément à leur incidence sur les activités sur une base continue et, par conséquent, requièrent une gestion plus active. Les risques propres à l'unité Gestion d'actifs sont présentés à la rubrique Risques opérationnels. Il faut noter, cependant, que les éléments inclus dans la troisième et la quatrième catégories, c'est-à-dire les risques juridiques et les risques liés aux notations de crédit, à la réglementation ou à la réputation, peuvent néanmoins être substantiels, même s'il est moins probable qu'ils se réalisent ou s'ils sont de moindre importance.

### RISQUES D'ASSURANCE

#### GÉNÉRALITÉS

En raison de leur nature, les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur d'assumer des obligations financières et de fournir une couverture pour de longues périodes. Pour garantir la rentabilité de la couverture, l'assureur doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues et le revenu de placement gagné sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement futures liées au produit. Ainsi, l'assureur doit, dans l'établissement des prix des produits et des passifs relatifs aux contrats d'assurance, formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits et des charges. Bien que les taux de certains produits soient garantis pendant toute la durée du contrat, les hypothèses qui sous-tendent l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance doivent être révisées régulièrement en fonction des derniers résultats techniques. La rentabilité finale dépendra de la relation entre les résultats réels et les hypothèses utilisées lors de l'établissement de taux sur la durée du contrat.

La Compagnie a instauré des politiques de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi que des politiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée, lesquelles sont passées en revue et approuvées par le conseil d'administration des principales filiales en exploitation. Ces types de politiques visent à s'assurer que des directives et des normes uniformes au chapitre des processus de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits et des pratiques de gestion des pratiques en matière de réassurance cédée relativement aux activités d'assurance sont appliquées au sein de la Compagnie. Ces politiques décrivent chacune les normes respectives (y compris les processus d'approbation) que chaque unité d'exploitation doit élaborer, mettre en place et respecter. Une fois par année, les actuaire nommés présentent aux comités d'audit des rapports confirmant la conformité aux politiques de la Compagnie.

La Compagnie a également instauré une politique d'évaluation actuarielle, également passée en revue et approuvée par le conseil d'administration des principales filiales en exploitation, qui établit les normes de documentation et de contrôle conçues pour s'assurer que les normes d'évaluation de l'Institut canadien des actuaires et de la Compagnie sont appliquées uniformément au sein de toutes les unités d'exploitation et de tous les territoires. Les actuaires chargés de la certification attestent trimestriellement qu'ils sont en conformité avec ces politiques.

La Compagnie émet des polices d'assurance-vie avec participation et sans participation. La Compagnie tient les comptes liés aux polices avec participation séparément des comptes liés aux autres polices, comme

l'exige la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada). Les polices avec participation permettent à leur titulaire de participer aux bénéfices de la Compagnie, conformément à une politique qui détermine les dividendes qui seront versés aux titulaires de polices avec participation. La Compagnie a établi des politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, approuvées par le conseil d'administration des principales filiales en exploitation. Ces politiques prévoient la distribution d'une partie du bénéfice net dans le compte de participation, laquelle représente les participations versées aux titulaires de polices avec participation. La Compagnie a également établi des méthodes de répartition des montants liés aux charges relatives aux comptes de participation de la Compagnie ainsi que du revenu de placement, des pertes et des charges. Ces méthodes ont également été approuvées par le conseil d'administration des principales filiales en exploitation et les actuaires désignés présentent l'information annuellement au conseil d'administration des principales filiales en exploitation en exprimant une opinion sur le caractère fidèle et équitable de ces méthodes et sur la conformité des participations versées aux titulaires de polices avec participation aux politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation.

Les paragraphes ci-dessous présentent les principaux risques d'assurance ainsi que les mesures de gestion du risque prises par la Compagnie.

#### SINISTRES (MORTALITÉ ET MORBIDITÉ)

**Risque** – La mortalité a trait à la fréquence des décès et la morbidité, à l'incidence et à la durée des sinistres liés à l'assurance-invalidité, à l'incidence des affections graves à l'égard de l'assurance contre les maladies graves et au recours aux prestations de soins de santé. Il existe un risque que la Compagnie estime mal le taux de mortalité et de morbidité ou qu'elle accepte des clients dont le taux de mortalité ou de morbidité se révèle plus élevé que prévu.

**Gestion du risque** – Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour déterminer les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent adéquatement les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la Compagnie est active.

Les limites de souscription contrôlent l'exposition aux risques.

Des pratiques en matière de souscriptions permettent de contrôler le choix des risques garantis conformément aux prévisions en matière de sinistres.

Des politiques en matière de souscriptions ont été conçues de manière à soutenir la viabilité à long terme des affaires. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance constitués à l'égard des sinistres futurs comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes de la profession. Cette marge est essentielle pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables.

En général, la Compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité et s'y conforme. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque.

La Compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées pour une période donnée.

Pour certaines polices, les frais d'assurance pourraient être augmentés, si nécessaire, à leur maximum contractuel.

Le risque lié à la morbidité est atténué par des pratiques efficaces d'élaboration des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres.

## CONCENTRATION

**Risque** – En ce qui concerne les produits d'assurance-vie collective, l'exposition à un risque de décès multiples, en raison de la concentration d'employés couverts en un même lieu, par exemple, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers.

**Gestion du risque** – Les concentrations de risque à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. Les caractéristiques d'élaboration des régimes et les souscriptions médicales limitent le montant d'assurance couvrant une seule et même personne. La Compagnie impose une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuse d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est jugé excessif.

## AUGMENTATION DU PRIX DES SOINS DE SANTÉ

**Risque** – En ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement dépend de l'inflation et de l'utilisation. Bien qu'il soit relativement aisé de prévoir les tendances inflationnistes, il en est autrement pour les demandes de règlement. Le vieillissement de la population, qui joue un rôle dans l'utilisation, est bien documenté. Cependant, le lancement de nouveaux services, comme des pharmacothérapies de pointe, peut faire monter de façon marquée les coûts liés aux régimes d'avantages du personnel.

**Gestion du risque** – La Compagnie gère les effets de ces facteurs et d'autres facteurs analogues en concevant des régimes qui limitent les nouveaux coûts et les garanties à long terme au moyen d'une tarification qui tient compte de la démographie et des autres facteurs tendanciels.

## LONGÉVITÉ

**Risque** – Les rentiers pourraient vivre plus longtemps que ce qui est estimé par la Compagnie.

**Gestion du risque** – La Compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses de mortalité prudentes qui tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble de l'industrie ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité à l'égard des rentes.

En général, la Compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la longévité et s'y conforme. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque.

La Compagnie a instauré des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus sont conçus de manière à restreindre les paiements de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification soient aussi complètes que possible.

## RÉSILIATION DE POLICES

**Risque** – Bon nombre de produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de police conserveront leur contrat. Il existe un risque que des contrats soient résiliés avant que les charges puissent être recouvrées, dans la mesure où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années des contrats. Il existe également un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts augmentent au fil du temps, prennent fin plus tard que prévu. Le risque englobe également le coût éventuel résultant d'une discordance des flux de trésorerie liés aux produits à la valeur comptable.

**Gestion du risque** – La Compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses prudentes en matière de résiliation de polices. Ces hypothèses tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble de l'industrie ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures. Les hypothèses sont régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour pour tenir compte des nouveaux aspects, si nécessaire.

En général, la Compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés aux résiliations de polices et s'y conforme. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque.

La Compagnie inclut également des charges pour rachat anticipé dans ses contrats ainsi que des droits de reprise des commissions dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.

Les règles d'imposition des titulaires de police dans la plupart des territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.

## GESTION DES DÉPENSES

**Risque** – L'augmentation des frais d'exploitation pourrait entraîner une diminution des marges bénéficiaires.

**Gestion du risque** – Les programmes de gestion des dépenses sont vérifiés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des coûts unitaires et constituent une composante des régimes de rémunération à base de primes de la direction.

## ÉTABLISSEMENT ET MODIFICATION DES TAUX D'INTÉRÊT

**Risque** – Les produits sont évalués et tarifés en fonction du rendement de placement des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Si les rendements réels des placements diffèrent de ceux présumés en vertu des hypothèses en matière d'établissement des taux, les rendements réels pour une période donnée peuvent se révéler insuffisants pour couvrir les garanties et les engagements contractuels ou les exigences en matière de passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits à rentrées de fonds à long terme et à taux garantis comportent davantage de risques.

**Gestion du risque** – Les responsables de l'établissement des taux, de l'évaluation et de la gestion des placements communiquent de façon régulière et continue. Les responsables de l'établissement des taux et de l'évaluation gèrent ce risque en imposant des marges plus élevées lorsque le rendement est incertain.

Pour évaluer le risque, l'établissement des taux et l'évaluation pour les garanties en cas de décès, à l'échéance et les garanties de revenu rattachées aux contrats à capital variable sont fondés sur la modélisation stochastique du rendement futur des investissements. Les expositions aux risques sont surveillées et comparées à des seuils définis. En outre, des mesures progressives ont été établies et seront prises dans l'éventualité où ces expositions excéderaient les seuils.

## APPARIEMENT DES FLUX DE TRÉSORERIE

**Risque** – Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas favorables, les marges bénéficiaires peuvent être réduites s'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif.

**Gestion du risque** – Les marges sur les produits non ajustables sont protégées grâce à l'appariement, dans les limites raisonnables, de l'actif et du passif. Les marges sur les produits ajustables sont protégées grâce à la surveillance fréquente des positions de l'actif et du passif. L'évaluation de ces deux types de produits s'appuie sur la modélisation à partir de multiples scénarios de taux d'intérêt futurs ainsi que sur la constitution de réserves prudentes, y compris des provisions pour écarts défavorables.

La Compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est ciblé et géré en fonction du passif du secteur. Les variations de la juste valeur de ces actifs sont essentiellement contrebalancées par les variations de la juste valeur des passifs liés aux contrats d'assurance et d'investissement. Les variations de la juste valeur des actifs couvrant le capital et le surplus, moins l'impôt sur le résultat, entraîneraient une variation correspondante du surplus avec le temps, conformément aux conventions suivies à l'égard des placements.

## RÉASSURANCE PRISE EN CHARGE

**Risque** – Les activités de réassurance sont particulièrement exposées au risque lié aux catastrophes naturelles, qui entraînent des dommages matériels. À titre de récessionnaire à l'égard du risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers, la Compagnie est généralement exposée à un risque de perte de plus haut niveau que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement de grande envergure survienne pour que la Compagnie ait à régler un sinistre. Si un sinistre se produit, il est probable qu'il sera très important.

**Gestion du risque** – La Compagnie limite le montant maximal total des sinistres en vertu de tous les contrats.

La Compagnie surveille de façon continue les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes et intègre ces résultats dans les modèles d'établissement des taux pour s'assurer que la contrepartie est adéquate compte tenu du risque pris en charge.

## GARANTIES À L'ÉGARD DES PLACEMENTS

**Risque** – Une baisse importante des valeurs de marché pourrait faire augmenter le coût engagé par la Compagnie pour les garanties en cas de décès, à l'échéance ou à la sortie des fonds distincts, ou encore à l'égard du revenu. En outre, la baisse des taux d'intérêt et la hausse de l'utilisation par les titulaires de police pourraient donner lieu à une hausse du coût engagé par la Compagnie pour les garanties liées au fonds général, les garanties à la sortie ou de revenu relativement aux fonds distincts.

**Gestion du risque** – Une conception prudente des produits, une mise en marché efficace, la répartition de l'actif à l'intérieur des portefeuilles de clients et notre vaste réseau de distribution de produits au Canada et aux États-Unis contribuent à diversifier sensiblement le profil des contrats de fonds distincts en vigueur, établis régulièrement sur plusieurs années, ce qui permet d'atténuer le risque inhérent aux garanties rattachées aux fonds distincts au Canada et aux États-Unis.

La Compagnie a mis sur pied un programme de couverture pour les fonds distincts avec garantie à la sortie. Ce programme vise à conclure des contrats à terme standardisés d'actions, des contrats de change à terme de gré à gré, des contrats à terme sur taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt en vue d'atténuer l'exposition aux fluctuations du coût des garanties à la sortie en raison des variations sur les marchés financiers.

## RISQUES D'INVESTISSEMENT OU RISQUES DE MARCHÉ

La Compagnie acquiert et gère des portefeuilles d'actifs afin d'obtenir des rendements qui, après ajustement en fonction des risques, permettent de couvrir les obligations envers les titulaires de police et d'assurer la rentabilité de la société. Les titres en portefeuille consistent en des obligations, des actions, des prêts hypothécaires et des immeubles de placement. Les instruments financiers dérivés sont des contrats sur taux d'intérêt (contrats à terme standardisés, swaps, options vendues ou achetées), des contrats de change (contrats à terme de gré à gré, swaps de devises) et d'autres contrats dérivés (contrats sur actions, swaps sur défaillance). Les conseils d'administration ou les comités de direction et les comités de placements des conseils d'administration de certaines des principales filiales de Lifeco approuvent chaque année des politiques en matière de placement et de crédit ainsi que des procédures et des lignes directrices en matière de placement. Les placements sont effectués conformément à ces politiques en matière de placement, qui fournissent des lignes directrices à l'égard de la composition de l'actif admissible pour chaque catégorie de produits.

Un rapport détaillé sur la conformité avec ces politiques et lignes directrices est présenté annuellement aux conseils d'administration ou aux comités de placements, alors que le service d'audit interne procède, à intervalles réguliers, à un examen indépendant de la conformité avec les politiques, les procédures et les lignes directrices en matière de placement.

Les risques importants d'investissement ou de marché liés à l'exploitation sont décrits ci-dessous.

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

**Risque** – Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas d'appariement parfait entre les flux de trésorerie du passif et ceux de l'actif couvrant les passifs concernés et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif.

**Gestion du risque** – Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.

Lorsque ces produits sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), la Compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. La Compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.

Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe qui répondent de manière efficace aux flux de trésorerie relatifs aux passifs. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt. On obtient ainsi une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, toute variation de la juste valeur de marché des passifs étant compensée par une variation semblable de la juste valeur des actifs.

Pour les produits dont la date de versement des prestations est moins prévisible, la Compagnie investit dans des placements à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues. Aux États-Unis, la Compagnie a mis en place un programme de couverture en vue d'atténuer le risque lié à la hausse rapide des taux d'intérêt pour certains produits d'assurance-vie et certains contrats de rente différée. Ce programme consiste à acheter des options de swap de taux d'intérêt et à conclure des contrats à terme sur taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt.

Des options d'échange et des swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt à l'égard des non-concordances temporaires relatives aux flux de trésorerie liés aux placements couvrant les provisions au titre des produits.

Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, au mésappariement des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement, et des passifs relatifs aux contrats d'assurance adéquats sont calculés et conservés.

## RISQUE DU MARCHÉ BOURSIER

**Risque** – Les marchés boursiers sont volatils et leur repli peut nuire aux résultats d'un exercice malgré les attentes à long terme de la Compagnie à l'égard du rendement approprié des placements pour cette catégorie d'actif.

Les rendements des titres de participation couvrant une partie des passifs relatifs aux contrats d'assurance-vie et de protection du vivant non ajustables pourraient se révéler insuffisants.

**Gestion du risque** – La politique de placement de la Compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, dans des limites clairement définies. L'exposition aux actions ordinaires et aux immeubles de placement est gérée de façon à procurer des rendements conformes aux exigences du secteur sous-jacent.

La politique de placement établit des limites en matière de placement dans des titres de participation. En ce qui concerne les titres couvrant les polices non ajustables, les placements ont un horizon à très long terme, et les éléments couverts par ces titres de participation présentent peu ou pas de risque de liquidité. Le nombre permis de

titres de participation a été établi après une évaluation minutieuse de la tolérance à la volatilité à court terme de l'état des résultats et de l'équilibre entre cette volatilité et la valeur économique à long terme.

## RISQUE DE CRÉDIT

**Risque** – Risque qu'un créancier, une partie ou un intermédiaire manque à l'une de ses obligations financières ou refuse de la respecter.

**Gestion du risque** – La Compagnie a pour politique d'acquérir uniquement des placements de première qualité et de réduire la concentration excessive de l'actif dans une seule région, un seul secteur et une seule société.

Des lignes directrices précisent les limites minimales et maximales à respecter relativement à chaque catégorie d'actif. Les notations utilisées pour les obligations proviennent d'évaluations internes et tiennent compte des notations attribuées par des agences de notation externes reconnues.

Ces portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par les conseils d'administration ou les comités de placements de ces conseils.

Les instruments dérivés sont négociés avec des contreparties qui sont approuvées par les conseils d'administration ou les comités de placements de ces conseils. Le risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés est évalué trimestriellement selon la méthode d'évaluation du risque courant, et conformément à des pratiques jugées aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation.

La solidité financière des sociétés qui fournissent de la réassurance à la Compagnie est revue dans le cadre du processus continu de surveillance.

## RISQUE DE LIQUIDITÉ

**Risque** – Risque que la Compagnie ne dispose pas de fonds suffisants pour répondre à ses engagements d'exploitation et de financement et à ses besoins de trésorerie imprévus et, ainsi, subisse une perte.

Il existe un risque de défaillance dans l'éventualité où la Compagnie ne serait pas en mesure de fournir des garanties adéquates auprès de contreparties aux contrats sur instruments dérivés.

Dans le cours normal de ses activités de réassurance, la Compagnie fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à protéger un crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à la Compagnie ou payables par celle-ci. La Compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance.

**Gestion du risque** – La Compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et préserve des sources de liquidités adéquates pour couvrir les paiements imprévus. La Compagnie établit des prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires pour assurer une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de police et le rendement de l'actif.

La Compagnie procède à un examen approfondi afin de savoir si elle conclura des ententes liées aux instruments dérivés en y incluant des garanties ou non. Lorsque la Compagnie ou ses filiales concluent des ententes en y incluant des garanties, la Compagnie effectue régulièrement des tests pour évaluer la disponibilité des garanties adéquates dans des situations à risque.

La direction surveille régulièrement l'utilisation de lettres de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit. La Compagnie a le droit contractuel de réduire le montant des lettres de crédit émises à l'intention des bénéficiaires de ces lettres de crédit en vertu de certains traités de réassurance.

## RISQUE DE CHANGE

**Risque** – Les produits, les charges et le bénéfice de la Compagnie libellés en une monnaie autre que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises. Ces fluctuations ont une incidence sur les résultats financiers. La Compagnie est exposée à un risque important à l'égard du dollar américain en raison des activités de GWL&A et de Putnam au sein du secteur d'exploitation américain et de l'unité Réassurance, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison des activités qu'elle exerce au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne par l'entremise de l'exploitation européenne.

La Compagnie détient des placements nets dans des établissements à l'étranger. De plus, les dettes de la Compagnie sont principalement libellées en dollars canadiens. Conformément aux IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la Compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des fonds propres de la Compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

Une hausse (baisse) de 1 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro, conjointement, se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice opérationnel de 10 M\$ en 2011.

Une hausse (baisse) de 1 % du cours moyen du dollar canadien par rapport au cours moyen du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro, conjointement, se traduirait par une diminution (augmentation) des pertes de change latentes comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de 76 M\$ au 31 décembre 2011.

**Gestion du risque** – La direction utilise à l'occasion des contrats de change à terme afin de réduire la volatilité découlant de la fluctuation des taux, laquelle a une incidence sur les résultats opérationnels libellés en devises.

La Compagnie utilise certaines mesures financières non définies par les IFRS, par exemple des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.

Les placements sont normalement libellés dans la même devise que celle du passif qu'ils couvrent.

Tout actif en devises qui est acquis afin de couvrir un passif est généralement reconverti dans la monnaie du passif en question au moyen de contrats de change.

## INSTRUMENTS DÉRIVÉS

**Risque** – Il existe un risque de perte advenant le cas où les dérivés seraient utilisés à des fins inappropriées.

**Gestion du risque** – Les politiques approuvées n'autorisent le recours aux dérivés que pour couvrir des déséquilibres entre les positions de l'actif et du passif ou pour remplacer les instruments de trésorerie; aucun instrument n'est utilisé aux fins de spéculation.

Le processus de gestion du risque de la Compagnie régissant l'utilisation des instruments dérivés exige que la Compagnie n'agisse qu'à titre d'utilisateur final des produits dérivés, et non à titre de teneur de marché.

Les dérivés utilisés peuvent comprendre des swaps de taux d'intérêt, sur devises et sur actions, des options, des contrats à terme standardisés et de gré à gré ainsi que des plafonds, des planchers et des tunnels de taux.

Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la Compagnie et de ses filiales relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés en 2011.

## RISQUES OPÉRATIONNELS

Les principaux risques opérationnels associés aux activités de la Compagnie sont les suivants.

### RISQUE OPÉRATIONNEL

**Risque** – Il existe un risque de perte directe ou indirecte résultant de processus internes et de systèmes inadéquats ou manquants, d'erreurs commises par des personnes ou encore d'événements externes.

**Gestion du risque** – La Compagnie gère et atténue les risques opérationnels internes au moyen de politiques, de procédures, de procédés et de pratiques intégrés et complémentaires. L'embauche, l'évaluation du rendement, les promotions et les pratiques de rémunération sont conçues pour attirer, conserver et former le personnel qualifié requis. Un processus complet d'évaluation des emplois est en vigueur, et des programmes de formation et de perfectionnement sont en place. Chaque secteur fournit une formation conçue en fonction de ses besoins précis et a élaboré des contrôles internes appropriés. Les processus et les contrôles sont surveillés et révisés par les secteurs et sont examinés périodiquement par le service d'audit interne de la Compagnie. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes. La Compagnie applique une discipline de gestion de projet rigoureuse pour toutes les initiatives majeures.

Des mesures de sécurité appropriées protègent les locaux et l'information. La Compagnie dispose de procédures d'urgence en cas d'incident à court terme ou d'interruption de service et est déterminée à assurer la continuité des opérations et à mettre à exécution des plans de secours dans tous les lieux de travail, notamment en prévoyant des installations externes où sont stockées les copies de sécurité et d'autres locaux de travail externes, pour guider la reprise des activités critiques en cas de catastrophe.

### VARIATIONS DE LA VALEUR DE L'ACTIF GÉRÉ

**Risque** – Les activités liées aux fonds de placement qu'exerce la Compagnie sont fondées sur des honoraires, les produits et la rentabilité étant principalement basés sur la valeur de marché de l'actif géré des fonds de placement. Par conséquent, l'augmentation ou la diminution des honoraires provenant de la gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, lesquelles subissent l'incidence de la conjoncture observée sur le marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients (y compris les achats et les rachats). Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des produits comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt et des défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits et du bénéfice.

**Gestion du risque** – Au moyen de sa gamme variée de fonds, la Compagnie cherche à limiter le risque associé à un marché en particulier. Dans le cadre de ses activités canadiennes de fonds distincts, la Compagnie encourage ses clients à adopter une approche de répartition diversifiée de l'actif à long terme, de façon à réduire la variabilité des rendements et la fréquence des substitutions entre les fonds. Cette approche permet qu'une partie importante des fonds distincts individuels soit placée dans un groupe de fonds diversifiés ou dans des « fonds de fonds », qui sont conçus de manière à faciliter l'obtention de rendements optimaux pour un niveau de risque donné.

Le processus de placement de l'actif géré s'appuie essentiellement sur la recherche fondamentale, ainsi que sur l'analyse quantitative et la gestion du risque. La recherche fondamentale comprend l'analyse d'évaluations, des recherches économiques et politiques et des recherches sur les secteurs et les entreprises, des visites d'entreprises ainsi que la consultation de sources telles que les activités et les documents publics des entreprises, des entrevues avec la direction des entreprises, l'information préparée par les entreprises et les autres renseignements accessibles au public ainsi que les analyses de fournisseurs, de clients ou de concurrents. L'analyse quantitative comprend l'analyse des tendances passées et l'utilisation de modèles financiers complexes de façon à évaluer le rendement éventuel de titres de participation particuliers. Les ressources en gestion du risque de Putnam analysent les titres de participation de tous les fonds Putnam et des autres portefeuilles de manière à repérer les cas de surpondération et à cibler les autres risques éventuels.

Dans certains cas, la Compagnie facture des honoraires qui ne sont pas liés à l'actif, mais qui sont fondés sur des primes ou d'autres paramètres.

### RECRUTEMENT ET CONSERVATION DU PERSONNEL

**Risque** – La Compagnie dépend en grande partie de sa capacité à attirer et à conserver un personnel hautement qualifié et souvent très spécialisé et à le motiver. Ce personnel est constitué des gestionnaires de portefeuille, des analystes de recherche, des conseillers financiers, des négociateurs, du personnel des ventes et de gestion ainsi que des cadres dirigeants. Le marché pour ces professionnels est très compétitif et se caractérise de plus en plus par un mouvement fréquent des gestionnaires de portefeuille, des analystes et du personnel de vente entre les différentes sociétés. La perte de membres du personnel clés ou l'incapacité d'attirer du personnel qualifié de remplacement ou du personnel qualifié supplémentaire pourraient avoir une incidence défavorable sur le rendement financier. L'incapacité d'offrir ou de maintenir un système de rémunération concurrentiel pourrait se traduire par un taux de roulement accru de ces professionnels. Toute augmentation de la rémunération versée afin d'attirer ou de conserver des membres du personnel clés pourrait se traduire par une diminution du bénéfice net. Le départ de membres du personnel clés pourrait se traduire par la perte de clients, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats opérationnels et la situation financière.

**Gestion du risque** – La Compagnie fait appel à des consultants externes pour obtenir des données de référence à l'égard de la rémunération et travaille en étroite collaboration avec le conseil d'administration afin d'être en mesure d'élaborer un système de rémunération concurrentiel pour ses membres du personnel clés.

La Compagnie utilise également des instruments de rémunération à base de primes, tels que des attributions d'actions de Putnam ou d'options de Lifeco, pour attirer ou conserver des membres du personnel clés. Une telle forme de rémunération établit généralement un lien entre le rendement de la Compagnie et la rémunération finale des employés.

### RÉSILIATION DE CONTRATS

**Risque** – Les services de retraite et de placement ainsi que les activités de gestion de l'actif et de patrimoine tirent la presque totalité de leurs produits et de leur bénéfice net des ententes de services-conseils en placement et de services à l'égard des fonds communs de placement, ainsi que d'autres produits de placement. Les contrats peuvent être résiliés après un préavis relativement court, sans justification, et les frais de gestion et de placement doivent être approuvés une fois par année. La résiliation de l'une ou de plusieurs de ces ententes ou l'incapacité de les renouveler, ou encore la réduction des honoraires liés à ces ententes, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les produits et le bénéfice de la Compagnie.

**Gestion du risque** – La Compagnie consacre des ressources importantes à son processus de gestion de placements et cherche à obtenir un rendement constant, sûr et supérieur au fil du temps pour tous les portefeuilles de ses clients. L'actif géré est réparti selon un large éventail d'objectifs de placement, ce qui amène une diversité au sein des gammes de produits.

Le risque auquel la Compagnie est exposée à l'égard des fonds distincts et des fonds communs de placement est réparti entre de nombreux fonds individuels. Des ressources importantes sont consacrées au maintien de solides relations avec les fiduciaires des régimes ou les autres administrateurs des fonds, s'il y a lieu, en vertu des ententes applicables. Les représentants de la Compagnie rencontrent les différents comités, les fiduciaires des régimes et les autres fiduciaires (en ce qui concerne Putnam, au moins huit fois par année) afin de respecter les obligations juridiques de rendre compte, de les informer des faits nouveaux, de renégocier les contrats ou de régler les questions qu'ils pourraient soulever.

### ACCÈS À UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION

**Risque** – La capacité de la Compagnie de commercialiser ses produits dépend en grande partie de l'accès à une clientèle composée de particuliers, de fonds de pension d'employés de sociétés privées ou d'État, d'administrateurs de régimes à cotisations définies, de fonds de dotation, d'institutions ou de gouvernements nationaux ou étrangers, de compagnies d'assurance, de maisons de courtage, de courtiers, de banques et d'autres intermédiaires. Ces intermédiaires offrent habituellement à leurs clients des produits qui s'ajoutent et font concurrence aux produits de la Compagnie, et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la Compagnie. En outre, certains investisseurs institutionnels se fient à des consultants qui les orientent sur le choix d'un conseiller en placement, et ces consultants peuvent ne pas toujours songer à la Compagnie ou la recommander. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou l'incapacité de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de la Compagnie de générer des souscriptions.

**Gestion du risque** – La Compagnie dispose d'un vaste réseau de relations en matière de distribution. Les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agents généraux, planificateurs financiers et autres institutions financières. En outre, Putnam a conclu certaines alliances stratégiques avec des sociétés de gestion de placements à l'échelle internationale. Putnam dépend de son vaste réseau de distribution international pour commercialiser les fonds Putnam et ses autres produits d'investissement dans tous les canaux importants de distribution de détail, institutionnels et de régimes de retraite.

### STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE

**Risque** – La capacité de la Compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges opérationnelles de même qu'à faire face à ses engagements dépend généralement de la capacité de ses principales filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Advenant le cas où l'une de ces filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la Compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir le paiement de leurs créances avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la Compagnie, sauf dans la mesure où la Compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.

Tout paiement (y compris le paiement d'intérêts et le versement de dividendes) par les principales filiales est soumis à des restrictions stipulées par les lois et les règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres (y compris les pouvoirs d'intervention prévus dont bénéficie le BSIF), lesquelles exigent de la Great-West, de la London Life, de la CFCV, de la Canada-Vie, de GWL&A et de leurs filiales, ainsi que de certaines filiales de Putnam, qu'elles respectent certaines normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages du personnel.

**Gestion du risque** – La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La Compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies et des marchés financiers. La direction suit de près les lois et les règlements au niveau de la société de portefeuille et de la société en exploitation.

### AUTRES RISQUES

Les autres risques qui ne sont pas expressément définis ailleurs sont les suivants :

#### NOTATIONS DE CRÉDIT

**Risque** – La santé financière, les notations indiquant la capacité de paiement des sinistres et les notations liées à l'émission d'instruments financiers reflètent l'opinion des agences de notation à l'égard de la capacité financière de Lifeco et de ses principales filiales de respecter leurs obligations en vertu des polices d'assurance. De plus, elles constituent d'importants facteurs dans l'établissement de la position concurrentielle des sociétés d'assurance-vie et pourraient avoir une incidence sur les frais de financement. Les agences de notation analysent régulièrement le rendement financier et la situation financière des assureurs, y compris ceux des filiales de la Compagnie. Toute réduction, ou toute éventualité de réduction, des notations des filiales de la Compagnie pourrait augmenter le nombre de rachats de produits d'assurance et de rentes et réduire la capacité de la Compagnie à commercialiser et à distribuer ses produits et services, et pourrait nuire aux relations de la Compagnie avec ses créanciers, ce qui pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses perspectives commerciales. Ces notations représentent un facteur important dans la préservation de la confiance des clients envers les filiales de la Compagnie et la capacité de ces dernières à vendre des produits d'assurance et de rentes.

**Gestion du risque** – La Compagnie ajuste sa gestion en fonction d'une notation de crédit cible, en surveillant de façon diligente l'évolution des critères et des processus de cotation des diverses agences.

#### ACQUISITIONS FUTURES

**Risque** – À l'occasion, Lifeco et ses filiales examinent les entreprises, les activités, les produits et les services déjà existants, et de tels examens pourraient faire en sorte que Lifeco ou ses filiales cèdent ou acquièrent des activités, offrent de nouveaux produits et services ou cessent d'offrir des produits ou des services existants. Dans le cours normal de leurs activités, la Compagnie et ses filiales étudient l'achat ou la vente d'entreprises, d'activités ou de secteurs d'exploitation, et en discutent avec des tierces parties. Si elles se réalisaient, de telles opérations pourraient être importantes pour la Compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée, et pourraient se traduire par des variations de la valeur des titres de Lifeco, y compris de ses actions ordinaires.

**Gestion du risque** – Lifeco effectue un contrôle diligent complet lorsqu'elle considère toute acquisition ou cession d'entreprises ou d'activités, toute offre de nouveaux produits ou services ou tout abandon de produits ou de services existants.

## RISQUE JURIDIQUE ET RISQUE LIÉ À LA RÉGLEMENTATION

**Risque** – La Compagnie et certaines de ses principales filiales sont soumises à diverses exigences juridiques et réglementaires imposées par la *common law* et le droit civil, ainsi que les lois et les règlements du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni et d'autres territoires de compétence pertinents aux émetteurs assujettis, aux compagnies d'assurances et aux sociétés offrant des services de gestion de placements et d'autres services financiers (y compris la supervision par les autorités gouvernementales dans les territoires où elles exercent des activités). Ces exigences, lesquelles comprennent des exigences en matière d'adéquation du capital, de liquidités et de solvabilité, des restrictions relatives aux placements, des restrictions liées à la vente et à la commercialisation de produits d'assurances et de rentes ainsi que des exigences portant sur les normes de conduite adoptées par les assureurs, les gestionnaires d'actif et les conseillers en placement, visent d'abord à protéger les titulaires de police, leurs bénéficiaires et les clients des services-conseils en placement, et non les actionnaires. Des modifications importantes apportées au cadre juridique et réglementaire, ou le non-respect de certaines exigences juridiques et réglementaires, lequel mènerait à des sanctions financières ou à des amendes et à des atteintes à la réputation de la Compagnie, pourraient avoir une incidence négative importante sur la Compagnie. De plus, les exigences en capital réglementaires influent sur les liquidités et sur le montant de capital qui doivent être détenus par diverses filiales réglementées de la Compagnie dans certains territoires et limitent le mouvement de capital d'un territoire à l'autre et, par conséquent, ces exigences pourraient restreindre la capacité de ces filiales de déclarer et de verser des dividendes à la Compagnie.

Les éventuelles modifications à la réglementation au Canada comprennent de nouveaux principes directeurs en matière d'exigences en capital pour les fonds distincts et d'autres projets du BSIF, ainsi que de nouvelles exigences en capital pour les entités européennes actuellement passées en revue par la Commission européenne (Solvabilité II).

La Compagnie a adopté les Normes internationales d'information financière (les IFRS) le 1<sup>er</sup> janvier 2011, ce qui a eu une incidence sur le surplus et le bénéfice net d'ouverture de la Compagnie. De plus, de nouveaux principes directeurs conformes aux IFRS sont élaborés, y compris une norme révisée portant sur les contrats des sociétés d'assurance, ce qui pourrait donner lieu à une hausse des passifs relatifs aux contrats d'assurance au moment de leur entrée en vigueur.

Bien qu'il existe d'importantes incertitudes, ces faits nouveaux en matière de comptabilité et de réglementation, selon leur version préliminaire, pourraient avoir une incidence sur la situation financière de la Compagnie en soumettant cette dernière aux fluctuations importantes des exigences en matière de réserves et de capital, ce qui ferait croître la volatilité des résultats et le risque d'insolvabilité technique et aurait par la même occasion une incidence sur la capacité de la Compagnie à distribuer des fonds à ses fournisseurs de capital à l'avenir.

La Compagnie et ses filiales exercent leurs activités dans un environnement de plus en plus réglementé et litigieux. Par conséquent, elle fait de temps à autre l'objet de poursuites, y compris des arbitrages et des recours collectifs survenant dans le cours normal des activités. Il est intrinsèquement difficile de prédire avec certitude l'issue de ces instances judiciaires, et l'issue défavorable de l'une de ces instances pourrait avoir une incidence importante sur la Compagnie ou porter atteinte à sa réputation, ce qui pourrait nuire à ses perspectives commerciales.

**Gestion du risque** – La Compagnie surveille la conformité avec les normes et les exigences juridiques, réglementaires, comptables et autres dans tous les territoires où elle exerce ses activités et évalue les tendances relatives aux changements juridiques et réglementaires pour que les activités soient conformes et flexibles.

Le risque de poursuite judiciaire est géré au moyen des diverses pratiques de gestion du risque et de contrôle décrites à la rubrique Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle du présent rapport de gestion.

## RISQUE LIÉ À LA RÉPUTATION

**Risque** – Dans le cours de ses activités, la Compagnie peut être exposée au risque que certaines actions portent atteinte à sa réputation et causent des dommages à ses clients potentiels.

Ces actions peuvent inclure des activités non autorisées d'employés ou d'autres personnes liées à la Compagnie, des négligences de la Compagnie qui sont rendues publiques et qui portent atteinte à sa réputation, des activités régulières ou passées de la Compagnie qui font l'objet d'un examen minutieux de la part d'un organisme de réglementation ou des médias en raison d'un changement dans la perception du public à son égard et qui portent atteinte à la Compagnie, ou toute autre action ou activité qui porte atteinte à la réputation générale de la Compagnie.

**Gestion du risque** – La Compagnie dispose de contrôles permanents visant à limiter les activités non autorisées de personnes liées à la Compagnie. Elle a adopté un code de conduite professionnelle et de déontologie, lequel définit les normes de conduite que doivent respecter tous ses administrateurs, dirigeants et employés. En outre, les administrateurs, les dirigeants et les employés sont tenus d'attester leur conformité au code de conduite professionnelle et de déontologie une fois par année. De plus, la Compagnie prend des mesures pour régler les situations qui pourraient dégénérer et ainsi porter atteinte à sa réputation.

## RÉASSURANCE

**Risque** – Par l'intermédiaire de ses filiales, la Compagnie est un utilisateur et un fournisseur de produits de réassurance, y compris la réassurance traditionnelle cédée, laquelle sert principalement à réduire les risques garantis pris en charge, et la réassurance financière, en vertu de laquelle le montant du risque garanti demandé au réassureur ou aux réassurés peut être plus limité.

La Compagnie doit donner des montants en garantie ou déposer des montants auprès de contreparties à certaines opérations de réassurance, aux termes de clauses contractuelles. Ces arrangements pourraient susciter des exigences additionnelles, en fonction des faits nouveaux à l'égard de la réglementation et du marché. Bien que ces faits et leur incidence sur la situation financière de la Compagnie fassent l'objet d'incertitudes importantes, ils pourraient limiter la souplesse financière de la Compagnie.

**Gestion du risque** – La Compagnie comptabilise toutes ses opérations de réassurance conformément aux IFRS. Dans certains cas, le traitement comptable prévu aux termes des IFRS peut différer de celui qu'appliquent les réassureurs ou les réassurés de la Compagnie, en fonction des règles applicables dans leurs territoires. La Compagnie croit que les opérations de réassurance qu'elle a conclues sont appropriées et comptabilisées adéquatement. Malgré tout, la Compagnie peut, dans le cadre de ce type de réassurance, être exposée à des risques liés à la réputation ou à d'autres risques dépendant d'événements futurs.

La Compagnie a instauré une politique de gestion du risque pour la réassurance cédée, laquelle est passée en revue et approuvée par les principales filiales en exploitation. Une fois par année, les actuaire nommés présentent aux comités d'audit des rapports confirmant la conformité à la politique de la Compagnie.

## SYSTÈMES DE SOUTIEN ET FONCTIONS DE SERVICE À LA CLIENTÈLE

**Risque** – La capacité d’obtenir régulièrement et de façon fiable des données sur les prix des titres, de traiter avec précision les opérations des clients et de fournir des rapports et d’autres services à la clientèle est essentielle à l’exploitation de la Compagnie. Une défaillance de l’un des systèmes pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats opérationnels et la situation financière de la Compagnie. De plus, tout retard ou inexactitude dans l’obtention des données sur les prix, le traitement des opérations des clients ou la prestation de rapports, outre toute inexactitude dans la prestation d’autres services à la clientèle, pourrait se traduire par une perte de confiance de la part des clients, une atteinte à la réputation de la Compagnie, un risque de sanction disciplinaire ou une responsabilité envers les clients de la Compagnie. Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie conserve et transmet de l’information confidentielle sur ses clients ainsi que des renseignements exclusifs relativement à ses activités commerciales. La Compagnie pourrait subir des pertes si elle se révélait incapable de protéger de façon adéquate les renseignements de nature délicate et confidentielle.

**Gestion du risque** – Les unités d’exploitation de la Compagnie travaillent avec ses fournisseurs de systèmes et de services pour garantir la fiabilité et l’efficacité des systèmes d’information. La Compagnie utilise des systèmes externes de grande qualité et a mis en place des contrôles à l’égard de la sécurité de l’information, et elle travaille également avec ses fournisseurs de services pour vérifier et évaluer le caractère suffisant de leurs contrôles.

## RISQUE LIÉ AUX RÉGIMES DE RETRAITE

**Risque** – Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies. Les coûts liés à ces régimes à prestations définies dépendent de nombreux facteurs dont les taux d’actualisation, le rendement de l’actif des régimes, les coûts de la rémunération, le risque d’inflation, la durée d’emploi, la réglementation gouvernementale et les écarts entre les résultats actuariels prévus et réels. Dans l’éventualité où l’actif des régimes de retraite n’enregistre pas une croissance durable au fil du temps et que les facteurs liés aux coûts susmentionnés aient une incidence négative, la Compagnie pourrait voir les obligations de capitalisation des régimes de retraite et les coûts connexes augmenter, ce qui pourrait diminuer les flux de trésorerie et les marges bénéficiaires. Dans certains territoires, les modifications récentes et la réforme proposée de la réglementation gouvernementale pourraient avoir une incidence importante sur les régimes.

**Gestion du risque** – La gestion du risque lié aux régimes de retraite s’effectue au moyen d’un suivi régulier des régimes, de la réglementation liée aux régimes de retraite et d’autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Compagnie.

La Compagnie a un comité de retraite qui s’occupe de la supervision de ses régimes de retraite. La réglementation liée aux régimes de retraite est suivie de façon continue afin d’évaluer l’incidence des modifications apportées à la réglementation gouvernementale sur la situation, les obligations de capitalisation et les résultats financiers de la Compagnie.

Les hypothèses liées aux régimes sont examinées régulièrement par des personnes à l’interne ainsi que des conseillers externes et sont mises à jour, au besoin, de manière à refléter les recherches récentes sur les tendances futures. Les régimes de retraite et les hypothèses font l’objet d’un audit externe annuellement.

## RISQUE ENVIRONNEMENTAL

**Risque** – Le risque environnemental constitue le risque de perte directe ou indirecte à l’égard des résultats financiers ou d’exploitation de la Compagnie, ou encore de sa réputation, résultant de l’incidence de questions environnementales ou de coûts liés à des modifications de lois ou de règlements sur l’environnement.

**Gestion du risque** – La Compagnie s’efforce de respecter l’environnement et d’adopter une façon équilibrée et durable sur le plan environnemental d’exercer ses activités.

La Compagnie ne fera pas sciemment l’acquisition de placements présentant des risques environnementaux importants. La Compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d’environnement pour l’acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe. Ces politiques sont approuvées par son conseil d’administration et sont passées en revue annuellement.

Une des filiales de la Compagnie, Conseillers immobiliers GWL inc., dispose d’un plan de gestion environnementale conçu pour assurer la conformité aux lois et aux règlements applicables en matière d’environnement et établir les procédures et les lignes directrices sur les meilleures pratiques relatives aux pratiques de gestion responsable visant à protéger et à préserver l’environnement ainsi qu’à suivre les questions environnementales qui concernent les biens immobiliers détenus par la Compagnie (la Great-West, la London Life et la Canada-Vie) et par des tiers clients. Les biens immobiliers à l’égard desquels Conseillers immobiliers GWL inc. fournit des services de gestion sont également administrés selon un plan de gestion environnementale permettant d’assurer la conformité aux lois, aux règlements, aux politiques et aux codes fédéraux, provinciaux et municipaux applicables en matière d’environnement et adoptent une position de chef de file auprès des clients et au sein du secteur immobilier. Conseillers immobiliers GWL inc. effectue un examen continu des objectifs, des programmes, des politiques et des procédures liés à l’environnement pour en assurer la cohérence, l’efficacité, la qualité et l’application. De plus, elle établit et maintient de meilleures pratiques grâce à des programmes et à des projets d’entreprises et met l’accent sur la sensibilisation à l’environnement auprès du personnel, des fournisseurs de services et des clients.

Dans le but de quantifier les efforts déployés en matière de durabilité, Conseillers immobiliers GWL inc. a conçu une carte de pointage qui présente de l’information sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour leurs sièges sociaux et leurs bureaux régionaux partout au Canada. Les actifs commerciaux gérés font l’objet d’un suivi à l’échelle nationale et d’une évaluation du rendement environnemental, notamment des émissions de GES, du réacheminement des déchets et de la gestion de l’eau, lesquels sont effectués par un tiers expert-conseil spécialisé en environnement.

Les fonctions de gestion et de location des biens immobiliers de Conseillers immobiliers GWL inc. sont exercées conformément aux lois sur l’environnement et à des pratiques de secteur prudentes, et la Compagnie cherche à réduire son empreinte environnementale au moyen de l’économie d’énergie et de la réduction des déchets, notamment par des programmes de recyclage, des vérifications périodiques du réacheminement des déchets et des tests de performance. Pour obtenir plus d’information sur les politiques et les projets de la Compagnie en matière d’environnement, se reporter à la Déclaration sur les responsabilités envers la collectivité sur les sites Web des filiales canadiennes en exploitation.

La Compagnie surveille les nouveaux enjeux ainsi que l’évolution de la réglementation et des exigences applicables en collaboration avec des conseillers environnementaux et juridiques. Le comité environnemental de Conseillers immobiliers GWL inc. examine les politiques et les procédures annuellement et apporte des ajustements aux politiques et aux lignes directrices établies, au besoin.

## MÉTHODES COMPTABLES

### SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour dresser des états financiers conformes aux IFRS, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la Compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. L'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dépend des notations de crédit des placements. La pratique de la Compagnie consiste à avoir recours à des notations de crédit de tiers indépendants, dans la mesure du possible.

Les principales estimations comptables comprennent les suivantes :

#### Évaluation de la juste valeur

Les instruments financiers et autres que détient la Compagnie comprennent des titres en portefeuille, divers instruments financiers dérivés ainsi que des débetures et d'autres instruments d'emprunt.

La valeur comptable des instruments financiers reflète le manque de liquidités observé sur les marchés et les primes de liquidité, qui ont été pris en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la Compagnie s'appuie.

Conformément à IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, la Compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Le niveau 1 utilise des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Compagnie a accès.

Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Les données du niveau 3 sont des données non observables; il s'agit de cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

Dans certains cas, il se peut que les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité dans un des niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur a été déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. L'appréciation par la Compagnie de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour consulter les informations sur l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers de la Compagnie au 31 décembre 2011.

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours du marché. Lorsque les cours ne proviennent pas d'un marché normalement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation essentiellement à partir de données observables sur le marché. La valeur de marché des obligations et des prêts hypothécaires classés comme prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché.

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la Bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des dividendes prévus. La valeur de marché des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations importantes des flux de trésorerie liés aux immeubles de placement, des dépenses en immobilisations ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations.

#### Dépréciation de placements

Les placements font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment d'évaluer la perte de valeur, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les placements sont réputés avoir subi une dépréciation lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant à la possibilité de recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts. La valeur de marché d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché doit être pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et ayant subi une perte de valeur, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but d'ajuster la valeur comptable afin qu'elle corresponde au montant réalisable estimatif. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisé aux fins de l'établissement de la valeur de réalisation estimative. En ce qui a trait aux prêts disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisés à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments du bénéfice global est reclassée dans le revenu de placement net. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est contrepassée s'il existe une preuve objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés dans les résultats, et par conséquent, une réduction imputable à la dépréciation d'actifs sera comptabilisée dans le résultat. De plus, lorsqu'une dépréciation a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts à recevoir sont contrepassés.

#### Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la Compagnie pourrait être tenue d'effectuer la reprise du montant de la perte de valeur ou d'une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux unités génératrices de trésorerie, soit le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des groupes d'unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable à laquelle le goodwill a été attribué. Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité, habituellement calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

#### **Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, en plus des primes et du revenu de placement futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la Compagnie. Les actnaires nommés par les filiales de la Compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir les obligations de la Compagnie à l'égard des titulaires de police. Les actnaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. La méthode utilisée est la méthode du report variable, laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif présentement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux frais d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

**Mortalité** – Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la Compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats de l'industrie servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Bien qu'on enregistre des améliorations au chapitre de la mortalité depuis de nombreuses années, les provisions au titre de la mortalité (y compris les marges) relatives aux estimations faites à l'égard de l'assurance-vie ne prennent pas en compte d'éventuelles améliorations. En outre, des provisions appropriées ont été constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire. Une augmentation de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par une diminution d'environ 188 M\$ du bénéfice net.

Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité de l'industrie à cet égard. On prévoit, pour les années à venir, une amélioration au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes. Une diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par une diminution d'environ 176 M\$ du bénéfice net.

**Morbidité** – La Compagnie utilise des tables de morbidité conçues par l'industrie et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la Compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes. Dans le cas des produits pour lesquels la morbidité a une incidence importante, une diminution de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de la résiliation à l'égard du passif lié aux sinistres et une augmentation de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de l'incidence à l'égard du passif lié à la vie active entraîneraient une diminution d'environ 181 M\$ du bénéfice net.

**Réassurance IARD** – Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le GRL, une filiale de la London Life, sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. Dans certains cas, la direction du GRL rajuste les montants présentés dans les états de cession afin de tenir compte de l'interprétation de l'entente par la direction. Le recours à des audits et à d'autres moyens d'atténuation des pertes permet d'éliminer les écarts. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

**Rendement des placements** – Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie prévus des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la méthode du report variable pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt et de capitaux propres (qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux).

Une façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se répercutant sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Compagnie. Ces variations de taux d'intérêt auraient une incidence sur les flux de trésorerie projetés.

- L'incidence d'une augmentation parallèle de 1 % de la courbe de rendement correspondrait à une baisse d'environ 180 M\$ de ces passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, ce qui causerait une hausse d'environ 123 M\$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution parallèle de 1 % de la courbe de rendement correspondrait à une hausse d'environ 731 M\$ de ces passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, ce qui causerait une diminution d'environ 511 M\$ du bénéfice net.

En outre, dans l'éventualité où la variation de la courbe de rendement persisterait pour une période prolongée, la portée des scénarios envisagés pourrait varier. Une diminution ou une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement pendant un an aurait une incidence additionnelle négligeable sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement présentés.

La Compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des actions de sociétés non cotées en Bourse, notamment celles liées aux produits de fonds distincts et aux produits liés à des flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des marchés boursiers. Leur montant pourrait donc varier en conséquence.

- Une remontée de 10 % des marchés boursiers donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement des polices sans participation d'environ 27 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 21 M\$.

- Un recul de 10 % des marchés boursiers entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement des polices sans participation d'environ 77 M\$, ce qui causerait une baisse d'environ 57 M\$ du bénéfice net.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur des moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif.

- L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 389 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance des polices sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 292 M\$.

- L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 424 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance des polices sans participation, ce qui donnerait lieu à une diminution du bénéfice net d'environ 316 M\$.

**Frais** – Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les frais d'exploitation indirects sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des frais d'exploitation futurs à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des frais d'exploitation unitaires. L'évaluation des frais d'exploitation futurs tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode du report variable, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais. Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais unitaires de tenue de compte entraînerait une baisse d'environ 55 M\$ du bénéfice net.

**Résiliation de polices** – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données de l'industrie lorsque la Compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. La Compagnie est largement exposée aux produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de résiliation des polices à l'échéance de la période de renouvellement pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. Nous nous sommes fondés sur l'information disponible dans le secteur pour établir nos hypothèses en matière de maintien en vigueur de ces produits, notre propre expérience à cet égard étant très restreinte. Une variation négative de 10 % de l'hypothèse la plus probable au chapitre de la résiliation de polices se traduirait par une diminution d'environ 435 M\$ du bénéfice net.

**Utilisation d'options facultatives liées aux polices** – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la Compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garantie à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la Compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de police avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

**Participations des titulaires de police et caractéristiques ajustables des polices**

– Les futures participations des titulaires de police et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront à l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de police, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de police, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. Nous croyons que les changements aux participations des titulaires de police ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification négligeable des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de police, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

**Impôt sur le résultat** – La Compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la Compagnie sont complexes et les interprétations, ainsi que les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités, font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance-vie multinationales, les principales filiales en exploitation canadiennes de la Compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

La Compagnie a recours à des stratégies de planification fiscale qui comprennent plusieurs territoires dans le but de profiter d'efficacités fiscales. La Compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences sur l'impôt exigible et différé des transactions et des événements survenus au cours de la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les taux d'imposition différés prévus et les hypothèses de la direction quant au moment de la reprise des différences temporelles. La Compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la contrepassation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen de l'Agence du revenu du Canada et des autorités fiscales d'autres territoires ont une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

**Avantages du personnel futurs** – Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Dans la majorité des régimes, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées. Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieure à l'emploi. Pour de plus amples

renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2011 de la Compagnie.

La comptabilisation des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard des rendements futurs de l'actif des régimes, des augmentations prévues en matière de taux de rémunération, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que du taux d'actualisation approprié pour calculer les obligations au titre des prestations constituées. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différenciant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

**Principales hypothèses – Avantages du personnel futurs**

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2011	2010	2011	2010
<b>Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul du coût des prestations</b>				
Taux d'actualisation	5,5 %	6,2 %	5,5 %	6,3 %
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes	6,1 %	6,3 %	– %	– %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,6 %	3,9 %	– %	– %
<b>Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul du coût des prestations</b>				
Taux d'actualisation	5,1 %	5,5 %	5,1 %	5,5 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,5 %	3,6 %	– %	– %

**Taux tendanciel moyen pondéré du coût des soins de santé** – Pour calculer le coût prévu des prestations de soins de santé, il a été présumé que le coût des soins de santé augmenterait de 6,7 % en 2011 et diminuerait graduellement par la suite pour s'établir à 4,5 % sur 14 ans. En 2011, l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % du taux hypothétique du coût des soins de santé correspond à une augmentation d'environ 41 M\$ (40 M\$ en 2010) et à une diminution d'environ 34 M\$ (34 M\$ en 2010), respectivement, des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi constitués, puis à une augmentation d'environ 2 M\$ (2 M\$ en 2010) et à une diminution d'environ 2 M\$ (2 M\$ en 2010), respectivement, des coûts des services rendus au cours de la période à l'égard des avantages postérieurs à l'emploi et de la charge d'intérêts.

**Principales hypothèses** – L'hypothèse en matière de taux d'actualisation utilisée pour déterminer les obligations au titre des prestations et des avantages postérieurs à l'emploi ainsi que la charge nette au titre des prestations reflète les rendements sur le marché, à la date d'évaluation, des instruments de créance de grande qualité dont les flux de trésorerie sont appariés aux paiements de prestations prévus.

Le taux de rendement global prévu des actifs du régime pour l'exercice est déterminé en fonction des prévisions à long terme du marché en vigueur au début de l'exercice pour chaque catégorie d'actifs, lesquelles sont pondérées en fonction de leur affectation au portefeuille, moins une provision relative à toutes les charges prévues du fonds. Le futur rendement à long terme prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte et reflète les meilleures estimations de la direction relativement à l'inflation future prévue et au rendement réel prévu des titres à revenu fixe et des actions. Les autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes ainsi que sur les meilleures estimations.

L'évaluation de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris les provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Les hypothèses quant à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. Ces hypothèses ont été appliquées par la Compagnie compte tenu de l'espérance de vie moyenne, y compris des provisions liées à l'amélioration au chapitre de la mortalité, le cas échéant, et reflètent les variations de facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique. Les hypothèses tiennent également compte d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles au Canada. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite et de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi des exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

#### Incidence d'une variation de 1,0 % des principales hypothèses

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	Obligation	Charge	Obligation	Charge
<b>Taux d'actualisation</b>				
Augmentation	(458)	(11)	(45)	1
Diminution	594	13	55	(1)
<b>Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes</b>				
Augmentation	s.o.	(31)	s.o.	s.o.
Diminution	s.o.	31	s.o.	s.o.
<b>Taux d'augmentation de la rémunération</b>				
Augmentation	99	14	–	–
Diminution	(89)	(12)	–	–
<b>Taux tendanciel du coût des soins de santé</b>				
Augmentation	s.o.	s.o.	41	2
Diminution	s.o.	s.o.	(34)	(2)

**Capitalisation** – Les filiales de la Compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés de la Compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, la Compagnie a versé une cotisation de 123 M\$ (118 M\$ en 2010) dans les régimes de retraite et a effectué des paiements de prestations correspondant de 17 M\$ (17 M\$ en 2010) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. La Compagnie prévoit augmenter les cotisations à ses régimes de retraite à prestations définies d'environ 7 M\$ en 2012 comme il est mentionné dans le tableau Engagements et obligations contractuels dans le présent document.

**Normes internationales d'information financière** – Au mois de février 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'ICCA) a annoncé que les PCGR du Canada à l'intention des entreprises ayant une obligation d'information du public seraient remplacés par les Normes internationales d'information financière (les IFRS) pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

La Compagnie a élaboré un plan de passage aux IFRS qui aborde des aspects clés comme les méthodes comptables, la présentation de l'information financière, les contrôles et les procédures liés aux informations à fournir, les systèmes d'information, la formation et les autres activités. La Compagnie a commencé à présenter ses informations selon les IFRS à compter du trimestre clos le 31 mars 2011 et a notamment présenté un bilan de transition au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et a fourni des informations conformes aux IFRS pour les périodes présentées aux fins de comparaison ainsi que les rapprochements exigés. La Compagnie a surveillé l'incidence d'autres modifications touchant les processus de présentation de l'information financière, les contrôles et les procédures de communication de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière. L'adoption initiale des IFRS n'a pas eu d'incidence importante sur les contrôles et les procédures de communication de l'information financière. Les technologies de l'information, les systèmes de données et les processus de la Compagnie n'ont pas subi d'incidence importante à la suite du passage aux IFRS.

Les premiers états financiers consolidés conformes aux IFRS ont été arrêtés au 31 décembre 2011. En ce qui concerne les capitaux propres, la transition aux IFRS, le 1<sup>er</sup> janvier 2010, a donné lieu à une diminution de 646 M\$ du surplus accumulé des actionnaires et à une augmentation de 41 M\$ du surplus attribuable au compte de participation.

Ces états financiers ont été préparés conformément à IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Se reporter à la note 3 des états financiers de la Compagnie au 31 décembre 2011 pour consulter un rapprochement des capitaux propres consolidés selon le référentiel comptable antérieur des PCGR du Canada et selon les IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et au 31 décembre 2010, le résultat global consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 et un rapprochement des bilans consolidés au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

La Compagnie a surveillé et évalué l'incidence de l'adoption des IFRS sur chaque unité d'exploitation et secteur à présenter. Les résultats opérationnels de chaque unité d'exploitation ont été retraités selon les IFRS à la rubrique Résultat opérationnels sectoriels.

L'adoption des IFRS exige que celles-ci soient appliquées sur une base rétroactive, sauf dans le cas des normes faisant l'objet d'une exemption expresse en vertu d'IFRS 1. Comme il n'y a pas eu d'exemption, toute modification aux normes existantes a été appliquée de façon rétroactive et reflétée dans le bilan d'ouverture de la période correspondante. Les tableaux suivants présentent un sommaire des exemptions appliquées au moment de la transition. D'autres exemptions prévues par les IFRS ont été étudiées; elles sont sans objet ou n'ont pas eu une incidence importante sur les états financiers de la Compagnie.

Le tableau suivant présente l'incidence des principales exemptions facultatives à la transition prévues par IFRS 1 sur les états financiers, au moment de la transition et par la suite.

MÉTHODES COMPTABLES IFRS	INCIDENCE DES EXEMPTIONS FACULTATIVES PRÉVUES PAR IFRS 1 SUR LES ÉTATS FINANCIERS
<p><b>a) Avantages du personnel – écarts actuariels cumulés non amortis</b></p>	<p>La Compagnie a choisi d'appliquer l'exemption proposée et de comptabiliser la totalité des écarts actuariels cumulés non amortis liés aux régimes à prestations définies de la Compagnie dans les capitaux propres, au moment de la transition. Après la transition, la Compagnie continuera d'utiliser l'approche du corridor disponible en vertu d'IAS 19, <i>Avantages du personnel</i>, pour différer la comptabilisation des écarts actuariels qui se situent à l'intérieur du corridor.</p>
<p><b>b) Cumul des pertes à la conversion des établissements à l'étranger</b></p>	<p>La Compagnie a choisi de rétablir l'écart de change cumulé à zéro pour l'ensemble des établissements à l'étranger au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Par conséquent, les profits et les pertes futurs à la cession d'établissements à l'étranger excluront les écarts de change survenus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010.</p>
<p><b>c) Nouvelle désignation des actifs financiers</b></p>	<p>La Compagnie a choisi de donner une nouvelle désignation à certains actifs financiers disponibles à la vente (désormais classés à la juste valeur par le biais du résultat net) ainsi qu'à certains actifs financiers détenus à des fins de transaction selon le référentiel comptable antérieur (désormais classés comme étant disponibles à la vente). La nouvelle désignation n'aura pas d'incidence globale sur le solde d'ouverture du surplus de la Compagnie à la transition, mais elle entraînera un reclassement dans les capitaux propres.</p>
<p><b>d) Utilisation de la juste valeur en tant que coût présumé pour les biens immobiliers occupés par leur propriétaire</b></p>	<p>La Compagnie a choisi d'évaluer les biens immobiliers occupés par leur propriétaire à la juste valeur et d'utiliser cette valeur en tant que coût présumé à la date de transition du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Après cette date, les biens immobiliers occupés par leur propriétaire seront comptabilisés au coût présumé, moins l'amortissement.</p>
<p><b>e) Regroupements d'entreprises</b></p>	<p>La Compagnie a appliqué l'exemption relative aux regroupements d'entreprises prévue par IFRS 1 et n'a pas retraité les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant la date de transition du 1<sup>er</sup> janvier 2010. La Compagnie appliquera IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>, de façon prospective aux regroupements d'entreprises qui ont eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ou après cette date.</p>

Le tableau suivant présente les principales différences entre les méthodes comptables des PCGR du Canada et celles des IFRS. L'incidence des modifications des méthodes comptables a été examinée à la transition et ces dernières pourraient continuer d'avoir une incidence sur les résultats opérationnels en vertu des IFRS.

MÉTHODES COMPTABLES IFRS	INCIDENCE DES MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES OBLIGATOIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS
<b>f) Immeubles de placement</b>	En vertu des IFRS, les biens immobiliers ont été classés soit dans les immeubles de placement, soit dans les biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les biens immobiliers qui ne sont pas classés comme biens immobiliers occupés par leur propriétaire (se reporter à la méthode comptable g) ci-dessous) seront comptabilisés en tant qu'immeubles de placement et évalués à la juste valeur selon les IFRS, qu'ils couvrent le surplus ou les passifs. En outre, les profits nets différés réalisés qui étaient admis en vertu des PCGR du Canada mais qui ne le sont pas en vertu des IFRS ont été décomptabilisés au moment de la transition aux IFRS.
<b>g) Biens immobiliers occupés par leur propriétaire</b>	En ce qui concerne les biens immobiliers occupés par leur propriétaire, la Compagnie a choisi d'évaluer la juste valeur au coût présumé au moment de la transition. En vertu des IFRS, le modèle du coût est dorénavant utilisé pour évaluer ces biens immobiliers, et la charge d'amortissement sera portée aux états des résultats.
<b>h) Coûts d'acquisition différés et provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement</b>	La majorité des passifs relatifs aux titulaires de police et aux contrats de réassurance aux termes des PCGR du Canada seront classés à titre de contrats d'assurance en vertu des IFRS. Les contrats qui ne comportent pas un risque d'assurance élevé seront classés à titre de contrats d'investissement en vertu des IFRS et seront comptabilisés à la juste valeur ou au coût amorti. Si le contrat comporte un risque d'assurance élevé, il sera classé comme un contrat d'assurance et évalué selon la méthode du report variable. Les IFRS permettent la comptabilisation des coûts d'acquisition différés et des provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement. Certains coûts d'acquisition différés qui ne se sont pas marginaux par rapport au contrat et qui ont été différés et amortis dans le bénéfice net consolidé sur la durée prévue de la période de réalisation des avantages, conformément aux PCGR du Canada, seront dorénavant comptabilisés à titre de charge en vertu des IFRS dans la période pendant laquelle ils ont été engagés. Les coûts d'acquisition différés qui sont de nature marginale ont été reclassés des contrats d'investissement aux autres actifs en vertu des IFRS et continueront d'être différés et amortis.
<b>i) Avantages du personnel – coûts des services passés pour lesquels les droits sont acquis et autres</b>	Les PCGR du Canada et les IFRS présentent des différences en ce qui concerne la détermination des avantages du personnel, notamment le moment de comptabiliser les coûts des services passés non amortis et certaines attributions liées au service. En outre, en vertu des IFRS, la totalité des services passés pour lesquels les droits sont acquis est immédiatement comptabilisée dans le bénéfice net.
<b>j) Provisions au titre de l'impôt incertain</b>	Il existe un écart entre le référentiel comptable antérieur et les IFRS relativement à la comptabilisation et à l'évaluation des provisions au titre de l'impôt incertain. Selon les IFRS, lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'impôt incertain devienne exigible, celui-ci est inclus dans l'évaluation. L'évaluation des provisions est fondée sur l'approche de la moyenne pondérée par les probabilités.
<b>k) Autres ajustements</b>	Pour plusieurs autres éléments, la transition des PCGR du Canada aux IFRS a entraîné des modifications liées à la comptabilisation. Ces ajustements, qui comprennent l'inscription à l'actif des coûts de transaction sur les passifs financiers auparavant classés en vertu des PCGR du Canada comme étant des passifs autres que ceux classés comme détenus à des fins de transaction, l'adoption de la méthode d'acquisition des droits graduelle pour la comptabilisation de toutes les options sur actions, l'adoption du classement en passifs pour les paiements fondés sur des actions réglées en trésorerie et l'évaluation des actions privilégiées, auparavant comptabilisées à la juste valeur, se font maintenant au coût amorti en vertu des IFRS.
<b>l) Fonds distincts</b>	Selon les IFRS, les actifs et les passifs des fonds distincts sont maintenant comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés dans un poste dans l'actif et le passif.
<b>m) Présentation des comptes de réassurance</b>	Les comptes de réassurance ont été présentés sur une base brute dans les bilans consolidés et les actifs au titre des cessions en réassurance et les passifs correspondants n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres. Les produits et les charges de réassurance doivent également être présentés sur une base brute dans les états des résultats.
<b>n) Participations ne donnant pas le contrôle</b>	En vertu des PCGR du Canada, les participations ne donnant pas le contrôle étaient présentées en tant qu'élément mezzanine entre les passifs et les capitaux propres. Les IFRS exigent que les participations ne donnant pas le contrôle soient présentées dans les capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires, aux bilans consolidés.
<b>o) Titres de fiducie de capital</b>	En vertu des IFRS, les calculs du bénéfice dilué par action exigent que la Compagnie présume que la conversion des titres de fiducie en actions sera bel et bien réalisée. Les titres de la Fiducie de capital Great-West (la FCGW) sont assortis de droits éventuels de conversion en actions ordinaires de Lifeco. Ces actions peuvent avoir un effet dilutif sur le calcul du bénéfice dilué par action. L'incidence prévue sur le bénéfice dilué est de moins de 0,01 \$ par action.
<b>p) Goodwill et immobilisations incorporelles</b>	En vertu des IFRS, le goodwill et les immobilisations incorporelles seront évalués selon le modèle du coût en fonction du montant recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente. À chaque date de clôture, la Compagnie doit examiner le goodwill et les immobilisations incorporelles pour déterminer s'il y a des éléments qui indiquent une dépréciation ou la reprise d'une dépréciation. Si certaines conditions sont respectées, la Compagnie pourrait être tenue d'effectuer la reprise du montant de la perte de valeur ou d'une partie de ce montant. En vertu des PCGR du Canada, la reprise des montants des charges de dépréciation n'était pas permise.

Pour obtenir une liste complète des méthodes comptables IFRS et des détails sur l'incidence financière de l'application initiale des IFRS, se reporter aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés.

Le tableau suivant présente les IFRS qui font l'objet de propositions de modifications qui pourraient avoir une incidence sur la Compagnie :

NORME RÉVISÉE	SOMMAIRE DES MODIFICATIONS PROPOSÉES
<p><b>IFRS 4, Contrats d'assurance</b></p>	<p>L'International Accounting Standards Board (l'IASB) a publié un exposé-sondage proposant des modifications à la norme comptable portant sur les contrats d'assurance en juillet 2010. Aux termes de cette proposition, l'assureur serait tenu d'évaluer les passifs d'assurance au moyen d'un modèle axé sur le montant, l'échéance et le degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs associés aux contrats d'assurance. Cette proposition diffère grandement du lien entre les actifs et les passifs au titre des polices d'assurance pris en compte aux termes de la méthode du report variable, et elle pourrait entraîner une variation significative des résultats de la Compagnie. L'exposé-sondage propose également des modifications à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers.</p> <p>Tant qu'une nouvelle IFRS visant l'évaluation des contrats d'assurance ne sera pas publiée, la Compagnie continuera d'évaluer les passifs relatifs aux polices d'assurance selon la méthode du report variable. L'entrée en vigueur d'une norme définitive n'est pas prévue avant plusieurs années. La Compagnie continue de surveiller activement les faits nouveaux à cet égard.</p>
<p><b>IFRS 9, Instruments financiers</b></p>	<p>L'IASB a approuvé de manière provisoire la nouvelle norme proposée IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2015.</p> <p>La nouvelle norme exige que tous les actifs financiers soient classés au coût amorti ou à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, et que les catégories « disponible à la vente », « détenu jusqu'à échéance » et « prêts et créances » soient éliminées.</p> <p>La nouvelle norme exige également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• que les dérivés incorporés soient évalués aux fins du classement avec leur actif financier hôte;</li> <li>• qu'une méthode unique de dépréciation soit utilisée pour les actifs financiers;</li> <li>• que des modifications soient apportées aux critères liés à l'application de la comptabilité de couverture et à l'évaluation de l'efficacité.</li> </ul> <p>L'incidence d'IFRS 9 sur la Compagnie sera évaluée de façon approfondie après que les éléments restants du projet de l'IASB qui vise à remplacer IAS 39, <i>Instruments financiers</i>, soit la méthode de dépréciation, la comptabilité de couverture et la compensation des actifs et des passifs, seront finalisés. La Compagnie continue de surveiller activement les faits nouveaux à cet égard.</p>
<p><b>IFRS 10, États financiers consolidés;</b> <b>IFRS 11, Partenariats;</b> <b>IFRS 12, Informations à fournir sur les participations dans les autres entités</b></p>	<p>À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Compagnie prévoit adopter IFRS 10, <i>États financiers consolidés</i>, IFRS 11, <i>Partenariats</i>, et IFRS 12, <i>Informations à fournir sur les participations dans les autres entités</i>, aux fins de la préparation et de la présentation de ses états financiers consolidés.</p> <p>IFRS 10, <i>États financiers consolidés</i>, utilise des principes de consolidation fondés sur une définition révisée de contrôle. Le contrôle est lié au pouvoir qu'a l'investisseur de diriger les activités de l'entreprise détenue, à sa capacité de tirer des avantages variables de ses avoirs dans l'entreprise détenue et au lien direct qu'il existe entre le pouvoir de diriger les activités et de recevoir des avantages.</p> <p>IFRS 11, <i>Partenariats</i>, sépare les entités contrôlées conjointement selon qu'il s'agit d'activités conjointes ou de coentreprises. Cette norme élimine l'option pour une entité d'utiliser l'intégration proportionnelle pour comptabiliser ses participations dans des coentreprises, celle-ci devant dorénavant utiliser la méthode de la mise en équivalence à cette fin.</p> <p>IFRS 12, <i>Informations à fournir sur les participations dans les autres entités</i>, propose de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir en ce qui a trait aux participations qu'une entité détient dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées. Cette norme exige des informations à fournir supplémentaires, notamment sur la manière de déterminer le contrôle et sur les restrictions pouvant exister en ce qui a trait à l'actif et au passif consolidés présentés dans les états financiers.</p> <p>La Compagnie évalue actuellement l'incidence des normes susmentionnées sur ses procédures de consolidation et sur les informations à fournir en vue de leur entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2013.</p>
<p><b>IFRS 13, Évaluation de la juste valeur</b></p>	<p>À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Compagnie adoptera le guide d'application fourni dans IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i>, concernant l'évaluation et la présentation des actifs et des passifs détenus à la juste valeur. Cette norme précise les exigences en matière d'évaluation et d'informations à fournir et vise à assurer une certaine cohérence avec les autres normalisateurs afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'avoir une vision plus claire.</p> <p>La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'entrée en vigueur de cette norme, au 1<sup>er</sup> janvier 2013, sur ses états financiers.</p>
<p><b>IAS 1, Présentation des états financiers</b></p>	<p>À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Compagnie adoptera le guide d'application fourni dans la version modifiée d'IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>. La norme modifiée exige que les autres éléments du bénéfice global soient classés d'après leur nature et groupés selon qu'ils seront reclassés en résultat net au cours d'une période ultérieure (lorsque certaines conditions sont réunies) ou qu'ils ne le seront pas. D'autres modifications touchent les activités abandonnées et la présentation d'ensemble des états financiers.</p> <p>La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur la présentation de ses états financiers.</p>
<p><b>IAS 17, Contrats de location</b></p>	<p>L'IASB a publié un exposé-sondage qui propose un nouveau modèle comptable pour les contrats de location aux termes duquel le preneur et le bailleur auront à constater les actifs et les passifs au bilan à la valeur actualisée des paiements de location décaulant de tous les contrats de location. Le nouveau classement serait le modèle reposant sur le droit d'utilisation, qui remplacerait les modèles comptables de contrat de location simple et de contrat de location-financement qui existent actuellement.</p> <p>L'incidence de l'adoption des modifications proposées sera évaluée de façon approfondie une fois que la version finale de la norme sur les contrats de location sera publiée, ce qui est prévu en 2012.</p>
<p><b>IAS 19, Avantages du personnel</b></p>	<p>L'IASB a publié une version modifiée de cette norme, en juin 2011, qui élimine l'approche du corridor pour la comptabilisation des écarts actuariels. Ces écarts seraient constatés immédiatement dans les autres éléments du bénéfice global, tandis que les actifs et les passifs nets au titre des régimes de retraite correspondraient à la situation de capitalisation intégrale dans les bilans consolidés. De plus, la norme comprend des modifications portant sur la présentation de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs du régime dans les états financiers d'une entité.</p> <p>La Compagnie continuera d'utiliser l'approche du corridor jusqu'à ce que la révision de la norme portant sur les avantages du personnel soit en vigueur, c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> janvier 2013.</p>

La Compagnie continue d'examiner les modifications éventuelles proposées par l'IASB et tient compte de l'incidence que pourraient avoir ces modifications de normes sur les activités opérationnelles de la Compagnie.

## RÉSULTATS OPÉRATIONNELS SECTORIELS

Les résultats opérationnels consolidés de Lifeco, y compris les chiffres correspondants, sont présentés selon les IFRS après la répartition du capital. Les résultats opérationnels comprennent ceux de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie, de GWL&A et de Putnam.

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats opérationnels consolidés sont regroupés en quatre secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des sociétés.

### EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur de l'exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats opérationnels de l'exploitation canadienne de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ce secteur regroupe trois unités d'exploitation principales. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Assurance individuelle, la Compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves aux clients de l'Individuelle. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Gestion du patrimoine, la Compagnie offre des produits de capitalisation et de rentes immédiates aux clients de la Collective et de l'Individuelle au Canada. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation d'assurance collective, la Compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-maladie, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-invalidité et d'assurance des créanciers à l'intention des clients de la Collective au Canada.

#### PROFIL

##### ASSURANCE INDIVIDUELLE

L'unité d'exploitation Assurance individuelle de l'exploitation canadienne regroupe les secteurs d'activité Assurance-vie individuelle et Protection du vivant. Les produits et les services sont distribués par l'entremise de canaux diversifiés et complémentaires formés de conseillers et de courtiers en sécurité financière associés à la Great-West, de conseillers en sécurité financière associés à la division Financière Liberté 55<sup>MC</sup> de la London Life et du Groupe de planification successorale et patrimoniale et grâce au soutien des réseaux de distribution de la Canada-Vie, y compris les conseillers indépendants associés à des agences de gestion générale et à des agents nationaux, dont le Groupe Investors.

Les divers canaux de distribution sont accessibles par l'intermédiaire des marques distinctes proposées par la Great-West, la London Life et la Canada-Vie. Des produits et des services uniques sont offerts pour répondre aux besoins de chaque canal de distribution, de façon à permettre à la Compagnie de maximiser les occasions tout en réduisant au minimum les conflits au sein des canaux.

##### GESTION DU PATRIMOINE

L'unité Gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne comprend les secteurs d'activité Retraite et investissement de l'Individuelle et les Services de retraite collectif. La Compagnie emploie divers canaux de distribution complémentaires et, au Canada, est un chef de file en ce qui a trait à tous les produits de gestion du patrimoine. Les produits sont distribués par l'intermédiaire des conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55<sup>MC</sup> et de la Great-West, des canaux de distribution de la Canada-Vie, qui comprennent des agents généraux et leurs courtiers, de courtiers et de conseillers indépendants, ainsi qu'en vertu d'ententes interentreprises conclues avec d'autres établissements financiers.

Le secteur de l'assurance individuelle accède aux divers canaux de distribution par l'intermédiaire des marques distinctes proposées par la Great-West, la London Life, la Canada-Vie et les Services d'investissement Quadrus ltée (Quadrus). Des produits et des services uniques sont offerts pour répondre aux besoins de chaque canal de distribution de façon à permettre à la Compagnie de maximiser les occasions tout en réduisant au minimum les conflits au sein des canaux.

##### ASSURANCE COLLECTIVE

Au Canada, la Compagnie offre des solutions efficaces à tous les groupes d'employés, de petite et de grande taille. Nos produits sont distribués par des courtiers et des conseillers en sécurité financière par l'entremise du vaste réseau de bureaux de ventes et de centres de ressources en matière

d'assurance collective de la Compagnie situés partout au pays. La Compagnie offre à plus de 30 000 clients promoteurs de régimes une vaste gamme de produits et de services, y compris des produits collectifs d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance-invalidité, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire.

Par l'intermédiaire de sa filiale la Canada-Vie, la Compagnie obtient des souscriptions relatives à de nouveaux produits d'assurance des créanciers et de nouvelles ventes directes en offrant des solutions efficaces en matière d'avantages du personnel aux grandes institutions financières, aux sociétés émettrices de cartes de crédit, aux concessionnaires automobiles, aux associations d'anciens étudiants et autres groupes. La Canada-Vie est un chef de file reconnu en matière d'assurance des créanciers et enregistre annuellement 1,9 G\$ de primes directes.

#### APERÇU DU MARCHÉ

##### PRODUITS ET SERVICES

###### Assurance individuelle

La Compagnie offre une vaste gamme de produits d'assurance individuelle qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente. Les produits sont commercialisés sous les marques Great-West, London Life et Canada-Vie.

<p><b>PART DE MARCHÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion du portefeuille de produits d'assurance-vie le plus important au Canada au chapitre des primes</li> <li>• Fournisseur prédominant de produits individuels d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 30 % des primes en vigueur</li> </ul>
<p><b>PRODUITS ET SERVICES</b></p> <p><b>Assurance-vie individuelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance-vie temporaire</li> <li>• Assurance-vie universelle</li> <li>• Assurance-vie avec participation</li> </ul> <p><b>Protection du vivant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance-invalidité</li> <li>• Assurance contre les maladies graves</li> </ul>
<p><b>DISTRIBUTION</b></p> <p><b>Association avec :</b></p> <p><b>Réseau de distribution de la Great-West</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 817 conseillers en sécurité financière de la Great-West</li> <li>• 2 541 conseillers associés en vertu de nombreux arrangements interentreprises</li> <li>• 6 522 courtiers indépendants</li> </ul> <p><b>Réseau de distribution de la London Life</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 383 conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55</li> </ul> <p><b>Réseau de distribution de la Canada-Vie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 884 courtiers indépendants associés aux 56 agents généraux</li> <li>• 1 771 conseillers associés aux 17 agents nationaux</li> <li>• 3 283 conseillers du Groupe Investors qui vendent activement des produits de la Canada-Vie</li> <li>• 278 courtiers directs et groupes de producteurs</li> </ul>

## GESTION DU PATRIMOINE

La Compagnie offre une vaste gamme de produits d'épargne et de produits axés sur le revenu qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente. Les produits sont commercialisés sous les marques Great-West, London Life, Canada-Vie et Quadrus.

La Compagnie offre un vaste éventail de fonds distincts par l'intermédiaire de ses multiples canaux de distribution, y compris 85 fonds distincts de la London Life aux clients individuels de la Financière Liberté 55<sup>MC</sup>, 73 fonds distincts de la Canada-Vie aux clients individuels de la Canada-Vie, 78 fonds distincts de la Great-West aux clients de l'Individuelle de la Great-West et 228 fonds distincts aux clients des régimes de capitalisation collectifs Envision.

Quadrus offre 42 fonds communs de placement faisant partie de la Gamme de fonds Quadrus<sup>MC</sup> et plus de 3 500 fonds communs de placement de tiers. La Corporation Financière Mackenzie, membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, est responsable de l'administration de la Gamme de fonds Quadrus.

### PART DE MARCHÉ

- 26 % des fonds distincts individuels
- 18 % des régimes de capitalisation collectifs

### PRODUITS ET SERVICES

#### Services de retraite collectifs

- Régimes de capitalisation collectifs
  - Régimes d'épargne non enregistrés
  - Régimes de participation différée aux bénéfices
  - Régimes de retraite à cotisations définies
  - CELI et REER collectifs
- Investis dans :
  - Fonds distincts
  - Options de placement garanties
  - Actions d'une seule société
- Régimes de revenu de retraite
  - Rentes immédiates
  - Rentes différées
  - Fonds de revenu de retraite
  - Fonds de revenu viager
- Régimes de services de gestion de placements uniquement
  - Investis dans :
    - Fonds distincts
    - Options de placement garanties
    - Valeurs mobilières

#### Retraite et investissement de l'Individuelle

- Régimes d'épargne
  - Régimes d'épargne-retraite enregistrés
  - Régimes d'épargne non enregistrés
  - CELI
- Investis dans :
  - Fonds distincts
  - Fonds communs de placement
  - Options de placement garanties
- Régimes de revenu de retraite
  - Fonds distincts avec avenants liés aux produits de prestations viagères minimales garanties à la sortie
  - Fonds de revenu de retraite
  - Fonds de revenu viager
  - Rentes immédiates
  - Rentes différées
- Prêts hypothécaires résidentiels
- Produits bancaires

### DISTRIBUTION

#### Association avec :

##### Réseau de distribution de la Great-West

- 1 817 conseillers en sécurité financière de la Great-West
- 2 541 conseillers associés en vertu de nombreux arrangements interentreprises
- 6 522 courtiers indépendants

##### Réseau de distribution de la London Life

- 3 383 conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55

##### Réseau de distribution de la Canada-Vie

- 8 884 courtiers indépendants associés aux 56 agents généraux
- 1 771 conseillers associés aux 17 agents nationaux
- 3 283 conseillers du Groupe Investors qui vendent activement des produits de la Canada-Vie
- 278 courtiers directs et groupes de producteurs

**Services d'investissement Quadrus Itée** (compris aussi dans le compte des conseillers de la Great-West et de la London Life) :

- 3 722 représentants en placement

#### Services de retraite collectifs

- Conseillers en avantages du personnel, courtiers et experts-conseils affiliés (comme ci-dessus)

## ASSURANCE COLLECTIVE

La Compagnie offre une vaste gamme de produits d'assurance-vie, d'assurance-maladie et d'assurance des créanciers qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de vente de la Collective dans tout le pays.

### PART DE MARCHÉ

- Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 31 000 promoteurs de régimes
- 22 % des régimes à l'intention des employés et des employeurs
- Détient la plus importante part de marché des régimes de créanciers

### PRODUITS ET SERVICES

#### Assurance-vie et assurance-maladie

- Assurance-vie
- Assurance-invalidité
- Assurance contre les maladies graves
- Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident
- Assurance dentaire
- Garantie d'expatriation
- Régimes d'assurance-maladie complémentaires

#### Créanciers

- Assurance-vie des créanciers
- Assurance-invalidité des créanciers
- Assurance des créanciers contre la perte d'emploi
- Assurance des créanciers contre les maladies graves

### DISTRIBUTION

- 113 gestionnaires de comptes et membres du personnel de vente répartis dans 17 bureaux de la Collective
- 104 gestionnaires régionaux d'avantages du personnel et spécialistes Selectpac situés dans les centres de ressources

## CONCURRENCE

### ASSURANCE INDIVIDUELLE

Le marché de l'assurance individuelle est très concurrentiel. La concurrence s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

### GESTION DU PATRIMOINE

Le marché des services de gestion du patrimoine est fortement concurrentiel. Les concurrents de la Compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des coûts et de la variété des options de placement, du rendement des placements, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

### ASSURANCE COLLECTIVE

Il existe trois grandes compagnies d'assurance au Canada qui détiennent une part importante du marché. La Compagnie détient une part de marché de 22 %. Il existe de nombreuses petites compagnies d'assurance qui exercent leurs activités à l'échelle nationale ainsi que plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. Le marché de l'assurance collective est hautement concurrentiel. Détenir une solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Dans le secteur des petites et des moyennes affaires, d'importantes pressions sont exercées sur les prix tandis que les employeurs cherchent à trouver des moyens de contrer les pressions inflationnistes en matière de soins de santé. Une société dont les coûts opérationnels sont faibles, dont les canaux de distribution sont étendus, dont la capacité des services est forte et dont les produits permettent de maîtriser les coûts bénéficie d'un avantage concurrentiel sur ces marchés.

Dans le secteur des grandes affaires, même si des coûts peu élevés sont un facteur à ne pas négliger, l'excellence du service et les produits novateurs en matière de maîtrise des coûts sont des facteurs tout aussi importants. Sur ce marché, une société qui peut concevoir et mettre en œuvre efficacement des produits novateurs et des processus de gestion efficaces au moyen de l'utilisation de nouvelles technologies afin de répondre aux nouvelles exigences des clients se distinguera et possédera un avantage concurrentiel.

## Principales données financières consolidées – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Primes et dépôts	4 931 \$	4 539 \$	4 865 \$	19 381 \$	18 774 \$
Souscriptions	2 301	1 890	2 569	8 944	9 539
Honoraires et autres produits	266	269	263	1 088	1 025
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	244	235	237	986	975
<b>Total de l'actif</b>	<b>114 538 \$</b>	<b>112 072 \$</b>	<b>111 997 \$</b>		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs	3 318	3 179	3 272		
<b>Total de l'actif géré</b>	<b>117 856</b>	<b>115 251</b>	<b>115 269</b>		
Autres actifs administrés	11 458	11 242	11 655		
<b>Total de l'actif administré</b>	<b>129 314 \$</b>	<b>126 493 \$</b>	<b>126 924 \$</b>		

## Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Assurance individuelle	41 \$	102 \$	45 \$	291 \$	270 \$
Gestion du patrimoine	80	11	83	264	316
Assurance collective	101	96	98	357	382
Exploitation générale	22	26	11	74	7
<b>Bénéfice net</b>	<b>244 \$</b>	<b>235 \$</b>	<b>237 \$</b>	<b>986 \$</b>	<b>975 \$</b>

## UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION CANADIENNE

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 244 M\$ pour le quatrième trimestre de 2011, comparativement à 237 M\$ au quatrième trimestre de 2010. L'augmentation découle principalement de la hausse du bénéfice net de l'assurance collective et de l'exploitation générale, partiellement contrebalancée par la baisse du bénéfice net tiré de l'assurance individuelle et de la gestion du patrimoine.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 986 M\$, comparativement à 975 M\$ en 2010.

### ASSURANCE INDIVIDUELLE

#### FAITS NOUVEAUX EN 2011

- Au quatrième trimestre, les souscriptions se sont chiffrées à 117 M\$, en hausse de 3 % par rapport au quatrième trimestre de 2010. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les souscriptions se sont chiffrées à 425 M\$, en hausse de 6 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

### RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Primes et dépôts	985 \$	899 \$	912 \$	3 673 \$	3 396 \$
Souscriptions	117	98	114	425	401
Bénéfice net	41	102	45	291	270

#### Primes et dépôts

Les primes des produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 70 M\$, pour s'établir à 908 M\$ au cours du trimestre, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse tient essentiellement à l'augmentation de 10 % des primes d'assurance-vie avec participation. Les primes liées aux produits de protection du vivant ont augmenté de 3 M\$ au cours du trimestre, pour se chiffrer à 77 M\$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les primes des produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 262 M\$, pour se chiffrer à 3,4 G\$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse tient essentiellement à l'augmentation de 9 % des primes d'assurance-vie avec participation. Les primes liées aux produits de protection du vivant ont augmenté de 15 M\$, pour s'établir à 304 M\$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les primes des produits d'assurance individuelle ont augmenté de 86 M\$, pour se chiffrer à 985 M\$, par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison d'une hausse de 13 % des primes d'assurance-vie

- Au quatrième trimestre, le bénéfice net s'est chiffré à 41 M\$, en baisse de 9 % comparativement au quatrième trimestre de 2010. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, le bénéfice net s'est établi à 291 M\$, en hausse de 8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les primes et les dépôts se sont établis à 985 M\$, en hausse de 8 % par rapport au quatrième trimestre de 2010. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les primes et les dépôts ont été de 3,7 G\$, soit 8 % de plus que pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- L'ancien secteur Assurance individuelle et produits d'investissement a été restructuré en deux unités d'exploitation, soit Assurance individuelle et Gestion du patrimoine. Cette restructuration vise principalement à mieux réagir au marché et à mettre l'accent sur la rentabilité de la croissance interne.
- Les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont connu une hausse considérable en 2011, stimulée principalement par les souscriptions de produits d'assurance-vie avec participation (12 % plus élevées qu'à la période correspondante de l'exercice précédent), particulièrement pour les canaux de distribution indépendants.
- La Compagnie a lancé un produit révisé d'assurance-vie avec participation de la Great-West au cours du troisième trimestre.

avec participation attribuable au caractère saisonnier normal des souscriptions d'assurance-vie.

#### Souscriptions

Au cours du trimestre, les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 3 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 106 M\$. La hausse tient essentiellement à la vigueur continue des souscriptions de produits d'assurance-vie avec participation. Les souscriptions de produits de protection du vivant se sont chiffrées à 11 M\$, un montant comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 24 M\$, pour s'établir à 381 M\$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la vigueur des souscriptions de produits d'assurance-vie avec participation. Les souscriptions de produits de protection du vivant sont demeurées stables par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et se sont chiffrées à 44 M\$.

Les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle se sont établies à 106 M\$, une hausse de 19 M\$ par rapport au trimestre précédent qui s'explique essentiellement par la hausse des souscriptions de produits d'assurance-vie avec participation en raison du caractère saisonnier des souscriptions d'assurance-vie. Les souscriptions de produits de protection du vivant sont demeurées stables par rapport au trimestre précédent et se sont chiffrées à 11 M\$.

### Bénéfice net

Le bénéfice net pour le trimestre a diminué de 4 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2010. Cette diminution tient essentiellement aux modifications défavorables des bases actuarielles et aux mesures mises de l'avant par la direction, contrebalancées par les résultats favorables au chapitre de la mortalité et par la baisse des pressions exercées par les nouvelles affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, le bénéfice net a augmenté de 21 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent essentiellement en raison de l'incidence nette favorable des modifications des bases actuarielles et des mesures mises de l'avant par la direction en ce qui a trait à la comptabilisation des améliorations au chapitre de la mortalité pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance-vie individuelle en raison de l'adoption des normes révisées de pratique actuarielle, partiellement contrebalancées par le raffermissement net découlant de la baisse des taux d'intérêt au Canada. Outre les modifications apportées aux bases actuarielles et les mesures mises de l'avant par la direction, la hausse du bénéfice net pour l'exercice tient également aux hausses favorables des résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, contrebalancées par l'exacerbation des pressions exercées par les nouvelles affaires et les résultats défavorables en matière de placement et de rachat anticipé.

Le bénéfice net a diminué de 61 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison des modifications moindres des bases actuarielles et des mesures mises de l'avant par la direction en ce qui a trait à la comptabilisation, au troisième trimestre, d'améliorations au chapitre de la mortalité pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance-vie individuelle en raison de l'adoption des normes révisées de pratique actuarielle. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par le raffermissement net découlant de la baisse des taux d'intérêt au Canada.

Le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 99 M\$ en 2011, comparativement à une perte nette de 25 M\$ au quatrième trimestre de 2010. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 108 M\$, comparativement à une perte nette de 24 M\$ pour la période correspondante de 2010. Le bénéfice net attribuable au compte de participation a augmenté de 97 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2011.

### PERSPECTIVES – ASSURANCE INDIVIDUELLE

*Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS au début du présent rapport.*

La division de l'assurance individuelle a affiché de solides résultats en 2011, tant au chapitre de la croissance du bénéfice qu'à celui des produits. Notre réputation de vigueur et de stabilité, conjuguée à nos pratiques commerciales avisées, de même que la profondeur et l'étendue de nos canaux de distribution font en sorte que l'organisation est en bonne posture pour 2012 et par la suite. Nous revoyons nos stratégies et réalignons les aspects de notre organisation avec comme objectif d'améliorer considérablement notre croissance interne au chapitre de la rentabilité des produits.

En 2012, nous continuerons de fournir aux conseillers des stratégies et des outils pour aider leurs clients à privilégier une sécurité financière à long terme, peu importe les fluctuations des marchés. Cette façon de faire est avantageuse, car elle permet de conserver et d'améliorer le taux de maintien des affaires existantes; elle aide également les conseillers à attirer de nouveaux clients vers l'organisation. L'une des principales stratégies de distribution consiste à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant, au besoin, un appui spécifique à certaines catégories de conseillers.

Notre vaste réseau d'associés de distribution, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, ainsi que nos multiples marques nous procurent des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien. La Compagnie continuera de développer sa vaste gamme de produits d'assurance individuelle, de fixer les prix de ces derniers et de les commercialiser de façon concurrentielle tout en continuant de se concentrer sur le soutien aux souscriptions et aux services pour ce qui est des grandes affaires de tous les canaux.

Les produits d'assurance individuelle diversifiés qu'offre la Compagnie, y compris les produits d'assurance-vie entière avec participation, d'assurance-vie temporaire, d'assurance-vie universelle, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, combinés à un engagement au chapitre du service en ce qui a trait aux nouvelles affaires, nous placeront en bonne position pour continuer à être un chef de file sur le marché en matière de souscriptions en 2012. Nous continuerons à améliorer notre gamme de solutions et de services, dont nous sommes un fournisseur de premier plan, ainsi qu'à mettre l'accent sur la croissance de nos affaires internes en améliorant constamment notre service à la clientèle.

La gestion des charges opérationnelles continue d'être un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers. Cette gestion se concrétisera par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par le développement et la mise en œuvre efficaces des placements stratégiques. La direction a repéré un certain nombre de secteurs clés dans lesquels de tels placements favoriseraient l'atteinte de l'objectif visé, soit la croissance interne.

## GESTION DU PATRIMOINE

## FAITS NOUVEAUX EN 2011

- Au quatrième trimestre de 2011, les souscriptions se sont établies à 2,0 G\$, contre des souscriptions de 2,3 G\$ en 2010. Les souscriptions se sont chiffrées à 8,0 G\$ pour l'exercice, comparativement à 8,6 G\$ en 2010.
- Le bénéfice net a diminué de 3 M\$ pour s'établir à 80 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2010. Le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 a diminué de 52 M\$, pour s'établir à 264 M\$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les primes et les dépôts de 2 134 M\$ ont reculé de 3 % au quatrième trimestre de 2010 en raison du ralentissement des souscriptions de produits d'épargne garantie et de produits de rentes immédiates. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les primes et les dépôts ont augmenté de 66 M\$, pour atteindre 8,5 G\$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

## Résultats opérationnels

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Primes et dépôts	2 134 \$	1 859 \$	2 210 \$	8 542 \$	8 476 \$
Souscriptions	2 026	1 648	2 327	7 983	8 602
Honoraires et autres produits	220	223	222	905	851
Bénéfice net	80	11	83	264	316

## Primes et dépôts

Les primes et les dépôts des fonds de placement de détail exclusifs, pour le quatrième trimestre, ont augmenté de 68 M\$, pour se chiffrer à 934 M\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison d'une hausse des dépôts des clients, nouveaux et existants. Les primes et les dépôts des produits à taux d'intérêt garantis de détail et des produits de rentes immédiates de 73 M\$ ont diminué de 129 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2010. Cette diminution tient principalement aux taux d'intérêt très faibles, qui rendent ces produits sensibles aux taux d'intérêt moins attractifs pour les clients. Les primes et les dépôts liés aux produits de retraite collectifs ont diminué de 15 M\$, pour s'établir à 1 127 M\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison d'excellents résultats au cours du trimestre en matière de dépôts dans le régime de capitalisation collectif, contrebalancés par un recul des produits de rentes collectifs à prime unique.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les primes et les dépôts des fonds de placement de détail exclusifs ont augmenté de 601 M\$, pour s'établir à 3,8 G\$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les primes et les dépôts des produits à taux d'intérêt garantis de détail et des produits de rentes immédiates ont diminué de 444 M\$, pour s'établir à 403 M\$ au cours des 12 derniers mois, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution des dépôts liés à ces produits tient principalement aux taux d'intérêt très faibles, qui

- Les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 220 M\$ pour le quatrième trimestre et à 905 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, soit 6 % de plus que pour l'exercice 2010.
- En 2011, les Services de retraite collectifs ont lancé Les Performeurs<sup>MC</sup>, un régime enregistré d'épargne-retraite collectif (REER), et un régime de participation différée aux bénéfices (RPDB) à l'intention des propriétaires de petites entreprises comptant jusqu'à 35 employés. Ce produit est bien positionné pour répondre au besoin de pénétration accru du marché des petites et des moyennes entreprises en ce qui a trait aux régimes de retraite.
- Un nouveau produit à valeur nette élevée a été lancé en septembre 2011 par l'entremise de la Gamme de fonds Quadrus. Ce produit offre davantage de souplesse en matière de tarification et de taux aux clients qui souhaitent investir plus de 500 000 \$.

rendent ces produits sensibles aux taux d'intérêt moins attractifs pour les clients. Les primes et les dépôts liés aux produits de retraite collectifs ont diminué de 91 M\$, pour se chiffrer à 4,3 G\$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent essentiellement en raison de la baisse importante des dépôts dans des produits de placement seulement.

Les primes et les dépôts dans des fonds de placement de détail exclusifs ont augmenté de 119 M\$, les souscriptions de produits à taux d'intérêt garantis de détail et de produits de rentes immédiates sont demeurées comparables et les souscriptions de produits de retraite collectifs ont augmenté de 156 M\$ par rapport au trimestre précédent.

## Souscriptions

Les souscriptions de fonds de placement de détail exclusifs ont augmenté de 5 M\$, pour s'établir à 1 177 M\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les souscriptions de produits à taux d'intérêt garantis de détail et des produits de rentes immédiates ont diminué de 119 M\$, pour se chiffrer à 199 M\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation des produits de placement et la diminution des produits à taux d'intérêt garanti et de rentes immédiates tiennent principalement à la faiblesse des taux d'intérêt. Les souscriptions de produits de retraite collectifs ont diminué de 184 M\$, pour s'établir à 447 M\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison essentiellement d'une baisse des souscriptions de régimes d'investissement seulement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les souscriptions de fonds de placement de détail exclusifs ont augmenté de 143 M\$, pour se chiffrer à 4,7 G\$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les souscriptions de produits à taux d'intérêt garantis de détail et des produits de rentes immédiates ont diminué de 327 M\$, pour s'établir à 862 M\$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles qui sont évoquées, ci-dessus pour le quatrième trimestre. Les souscriptions de produits de retraite collectifs ont diminué de 554 M\$, pour se chiffrer à 1,5 G\$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une baisse importante des souscriptions de produits de placement seulement.

Les souscriptions de fonds de placement de détail exclusifs ont augmenté de 211 M\$, les souscriptions de produits à taux d'intérêt garantis de détail et des produits de rentes immédiates ont augmenté de 21 M\$ et les souscriptions de produits de retraite collectifs ont augmenté de 121 M\$ par rapport au trimestre précédent, ce qui reflète la hausse cyclique normale des souscriptions au quatrième trimestre.

**Honoraires et autres produits**

**Actif administré**

	31 décembre	
	2011	2010
<b>Actif géré</b>		
<b>Retraite et investissement de l'Individuelle</b>		
Produits fondés sur le risque	7 278 \$	7 146 \$
Fonds distincts	22 702	23 094
Fonds communs de placement exclusifs	3 318	3 272
<b>Services de retraite collectifs</b>		
Produits fondés sur le risque	6 788	6 597
Fonds distincts	26 920	26 907
	<b>67 006 \$</b>	<b>67 016 \$</b>
<b>Autres actifs administrés<sup>(1)</sup></b>		
Retraite et investissement de l'Individuelle	4 140 \$	4 129 \$
Services de retraite collectifs	729	2 092
<b>Total</b>	<b>4 869 \$</b>	<b>6 221 \$</b>
<b>Sommaire par activité/produit</b>		
Retraite et investissement de l'Individuelle	37 438 \$	37 641 \$
Services de retraite collectifs	34 437	35 596
<b>Total de l'actif administré</b>	<b>71 875 \$</b>	<b>73 237 \$</b>

(1) Comprend les fonds communs de placement distribués par les Services d'investissement Quadrus, les régimes d'achat d'actions gérés par la London Life ainsi que l'actif des portefeuilles gérés par GLC Asset Management Group.

Les honoraires et autres produits pour le trimestre ont diminué de 2 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les honoraires et autres produits ont augmenté de 54 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la hausse de l'actif des fonds de placement exclusifs au cours de la période, laquelle tient principalement à l'incidence positive du rendement des marchés boursiers au cours des deux premiers trimestres de l'exercice considéré.

Les honoraires et autres produits ont diminué de 3 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison de la diminution de l'actif des fonds de placement exclusifs causée par le recul des marchés boursiers au cours du quatrième trimestre de 2011.

**Bénéfice net**

Le bénéfice net pour le trimestre a diminué de 3 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 a diminué de 52 M\$ par rapport à l'exercice précédent essentiellement en raison de l'adoption, au troisième trimestre, des normes révisées de pratique actuarielle en ce qui concerne la comptabilisation de l'amélioration au chapitre de la mortalité liée aux produits de rentes immédiates, laquelle a donné lieu à une augmentation nette des passifs relatifs aux contrats d'assurance et à une diminution du bénéfice net.

Le bénéfice net a augmenté de 69 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison surtout de la modification de l'amélioration au chapitre de la mortalité mentionnée ci-dessus pour le troisième trimestre.

**PERSPECTIVES – GESTION DU PATRIMOINE**

*Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS au début du présent rapport.*

L'unité Gestion du patrimoine a affiché de solides résultats en 2011 compte tenu de la conjoncture incertaine. La réputation de la Compagnie en matière de vigueur et de stabilité, conjuguée à nos pratiques commerciales avisées, de même que la profondeur et l'étendue des canaux de distribution du secteur Gestion du patrimoine font en sorte que l'organisation est en bonne posture pour 2012 et par la suite. La stratégie et la structure de Gestion du patrimoine visent à améliorer considérablement la croissance interne au chapitre de la rentabilité des produits.

En 2012, la Compagnie continuera de fournir aux conseillers des stratégies et des outils pour aider ses clients à privilégier le succès des placements à long terme. Cette façon de faire est avantageuse pour la Compagnie, car elle permet d'améliorer le taux de maintien de l'actif existant; elle aide également les conseillers à attirer de nouveaux dépôts de clients vers l'organisation. L'une des principales stratégies de distribution consiste à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant, au besoin, un appui spécifique à certaines catégories de conseillers.

Les multiples marques et le vaste réseau d'associés de distribution de l'unité Gestion du patrimoine, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, procurent des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien. La Compagnie continuera de développer sa vaste gamme concurrentielle de produits de gestion du patrimoine, de fixer les prix de ces derniers et de les commercialiser auprès des clients de l'Individuelle et de la Collective. Elle accordera une importance particulière aux comptes plus importants et complexes en offrant un soutien privilégié en matière de souscriptions et de service.

Au cours du prochain exercice, Gestion du patrimoine axera ses efforts sur une personnalisation accrue de la commercialisation et du soutien en matière de souscriptions et de service afin de répondre aux besoins uniques des clients et des conseillers. La Compagnie s'attend à ce que ces efforts contribuent à l'augmentation des flux de trésorerie nets et des honoraires connexes liés aux fonds distincts et aux fonds communs de placement en 2012. La Compagnie utilisera son réseau de distribution diversifié pour maximiser la croissance de sa part de marché.

Gestion du patrimoine mettra l'accent sur les investissements stratégiques, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et la gestion rigoureuse des charges pour livrer de solides résultats financiers. La direction a repéré un certain nombre de projets prioritaires, y compris la mise au point d'un nouveau régime de pension agréé collectif, cette solution en matière de suffisance des fonds de retraite ayant reçu un soutien indéfectible de la part des gouvernements fédéral et provinciaux.

## ASSURANCE COLLECTIVE

## FAITS NOUVEAUX EN 2011

- Les souscriptions, qui se sont chiffrées à 536 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, sont demeurées comparables à celles de la période correspondante de 2010. Au quatrième trimestre, les souscriptions se sont chiffrées à 158 M\$, soit 30 M\$ de plus qu'à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les primes et les dépôts se sont élevés à 7,2 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, une croissance de 4 % par rapport à la période correspondante de 2010. Au quatrième trimestre, les primes et les dépôts se sont chiffrés à 1,8 G\$, soit une hausse de 69 M\$ comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le bénéfice net s'est établi à 357 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, soit une diminution de 7 % par rapport à la période correspondante de 2010. Au quatrième trimestre, le bénéfice net s'est chiffré à 101 M\$, soit 3 M\$ de plus qu'à la période correspondante de l'exercice précédent.

- Le service Demandes de règlement électroniques – Fournisseurs a été largement amélioré, le nombre de fournisseurs de services de physiothérapie, de chiropraxie, de massothérapie et de soins de la vue qui sont inscrits au service ayant plus que doublé, pour atteindre plus de 9 000 fournisseurs.
- Le DrugHub™, une application iPhone qui se veut une pharmacie virtuelle visant à aider les gens à gérer leurs médicaments sur ordonnance, a été offert aux participants des régimes au cours de l'exercice.
- La Compagnie a maintenu son appui à la cause de la santé mentale au travail au Canada par l'entremise du Centre pour la santé mentale en milieu de travail de la Great-West. En 2011, le Centre a lancé *Gestion des émotions*, un programme complet de sensibilisation, d'information et de formation offert sans frais aux employeurs, directeurs, cadres et employés.

## RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Primes et dépôts	1 812 \$	1 781 \$	1 743 \$	7 166 \$	6 902 \$
Souscriptions	158	144	128	536	536
Honoraires et autres produits	35	38	35	147	144
Bénéfice net	101	96	98	357	382

## Primes et dépôts

Les primes et les dépôts pour le trimestre ont augmenté de 69 M\$, pour s'établir à 1,8 G\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent essentiellement en raison d'une hausse des primes d'assurance-maladie et d'assurance-invalidité de longue durée.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les primes et les dépôts ont augmenté de 264 M\$, pour se chiffrer à 7,2 G\$, par rapport à la période correspondante de 2010. Les primes et les dépôts des grandes affaires se sont accrus de 5 %.

Les primes et les dépôts ont augmenté de 31 M\$ par rapport au trimestre précédent. Les primes et les dépôts ont augmenté de 23 M\$ en ce qui a trait aux grandes affaires et de 8 M\$ en ce qui concerne le marché des petites et des moyennes affaires.

## Souscriptions

Au cours du quatrième trimestre, les souscriptions ont augmenté de 30 M\$, pour se chiffrer à 158 M\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la hausse des souscriptions dans le marché des grandes affaires. Le marché des grandes affaires présente un niveau de volatilité élevé, ce qui donne lieu à des variations d'un trimestre à l'autre. L'augmentation est également attribuable à la hausse des souscriptions dans le marché des petites et des moyennes affaires et s'explique essentiellement par l'augmentation du nombre de nouvelles souscriptions et de la taille moyenne des affaires. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par une diminution des souscriptions dans le marché des produits d'assurance des créanciers et des ventes directes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les souscriptions sont demeurées comparables à celles enregistrées à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les souscriptions ont augmenté de 14 M\$, pour s'établir à 158 M\$, par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique par la hausse des souscriptions dans le marché des petites et des moyennes affaires, essentiellement attribuable à l'augmentation du nombre de nouvelles souscriptions et à l'augmentation de la taille moyenne des affaires. Cette augmentation tient également à la hausse des souscriptions dans le marché des grandes affaires. Le marché des grandes affaires présente un

niveau de volatilité élevé, ce qui donne lieu à des variations d'un trimestre à l'autre. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par une diminution des souscriptions sur le marché des produits d'assurance des créanciers et des ventes directes.

## Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits sont essentiellement tirés des contrats SAS, en vertu desquels la Compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective, au prix coûtant majoré.

Au cours du trimestre, les honoraires et autres produits sont demeurés inchangés par rapport au quatrième trimestre de 2010.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les honoraires et autres produits ont augmenté de 3 M\$ essentiellement en raison de la hausse des équivalents des primes SAS.

Les honoraires et autres produits pour le trimestre ont diminué de 3 M\$ par rapport au trimestre précédent essentiellement en raison de la baisse des équivalents des primes SAS. Les résultats du troisième trimestre comprenaient des équivalents des primes SAS plus élevés qu'à la normale en raison de la grève des postes au cours du deuxième trimestre.

## Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre, le bénéfice net s'est chiffré à 101 M\$, soit une augmentation de 3 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, le bénéfice net s'est chiffré à 357 M\$, une diminution de 25 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution résulte principalement de la baisse des profits découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs sans lien avec le crédit. La diminution découle également de la baisse des profits sur les placements. Ces diminutions ont été partiellement compensées par la hausse des résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, et par les profits plus élevés relatifs aux frais d'assurance.

Le bénéfice net a augmenté de 5 M\$ par rapport au trimestre précédent. L'augmentation tient essentiellement à la hausse des profits liés aux modifications des bases actuarielles sans lien avec le crédit, partiellement contrebalancée par la baisse des résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité et par la baisse des profits sur les placements.

## PERSPECTIVES – ASSURANCE COLLECTIVE

*Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS au début du présent rapport.*

La Compagnie est bien positionnée au sein du marché de l'assurance collective au Canada, puisqu'elle détient la plus importante part de marché dans la plupart des secteurs, selon la taille des affaires, la région ou le régime. La Compagnie estime qu'une telle position au sein du marché de même que sa structure de coûts peu élevés et sa capacité de distribution étendue favoriseront la croissance continue du revenu-primaires. Grâce à des investissements efficaces dans les technologies, la Compagnie prévoit enregistrer des réductions soutenues au chapitre des frais d'administration et des coûts liés au règlement de sinistres, améliorant ainsi sa position concurrentielle.

Puisque le coût des avantages du personnel continue d'être la principale préoccupation des promoteurs des régimes, la Compagnie continue de travailler au développement d'une gamme élargie de produits et de services améliorés à l'intention des participants des régimes, des promoteurs des régimes et de leurs conseillers. En 2012, nous continuerons d'accorder une attention particulière à la mise au point de nouvelles solutions relativement à la gestion des médicaments sur ordonnance, de même qu'à la mise en application d'autres améliorations à la vaste gamme de services offerts par la Compagnie en ce qui a trait à la prise de décisions pour les demandes de règlements électroniques. La Compagnie se concentrera également sur l'expansion de ses réseaux de distribution et l'amélioration des capacités en matière de sinistres concernant l'invalidité et elle poursuivra ses efforts visant à améliorer l'efficacité de ses processus, et par le fait même, les coûts unitaires et le service à la clientèle.

## EXPLOITATION AMÉRICAINE

Les résultats opérationnels de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux de Great-West Life & Annuity Company (GWL&A), de Putnam Investments, LLC (Putnam), des activités d'assurance des divisions américaines de la Great-West et de la Canada-Vie ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

### CONVERSION DES DEVICES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les IFRS visant à éliminer l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS du présent rapport.

### PROFIL

#### SERVICES FINANCIERS

GWL&A offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur. Grâce à ses relations avec des promoteurs de régimes gouvernementaux, la Compagnie est l'un des plus importants fournisseurs de services de régimes à cotisations définies destinés aux employés de l'État, ayant pour clients 17 États ayant recours à nos services de tenue de dossiers et deux États utilisant nos régimes d'investissement uniquement, ainsi que le

## EXPLOITATION GÉNÉRALE CANADIENNE

Les résultats de l'exploitation générale canadienne tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation canadienne.

L'exploitation générale canadienne a affiché un bénéfice net de 22 M\$ pour le trimestre, comparativement à un bénéfice net de 11 M\$ au quatrième trimestre de 2010. L'augmentation du bénéfice net est principalement attribuable à l'augmentation des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché des immeubles de placement couvrant le surplus de l'exploitation générale et à la diminution de l'impôt sur le résultat découlant de la réduction du taux d'imposition effectif par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, l'exploitation générale canadienne a affiché un bénéfice net de 74 M\$, comparativement à un bénéfice net de 7 M\$ pour la période correspondante de 2010. L'augmentation du bénéfice net est principalement attribuable aux profits additionnels liés à l'évaluation à la hausse de la valeur de marché des immeubles de placement couvrant le surplus de l'exploitation générale et à la diminution de l'impôt sur le résultat liée à la réduction du taux d'imposition effectif pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le recul de 4 M\$ du bénéfice net par rapport au trimestre précédent tient principalement à la baisse des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché des immeubles de placement couvrant le surplus de l'exploitation générale.

gouvernement de Guam. GWL&A offre également des produits de rentes et d'assurance-vie à l'intention des particuliers et des entreprises, de même que des services de gestion de fonds, de placement et de consultation. Par l'intermédiaire de sa filiale FASCore, elle offre des services administratifs et de tenue de dossiers exclusifs pour d'autres fournisseurs de régimes à cotisations définies.

### GESTION D'ACTIFS

Putnam offre des services de gestion de placements, de distribution, certains services administratifs, ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels (tant à prestations définies qu'à cotisations définies). Le revenu de placement provient de la valeur et de la composition de l'actif géré, lequel comprend des portefeuilles de titres de participation et d'emprunt à l'échelle locale et internationale; par conséquent, les fluctuations des marchés des capitaux et les modifications de la composition de l'actif géré ont une incidence sur le revenu de placement et les résultats opérationnels.

## APERÇU DU MARCHÉ

### PRODUITS ET SERVICES

La Compagnie offre une gamme de produits distribuée par l'intermédiaire de divers canaux.

<p><b>SERVICES FINANCIERS</b></p>
<p><b>PART DE MARCHÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quatrième fournisseur en importance de services de tenue de dossiers de régimes de retraite à cotisations définies au pays pour 4 438 513 comptes de participants</li> <li>• Part importante du marché des régimes de rémunération différée du gouvernement fédéral et des gouvernements d'États</li> <li>• 21 % du marché des produits d'assurance-vie individuelle vendus par l'entremise de canaux de banques à réseau (au 30 septembre 2011)</li> <li>• 9 % du marché des régimes d'assurance-vie détenue par des sociétés achetées par des institutions financières (au 30 septembre 2011)</li> </ul>
<p><b>PRODUITS ET SERVICES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Services de souscription, de documentation, options de placement et services de formation pour les régimes à cotisations définies offerts par l'employeur</li> <li>• Services de gestion et de tenue de dossiers pour les institutions financières et les régimes à cotisations définies et à prestations définies connexes offerts par l'employeur</li> <li>• Services de gestion de fonds, de placement et de consultation</li> <li>• Comptes de retraite individuels, assurance-vie individuelle et à prime unique, et produits de rentes individuels</li> <li>• Produits d'assurance-vie détenue par des sociétés et régimes d'avantages du personnel à l'intention des cadres</li> </ul>
<p><b>Distribution</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques</li> <li>• Services de gestion et de tenue de dossiers FASCore distribués par l'entremise des clients institutionnels</li> <li>• Produits d'assurance-vie individuelle et de rentes distribués par l'entremise d'institutions financières</li> <li>• Produits d'assurance-vie détenue par des sociétés et régimes d'avantages du personnel à l'intention des cadres distribués par l'entremise de consultants spécialisés</li> </ul>

### CONCURRENCE

#### Services financiers

Le marché de l'assurance-vie, de l'épargne et des placements est concurrentiel. Les concurrents de la Compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que certaines entreprises de services et organismes professionnels. Aucun concurrent ni regroupement de concurrents ne domine le marché. La concurrence concentre ses efforts sur le service, la technologie, les coûts, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix et la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

<p><b>GESTION D'ACTIFS</b></p>
<p><b>PART DE MARCHÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestionnaire d'actifs d'envergure mondiale dont l'actif géré s'établissait à 116,7 G\$ US au 31 décembre 2011</li> <li>• Distribution internationale effectuée notamment grâce à des équipes de vente qui concentrent leurs efforts sur les principaux marchés institutionnels en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Australie grâce à des relations stratégiques de distribution au Japon</li> </ul>
<p><b>PRODUITS ET SERVICES</b></p> <p><b>Produits et services de gestion de placement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Particuliers – gamme de fonds communs de placement et de fonds d'investissement à capital fixe, régimes d'épargne-études et produits de rentes variables</li> <li>• Investisseurs institutionnels – régimes de retraite à prestations et à cotisations définies offerts par des entreprises, des États, des administrations municipales ou d'autres autorités gouvernementales, fonds de dotation universitaires, organisations caritatives et instruments de placement collectifs (tant aux États-Unis qu'à l'étranger)</li> <li>• Produits de placement non conventionnels privilégiant les titres à revenu fixe, les devises, l'analyse quantitative et les actions</li> </ul> <p><b>Services administratifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agent des transferts, placement pour compte, distribution, services aux actionnaires, services fiduciaires et autres services de fiducie</li> </ul>
<p><b>DISTRIBUTION</b></p> <p><b>Particuliers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vaste réseau de relations en matière de distribution constitué de courtiers, de planificateurs financiers, de conseillers en placement inscrits et d'autres institutions financières non affiliées distribuant les fonds Putnam et les services liés aux régimes de retraite à cotisations définies à leurs clients et qui, au total, regroupe plus de 158 000 conseillers</li> <li>• Relations de sous-conseillers et fonds Putnam proposés à titre de solutions d'investissement pour les compagnies d'assurance et les résidents autres qu'américains</li> <li>• Canaux de distribution de détail soutenus par l'équipe de vente et de gestion des relations de Putnam</li> </ul> <p><b>Investisseurs institutionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien par les professionnels spécialisés dans la gestion de comptes, la gestion de produits et le service à la clientèle de Putnam</li> <li>• Relations stratégiques avec plusieurs sociétés de gestion de placements à l'extérieur des États-Unis</li> </ul>

#### Gestion d'actifs

Les activités de gestion de placements de Putnam sont soumises à une forte concurrence. Putnam est en concurrence avec d'autres fournisseurs de produits et de services d'investissement, essentiellement sur le plan de l'éventail de produits d'investissement offerts, du rendement des placements, de la distribution, de l'étendue et de la qualité des services aux actionnaires et des autres services, ainsi que de la réputation générale sur le marché. Les activités de gestion de placements de Putnam subissent également l'incidence de la conjoncture générale des marchés des valeurs mobilières, de la réglementation de la part des gouvernements, de la conjoncture économique générale ainsi que des mesures promotionnelles de mise en marché et de vente. Putnam est également en concurrence avec d'autres sociétés de fonds communs de placement et gestionnaires d'actifs institutionnels qui offrent des produits d'investissement semblables aux siens ainsi que d'autres produits qu'elle n'offre pas. En outre, Putnam est également en concurrence avec bon nombre de promoteurs de fonds communs de placement qui offrent leurs fonds directement aux clients alors que Putnam n'offre ses fonds que par l'entremise d'intermédiaires.

## Principales données financières consolidées – Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Primes et dépôts	7 216 \$	7 315 \$	8 043 \$	33 991 \$	30 941 \$
Souscriptions	8 890	7 386	8 527	36 834	38 057
Honoraires et autres produits	304	296	311	1 232	1 246
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	79	75	113	370	326
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	78	76	112	375	317
Total de l'actif	54 581 \$	55 210 \$	51 549 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	122 072	121 164	122 781		
Total de l'actif géré	176 653	176 374	174 330		
Autres actifs administrés	126 247	120 509	119 766		
<b>Total de l'actif administré</b>	<b>302 900 \$</b>	<b>296 883 \$</b>	<b>294 096 \$</b>		

## Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Services financiers	83 \$	87 \$	72 \$	349 \$	310 \$
Gestion d'actifs	(8)	(11)	(14)	15	(41)
Exploitation générale	4	(1)	55	6	57
	79 \$	75 \$	113 \$	370 \$	326 \$

## Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

(en millions de dollars américains)	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Services financiers	82 \$	88 \$	71 \$	353 \$	301 \$
Gestion d'actifs	(8)	(11)	(13)	16	(39)
Exploitation générale	4	(1)	54	6	55
	78 \$	76 \$	112 \$	375 \$	317 \$

\* Au cours de la période close le 31 mars 2011, la Compagnie a reclassé ses fonds de la série Maxim des autres actifs administrés à l'actif géré. Les chiffres correspondants reflètent la présentation adoptée pour la période considérée.

## UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION AMÉRICAINE

Du quatrième trimestre de 2010 au quatrième trimestre de 2011, le dollar canadien s'est affaibli par rapport au dollar américain. En raison des fluctuations des devises, le bénéfice net a profité d'une incidence positive de moins de 1 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2010 et subi une incidence négative de 15 M\$ par rapport à l'exercice 2010.

## SERVICES FINANCIERS

## FAITS NOUVEAUX EN 2011

- Au quatrième trimestre de 2011, les souscriptions se sont chiffrées à 3,4 G\$ US, contre 2,0 G\$ US en 2010, en raison de la hausse des souscriptions de régimes 401(k) et des souscriptions de services de retraite sur le marché des sociétés ouvertes et des organismes à but non lucratif. L'ensemble des souscriptions a diminué pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 par rapport aux résultats de l'exercice 2010, mais l'attention particulière portée à l'expansion du réseau de distribution et à la diversification de la gamme de produits a donné lieu à une hausse de 23 % des souscriptions de régimes 401(k), en plus de faire passer à neuf le nombre d'affaires liées aux produits d'assurance-vie détenus par des sociétés (BOLI) à l'échelle régionale et nationale en 2011, contre trois à l'exercice précédent.
- Le bénéfice net a augmenté de 11 M\$ US pour atteindre 82 M\$ US au quatrième trimestre de 2011. Le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'est chiffré à 353 M\$ US, soit une augmentation de 52 M\$ US par rapport à l'exercice 2010.

- Les primes et les dépôts se sont chiffrés à 1,7 G\$ US, soit 13 % de plus qu'au quatrième trimestre de 2011. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les primes et les dépôts ont diminué de 827 M\$ US, ou 12 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les honoraires et autres produits ont augmenté de 7 M\$ US pour atteindre 118 M\$ US au quatrième trimestre de 2011. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les honoraires et autres produits ont atteint 470 M\$ US, en hausse de 8 % par rapport à 2010.
- Les Services financiers ont lancé un nouveau produit hybride d'assurance-vie détenue par des sociétés au premier trimestre. Les souscriptions à ce produit ont représenté 26 % de l'ensemble des souscriptions de produit d'assurance-vie détenue par des sociétés en 2011.
- Au cours du deuxième trimestre, les Services financiers ont lancé un nouveau produit de placement fiduciaire collectif, qui vise à fournir au marché des grands régimes gouvernementaux et de sociétés des solutions de placement permettant de répartir l'actif selon la date prévue de la retraite. Au 31 décembre 2011, le total de l'actif géré de la fiducie collective s'établissait à 90 M\$ US.
- Au cours du deuxième trimestre, les Services financiers ont mis en œuvre une initiative de transfert du solde des comptes de retraite individuels. Le but est de faire connaître l'initiative aux participants sortis des régimes. On s'attend à ce que cela donne lieu à une rétention de l'actif accrue liée à ce produit. Le cumul des souscriptions découlant de cette initiative en 2011 a été de 194 M\$ US, soit une augmentation de 104 % par rapport à l'exercice précédent.

## RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Primes et dépôts	1 761 \$	1 572 \$	1 540 \$	5 827 \$	6 903 \$
Souscriptions	3 435	1 643	2 024	8 670	14 019
Honoraires et autres produits	121	114	113	466	449
Bénéfice net	83	87	72	349	310
Primes et dépôts (en dollars américains)	1 726 \$	1 604 \$	1 525 \$	5 874 \$	6 701 \$
Souscriptions (en dollars américains)	3 368	1 676	2 005	8 702	13 553
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	118	116	111	470	435
Bénéfice net (en dollars américains)	82	88	71	353	301

### Primes et dépôts

Les primes et les dépôts du quatrième trimestre ont augmenté de 201 M\$ US par rapport au quatrième trimestre de 2010, principalement parce que la hausse des primes et dépôts de 259 M\$ US enregistrés par les Services de retraite a été contrebalancée par la baisse des primes et des dépôts de l'unité Marchés de l'Individuelle.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les primes et les dépôts ont diminué de 827 M\$ US par rapport à la période correspondante de 2010 principalement en raison de l'incidence d'un important transfert de régime de 800 M\$ US en 2010 de l'actif administré des fonds communs de placement destinés aux épargnants à l'actif administré des fonds distincts de la Compagnie destinés aux épargnants et de la vente de trois produits d'assurance-vie détenue par des sociétés vendus en 2010, pour un montant de 425 M\$ US, partiellement contrebalancée par une hausse des primes et des dépôts dans le marché des régimes 401(k).

Les primes et les dépôts ont augmenté de 122 M\$ US par rapport au trimestre précédent principalement en raison de l'augmentation de 127 M\$ US des primes et des dépôts des Services de retraite au quatrième trimestre.

### Souscriptions

Au quatrième trimestre, les souscriptions ont augmenté de 1,4 G\$ US par rapport au quatrième trimestre de 2010 essentiellement en raison d'une hausse de 925 M\$ US des souscriptions dans le marché des régimes 401(k) et de 468 M\$ US dans le marché des sociétés ouvertes et des organismes à but non lucratif.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les souscriptions ont diminué de 4,9 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent principalement en raison de souscriptions de régimes en 2010, y compris deux importantes souscriptions à un régime au sein du marché des sociétés ouvertes et des organismes à but non lucratif d'un montant de 5,6 G\$ US, contrebalancées par une hausse des souscriptions de 648 M\$ US dans le marché des régimes 401(k).

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, les souscriptions ont augmenté de 1,7 G\$ US par rapport au trimestre précédent principalement en raison d'une souscription de 1,1 G\$ US dans le marché des régimes 401(k) et d'une souscription de 480 M\$ US dans le marché des sociétés ouvertes et des organismes à but non lucratif.

### Services financiers – Valeur des comptes des Services de retraite

(en millions de dollars américains)	Variation pour les trimestres clos les 31 décembre		Total aux 31 décembre		
	2011	2010	2011	2010	% de variation
<b>Fonds général – options fixes</b>					
Sociétés ouvertes et organismes à but non lucratif	5 \$	(4) \$	3 624 \$	3 556 \$	2 %
Régimes 401(k)	198	244	4 916	4 310	14 %
	<b>203 \$</b>	<b>240 \$</b>	<b>8 540 \$</b>	<b>7 866 \$</b>	<b>9 %</b>
<b>Fonds distincts – options variables</b>					
Sociétés ouvertes et organismes à but non lucratif	647 \$	163 \$	9 488 \$	8 809 \$	8 %
Régimes 401(k)	428	563	6 798	7 048	(4) %
	<b>1 075 \$</b>	<b>726 \$</b>	<b>16 286 \$</b>	<b>15 857 \$</b>	<b>3 %</b>
<b>Fonds communs de placement exclusifs</b>					
Sociétés ouvertes et organismes à but non lucratif	34 \$	73 \$	372 \$	741 \$	(50) %
Régimes 401(k)	330	361	2 395	1 888	27 %
Institutionnel	4	4	54	48	13 %
	<b>368 \$</b>	<b>438 \$</b>	<b>2 821 \$</b>	<b>2 677 \$</b>	<b>5 %</b>
<b>Options de placement de détail non affiliées et services administratifs seulement</b>					
Sociétés ouvertes et organismes à but non lucratif	3 795 \$	3 817 \$	58 799 \$	58 369 \$	1 %
Régimes 401(k)	1 685	1 294	22 559	22 337	1 %
Institutionnel (FASCore)	2 387	1 896	42 012	39 863	5 %
	<b>7 867 \$</b>	<b>7 007 \$</b>	<b>123 370 \$</b>	<b>120 569 \$</b>	<b>2 %</b>

L'augmentation du fonds général des régimes 401(k) découle principalement des souscriptions liées aux régimes. L'augmentation des fonds distincts tient aux souscriptions de sociétés ouvertes et d'organismes à but non lucratif ainsi qu'à une amélioration des marchés boursiers, contrebalancées par la hausse des transferts des régimes 401(k) vers d'autres options en matière de fonds. L'augmentation de la valeur des options de placement de détail non affiliées sur le marché des comptes institutionnels est attribuable aux souscriptions de régimes, partiellement contrebalancées par la perte d'une institution partenaire.

### Honoraires et autres produits

Pendant le trimestre, les honoraires et autres produits ont augmenté de 7 M\$ US par rapport au quatrième trimestre de 2010 essentiellement en raison de la hausse de l'actif moyen découlant de l'amélioration des marchés boursiers et des souscriptions, en moyenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les honoraires et autres produits ont augmenté de 35 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent essentiellement en raison de la hausse de l'actif moyen découlant de l'amélioration des marchés boursiers et des souscriptions, en moyenne.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, les honoraires et autres produits ont augmenté de 2 M\$ US par rapport au trimestre précédent principalement en raison de la hausse de l'actif moyen en raison de la reprise des marchés boursiers au cours du trimestre et de la hausse des souscriptions.

### Bénéfice net

Pour le trimestre, le bénéfice net a augmenté de 11 M\$ US par rapport au quatrième trimestre de 2010 principalement en raison des résultats favorables au chapitre de la mortalité.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, le bénéfice net a augmenté de 52 M\$ US par rapport à la période correspondante de 2010 principalement en raison de l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité, de la hausse des profits réalisés liés aux surplus d'actifs et de l'augmentation des honoraires, partiellement contrebalancées par la hausse des charges opérationnelles imputable à la croissance de la moyenne des comptes et aux initiatives stratégiques mises de l'avant.

Le bénéfice net a diminué de 6 M\$ US par rapport au trimestre précédent essentiellement en raison de la hausse des taux d'imposition au quatrième trimestre.

### PERSPECTIVES – SERVICES FINANCIERS

*Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS au début du présent rapport.*

Le secteur des services financiers a enregistré de solides résultats en 2011 compte tenu de la conjoncture difficile aux États-Unis. Nous avons continué d'axer nos efforts sur l'offre d'un excellent service à la clientèle. D'importants progrès ont été réalisés en 2011 quant au plan stratégique quinquennal de GWL&A, ce qui devrait accélérer la croissance des activités des Services financiers en 2012. Des projets clés visant à accroître les souscriptions, à améliorer le service à la clientèle, à hausser l'actif géré et à lancer de nouveaux produits ont posé les bases d'une croissance continue.

Un nouvel outil de souscription en ligne compile les données sur les perspectives, les conseillers, les régimes et les souscriptions des régimes 401(k) dans le but de générer des occasions et d'accroître la productivité de l'équipe de vente. Récemment lancé, un système de gestion des relations avec la clientèle consolide les bases de données existantes afin d'améliorer le service offert aux promoteurs et aux partenaires de régimes de retraite et de fidéliser la clientèle.

Les Services financiers ont lancé en 2011 de nouveaux sites Web pour l'exploitation générale et les Services de retraite. Les améliorations ainsi apportées appuient la stratégie de la Compagnie qui consiste à offrir aux clients des outils et des ressources perfectionnés, à stimuler la croissance interne et à améliorer l'expérience vécue par les clients, tout en rehaussant l'efficacité opérationnelle.

Un accord conclu avec Bank of America Merrill Lynch a donné lieu à la création d'un réseau de distribution très prometteur pour les souscriptions des régimes 401(k) par l'entremise de sa plateforme liée aux régimes de retraite, Advisor Alliance. La Compagnie a été choisie sur la plateforme Advisor Alliance comme unique fournisseur offrant parallèlement un produit de rentes collectif conçu précisément pour les petits et très petits clients et un produit à valeur liquidative visant le marché des petites et des moyennes affaires. En outre, deux nouvelles ententes de distribution et deux nouvelles ententes de ventes ont été nouées avec des partenaires dans le but d'élargir la portée des produits de transfert d'assurance-vie et de patrimoine au secteur du marché des institutions financières. Un projet de positionnement de la marque d'entreprise est en cours et vise à rehausser la reconnaissance et à générer un avoir des actionnaires plus solide pour GWL&A dans tous les marchés où elle exerce ses activités.

Une initiative de transfert du solde des comptes de retraite individuels devrait contribuer à accroître la rétention de l'actif au moyen de transferts effectués par les participants sortis des régimes. Les fonds communs de placement de la série Maxim Lifetime Asset Allocation Series (MLAAS), dont l'actif se chiffrait à 1,9 G\$ US au 31 décembre 2011, se classent maintenant au 16<sup>e</sup> rang des plus importants fonds à date cible aux États-Unis et au 10<sup>e</sup> rang en ce qui a trait aux rentrées nettes pour l'exercice clos en 2011. Les fonds communs de placement MLAAS, qui offrent des options de placement permettant de répartir l'actif selon la date prévue de la retraite, et les portefeuilles Maxim SecureFoundation, qui offrent un revenu viager garanti dans le cadre de régime à cotisations définies, devraient continuer de contribuer à la croissance de l'actif géré moyen.

Si les dépenses stratégiques sont essentielles à la croissance interne de l'entreprise, la gestion des charges opérationnelles revêt une importance égale en vue d'assurer l'atteinte de solides résultats financiers. Cet objectif sera atteint grâce à de rigoureux contrôles des dépenses et de gestion de projets visant à nous assurer de choisir les stratégies adéquates et à les mettre en œuvre efficacement.

De nouveaux produits placent également la Compagnie en position de tirer parti des tendances en matière de placements institutionnels et individuels. Un nouveau produit de placement fiduciaire collectif lancé en 2011 fournit au marché des grands régimes gouvernementaux et de sociétés des solutions de placement permettant de répartir l'actif selon la date prévue de la retraite. Le produit hybride d'assurance-vie détenue par des sociétés, qui représente une part grandissante des souscriptions auprès des banques à rayonnement local et régional, devrait poursuivre sur sa lancée. Le lancement de produits de revenu de retraite de détail individuels est prévu pour 2012.

L'attention continue portée à la diversification des produits et à l'expansion des canaux de distribution assure une base solide pour la croissance future.

### GESTION D'ACTIFS

Putnam offre des services de gestion de placements, de distribution, des services administratifs, ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels. Le revenu de placement provient de la valeur et de la composition de l'actif géré, lequel comprend des portefeuilles de titres de participation et de créance à l'échelle américaine et internationale; par conséquent, les fluctuations des marchés des capitaux et les modifications de la composition de l'actif géré ont une incidence sur le revenu de placement et les résultats opérationnels.

## FAITS NOUVEAUX EN 2011

- Les primes et les dépôts ont augmenté de 5,2 G\$ US pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le total des entrées d'actifs nettes de Putnam a augmenté de 4,3 G\$ US pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui a donné lieu à des souscriptions nettes positives de 183 M\$.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, l'incidence de l'amélioration de la moyenne des marchés boursiers sur les honoraires a eu des répercussions favorables de 25 M\$ US après impôt sur le bénéfice net, comparativement à la période correspondante de 2010.
- Le rendement supérieur de Putnam pour l'ensemble de l'exercice a été récompensé. En mars 2011, six des fonds de Putnam de différentes catégories d'actifs ont reçu un Lipper Fund Awards pour récompenser le fait qu'ils procurent un rendement ajusté en fonction du risque solide de façon constante sur des périodes de trois ans et plus, comparativement à leurs concurrents. En avril 2011, Putnam a été nommé « Retirement Leader of the Year » au 18<sup>e</sup> Annual Mutual Fund Industry Awards.
- En 2011, Putnam est devenu le premier et l'unique récipiendaire du prix récompensant l'ensemble de l'expérience vécue par les clients (« Total Client Experience ») remis par DALBAR. Il s'agit d'une nouvelle mesure très exigeante du service à la clientèle qui nécessite une évaluation plus poussée du rendement d'une société quant à la sécurité des clients, au

traitement rigoureux des données et à la divulgation d'informations précises aux clients. En outre, Putnam a reçu le prix DALBAR récompensant le service exceptionnel offert aux actionnaires à l'égard de ses fonds communs de placement pour la 22<sup>e</sup> année consécutive.

- Putnam a continué de lancer de nouveaux produits et outils tout au long de l'exercice pour répondre aux besoins diversifiés de ses épargnants. La gamme de fonds Putnam Retirement Income Fund Lifestyle répond aux besoins financiers liés à un style de vie en constante évolution au cours de la retraite. Le Short Duration Income Fund vise à offrir un rendement plus intéressant que celui qu'offrent les habituels fonds du marché monétaire tout en ciblant davantage la préservation du capital dans l'optique de maintenir la liquidité. Le Lifetime Income Score<sup>SM</sup> a été lancé et confère aux participants du régime la capacité d'évaluer le taux de réussite de leur régime. Putnam a également lancé FundVisualizer<sup>TM</sup>, un outil analytique permettant d'évaluer en profondeur plus de 10 000 choix de placement en temps réel au moyen de plus de 60 critères de sélection.
- Putnam a lancé le Dynamic Risk Allocation Fund, qui permet d'équilibrer activement les sources de risques liés au portefeuille sur les multiples catégories d'actifs, tout en étant suffisamment souple pour répondre de façon dynamique aux fluctuations de la conjoncture et des évaluations du marché, dans le but d'offrir un rendement total constant. Le Fonds adoptera une approche d'équivalence du risque largement utilisée par Putnam pour les clients institutionnels. Parallèlement, Putnam a rebaptisé ses trois fonds de répartition de l'actif en vue de former la gamme de fonds Putnam Dynamic Asset Allocation.

## RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Primes et dépôts	5 455 \$	5 743 \$	6 503 \$	28 164 \$	24 038 \$
Honoraires et autres produits					
Frais de gestion de placements	128	130	134	530	533
Honoraires liés au rendement	1	–	5	22	21
Frais administratifs	38	36	38	149	166
Commissions et frais de placement	15	15	20	61	73
Honoraires et autres produits	182	181	197	762	793
Bénéfice net (perte nette)	(8)	(11)	(14)	15	(41)
Primes et dépôts (en dollars américains)	5 348 \$	5 860 \$	6 438 \$	28 514 \$	23 348 \$
Honoraires et autres produits (en dollars américains)					
Frais de gestion de placements (en dollars américains)	126	133	133	536	518
Honoraires liés au rendement (en dollars américains)	1	–	5	22	21
Frais administratifs (en dollars américains)	37	37	39	150	162
Commissions et frais de placement (en dollars américains)	14	15	18	62	68
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	178	185	195	770	769
Bénéfice net (perte nette) (en dollars américains)	(8)	(11)	(13)	16	(39)

### Primes et dépôts

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2011, le total des primes et des dépôts a diminué de 1,1 G\$ US et a augmenté de 5,2 G\$ US, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. La diminution enregistrée au cours du trimestre s'explique par l'incidence de la volatilité du marché. L'amélioration depuis le début de l'exercice est principalement attribuable aux importantes souscriptions institutionnelles au cours du premier semestre de 2011.

Les primes et les dépôts ont reculé de 512 M\$ US, ou 8,7 %, par rapport au trimestre précédent principalement en raison de l'échéancier des mandats liés aux régimes à prestations définies.

### Honoraires et autres produits

Les produits sont essentiellement tirés des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et des frais de placement. Habituellement, les honoraires gagnés sont fondés sur l'actif géré moyen et peuvent dépendre des marchés des capitaux, du rendement relatif des produits d'investissement de Putnam et du nombre de comptes individuels et des souscriptions.

Pour le trimestre, les honoraires et autres produits ont diminué de 17 M\$ US par rapport à la période correspondante de 2010 principalement en raison de la diminution des frais de distribution et de gestion de placements attribuable à la baisse de l'actif géré moyen, au recul des honoraires liés au rendement et à la baisse des frais de gestion perçus entraînée par une légère baisse des fonds dans les comptes individuels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les honoraires et autres produits sont demeurés essentiellement inchangés en dollars américains, la hausse des produits liés aux frais de gestion de placements découlant de l'augmentation de l'actif géré moyen et la hausse des honoraires liés au rendement ayant été contrebalancées par le recul des frais de gestion perçus imputable à la diminution des comptes et des produits de distribution. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, les honoraires et autres produits comprenaient le produit de l'ancien régime d'épargne-études 529 de Putnam de 15 M\$ US.

Les honoraires et autres produits ont diminué de 7 M\$ US par rapport au trimestre précédent principalement en raison de la baisse des produits liés aux frais de gestion de placements découlant elle-même de la baisse de l'actif géré moyen.

**Bénéfice net**

Pour le quatrième trimestre, le bénéfice net a augmenté de 5 M\$ US par rapport à la période correspondante de 2010. La hausse est principalement attribuable à la variation des ajustements à la juste valeur liés à la rémunération fondée sur des actions de 20 M\$ d'un trimestre à l'autre et à une baisse des charges de rémunération, partiellement contrebalancés par une diminution des honoraires et par la reprise partielle des provisions liées à une poursuite judiciaire de 16 M\$ US au quatrième trimestre de 2010.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, le bénéfice net a augmenté de 55 M\$ US par rapport à la période correspondante de 2010. La hausse est attribuable à l'augmentation de la reprise partielle des provisions liées à

une poursuite judiciaire de 30 M\$ US, à la variation des ajustements à la juste valeur liés à la rémunération fondée sur des actions de 23 M\$ d'un exercice à l'autre et à la baisse des charges de rémunération, partiellement contrebalancées par l'augmentation des pertes latentes sur des portefeuilles de capitaux de lancement.

Le bénéfice net a augmenté de 3 M\$ US par rapport au trimestre précédent en raison de l'augmentation des profits latents et des dividendes reçus des portefeuilles de capitaux de lancement et de la baisse des charges de rémunération, partiellement contrebalancées par la baisse des ajustements à la juste valeur liés à la rémunération fondée sur les actions et la diminution des honoraires.

**ACTIF GÉRÉ**

**Actif géré**

(en millions de dollars américains)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Actif au début	113 871 \$	129 132 \$	119 715 \$	121 213 \$	114 946 \$
Souscriptions (y compris les participations réinvesties)	5 348	5 860	6 438	28 514	23 348
Rachats	(7 160)	(7 319)	(9 982)	(28 331)	(27 423)
Entrées (sorties) d'actifs nettes	(1 812)	(1 459)	(3 544)	183	(4 075)
Incidence du rendement du marché	4 593	(13 802)	5 042	(4 744)	10 342
Actif à la fin	116 652 \$	113 871 \$	121 213 \$	116 652 \$	121 213 \$
Actif géré moyen	117 077 \$	122 776 \$	119 367 \$	123 005 \$	116 214 \$

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, l'actif géré moyen s'est établi à 117 G\$ US, soit 60 G\$ US au titre des fonds communs de placement et 57 G\$ US au titre des comptes institutionnels. L'actif géré moyen a diminué de 2 G\$ US par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2010 essentiellement du fait que la conjoncture défavorable au cours du troisième trimestre a neutralisé le rendement positif enregistré au cours du reste de l'exercice.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, l'actif géré moyen a augmenté de 7 G\$ US par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2010 en raison de l'incidence positive du marché et des entrées nettes au cours du premier semestre de 2011.

Par rapport au troisième trimestre, l'actif géré moyen a reculé de 6 G\$ US en raison surtout des sorties nettes enregistrées au cours du trimestre et de l'incidence continue de la conjoncture défavorable au cours du troisième trimestre de 2011.

**PERSPECTIVES – GESTION D'ACTIFS**

*Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS au début du présent rapport.*

En 2012, Putnam continuera à favoriser la croissance et de même qu'elle cherchera à accaparer une plus grande part du marché grâce à de nouvelles souscriptions et à la rétention d'actifs dans tous les marchés sur lesquels Putnam offre ses services, soit le marché institutionnel mondial, du détail local, des régimes à cotisations définies et celui des conseillers en placement inscrits, tout en préservant sa réputation bien établie dans le secteur en matière d'excellence du service.

Au cours des dernières années, Putnam a redonné de la vigueur à l'organisation de ses placements et la société maintient son engagement à fournir un rendement des placements supérieur, tout en maintenant en poste ses professionnels en placements chevronnés.

L'innovation continuera d'être un puissant élément permettant à Putnam de se démarquer en 2012; la société a récemment lancé de nouveaux produits et services ainsi que de nouvelles fonctions d'exécution et continue d'en lancer d'autres, tout en renforçant son image de marque en ce qui a trait à la société, aux activités et aux produits grâce à un large éventail de composantes clés. En outre, Putnam prévoit investir dans les technologies afin de répartir les coûts de son modèle d'affaires plus efficacement.

Putnam a renouvelé son engagement envers le secteur des régimes à cotisations définies et continue d'enregistrer une hausse des nouveaux régimes de retraite dans ses systèmes de tenue de dossiers et des souscriptions de produits de placement seulement.

**EXPLOITATION GÉNÉRALE AMÉRICAINE**

Le bénéfice net enregistré par l'exploitation générale américaine pour le trimestre correspond à 4 M\$ US, comparativement à 54 M\$ US au quatrième trimestre de 2010, principalement en raison d'un ajustement favorable de 35 M\$ US relativement à des passifs d'impôt surévalués liés à des exercices antérieurs en 2010 et à un montant de 17 M\$ US au titre de crédits liés à l'ajustement apporté à la charge d'impôt de 2009 figurant dans les déclarations de revenus et au règlement de vérifications fiscales effectuées par l'IRS à l'égard d'exercices antérieurs en 2010.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, le bénéfice net de l'exploitation générale américaine s'est établi à 6 M\$ US, comparativement à 55 M\$ US en 2010, pour les raisons évoquées ci-dessus pour le quatrième trimestre.

Le bénéfice net a augmenté de 5 M\$ US par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation tient principalement à des crédits et des ajustements positifs de l'impôt au quatrième trimestre de 2011.

## EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes et l'unité Réassurance. L'unité Assurance et rentes représente les activités opérationnelles au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne; elle offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'entremise de la Canada-Vie et de ses filiales. L'unité Réassurance exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande par l'entremise de la Canada-Vie, de la London Life et de leurs filiales.

### CONVERSION DES DEVICES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les IFRS visant à éliminer l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS du présent rapport.

### PROFIL

#### ASSURANCE ET RENTES

Le secteur d'exploitation internationale de la Canada-Vie et de ses filiales exerce ses activités principalement en Europe, et offre un portefeuille axé sur les produits d'assurance et de gestion du patrimoine ainsi que des services connexes au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne.

Les principaux produits offerts au Royaume-Uni sont des produits de rentes immédiates, d'épargne et d'assurance collective. Ces produits sont distribués par l'entremise de conseillers financiers indépendants et de conseillers en avantages du personnel. À l'île de Man, des produits d'épargne et d'assurance individuelle sont offerts par l'entremise de conseillers financiers indépendants et des banques privées du Royaume-Uni et de certains autres États.

Les principaux produits offerts en Irlande sont des produits individuels d'assurance et d'épargne ainsi que des produits de retraite. Ces produits sont distribués par l'entremise de courtiers indépendants et d'agents de ventes directes.

En Allemagne, l'exploitation se concentre sur les produits de retraite, les produits de prestations minimales viagères garanties à la sortie et les produits d'assurance individuelle distribués par l'entremise de courtiers indépendants et d'agents rattachés à plusieurs sociétés.

La Canada-Vie continue d'accroître sa présence sur les segments de marchés visés en misant sur la commercialisation de produits et de services novateurs, sur la qualité de son offre de service, sur l'amélioration des capacités de distribution et sur les relations avec les intermédiaires.

#### RÉASSURANCE

La Compagnie exerce ses activités de réassurance aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande.

Aux États-Unis, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire de la Canada-Vie et de la London Life. À la Barbade, les activités de réassurance sont exercées principalement par l'intermédiaire de divisions de la London Life et de la Canada-Vie et de filiales de la London Life. En Irlande, les activités de réassurance sont aussi exercées par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie et de la London Life.

Les activités de la Compagnie englobent les contrats de réassurance et de récession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de récessionnaire, la Compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de diversifier leur risque en matière de réassurance.

Le portefeuille de produits offert par la Compagnie comprend des produits de réassurance-vie, de réassurance de rentes et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la Compagnie a également recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe afin de mieux gérer les risques garantis liés à la rétention, à la volatilité, à la concentration et de faciliter la gestion du capital de la Compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces opérations de réassurance intersociétés génèrent parfois des avantages qui peuvent se répercuter sur plusieurs autres unités d'exploitation de la Compagnie.

### APERÇU DU MARCHÉ

#### PRODUITS ET SERVICES

La Compagnie offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de réseaux de vente indépendants.

#### ASSURANCE ET RENTES

##### PART DE MARCHÉ

##### Royaume-Uni et île de Man

- Parmi les 20 plus importantes compagnies d'assurance-vie du R.-U.
- Chef de file du marché de l'assurance-vie collective, avec une part de 30 % du marché
- Deuxième fournisseur sur le marché de l'assurance-revenu collective, détenant 20 % de ce marché
- Parmi les principales compagnies d'assurance-vie hors frontière qui vendent sur le marché au Royaume-Uni grâce à sa part de marché de 22 %
- Parmi les plus importants fournisseurs de rentes immédiates, avec 6 % du marché
- Parmi les dix plus importants fournisseurs sur le marché national des obligations à prime unique à capital variable

##### Irlande

- 5 % du marché de l'assurance-vie et des produits de retraite en Irlande
- Parmi les sept plus importants assureurs en fonction de sa part de marché des nouvelles affaires

##### Allemagne

- Un des deux plus importants assureurs sur le marché global de l'assurance à capital variable indépendant intermédiaire
- Parmi les six plus importants fournisseurs sur le marché global de l'assurance à capital variable

#### PRODUITS ET SERVICES

##### Gestion du patrimoine

- Rentes immédiates, y compris des rentes améliorées
- Régimes de retraite, y compris des rentes différées garanties
- Régimes d'épargne
- Produits de prestations minimales garanties à la sortie liés à des rentes variables

##### Assurance collective

- Assurance-vie
- Assurance-revenu (assurance-invalidité)
- Assurance contre les maladies graves

##### Assurance individuelle

- Assurance-vie
- Assurance-invalidité
- Assurance contre les maladies graves

#### DISTRIBUTION

##### Royaume-Uni et île de Man

- Conseillers financiers indépendants
- Banques privées
- Conseillers en avantages du personnel

##### Irlande

- Courtiers indépendants
- Agences de ventes directes

##### Allemagne

- Courtiers indépendants
- Agents rattachés à plusieurs compagnies

<b>RÉASSURANCE</b>
<b>PART DE MARCHÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parmi les 10 plus importantes compagnies de réassurance-vie aux États-Unis en fonction des affaires prises en charge</li> <li>• Créneau exclusif en matière de produits de réassurance IARD et de rentes</li> </ul>
<b>PRODUITS ET SERVICES</b> <p><b>Assurance-vie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance temporaire à reconduction annuelle</li> <li>• Coassurance</li> <li>• Coassurance modifiée</li> <li>• Solutions de réassurance privilégiant un allègement de capital</li> </ul> <p><b>Réassurance IARD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rétrocession relative aux catastrophes</li> </ul> <p><b>Rentes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rentes immédiates</li> <li>• Rentes à capital fixe</li> </ul>
<b>DISTRIBUTION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Courtiers de réassurance indépendants</li> <li>• Placements directs</li> </ul>

## CONCURRENCE

### Royaume-Uni et île de Man

Au Royaume-Uni, la Compagnie détient une solide part dans plusieurs marchés à créneaux, particulièrement dans les marchés des rentes immédiates, des produits d'épargne hors frontière ainsi que de l'assurance-vie collective et de l'assurance-revenu. La Compagnie possède de solides parts de marché dans chacun des créneaux, soit les groupes de risques (plus de 20 % du marché), les rentes immédiates (6 % du marché et une importante part du marché des conseillers financiers indépendants) de même qu'en gestion du patrimoine où, tant à l'échelle nationale que hors frontière, la Canada-Vie compte parmi les dix plus importants fournisseurs sur le marché des obligations à prime unique à capital variable au Royaume-Uni. La Compagnie demeure concurrentielle dans le marché des produits de ventes immédiates et continue de vendre la plupart de ses produits par l'intermédiaire des conseillers financiers indépendants. Pour faire concurrence aux produits des autres sociétés offerts par les conseillers financiers indépendants, la Compagnie doit maintenir des produits, des tarifs, des commissions et des niveaux de service concurrentiels.

### Irlande

En raison du piètre contexte économique et des réductions en matière d'allègement fiscal à la retraite, les nouvelles affaires continuent d'enregistrer un recul sur le marché en 2011, ce qui a donné lieu à une tarification concurrentielle pour les affaires disponibles et à la préservation d'une importante part du marché par les plus grandes sociétés. En outre, en raison du peu d'argent frais qui entre sur le marché, une partie des nouvelles affaires représente uniquement l'activité des courtiers qui déplacent des affaires d'une société à une autre.

La Canada-Vie se classe septième parmi les fournisseurs d'assurance-vie en Irlande en fonction de sa part de marché des nouvelles affaires. La Compagnie exerce ses activités dans tous les secteurs du marché et mise sur des produits à marge plus élevée. La Compagnie continue de démontrer l'importance qu'elle accorde au développement de produits novateurs et de capacités de distribution, la Canada-Vie étant devenue la première société à lancer un produit de rentes variables garanties en Irlande en octobre 2011.

### Allemagne

La Canada-Vie s'est taillé une place de choix parmi les fournisseurs de produits d'assurance à capital variable sur le marché indépendant intermédiaire allemand. La concurrence sur ce marché se fait plus féroce à mesure que de nouvelles sociétés y font leur entrée, tentées par la forte croissance projetée au cours des prochaines années. Durant cette période d'intensification de la concurrence, la Compagnie a conservé le deuxième rang dans ce marché grâce à des améliorations continues en matière de produits, de technologie et de services.

L'économie allemande a continué de se redresser en 2011, bien que le rythme de la reprise ait ralenti au cours du deuxième semestre de l'exercice. Toutefois, sur les marchés des produits d'assurance-vie et de retraite, les clients sont demeurés craintifs à l'idée d'investir dans des produits de retraite à long terme, particulièrement dans les produits à base d'actions et les produits d'assurance à capital variable en raison de la volatilité des marchés.

### Réassurance

Sur le marché de la réassurance aux États-Unis, la demande pour les solutions de réassurance privilégiant un allègement de capital a ralenti en 2011, comparativement aux dernières années, en raison de la reprise sur les marchés des capitaux et de l'intensification de la concurrence en raison du retour des banques sur ces marchés. La baisse des souscriptions d'assurance-vie depuis le début de la crise financière et la rétention accrue par les clients ont nuï aux volumes de réassurance-vie traditionnelle. La force financière de la Compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

En Europe, la réforme Solvabilité II a dominé le paysage réglementaire et, bien que l'intérêt pour les opérations privilégiant un allègement de capital soit demeuré fort, très peu de sociétés sont prêtes à s'engager dans des opérations à long terme avant que la réglementation ne soit finalisée. La demande de réassurance relative à la longévité demeure solide au Royaume-Uni, même si ce marché compte désormais davantage de réassureurs.

Les assureurs et réassureurs de biens ont vu leurs pertes augmenter en raison des catastrophes naturelles survenues en 2011, plus particulièrement les violents tremblements de terre qui ont secoué la Nouvelle-Zélande ainsi que le tremblement de terre suivi d'un tsunami au Japon. Par ailleurs, bien que la saison 2011 des ouragans dans l'Atlantique ait été l'une des trois plus actives jamais enregistrées, aucune tempête majeure n'a frappé les États-Unis.

## Principales données financières consolidées – Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Primes et dépôts	2 068 \$	2 485 \$	2 566 \$	8 916 \$	9 336 \$
Souscriptions	881	1 279	1 308	4 144	4 487
Honoraires et autres produits	170	139	139	583	550
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	181	148	119	562	532
<b>Total de l'actif</b>	<b>69 649 \$</b>	<b>69 790 \$</b>	<b>65 875 \$</b>		
Autres actifs administrés	102	102	107		
<b>Total de l'actif administré</b>	<b>69 751 \$</b>	<b>69 892 \$</b>	<b>65 982 \$</b>		

## Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Assurance et rentes	117 \$	106 \$	79 \$	445 \$	403 \$
Réassurance	73	45	49	130	137
Exploitation générale européenne	(9)	(3)	(9)	(13)	(8)
	181 \$	148 \$	119 \$	562 \$	532 \$

## FAITS NOUVEAUX EN 2011

- Au quatrième trimestre de 2011, le bénéfice net s'est chiffré à 181 M\$, une augmentation de 52 % par rapport au quatrième trimestre de 2010, et à 562 M\$ pour l'ensemble de l'exercice, une augmentation de 6 %.
- Les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 170 M\$ pour le quatrième trimestre et à 583 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, 22 % et de 6 % de plus, respectivement, qu'aux périodes correspondantes de 2010.
- La Canada-Vie a été nommée assureur transfrontalier dans le cadre de l'étude AssCompact portant sur les courtiers indépendants d'Allemagne, et ce, pour la deuxième année consécutive, en plus d'être désignée comme meilleur fournisseur de produits d'assurance-invalidité pour les particuliers.
- La Canada-Vie a remporté le prestigieux prix soulignant le service cinq étoiles offert aux clients, pour la troisième année consécutive dans la catégorie des produits de placement. Ce prix est décerné par les conseillers financiers indépendants au Royaume-Uni. En outre, l'exploitation de l'île de Man a remporté deux prix dans le cadre de l'édition 2011 de l'International Adviser International Life Awards, soit le prix *Best Overall Product Range* pour une deuxième année consécutive et le prix *Best Protection Product* pour son régime d'assurance-vie flexible, pour la troisième année consécutive.

- Au Royaume-Uni, dans le cadre de l'édition 2011 de l'Investments Life and Pensions Moneyfacts Awards, la Canada-Vie a été récompensée du prix *Most Competitive Annuity Provider* pour la sixième année consécutive et du prix *Best Group Protection Provider* pour la troisième année consécutive. La Canada-Vie a également remporté le prix *Best Tax and Estate Planning Solutions Provider* pour la première fois.
- Dans le cadre de l'édition 2011 des Cover Excellence Awards, la Canada-Vie a été nommée fournisseur de l'année dans les catégories *Group Life* et *Employee Benefits*.
- En Irlande, la Canada-Vie est devenue la première société à lancer un produit de rentes variables garanties, et a également lancé un Income Opportunities Fund géré par Setanta Asset Management, le gestionnaire de l'actif du groupe en Irlande.

## UNITÉS D'EXPLOITATION – EUROPE

Si l'on compare 2011 à 2010, le dollar canadien s'est affaibli par rapport au dollar américain et à la livre sterling au quatrième trimestre. Les fluctuations des devises ont donc eu une incidence positive sur le bénéfice net de 1 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2010 et une incidence négative de 4 M\$ par rapport à l'ensemble de l'exercice 2010.

## ASSURANCE ET RENTES

## RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Primes et dépôts	1 181 \$	1 565 \$	1 691 \$	5 407 \$	5 846 \$
Souscriptions	881	1 279	1 308	4 144	4 487
Honoraires et autres produits	157	129	129	540	511
Bénéfice net	117	106	79	445	403

## Primes et dépôts

Pour le quatrième trimestre, les primes et les dépôts ont diminué de 30 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent ou de 31 % selon un taux de change constant. La diminution tient essentiellement au recul des souscriptions de produits de rentes immédiates au Royaume-Uni, de produits d'épargne à l'île de Man et de produits de retraite en Irlande. Ces diminutions ont été contrebalancées partiellement par la hausse des ventes des produits d'épargne au Royaume-Uni.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les primes et les dépôts ont diminué de 8 % par rapport à la période correspondante de 2010 principalement en raison d'un recul des souscriptions de produits de rentes immédiates au Royaume-Uni et des produits de retraite en Irlande. Ces reculs ont été partiellement compensés par la hausse des souscriptions de produits d'épargne à l'île de Man.

Les primes et les dépôts ont diminué de 25 % par rapport au trimestre précédent principalement en raison du recul des souscriptions de produits d'épargne à l'île de Man et des produits de rentes immédiates au Royaume-Uni. Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par une hausse des souscriptions de produits d'épargne au Royaume-Uni et de produits de retraite en Irlande et en Allemagne.

## Souscriptions

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, les souscriptions du trimestre ont diminué de 33 %. La diminution tient à un

recul de 60 % des souscriptions de produits de rentes immédiates au Royaume-Uni en raison de la féroce concurrence ainsi qu'à une diminution de 45 % des souscriptions de produits d'épargne à prime unique à l'île de Man, laquelle reflète les fluctuations du nombre de grandes affaires, qui varie d'un trimestre à l'autre. En outre, les souscriptions de produits de retraite en Irlande ont diminué de 40 % en raison de la conjoncture difficile. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par une hausse de 33 % des souscriptions de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni et une augmentation de 36 % des souscriptions de produits de retraite en Allemagne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les souscriptions ont diminué de 8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution s'explique en grande partie par un recul de 34 % lié aux produits de rentes immédiates et un recul de 15 % lié aux produits de retraite en Irlande. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par une hausse de 10 % liée aux produits d'épargne à prime unique à l'île de Man.

Les souscriptions ont diminué de 31 % par rapport au trimestre précédent surtout en raison d'un recul de 66 % des souscriptions de produits d'épargne à prime unique à l'île de Man et d'une diminution de 28 % des souscriptions de produits de rentes immédiates au Royaume-Uni. Ces diminutions ont été essentiellement compensées par une augmentation de 178 % des souscriptions de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni et par une hausse de 34 % des souscriptions de produits de retraite en Irlande et en Allemagne.

## Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits ont augmenté de 28 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Selon un taux de change constant, les honoraires ont augmenté de 21 % principalement en raison de l'augmentation des honoraires en Allemagne, du moment de la comptabilisation des honoraires en Irlande ainsi que de la hausse des honoraires au Royaume-Uni découlant de la hausse des frais de rachat. Les tendances en matière de rachats et de souscriptions pour certains produits d'investissement à prime unique à court terme peuvent faire fluctuer les frais de rachat d'un trimestre à l'autre.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les honoraires et autres produits ont augmenté de 29 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison avant tout de la hausse des honoraires en Allemagne, ainsi que de la composition favorable des souscriptions et de la hausse des volumes au Royaume-Uni. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par une réduction des frais de rachat au Royaume-Uni.

Les honoraires et autres produits ont augmenté de 28 M\$ au cours du trimestre par rapport au trimestre précédent surtout en raison de la hausse des honoraires en Allemagne et du moment de la comptabilisation des honoraires en Irlande, partiellement contrebalancée par la baisse des frais de rachat au Royaume-Uni.

## Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2011, le bénéfice net a augmenté de 38 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation reflète le recul de 85 M\$ des charges de dépréciation de placements, la hausse de 7 M\$ des frais de rachat au Royaume-Uni et l'incidence nette de 4 M\$ des modifications des bases actuarielles. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par le recul de 28 M\$ des profits au chapitre des placements, le recul de 15 M\$ des profits au chapitre de la mortalité au Royaume-Uni et la baisse de 9 M\$ des profits au titre des nouvelles affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, le bénéfice net a augmenté de 42 M\$ en raison du recul de 65 M\$ des charges de dépréciation de placements, de la hausse de 36 M\$ des profits au chapitre des placements et de l'incidence nette de 35 M\$ des modifications des bases actuarielles. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par la baisse de 52 M\$ des profits au chapitre de la mortalité et de la morbidité en ce qui a trait aux activités d'assurance collective et de rentes immédiates au Royaume-Uni, par une baisse de 10 M\$ des profits liés aux nouvelles affaires et par l'incidence de 31 M\$ de la baisse du taux d'imposition effectif.

Le bénéfice net a augmenté de 11 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation tient essentiellement à l'incidence positive de 28 M\$ des modifications des bases actuarielles et à l'amélioration de 18 M\$ des résultats au chapitre de la mortalité en ce qui concerne le secteur de l'assurance collective au Royaume-Uni. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les moins bons résultats au chapitre des placements de 11 M\$, la baisse de 6 M\$ des frais de rachat dans les affaires liées à la gestion du patrimoine et l'avantage de 18 M\$ au troisième trimestre de la réduction du passif d'impôt et la baisse de l'impôt des sociétés au Royaume-Uni.

## PERSPECTIVES – ASSURANCE ET RENTES

*Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS au début du présent rapport.*

En 2012, la Compagnie se préparera à la mise en œuvre des nouvelles exigences en matière de capital en ce qui concerne les entités européennes (Solvabilité II) par l'entremise d'activités et de livrables dans le cadre du plan de transition.

**Royaume-Uni et île de Man** – Les perspectives à l'égard des produits de rentes immédiates en 2012 demeurent comparables à celles de 2011, la stabilisation des marchés donnant lieu à des occasions de placement pour soutenir la stratégie de la Compagnie en matière de nouvelles affaires de rentes. Sur le marché des produits d'investissement à prime unique, la Compagnie continuera de cibler les conseillers financiers indépendants dans le cadre de sa stratégie de distribution clé. La Canada-Vie a augmenté sa part de marché des produits d'investissement à prime unique et nous continuerons d'accroître notre présence en investissant au pays et à l'étranger. Lorsque la confiance des épargnants sera rétablie, la Canada-Vie sera bien positionnée pour tirer pleinement parti de la reprise économique.

En ce qui concerne l'assurance collective, les perspectives demeurent prudentes, puisque la Compagnie s'attend à ce que la conjoncture du marché demeure fragile. Même s'il est bien positionné, le domaine de l'assurance collective continuera de subir les contrecoups de l'environnement peu favorable dans lequel il évolue.

Les conseillers financiers indépendants demeureront l'élément de distribution clé sur lequel la Compagnie concentrera ses efforts pour renforcer ses liens avec ces derniers en 2012. Également en 2012, de nouvelles exigences réglementaires encadreront la distribution aux particuliers, et des mesures sont déjà en place pour tenir compte de ces modifications de la réglementation.

Dans l'ensemble, les progrès accomplis au cours des dernières années en vue d'établir de solides positions dans les créneaux du marché que nous avons sélectionnés au moyen d'une structure de coûts et d'une gestion financière efficaces confèrent à la Compagnie une base solide qui favorisera sa croissance. La Compagnie est en bonne posture pour faire face aux difficultés présentes sur les marchés à court terme et surmonter les défis relatifs à la création d'une société rentable pour l'avenir.

**Irlande** – Le marché a continué d'afficher un déclin marqué des nouvelles affaires en 2011. Ce déclin est le résultat de l'incidence continue de la mauvaise conjoncture économique qui a suivi l'éclatement des bulles de l'immobilier et du crédit ayant ébranlé la confiance des investisseurs et fait disparaître une partie considérable du patrimoine des particuliers. Bien que le gouvernement irlandais ait effectué d'importants progrès à l'égard de son programme de correction fiscale et malgré le fait que l'économie profite de la force du secteur de l'exportation, les conditions du marché local de l'assurance-vie des produits de retraite devraient demeurer difficiles en 2012.

Compte tenu de la conjoncture difficile, la Compagnie demeure prudente quant à ses perspectives pour 2012. Les clients devraient demeurer peu disposés à investir compte tenu de la conjoncture actuelle et le volume des affaires existant pourrait encore régresser. Par conséquent, la Compagnie continuera de mettre l'accent sur la façon de gérer les pressions qui s'exercent sur les coûts unitaires.

**Allemagne** – Les perspectives pour les affaires allemandes de la Compagnie sont positives et la Compagnie prévoit que la croissance des souscriptions se poursuivra en 2012. En Allemagne, les indicateurs économiques de base sont encourageants, malgré le fait que la hausse des souscriptions pourrait être retardée à court terme. Le report tient à l'incertitude entourant l'actuelle crise de la dette en Europe, laquelle, une fois résolue, devrait rétablir la confiance des investisseurs allemands.

## RÉASSURANCE

### RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2011	30 sept. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Primes et dépôts	887 \$	920 \$	875 \$	3 509 \$	3 490 \$
Honoraires et autres produits	13	10	10	43	39
Bénéfice net	73	45	49	130	137

#### Primes et dépôts

Les primes et les dépôts pour le quatrième trimestre ont augmenté de 12 M\$ par rapport à l'exercice précédent essentiellement en raison de la hausse des volumes liés aux activités d'assurance-vie et des fluctuations favorables des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les primes et les dépôts ont augmenté de 19 M\$ par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse des volumes liés aux activités d'assurance-vie partiellement contrebalancée par les fluctuations des devises.

Les primes et les dépôts ont baissé de 33 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la baisse des volumes liés aux activités d'assurance-vie, partiellement contrebalancée par les fluctuations des devises.

#### Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre ont augmenté de 3 M\$ par rapport au trimestre précédent et au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la hausse des volumes. Les honoraires et autres produits ont augmenté de 4 M\$ par rapport à l'exercice clos en 2010 également en raison de la hausse des volumes. Les activités de réassurance génèrent des honoraires principalement par l'intermédiaire des produits d'assurance-vie, dont les honoraires sont tributaires du volume de la couverture offerte.

#### Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2011, le bénéfice net a augmenté de 24 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les pressions favorables de 3 M\$ exercées par les nouvelles affaires, les résultats de 19 M\$ enregistrés au chapitre des placements et le bénéfice de 14 M\$ tiré des renouvellements ont été contrebalancés par l'augmentation de 8 M\$ du passif net et par les résultats défavorables de 4 M\$ enregistrés au chapitre de

La part du marché des produits d'assurance à capital variable devrait croître, en particulier grâce au fait que les produits garantis traditionnels n'ont plus la notation en raison du coût accru des garanties. La Compagnie se positionne de manière à accentuer davantage sa présence sur le marché des produits d'assurance à capital variable grâce à des investissements continus dans le développement de produits, la technologie de distribution et l'amélioration du service.

La plus récente analyse du marché laisse présager que les intermédiaires indépendants préserveront leur part de la distribution. La Compagnie continuera de mettre l'accent principalement sur ce canal de distribution.

la déchéance en fin de contrat. Le bénéfice net enregistré pour le trimestre a été favorisé par l'incidence de 193 M\$ liée à l'adoption des normes de pratique actuarielle révisées à l'égard de l'amélioration future de la mortalité, montant presque totalement contrebalancé par une diminution de 141 M\$ découlant de la mise à jour d'hypothèses liées à la déchéance à l'égard des produits de réassurance-vie traditionnels et d'autres résultats, ainsi que par des modifications relatives aux intérêts de 38 M\$.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, le bénéfice net a diminué de 7 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution reflète l'incidence de l'établissement de provisions liées aux catastrophes de 84 M\$ relativement aux tremblements de terre survenus au Japon et en Nouvelle-Zélande en 2011, comparativement à la provision de 18 M\$ constituée à l'égard du tremblement de terre survenu au Chili en 2010. La hausse de 12 M\$ de la provision nette a également contribué à la diminution. Ces diminutions ont été contrebalancées par les résultats favorables au chapitre de la mortalité de l'ordre de 14 M\$, des pressions favorables de 10 M\$ exercées par les nouvelles affaires, des profits liés aux renouvellements de 11 M\$, des résultats au chapitre des placements de 17 M\$ et par le règlement favorable des questions fiscales liées à des périodes antérieures ainsi que les réductions des taux d'imposition prévus par la loi et des provisions actuelles de 14 M\$.

Pour le quatrième trimestre de 2011, le bénéfice net a augmenté de 28 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation tient à la hausse de 16 M\$ tirée des renouvellements, aux résultats de 15 M\$ au chapitre des placements, aux modifications des bases actuarielles et des provisions de 21 M\$ et aux profits de 4 M\$ au chapitre de la mortalité. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les résultats défavorables de 13 M\$ enregistrés au chapitre de la déchéance en fin de contrat et par l'avantage découlant du règlement favorable de questions fiscales liées à des périodes antérieures et de provisions actuelles de 17 M\$ au trimestre précédent.

## PERSPECTIVES – RÉASSURANCE

*Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS au début du présent rapport.*

Le secteur de la réassurance aux États-Unis devrait demeurer stable en 2012; d'autres développements de solutions à garantie moins élevée pour la réassurance pourraient inciter à davantage de coassurance pour ce qui est des affaires temporaires. Les souscriptions d'assurance sous-jacentes se maintiendront à leur niveau actuel si l'économie américaine ne présente pas de signe de reprise notable.

En Europe, la réforme Solvabilité II devrait constituer un facteur clé de stimulation pour les affaires en 2012 et par la suite. L'unité Réassurance se prépare à aider ses clients européens ainsi que d'autres sociétés affiliées à surmonter les défis éventuels en matière de capital et à tirer parti des possibles occasions d'affaires qui découleront de ces modifications à la réglementation.

En raison des pertes essayées dans tout le secteur à cause des catastrophes naturelles survenues en Nouvelle-Zélande et au Japon en 2011, nous nous attendons à observer une tarification favorable dans le marché de la rétrocession liée aux biens en 2012. Il est probable que les rétrocessionnaires seront de moins en moins disposés à offrir une couverture mondiale à leurs clients, alors que le secteur passe progressivement aux territoires définis. La

capacité du fonds de couverture, les protections garanties par nantissement de titres et l'émission d'obligations événementielles continuent d'augmenter et la demande subit des pressions à la baisse en raison de l'amélioration de la rétention des clients. En 2012, l'attention sera principalement tournée vers la gestion des limites de risque au moyen des plus récentes mises à jour au sujet des modèles américains obtenues de Risk Management Solutions (RMS) et vers les risques géographiques sans incidence importante sur les marges.

## EXPLOITATION GÉNÉRALE EUROPÉENNE

Les résultats de l'exploitation générale européenne tiennent compte des coûts de financement, de l'incidence de certains éléments non récurrents ainsi que des résultats liés aux activités internationales existantes.

La perte nette de l'exploitation générale européenne pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'est chiffrée à 9 M\$ et 13 M\$, respectivement, comparativement à une perte nette de 9 M\$ et de 8 M\$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2010. L'augmentation de la perte enregistrée pour l'exercice découle principalement de l'avantage net des éléments non récurrents présentés en 2010.

Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net a reculé de 6 M\$ en raison essentiellement des modifications des bases actuarielles dans les activités internationales existantes.

## RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

Le secteur Exploitation générale de Lifeco comprend les résultats opérationnels associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la Compagnie.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, l'exploitation générale de Lifeco a présenté un bénéfice net de 120 M\$, comparativement à une perte nette de 4 M\$ au quatrième trimestre de 2010.

Au cours du quatrième trimestre de 2011, la Compagnie a réévalué et réduit la provision liée à des litiges qui avait été constituée au troisième trimestre de 2010, ce qui a eu une incidence positive sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de 223 M\$ après impôt. De plus, la Compagnie a constitué des provisions de 99 M\$ après impôt relativement au règlement d'un litige lié à la participation de la Compagnie dans un fonds de capital-investissement américain. L'incidence nette de ces deux

litiges sans lien s'établit à 124 M\$ après impôt, ou à 0,129 \$ par action ordinaire. Les résultats de l'exercice 2010 comprennent l'incidence d'une provision additionnelle liée à des litiges de 204 M\$ attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, l'exploitation générale de Lifeco a affiché un bénéfice net de 104 M\$, comparativement à une perte nette de 218 M\$ pour la période correspondante de 2010. La hausse de 322 M\$ du bénéfice net découle essentiellement des provisions susmentionnées.

Le bénéfice net a augmenté de 121 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour le trimestre.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS****PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES**

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercices clos les 31 décembre		
	2011	2010	2009 <sup>(1)</sup>
<b>Total des produits</b>	<b>29 898 \$</b>	<b>30 103 \$</b>	<b>30 541 \$</b>
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>			
Bénéfice opérationnel	1 898 \$	1 819 \$	1 627 \$
Bénéfice net	2 022	1 615	1 627
<b>Bénéfice net par action ordinaire</b>			
Activités opérationnelles	2,000 \$	1,920 \$	1,722 \$
De base	2,129	1,704	1,722
Dilué	2,112	1,695	1,719
<b>Total de l'actif</b>			
Total de l'actif	238 768 \$	229 421 \$	128 369 \$
Actif net des fonds distincts <sup>(1)</sup>	–	–	87 495
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	125 390	126 053	123 504
	<u>364 158</u>	<u>355 474</u>	<u>339 368</u>
Autres actifs administrés	137 807	131 528	119 207
Total de l'actif administré	<u>501 965 \$</u>	<u>487 002 \$</u>	<u>458 575 \$</u>
<b>Total du passif</b>	<b>222 664 \$</b>	<b>214 605 \$</b>	<b>112 252 \$</b>
<b>Dividendes versés par action</b>			
Actions privilégiées de premier rang, série D <sup>(5)</sup>	– \$	0,29375 \$	1,1750 \$
Actions privilégiées de premier rang, série E <sup>(2)</sup>	–	–	1,2000
Actions privilégiées de premier rang, série F	1,475	1,475	1,4750
Actions privilégiées de premier rang, série G	1,3000	1,3000	1,3000
Actions privilégiées de premier rang, série H	1,21252	1,21252	1,21252
Actions privilégiées de premier rang, série I	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série J <sup>(3)</sup>	1,50000	1,50000	1,63459
Actions privilégiées de premier rang, série L <sup>(4)</sup>	1,41250	1,41250	0,34829
Actions privilégiées de premier rang, série M <sup>(6)</sup>	1,450	1,19377	–
Actions privilégiées de premier rang, série N <sup>(7)</sup>	1,004375	–	–
Actions ordinaires	1,230	1,230	1,230

(1) Les chiffres pour 2009 sont présentés conformément au référentiel comptable antérieur. Les fonds distincts n'étaient pas inclus dans les états financiers en vertu de l'ancien référentiel comptable et n'ont pas été inclus dans les chiffres correspondants de 2009 en ce qui concerne le fonds général.

(2) Les actions privilégiées de premier rang, série E, ont été rachetées le 31 décembre 2009.

(3) Les actions privilégiées de premier rang, série J, ont été émises en novembre 2008. Le premier paiement de dividende a été effectué le 31 mars 2009 et correspondait à un montant de 0,50959 \$ par action, ce qui comprenait les dividendes courus pour 2008. Les paiements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,375 \$ par action.

(4) Les actions privilégiées de premier rang, série L, ont été émises le 2 octobre 2009. Le dividende du 31 décembre 2009 était un dividende initial et partiel. Les paiements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,353125 \$ par action.

(5) Les actions privilégiées de premier rang, série D, ont été rachetées le 31 mars 2010.

(6) Les actions privilégiées de premier rang, série M, ont été émises le 4 mars 2010. Le premier paiement de dividende a été effectué le 30 juin 2010 et correspondait à un montant de 0,46877 \$ par action. Les paiements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,36250 \$ par action.

(7) Les actions privilégiées de premier rang, série N, ont été émises le 23 novembre 2010. Le premier versement de dividendes a été effectué le 31 mars 2011 et correspondait à un montant de 0,32 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,228125 \$ par action.

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS****Renseignements financiers trimestriels**

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2011				2010			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
<b>Total des produits</b>	<b>8 003</b>	<b>8 506</b>	<b>7 134</b>	<b>6 255</b>	<b>5 247</b>	<b>9 116</b>	<b>7 413</b>	<b>8 327</b>
<b>Détenteurs d'actions ordinaires</b>								
<b>Bénéfice net</b>								
Total	624	457	526	415	465	267	455	428
De base – par action	0,657	0,481	0,553	0,438	0,491	0,281	0,480	0,452
Dilué – par action	0,651	0,478	0,550	0,436	0,488	0,281	0,477	0,449
<b>Bénéfice opérationnel<sup>(1)</sup></b>								
Total	500	457	526	415	465	471	455	428
De base – par action	0,528	0,481	0,553	0,438	0,491	0,497	0,480	0,452
Dilué – par action	0,523	0,478	0,550	0,436	0,488	0,494	0,477	0,449

(1) Le bénéfice opérationnel est une mesure financière de la performance en matière de bénéfice non définie par les IFRS qui ne tient pas compte de certains éléments que la direction considère comme non récurrents. Se reporter à la section Mesures financières non définies par les IFRS du présent rapport de gestion.

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 624 M\$ pour le quatrième trimestre de 2011, comparativement à 465 M\$ il y a un an, ce qui représente 0,657 \$ par action ordinaire (0,651 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2011, comparativement à 0,491 \$ par action ordinaire (0,488 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2011 s'est établi à 8 003 M\$ et comprend des primes reçues de 4 334 M\$, des produits de placement nets réguliers de 1 365 M\$, une variation de 1 564 M\$ de la juste valeur par le biais du résultat net et des honoraires et autres produits de 740 M\$. Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2010 s'est établi à 5 247 M\$ et comprend des primes reçues de 4 610 M\$, des produits de placement nets réguliers de 1 464 M\$, une variation négative de 1 540 M\$ des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net des actifs de placements et des honoraires et autres produits de 713 M\$.

**CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION**

Par suite des évaluations qu'ils ont effectuées au 31 décembre 2011, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Compagnie sont efficaces et fournissent une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la Compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la Compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information.

**CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie est conçu pour garantir de manière raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux IFRS. La direction de la Compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière approprié pour Lifeco. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inadéquats par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la Compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco suivant les critères de l'Internal Control – Integrated Framework (le cadre COSO) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

Au 31 décembre 2011, la direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie et a conclu que ce contrôle était efficace. Aucune faiblesse importante dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie n'a été décelée par la direction.

Au cours de la période close le 31 décembre 2011, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence importante sur celui-ci.

### OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses activités, la Great-West a offert des prestations d'assurance à d'autres membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, la société mère de Lifeco. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Great-West a reçu certains services administratifs de la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, et lui en a rendu. La Great-West a également fourni des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. La London Life a fourni des services de distribution à IGM.

Au 31 décembre 2011, la Compagnie détenait des débentures émises par IGM d'un montant en capital de 39 M\$ (47 M\$ en 2010).

En 2011, la Great-West, la London Life et des fonds distincts gérés par la London Life ont acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 202 M\$ (226 M\$ en 2010).

La Compagnie fournit des services de réassurance et de gestion d'actifs ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la Compagnie et de ses filiales.

Aucun prêt ni aucune garantie n'était en cours à la date du bilan, et aucun prêt ni aucune garantie n'avait été émis en 2011 ou en 2010. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables de parties liées en 2011 ou en 2010.

### CONVERSION DES DEVISES

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

### Conversion des devises

Périodes closes les	2011				2010			
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
<b>Dollar américain</b>								
Bilan	1,02 \$	1,04 \$	0,96 \$	0,97 \$	0,99 \$	1,03 \$	1,06 \$	1,02 \$
Produits et charges	1,02 \$	0,98 \$	0,97 \$	0,99 \$	1,01 \$	1,04 \$	1,03 \$	1,04 \$
<b>Livre sterling</b>								
Bilan	1,58 \$	1,62 \$	1,55 \$	1,56 \$	1,55 \$	1,62 \$	1,59 \$	1,54 \$
Produits et charges	1,61 \$	1,58 \$	1,58 \$	1,58 \$	1,60 \$	1,61 \$	1,53 \$	1,62 \$
<b>Euro</b>								
Bilan	1,32 \$	1,40 \$	1,40 \$	1,38 \$	1,33 \$	1,40 \$	1,30 \$	1,37 \$
Produits et charges	1,38 \$	1,38 \$	1,39 \$	1,35 \$	1,38 \$	1,34 \$	1,31 \$	1,44 \$

### DÉPÔTS DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET ÉQUIVALENT DES PRIMES SAS (CONTRATS SAS)

Les états financiers d'une compagnie d'assurance-vie ne comprennent pas l'actif, le passif, les dépôts et les retraits visant les fonds communs de placement ni les règlements de sinistres relatifs aux contrats collectifs de garanties de soins de santé SAS. Cependant, la Compagnie touche des honoraires et d'autres produits relativement à ces contrats. Les fonds communs de placement et les contrats SAS représentent un secteur important des activités générales de la Compagnie. Par conséquent, ils doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Les fonds distincts n'étaient pas inclus dans les états financiers en vertu du référentiel comptable antérieur. En raison de l'adoption des IFRS, les fonds distincts sont maintenant inclus à la juste valeur dans un poste distinct du bilan consolidé, dans les actifs et les passifs.

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés sont la responsabilité de la direction et sont dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS). Les renseignements de nature financière figurant ailleurs dans le rapport annuel sont conformes à ceux présentés dans les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés comprennent nécessairement des montants basés sur les meilleures estimations de la direction. La direction exerce son jugement avec soin au moment d'établir ces estimations, et les états financiers consolidés en tiennent compte de manière appropriée. De l'avis de la direction, les méthodes comptables utilisées sont appropriées et les états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de la Compagnie ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie conformément aux IFRS.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des contrôles internes à l'égard de l'information financière conçus pour garantir de manière raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers sont dressés conformément aux IFRS.

Les états financiers consolidés ont reçu l'approbation du conseil d'administration, qui assume la surveillance de l'information financière. Le conseil d'administration exerce cette responsabilité principalement par l'entremise du comité d'audit, composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit a pour tâche, entre autres :

- d'examiner les états financiers consolidés intermédiaires et annuels et d'en faire rapport au conseil d'administration;
- d'examiner les procédés de contrôle interne;
- d'examiner l'indépendance des auditeurs externes ainsi que les modalités de leur mission, et de fournir au conseil d'administration des recommandations quant à la nomination des auditeurs externes et à la rémunération de ceux-ci;
- d'étudier, au besoin, toutes les autres questions touchant l'audit, la comptabilité et l'information financière.

Dans l'exercice de ses fonctions, le comité d'audit rencontre régulièrement la direction ainsi que les auditeurs internes et externes de la Compagnie afin de passer en revue leurs plans d'audit respectifs et leurs constatations en matière d'audit. Le comité d'audit demeure à la disposition des auditeurs internes et externes.

Le conseil d'administration de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et de Great-West Life & Annuity Insurance Company nomme un actuaire titulaire de l'Institut canadien des actuaires qui doit :

- s'assurer de la conformité des hypothèses et des méthodes utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques avec les normes actuarielles reconnues, les lois applicables et les règlements et les directives qui s'y rapportent;
- donner son avis sur le caractère adéquat des provisions mathématiques à la date du bilan en vue de satisfaire à toutes les obligations à l'égard des titulaires de polices. L'examen de la documentation justificative afin de vérifier si elle est exacte et complète, et l'analyse de l'actif pour déterminer sa capacité à soutenir le montant des provisions mathématiques sont des éléments importants du travail requis pour lui permettre de donner son avis.

Deloitte & Touche s.r.l., comptables agréés, à titre d'auditeurs externes de la Compagnie, ont audité les états financiers consolidés. Le Rapport de l'auditeur indépendant aux actionnaires est présenté à la suite des états financiers consolidés. L'opinion des auditeurs est fondée sur un examen qu'ils ont effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, en exécutant les sondages et autres procédés qu'ils ont jugés nécessaires afin d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés donnent une image fidèle, à tous les égards importants, de la situation financière de la Compagnie ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie conformément aux IFRS.

Le président et  
chef de la direction,



**D. Allen Loney**

Le vice-président exécutif et  
chef des services financiers,



**William W. Lovatt**

Le 9 février 2012

# ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2011	2010
<b>Produits</b>		
Primes reçues		
Primes brutes souscrites	20 013 \$	20 404 \$
Primes cédées	(2 720)	(2 656)
Total des primes, montant net	<u>17 293</u>	<u>17 748</u>
Produits de placement nets (note 5)		
Produits de placement nets réguliers	5 538	5 709
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	4 164	3 825
Total des produits de placement nets	<u>9 702</u>	<u>9 534</u>
Honoraires et autres produits	2 903	2 821
	<u>29 898</u>	<u>30 103</u>
<b>Prestations et charges</b>		
Prestations aux titulaires de police		
Contrats d'assurance et d'investissement		
Montant brut	16 591	17 550
Montant cédé	(1 217)	(2 208)
	<u>15 374</u>	<u>15 342</u>
Participations des titulaires de police et bonifications	1 424	1 466
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	6 245	6 417
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de police	<u>23 043</u>	<u>23 225</u>
Commissions	1 548	1 477
Charges opérationnelles et frais administratifs (note 28)	1 950	2 801
Taxes sur les primes	264	256
Charges financières (note 15)	289	288
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	100	92
	<u>2 704</u>	<u>1 964</u>
<b>Bénéfice avant impôt</b>	2 704	1 964
Impôt sur le résultat (note 27)	465	256
	<u>2 239</u>	<u>1 708</u>
<b>Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle</b>	2 239	1 708
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (note 19)	121	7
	<u>2 118</u>	<u>1 701</u>
<b>Bénéfice net</b>	2 118	1 701
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	96	86
	<u>2 022 \$</u>	<u>1 615 \$</u>
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>		
<b>Bénéfice par action ordinaire (note 24)</b>		
De base	2,129 \$	1,704 \$
Dilué	<u>2,112 \$</u>	<u>1,695 \$</u>

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2011	2010
<b>Bénéfice net</b>	<b>2 118 \$</b>	<b>1 701 \$</b>
<b>Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)</b>		
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	206	(572)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	-
Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	235	158
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(51)	(44)
(Profits) pertes réalisés sur les actifs disponibles à la vente	(121)	(80)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	31	17
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	(24)	77
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	10	(27)
(Profits) pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	2	2
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(1)	(1)
Participations ne donnant pas le contrôle	(84)	(14)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	22	6
	<u>226</u>	<u>(478)</u>
<b>Bénéfice global</b>	<b>2 344 \$</b>	<b>1 223 \$</b>

# BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
<b>Actif</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	2 056 \$	1 840 \$	3 427 \$
Obligations (note 5)	78 073	72 203	66 147
Prêts hypothécaires (note 5)	17 432	16 115	16 684
Actions (note 5)	6 704	6 700	6 442
Immeubles de placement (note 5)	3 201	2 957	2 613
Avances consenties aux titulaires de police	7 162	6 827	6 957
	<b>114 628</b>	<b>106 642</b>	<b>102 270</b>
Fonds détenus par des assureurs cédants (note 6)	9 923	9 856	10 984
Goodwill (note 10)	5 401	5 397	5 406
Immobilisations incorporelles (note 10)	3 154	3 108	3 238
Instruments financiers dérivés (note 29)	968	984	717
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire (note 11)	491	439	429
Immobilisations corporelles (note 11)	137	121	138
Actifs au titre des cessions en réassurance (note 14)	2 061	2 533	2 800
Autres actifs (note 12)	4 283	4 361	4 461
Actifs d'impôt différé (note 27)	1 140	1 153	1 206
Fonds distincts pour le risque lié aux porteurs de parts (note 13)	96 582	94 827	87 495
<b>Total de l'actif</b>	<b>238 768 \$</b>	<b>229 421 \$</b>	<b>219 144 \$</b>
<b>Passif</b>			
Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 14)	114 730 \$	107 405 \$	105 028 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement (note 14)	782	791	841
Débitures et autres instruments d'emprunt (note 16)	4 313	4 288	4 106
Fonds détenus en vertu de traités de réassurance	169	149	331
Instruments financiers dérivés (note 29)	316	165	251
Autres passifs (note 17)	4 287	4 637	4 479
Passifs d'impôt différé (note 27)	929	766	634
Conventions de rachat	23	1 042	532
Titres de fiducies de capital (note 18)	533	535	540
Actions privilégiées (note 20)	–	–	199
Contrats d'assurance et d'investissement au titre des porteurs de parts (note 13)	96 582	94 827	87 495
<b>Total du passif</b>	<b>222 664</b>	<b>214 605</b>	<b>204 436</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Participations ne donnant pas le contrôle (note 19)			
Surplus attribuable aux comptes de participation de filiales	2 227	2 045	2 045
Actions privilégiées émises par des filiales	–	–	157
Actions privilégiées perpétuelles émises par des filiales	–	–	147
Participations ne donnant pas le contrôle dans le capital social	3	2	2
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			
Capital social (note 20)			
Actions privilégiées perpétuelles	1 894	1 897	1 497
Actions ordinaires	5 828	5 802	5 751
Surplus cumulé	6 327	5 474	5 038
Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	(233)	(459)	19
Surplus d'apport	58	55	52
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>16 104</b>	<b>14 816</b>	<b>14 708</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>238 768 \$</b>	<b>229 421 \$</b>	<b>219 144 \$</b>

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)

	31 décembre 2011					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début	7 699 \$	55 \$	5 474 \$	(459) \$	2 047 \$	14 816 \$
Bénéfice net	–	–	2 118	–	121	2 239
Autres éléments du bénéfice global	–	–	–	226	62	288
	7 699	55	7 592	(233)	2 230	17 343
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	–	–	(96)	–	–	(96)
Détenteurs d'actions ordinaires	–	–	(1 169)	–	–	(1 169)
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions (note 20)	26	–	–	–	–	26
Rachat d'actions privilégiées	(3)	–	–	–	–	(3)
Paiements fondés sur des actions	–	3	–	–	–	3
Solde à la fin	7 722 \$	58 \$	6 327 \$	(233) \$	2 230 \$	16 104 \$

	31 décembre 2010					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début	7 248 \$	52 \$	5 038 \$	19 \$	2 351 \$	14 708 \$
Bénéfice net	–	–	1 701	–	7	1 708
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	–	–	–	(478)	8	(470)
	7 248	52	6 739	(459)	2 366	15 946
Frais d'émission d'actions (note 20)	–	–	(9)	–	–	(9)
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	–	–	(86)	–	–	(86)
Détenteurs d'actions ordinaires	–	–	(1 165)	–	–	(1 165)
Dividendes aux actionnaires n'ayant pas le contrôle	–	–	–	–	(15)	(15)
Rachat d'actions privilégiées de filiales	–	–	(5)	–	(304)	(309)
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions (note 20)	51	–	–	–	–	51
Émission de nouvelles actions privilégiées	400	–	–	–	–	400
Paiements fondés sur des actions	–	3	–	–	–	3
Solde à la fin	7 699 \$	55 \$	5 474 \$	(459) \$	2 047 \$	14 816 \$

# ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2011	2010
<b>Activités opérationnelles</b>		
Bénéfice avant impôt	2 704 \$	1 964 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	303	64
Ajustements :		
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	6 029	6 654
Variation des fonds détenus par des assureurs cédants	464	649
Variation des fonds détenus en vertu de traités de réassurance	25	(121)
Variation des coûts d'acquisition différés	(15)	(49)
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	415	160
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(4 164)	(3 825)
Autres	(917)	301
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	4 844	5 797
<b>Activités de financement</b>		
Émission d'actions ordinaires	26	51
Émission d'actions privilégiées	–	400
Rachat d'actions privilégiées	–	(200)
Rachat d'actions privilégiées de filiales	–	(307)
Diminution de la marge de crédit d'une filiale	(13)	(46)
Émission de débentures	–	500
Augmentation (remboursement) de débentures et d'autres instruments d'emprunt	7	(208)
Frais d'émission d'actions	–	(9)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(1 169)	(1 165)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(96)	(86)
	(1 245)	(1 070)
<b>Activités d'investissement</b>		
Ventes et échéances d'obligations	19 590	19 092
Encaissements sur prêts hypothécaires	1 756	2 102
Ventes d'actions	2 334	2 366
Ventes d'immeubles de placement	73	16
Variation des avances consenties aux titulaires de police	(198)	(135)
Variation des conventions de rachat	(1 053)	559
Placement dans des obligations	(20 081)	(25 687)
Placement dans des prêts hypothécaires	(2 991)	(1 927)
Placement dans des actions	(2 626)	(2 109)
Placement dans des immeubles de placement	(211)	(376)
	(3 407)	(6 099)
Incidence des fluctuations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	24	(215)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>216</b>	<b>(1 587)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>1 840</b>	<b>3 427</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>2 056 \$</b>	<b>1 840 \$</b>
<b>Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie</b>		
Produits d'intérêts reçus	4 649 \$	4 652 \$
Intérêts versés	290 \$	287 \$
Dividendes reçus	191 \$	184 \$

## NOTES ANNEXES

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

### 1. Renseignements généraux

---

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la Compagnie) est une société inscrite en Bourse (TSX : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la Compagnie est la suivante : 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) Canada, R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, et cette dernière est la société mère de la Compagnie.

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, l'épargne-retraite, la gestion de placements et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie, par l'entremise de ses principales filiales en exploitation, soit La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), Great-West Life & Annuity Insurance Company (GWL&A) et Putnam Investments, LLC (Putnam LLC).

La publication des états financiers consolidés de la Compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 a été approuvée par le conseil d'administration en date du 9 février 2012.

### 2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

---

Les états financiers consolidés de la Compagnie ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB).

Les états financiers ont été préparés conformément aux méthodes comptables IFRS, lesquelles ont remplacé les principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR du Canada) pour les entreprises ayant une obligation d'information du public. La Compagnie a adopté les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Ces méthodes comptables sont fondées sur les IFRS et sur les interprétations du Comité d'interprétation des Normes internationales d'information financière (l'IFRIC) que la Compagnie a appliquées au 31 décembre 2011.

Avant l'adoption des IFRS, les états financiers de la Compagnie étaient établis selon le référentiel comptable antérieur, qui diffère des IFRS à certains égards. Se reporter à la note 3 pour obtenir une explication de la façon dont l'adoption des IFRS s'est répercutée sur la performance et la situation financières de la Compagnie, ainsi que sur ses méthodes comptables. Cette note comprend des rapprochements des capitaux propres et du bénéfice global présentés selon les IFRS pour les périodes comparatives et des capitaux propres à la date de transition présentés selon le référentiel comptable antérieur pour ces périodes et à la date de transition aux IFRS.

#### *Méthode de consolidation*

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Compagnie au 31 décembre 2011. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Compagnie obtient le contrôle, et continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la Compagnie n'exerce plus ce contrôle. L'ensemble des soldes, transactions, produits, charges, profits et pertes intragroupes, y compris les dividendes liés aux transactions intragroupes, sont éliminés au moment de la consolidation.

#### *Estimations et jugements critiques*

Pour dresser des états financiers conformes aux IFRS, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur les informations fournies à l'égard des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. La direction établit des estimations et exerce son jugement à l'égard de divers éléments, dont les suivants : l'évaluation et le classement des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, la détermination de la juste valeur et le classement de certains actifs et passifs financiers, le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, l'impôt sur le résultat, les éventualités, les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi. En outre, le jugement de la direction était requis en ce qui a trait à la comptabilisation des provisions au titre des produits différés et des coûts d'acquisition différés, à l'évaluation des actifs d'impôt différé, à la transformation en composantes des immobilisations corporelles, à la définition des relations entretenues avec les filiales et les structures d'accueil ainsi qu'à l'identification des unités génératrices de trésorerie et des secteurs opérationnels. Les résultats réels différeront de ces estimations. Les éléments sur lesquels les estimations et le jugement de la direction ont eu une incidence importante sont décrits ci-dessous dans la présentation des principales méthodes comptables.

Les résultats annuels de la Compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. L'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement repose sur les notations de crédit des placements. La Compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de crédit de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**a) Placements de portefeuille**

Les placements de portefeuille comprennent les obligations, les prêts hypothécaires, les actions, les immeubles de placement et les avances consenties aux titulaires de police. Les placements de portefeuille sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou encore comme des prêts et créances ou des instruments non financiers, selon l'intention de la direction relativement à la finalité et à la nature du placement. Actuellement, la Compagnie ne détient aucun placement classé comme détenu jusqu'à son échéance.

Les placements dans des obligations ou des actions normalement négociées activement sur un marché organisé sont désignés ou classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou encore classés comme disponibles à la vente à la date de la transaction, selon l'intention de la direction. Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés des résultats. Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global. Les profits et les pertes réalisés font l'objet d'un reclassement des autres éléments du bénéfice global aux états consolidés des résultats lorsque le placement disponible à la vente est vendu. Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente sont comptabilisés au titre des produits de placement, dans les états consolidés des résultats.

Les placements dans les instruments de capitaux propres dont la valeur de marché ne peut être déterminée de façon fiable sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés au coût. Les placements dans les actions de sociétés sur lesquelles la Compagnie exerce une influence notable mais dont elle n'a pas le contrôle sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Les placements dans des actions comprennent le placement de la Compagnie dans une société affiliée membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, soit la Société financière IGM Inc. (IGM), dont elle ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable. Ce placement est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

Les placements dans des titres hypothécaires et des obligations qui ne sont pas normalement négociés activement sur un marché public sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite des provisions pour pertes sur créances. Les produits d'intérêts gagnés et les profits et les pertes réalisés à la vente de placements classés comme des prêts et créances sont comptabilisés au titre des produits de placement gagnés dans les états consolidés des résultats.

Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût, puis comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au titre des produits de placement gagnés dans les états consolidés des résultats. La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes. Les immeubles loués qui auraient autrement été classés comme des immeubles de placement s'ils avaient appartenu à la Compagnie sont également inclus dans les immeubles de placement.

**Évaluation à la juste valeur**

La valeur comptable des instruments financiers reflète nécessairement la liquidité actuelle du marché et les primes de liquidité dont tiennent compte les méthodes d'établissement des prix de marché utilisées par la Compagnie.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

*Obligations – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente*

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché normalement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La Compagnie maximise l'utilisation des données observables et limite l'utilisation des données non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente.

La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

*Actions – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente*

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la Bourse où il se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus. La Compagnie maximise l'utilisation des données observables et limite l'utilisation des données non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente, à la date de clôture.

*Prêts hypothécaires et obligations – Prêts et créances*

La valeur de marché des obligations et des prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché.

## 2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

*Immeubles de placement*

La valeur de marché des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations.

**Dépréciation**

Les placements font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite ou encore une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital.

Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts au moment opportun. La valeur de marché d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle et la liquidité de l'actif. Cependant, le cours de marché doit être pris en compte dans l'évaluation de la perte de valeur.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et ayant subi une perte de valeur, des provisions sont établies ou des radiations effectuées dans le but de ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation nette. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le cours de marché observable est utilisé aux fins de l'établissement de la valeur de réalisation nette. En ce qui a trait aux prêts disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisés à la juste valeur, le cumul des pertes de valeur comptabilisé dans le cumul des autres éléments du bénéfice global est reclassé dans les produits de placement nets. Une perte de valeur sur des instruments d'emprunt disponibles à la vente est contrepassée s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés en résultat; par conséquent, toute réduction attribuable à la dépréciation de ces actifs sera comptabilisée dans les résultats. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus sont contrepassés.

**b) Coûts de transaction**

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Dans le cas d'actifs financiers classés comme disponibles à la vente ou comme des prêts et créances, les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition et comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Dans le cas de passifs financiers autres que ceux classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur de l'instrument émis et comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**c) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie, des comptes courants, des dépôts à un jour et des dépôts à terme dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins et des titres à revenu fixe dont la durée jusqu'à l'échéance est de trois mois ou moins. Les paiements nets en circulation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond approximativement à leur juste valeur.

**d) Actifs du compte de négociation**

Les actifs du compte de négociation sont constitués des placements dans des fonds commandités par Putnam LLC, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur en fonction de la valeur liquidative de ces fonds. Les placements dans ces actifs sont inclus dans les autres actifs des bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés des résultats.

**e) Passifs financiers**

Les passifs financiers autres que les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et certaines actions privilégiées sont classés soit dans les titres de fiducies de capital, soit dans les autres passifs. Les débetures, les autres instruments d'emprunt, les titres de fiducies de capital et les autres passifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, puis comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les états consolidés des résultats.

**f) Instruments financiers dérivés**

La Compagnie utilise des produits financiers dérivés pour gérer les risques et couvrir ou gérer ses positions d'actif, de passif et de capitaux propres, y compris ses produits. Les lignes directrices de la Compagnie interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

La Compagnie fournit à la note 29 des informations à l'égard du risque de crédit maximal, du risque de crédit futur, du risque de crédit équivalent et de l'équivalent pondéré en fonction du risque, tel que le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le BSIF) le prescrit.

Tous les dérivés, y compris ceux incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents sur la juste valeur dépend de la désignation ou non des dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés dans les produits de placement nets des états consolidés des résultats. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

Les dérivés sont évalués en tenant compte des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la Compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes de taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions strictes en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas respectées, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Lorsqu'il y a présence d'une relation de couverture, la Compagnie documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion du risque et la stratégie qu'elle emploie pour conclure diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés utilisés dans des opérations de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans consolidés, ou encore à des engagements fermes ou à des transactions prévues précis. La Compagnie détermine aussi, au commencement de la couverture et de façon continue par la suite, si les dérivés qui servent aux opérations de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. La Compagnie évalue l'efficacité de la couverture chaque trimestre en effectuant des tests de corrélation.

#### ***Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables***

En ce qui a trait aux dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits de placement nets.

#### ***Couvertures de la juste valeur***

En ce qui a trait aux couvertures de la juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert sont comptabilisées dans les produits de placement nets, si bien que toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans les produits de placement nets.

À l'heure actuelle, la Compagnie a recours à des contrats à terme sur taux d'intérêt désignés comme couvertures de la juste valeur.

#### ***Couvertures de flux de trésorerie***

Certains swaps de taux d'intérêt et swaps de devises sont utilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée de la même façon que l'élément couvert, c'est-à-dire soit dans les produits de placement nets, soit dans les autres éléments du bénéfice global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits de placement nets. Les profits et les pertes cumulés dans les autres éléments du bénéfice global sont comptabilisés dans les produits de placement nets au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie font immédiatement l'objet d'un reclassement des autres éléments du bénéfice global aux produits de placement nets s'il devient probable que l'opération prévue n'aura pas lieu.

À l'heure actuelle, la Compagnie a recours à des swaps de taux d'intérêt ainsi qu'à des swaps de devises désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

#### ***Couvertures d'investissement net***

Les contrats de change à terme sont utilisés pour couvrir l'investissement net dans les établissements à l'étranger de la Compagnie. Les variations de la juste valeur de ces couvertures sont comptabilisées dans les autres éléments du bénéfice global. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

À l'heure actuelle, la Compagnie n'a pas de dérivés désignés comme couvertures d'investissement net.

### **g) Dérivés incorporés**

Les dérivés incorporés sont traités comme des contrats séparés et sont comptabilisés à la juste valeur si leurs caractéristiques et leurs risques économiques ne sont pas étroitement liés aux risques et caractéristiques du contrat hôte, et si le contrat hôte n'est pas lui-même comptabilisé à la juste valeur dans les états consolidés des résultats. Les dérivés incorporés qui satisfont à la définition de contrats d'assurance sont évalués et comptabilisés comme des contrats d'assurance.

### **h) Écart de change**

La Compagnie exerce ses activités dans plusieurs monnaies fonctionnelles. Les états financiers consolidés de la Compagnie sont présentés en dollars canadiens, car il s'agit de la présentation la plus pertinente pour les utilisateurs des états financiers. En ce qui a trait aux filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente, les écarts de change découlant de la conversion des éléments monétaires qui font partie de l'investissement net dans les établissements à l'étranger sont comptabilisés en profits (pertes) de change à la conversion des établissements à l'étranger dans le cumul des autres éléments du bénéfice global.

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur aux dates des bilans, et tous les produits et toutes les charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés à l'investissement net de la Compagnie dans ses établissements à l'étranger sont présentés séparément à titre de composante des autres éléments du bénéfice global. Les profits et les pertes latents seront comptabilisés proportionnellement dans les produits de placement nets dans les états consolidés des résultats lorsqu'une cession de l'investissement dans les établissements à l'étranger aura eu lieu. Les profits ou les pertes de change sur les opérations réalisées par la Compagnie en monnaie étrangère sont inclus dans les produits de placement nets et n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers de la Compagnie.

## 2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

**i) Avances consenties aux titulaires de police**

Le montant des avances consenties aux titulaires de police correspond au solde du capital non remboursé de ces avances, et les avances sont totalement garanties par les valeurs de rachat des polices visées. La valeur comptable des avances consenties aux titulaires de police correspond approximativement à leur juste valeur.

**j) Fonds détenus par des assureurs cédants et fonds détenus en vertu de traités de réassurance**

Pour certains types de traités de réassurance, il est pratique courante pour l'assureur cédant de conserver les actifs qui couvrent les passifs cédés. La Compagnie enregistre un montant à recevoir de l'assureur cédant ou à payer au réassureur, lequel correspond à la prime exigible. Les produits de placement liés à ces sommes retenues sont crédités par l'assureur cédant.

**k) Traités de réassurance**

Dans le cours normal des activités, la Compagnie utilise et fournit des produits de réassurance de façon à limiter les pertes qui pourraient découler de certains risques. La réassurance prise en charge désigne la prise en charge par la Compagnie de certains risques d'assurance d'une autre société. La réassurance cédée vise le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où lesdits réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations à cet égard, la Compagnie demeure responsable auprès de ses titulaires de police en ce qui a trait à la partie réassurée. Par conséquent, des provisions sont constituées à l'égard des montants liés aux traités de réassurance jugés irrécouvrables.

Les primes, les commissions et les règlements de sinistres liés à la réassurance prise en charge, ainsi que les actifs au titre des cessions en réassurance relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, sont comptabilisés conformément aux modalités du traité de réassurance sous-jacent. Les actifs au titre des cessions en réassurance font l'objet de tests de dépréciation réguliers afin de déceler les événements qui pourraient entraîner leur dépréciation. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la recouvrabilité des montants à recevoir conformément aux modalités du contrat. La valeur comptable d'un actif au titre des cessions en réassurance est ajustée par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur, et la perte de valeur est comptabilisée dans les états consolidés des résultats.

Les profits et les pertes lors de l'achat de réassurance sont comptabilisés dans les états consolidés des résultats immédiatement à la date de l'achat et ils ne sont pas amortis.

Les primes et les sinistres cédés en réassurance sont déduits des primes gagnées et des prestations liées aux contrats d'assurance et d'investissement. Les montants bruts des actifs et des passifs liés à la réassurance sont présentés dans les bilans consolidés. Les estimations à l'égard du montant des passifs cédés aux réassureurs ont été effectuées en fonction du passif lié aux sinistres associé aux risques réassurés.

**l) Goodwill et immobilisations incorporelles**

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie de l'acquisition sur la juste valeur de l'actif net des filiales acquises de la Compagnie. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles représentent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et indéterminée des filiales acquises de la Compagnie ainsi que les logiciels acquis ou développés à l'interne par la Compagnie. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée comprennent la valeur des logiciels, certains contrats conclus avec les clients, des canaux de distribution et de la technologie. Ces immobilisations incorporelles à durée déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité estimative, qui, généralement, ne dépasse pas 10 ans, 20 ans et 30 ans, respectivement.

Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce, certains contrats conclus avec les clients et la tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie pour la Compagnie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle.

**Test de dépréciation**

Le goodwill et les immobilisations incorporelles sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la Compagnie sera tenue de contrepasser le montant de la charge de dépréciation ou une partie de ce montant (se reporter à la note 3n).

Le goodwill a été attribué aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des groupes d'unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable à laquelle le goodwill a été attribué. Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

**m) Comptabilisation des produits**

Les primes pour tous les types de contrats d'assurance ainsi que pour les contrats comportant des risques de morbidité et de mortalité limités sont généralement constatées dans les produits lorsqu'elles sont exigibles et que leur recouvrement est raisonnablement assuré. Lorsque les primes sont comptabilisées, les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont calculés de sorte que les prestations et les charges sont rapprochées de ces produits.

Les honoraires et autres produits sont constatés lorsqu'ils sont gagnés, recouvrables et que leur montant peut être raisonnablement estimé. Ils comprennent surtout les honoraires gagnés pour la gestion des actifs des fonds distincts et des actifs des fonds communs de placement exclusifs, les contrats collectifs de garanties de soins de santé SAS (services administratifs seulement) et la prestation de services de gestion.

**n) Immobilisations corporelles et biens immobiliers occupés par leur propriétaire**

Les immobilisations corporelles et les biens immobiliers occupés par leur propriétaire sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé de manière à amortir complètement le coût des actifs selon un mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, de la façon suivante :

Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	15 à 20 ans
Mobilier et agencements	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

**o) Autres actifs**

Les coûts d'acquisition différés relatifs aux contrats d'investissement sont inclus dans les autres actifs. Ceux-ci sont comptabilisés s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat.

**p) Fonds distincts pour le risque lié aux porteurs de parts**

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes reposent sur les porteurs de parts, et ils sont présentés séparément dans les bilans consolidés, à la juste valeur. Les produits de placement et la variation de la valeur de marché de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par une variation correspondante du passif des fonds distincts.

**q) Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement****Classement des contrats**

Les produits de la Compagnie sont classés lors de la prise d'effet du contrat, à des fins comptables, à titre de contrats d'assurance, de service ou d'investissement selon qu'ils comportent ou non un risque d'assurance significatif. Il existe un risque d'assurance significatif lorsque la Compagnie accepte d'indemniser les titulaires de police ou les bénéficiaires d'un contrat à l'égard d'événements futurs spécifiés qui ont une incidence défavorable sur ces derniers, sans que la Compagnie ne sache s'ils surviendront, quand ils surviendront et la somme qu'elle serait alors tenue de payer. Si le contrat comporte un risque d'assurance significatif, il est comptabilisé comme un contrat d'assurance conformément à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). Se reporter à la note 14 pour une analyse du risque d'assurance.

Si le contrat ne comporte pas un risque d'assurance significatif, il sera classé à titre de contrat d'investissement ou de contrat de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 4 et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. La Compagnie n'a classé aucun contrat à titre de contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire. Les contrats de service concernent principalement les contrats SAS, et ils sont comptabilisés en vertu d'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*.

Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient significatif. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de sa prise d'effet demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations.

Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt, prix d'une marchandise, taux de change ou notation de crédit. Se reporter à la note 7 pour une analyse de la gestion du risque.

**Évaluation**

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les montants qui, en plus des primes et des produits de placement futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations des titulaires de police, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la Compagnie. Les actuaires nommés par les filiales de la Compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir les obligations de la Compagnie à l'égard des titulaires de police. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. La méthode utilisée est la méthode du report variable, laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif présentement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf pour certains produits de rentes qui sont évalués au coût amorti.

**r) Provisions au titre des produits différés**

Sont incluses dans les autres passifs les provisions au titre des produits différés liés aux passifs relatifs aux contrats d'investissement. Celles-ci sont amorties de façon linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient constatés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans, de façon à ce que des produits soient dégagés à mesure qu'ils sont gagnés, sur la durée de la police.

**s) Impôt sur le résultat**

Le 20 décembre 2010, l'IASB a publié l'exposé-sondage *Impôt différé – recouvrement des actifs sous-jacents* (modifications à IAS 12), qui porte sur la détermination de l'impôt différé pour les immeubles de placement évalués à la juste valeur de marché. IAS 12 a été modifiée afin d'introduire la présomption réfutable que l'impôt différé sur un immeuble de placement évalué selon le modèle de la juste valeur aux termes d'IAS 40 devrait être déterminé selon que sa valeur comptable puisse être recouvrée par voie de souscriptions ou non. Les modifications sont obligatoires pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, mais l'application anticipée est permise. La Compagnie a choisi de les adopter à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## 2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

La charge d'impôt sur le résultat de la période représente la somme de l'impôt sur le résultat exigible et de l'impôt sur le résultat différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé en résultat à titre de charge ou de produit, sauf s'il se rapporte à des éléments comptabilisés hors résultat, dans les autres éléments du bénéfice global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt sur le résultat est aussi comptabilisé hors résultat.

**Impôt exigible**

L'impôt sur le résultat est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Compagnie s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

**Impôt différé**

L'impôt différé représente l'impôt à payer ou à recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables, et des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible. De tels actifs et passifs ne sont pas comptabilisés si la différence temporelle découle de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs liés à une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'a d'incidence ni sur le bénéfice imposable ni sur le bénéfice comptable.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture, et elle est réduite si la disponibilité d'un bénéfice imposable suffisant pour utiliser en tout ou en partie ces actifs d'impôt différé cesse d'être plus probable qu'improbable. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture, et ils sont comptabilisés si la disponibilité d'un bénéfice imposable futur suffisant pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient plus probable qu'improbable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf si le groupe est en mesure de déterminer la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et s'il est plus probable qu'improbable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Selon la méthode du report variable prévue par les IFRS, une provision pour impôt incertain est constituée lorsqu'il est plus probable qu'improbable que cet impôt soit exigible. L'évaluation des provisions est fondée sur l'approche de la moyenne pondérée par les probabilités.

**t) Prestations aux titulaires de police**

Les montants bruts des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance-vie comprennent les coûts au titre de toutes les réclamations présentées au cours de l'exercice, le règlement des réclamations ainsi que les variations de l'évaluation brute des contrats d'assurance. Les sinistres-décès et les rachats sont comptabilisés en fonction des avis reçus. Les versements échus et les paiements de rentes sont comptabilisés à l'échéance.

**u) Conventions de rachat**

La Compagnie conclut des conventions de rachat avec des courtiers indépendants aux termes desquelles elle vend des titres et consent à racheter des titres très semblables à une date et à un prix déterminés. Étant donné que la Compagnie conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, elle ne décomptabilise pas ces actifs. Ces conventions de rachat sont comptabilisées comme des opérations de financement des investissements.

**v) Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi**

Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les filiales de la Compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Le coût des prestations de retraite définies est imputé au bénéfice net selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des services (se reporter à la note 23).

Les écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies de la Compagnie sont amortis dans les états consolidés des résultats selon un mode linéaire sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ces régimes, et dans la mesure où les écarts actuariels cumulés non comptabilisés à la fin de la période de présentation de l'information financière précédente excèdent les limites du corridor. Le corridor correspond à 10 % de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ou de la juste valeur des actifs des régimes, selon la plus grande des deux valeurs. L'amortissement est réévalué au début de chaque exercice.

Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi. Le coût de ces prestations est imputé au bénéfice selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des services (se reporter à la note 23).

**w) Capital social et surplus**

Les instruments financiers émis par la Compagnie sont classés dans le capital social s'ils représentent une participation résiduelle dans l'actif de la Compagnie. Les actions privilégiées perpétuelles sont classées dans les capitaux propres si elles ne sont pas remboursables, ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la Compagnie et que les dividendes sont discrétionnaires. Les coûts marginaux directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des capitaux propres, déduction faite de l'impôt sur le résultat.

Le surplus d'apport représente l'acquisition des droits liés aux options sur actions, moins les options sur actions exercées.

Le cumul des autres éléments du bénéfice global représente le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des profits et des pertes sur les actifs disponibles à la vente et des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la proportion des capitaux propres attribuable aux actionnaires minoritaires.

Le surplus attribuable au compte de participation de filiales représente la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation.

**x) Paiements fondés sur des actions**

La Compagnie utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour calculer la charge de rémunération liée aux actions et aux options sur actions attribuées aux employés en vertu du régime d'options sur actions de la Compagnie (se reporter à la note 22). La charge de rémunération est portée en augmentation de la charge de rémunération, dans les états consolidés des résultats, et du surplus d'apport sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribués. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice et le montant porté au surplus d'apport sont transférés au capital social.

La Compagnie utilise la méthode du report variable pour les attributions à base d'actions émises par Putnam LLC et par sa filiale, PanAgora Asset Management, Inc. (PanAngora). La charge de rémunération est portée en augmentation des charges opérationnelles dans les états consolidés des résultats et un passif est comptabilisé dans les bilans consolidés sur la période d'acquisition des attributions à base d'actions. Le passif est réévalué à la juste valeur chaque période et il est réglé en trésorerie lorsque les actions sont achetées aux employés.

**y) Bénéfice par action ordinaire**

Le bénéfice par action ordinaire est calculé selon le bénéfice net après les dividendes sur les actions privilégiées et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. La méthode des actions propres est utilisée pour calculer le bénéfice dilué par action ordinaire (se reporter à la note 24).

**z) Contrats de location**

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété ne sont pas transférés sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués aux termes des contrats de location simple, en vertu desquels la Compagnie est locataire, sont imputés au bénéfice net sur la période d'utilisation.

Lorsque la Compagnie est le bailleur aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de bail sont présentés dans les bilans consolidés. Les produits tirés de ces contrats de location sont comptabilisés dans les états consolidés des résultats de façon linéaire pendant toute la durée du contrat.

**aa) Secteurs opérationnels**

Les secteurs opérationnels ont été établis en fonction de rapports internes que le chef de la direction de la Compagnie examine régulièrement afin d'affecter des ressources à ces secteurs et d'en évaluer la performance. Les secteurs à présenter de la Compagnie sont classés par région et incluent l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine et l'exploitation européenne. GWL&A et Putnam LLC sont présentées dans l'exploitation américaine. Les activités de réassurance et les activités exercées dans tous les pays autres que le Canada et les États-Unis sont incluses dans l'exploitation européenne. L'exploitation générale de Lifeco englobe les activités et les transactions qui ne sont pas directement attribuables aux autres secteurs opérationnels de la Compagnie.

**3. Rapprochements des capitaux propres et du bénéfice global conformément aux IFRS****Application d'IFRS 1**

Les états financiers consolidés annuels de la Compagnie ont été préparés conformément aux IFRS, telles qu'elles ont été publiées par l'IASB et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada pour les périodes de présentation de l'information financière ouvertes le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou après cette date. Les références aux IAS se rapportent à l'application de celles-ci et des interprétations connexes de l'IFRIC et du Comité permanent d'interprétation (le SIC).

Les présents états sont les premiers états financiers consolidés annuels préparés conformément aux IFRS, et les chiffres correspondants de 2010 ont été retraités en conséquence. Avant l'adoption des IFRS, les états financiers consolidés étaient établis selon le référentiel comptable antérieur.

La section qui suit décrit l'incidence de la transition aux IFRS, au 1<sup>er</sup> janvier 2010, sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie pour les périodes présentées.

## 3. Rapprochements des capitaux propres et du bénéfice global conformément aux IFRS (suite)

**Rapprochements entre le référentiel comptable antérieur et les IFRS**

Au moment de la transition, la Compagnie a appliqué IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (IFRS 1), qui exige un rapprochement avec le surplus cumulé et le bénéfice global présentés lors de périodes antérieures. L'adoption des IFRS n'a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie de la Compagnie; cependant, elle a entraîné certaines modifications liées à la situation financière et aux résultats opérationnels. Les IFRS ont également entraîné un certain nombre de modifications liées à la présentation des états financiers de la Compagnie. Afin que les utilisateurs comprennent l'incidence de l'adoption des IFRS, les rapprochements entre les états financiers de la Compagnie établis conformément au référentiel comptable antérieur et ceux établis selon les IFRS sont présentés ci-dessous.

Les IFRS ne permettent pas l'utilisation de connaissances a posteriori pour reformuler ou réviser des estimations. Par conséquent, les estimations que la Compagnie avait déjà établies en vertu du référentiel comptable antérieur n'ont pas été révisées au moment de la transition aux IFRS, sauf lorsqu'il le fallait pour tenir compte des différences liées aux méthodes comptables.

**Rapprochement des capitaux propres consolidés selon le référentiel comptable antérieur et selon les IFRS**

	Date de transition aux IFRS 1 <sup>er</sup> janvier 2010	Période comparative selon les PCGR du Canada 31 décembre 2010
Total du surplus selon le référentiel comptable antérieur	13 003 \$	13 420 \$
Ajustements liés aux IFRS apportés aux capitaux propres pour 2010		
Incidence sur le surplus attribuable aux comptes de participation de filiales	–	41
Incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires	–	(646)
Incidence nette des IFRS sur les capitaux propres	–	(605)
Surplus retraité selon les IFRS au début	13 003	12 815
Choix et exemptions facultatifs en vertu d'IFRS 1		
Avantages du personnel – écarts actuariels cumulés non amortis	a (302)	–
Cumul des pertes à la conversion des établissements à l'étranger – détenteurs d'actions ordinaires	b (1 590)	–
Nouvelle désignation des actifs financiers	c (127)	–
Juste valeur en tant que coût présumé des biens immobiliers occupés par leur propriétaire	d 28	–
Ajustements liés aux IFRS		
Évaluation des immeubles de placement et des biens immobiliers occupés par leur propriétaire	f 119	–
Décomptabilisation des profits nets différés réalisés	g 110	(12)
Coûts des services passés non amortis pour lesquels les droits sont acquis et autres avantages du personnel	h 123	(9)
Provisions au titre de l'impôt incertain	i (240)	(26)
Coûts d'acquisition différés et provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement	j (508)	18
Autres ajustements	k 9	(21)
Incidence fiscale des ajustements susmentionnés	l 90	(2)
Total des ajustements liés aux IFRS apportés au compte des actionnaires	(2 288)	(52)
Ajustement lié au surplus attribuable aux comptes de participation de filiales	m (41)	9
Total des ajustements liés aux IFRS	(2 329)	(43)
	10 674 \$	12 772 \$
Cumul des autres éléments du bénéfice global		
Cumul des pertes à la conversion des établissements à l'étranger – détenteurs d'actions ordinaires	b 1 590	56
Nouvelle désignation des actifs financiers	c 127	(29)
Incidence fiscale de la nouvelle désignation des actifs financiers	c (34)	9
Total des ajustements apportés au cumul des autres éléments du bénéfice global	1 683	36
Total des ajustements apportés aux capitaux propres attribuables aux actionnaires au moment de la transition aux IFRS	(646)	(7)
Total du capital social et des capitaux propres attribuables aux actionnaires selon les IFRS	12 357	12 808
Reclassement des participations ne donnant pas le contrôle aux fins de la présentation selon les IFRS	2 310	2 017
Cumul des pertes à la conversion des établissements à l'étranger – surplus attribuable aux comptes de participation	b (84)	–
Cumul des pertes à la conversion des établissements à l'étranger – surplus attribuable aux comptes de participation	b 84	–
Total des ajustements liés aux IFRS apportés au surplus attribuable aux comptes de participation de filiales	m 41	(9)
Reclassement des participations ne donnant pas le contrôle	2 351	2 008
Total des capitaux propres	14 708 \$	14 816 \$

**Rapprochement du bénéfice consolidé et du bénéfice global selon le référentiel comptable antérieur et selon les IFRS**

		Période comparative selon les PCGR du Canada 31 décembre 2010
Total du bénéfice global selon le référentiel comptable antérieur		1 230 \$
Ajustements effectués pour tenir compte des éléments suivants :		
Ajustement de l'évaluation des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immeubles de placement	d, f	–
Décomptabilisation des profits nets différés réalisés	g	(12)
		(12)
Coûts des services passés non amortis pour lesquels les droits sont acquis et autres avantages du personnel	h	(9)
Provisions au titre de l'impôt incertain	i	(26)
Modification à la comptabilisation des coûts d'acquisition différés liés aux contrats d'investissement		71
Modification à la comptabilisation des provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement		(53)
	j	18
Autres ajustements	k	(21)
Incidence totale sur le bénéfice opérationnel avant l'impôt et les autres éléments du bénéfice global		(50)
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	l	(2)
Total des ajustements après impôt apportés au bénéfice net		(52)
Total des ajustements apportés au surplus attribuable aux comptes de participation	m	9
		(43)
Autres éléments du bénéfice global		
Cumul des profits à la conversion des établissements à l'étranger	b	56
Nouvelle désignation des actifs financiers	c	(29)
Incidence fiscale de la nouvelle désignation des actifs financiers	c	9
Total des ajustements après impôt apportés au bénéfice global		36
Total du bénéfice global selon les IFRS		1 223 \$

## 3. Rapprochements des capitaux propres et du bénéfice global conformément aux IFRS (suite)

## Rapprochement du bilan consolidé établi selon le référentiel comptable antérieur et du bilan consolidé établi selon les IFRS

(en millions de dollars canadiens) Aux 31 décembre	Période comparative selon les PCGR du Canada 31 décembre 2009	Ajustements liés à la conversion	Ajustements liés à la présentation et au reclassement	Date de transition aux IFRS 1 <sup>er</sup> janvier 2010
<b>Actif</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 427 \$	– \$	– \$	3 427 \$
Obligations	66 147	–	–	66 147
Prêts hypothécaires	16 684	–	–	16 684
Actions	6 442	–	–	6 442
Immeubles de placement	3 099	(85) f	(401) q	2 613
Avances consenties aux titulaires de police	6 957	–	–	6 957
Fonds détenus par des assureurs cédants	10 839	–	145 r	10 984
Goodwill	5 406	–	–	5 406
Immobilisations incorporelles	3 238	–	–	3 238
Instruments financiers dérivés	717	–	–	717
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	–	28 d	401 q	429
Immobilisations corporelles	138	–	–	138
Actifs au titre des cessions en réassurance	–	–	2 800 r	2 800
Autres actifs	4 078	(64) h	447 s	4 461
Actifs d'impôt différé	1 197	9 p	–	1 206
Fonds distincts et risque lié aux porteurs de parts	–	–	87 495 u	87 495
<b>Total de l'actif</b>	<b>128 369 \$</b>	<b>(112) \$</b>	<b>90 887 \$</b>	<b>219 144 \$</b>
<b>Passif</b>				
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	102 651 \$	(29) \$ f, g, j	2 406 \$ r	105 028 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	–	–	841 r, s	841
Débitures et autres instruments d'emprunt	4 142	(36) k	–	4 106
Fonds détenus en vertu de traités de réassurance	186	–	145 r	331
Instruments financiers dérivés	251	–	–	251
Autres passifs	3 658	821 a, h, i, j, k, l	–	4 479
Passifs d'impôt différé	699	(65) p	–	634
Conventions de rachat	532	–	–	532
Profits nets réalisés différés	133	(133) g	–	–
Titres de fiducies de capital	540	–	–	540
Actions privilégiées	203	(4) k	–	199
Participations ne donnant pas le contrôle	2 371	(61) v	(2 310) v	–
Contrats d'assurance et d'investissement au titre des porteurs de parts	–	–	87 495 u	87 495
<b>Total du passif</b>	<b>115 366</b>	<b>493</b>	<b>88 577</b>	<b>204 436</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Participations ne donnant pas le contrôle				
Surplus attribuable aux comptes de participation de filiales	–	41 m	2 004 v	2 045
Actions privilégiées émises par des filiales	–	–	157 v	157
Actions privilégiées perpétuelles émises par des filiales	–	–	147 v	147
Participations ne donnant pas le contrôle dans le capital social et le surplus	–	–	2 v	2
Capitaux propres attribuables aux actionnaires				
Capital social				
Actions privilégiées perpétuelles	1 497	–	–	1 497
Actions ordinaires	5 751	–	–	5 751
Surplus cumulé	7 367	(2 329)	–	5 038
Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	(1 664)	1 683 b, c	–	19
Surplus d'apport	52	–	–	52
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>13 003</b>	<b>(605)*</b>	<b>2 310</b>	<b>14 708</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>128 369 \$</b>	<b>(112) \$</b>	<b>90 887 \$</b>	<b>219 144 \$</b>

\* L'incidence totale de (605) \$ sur les capitaux propres comprend une incidence de 41 \$ au titre du compte de participation et une incidence de (646) \$ au titre du compte sans participation.

**États des flux de trésorerie**

Aux termes des IFRS, les états des flux de trésorerie continueront d'être présentés selon la méthode indirecte, qui comporte un nombre restreint de différences de présentation; notamment, les bénéfices opérationnels sont présentés avant impôt, et les flux de trésorerie liés à la charge d'impôt sont présentés séparément dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles. L'adoption des IFRS n'a eu aucune incidence sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, de financement et d'investissement présentés selon le référentiel comptable antérieur.

**Exemptions facultatives en vertu d'IFRS 1, Première application des Normes internationales d'information financière**

Pour préparer les états financiers consolidés annuels, la Compagnie a appliqué IFRS 1, qui exige l'application rétrospective des IFRS, à moins que certaines exemptions facultatives et exceptions obligatoires prévues par la norme ne s'appliquent. Les exemptions facultatives adoptées par la Compagnie et les exceptions obligatoires qui s'appliquent à la Compagnie sont décrites dans la présente note.

**a) Avantages du personnel – écarts actuariels cumulés non amortis**

La Compagnie a choisi d'appliquer l'exemption proposée et de comptabiliser la totalité des écarts actuariels cumulés non amortis liés aux régimes à prestations définies de la Compagnie dans les capitaux propres au moment de la transition. Cet ajustement, appelé « ajustement nouveau départ », a réduit le total des capitaux propres de 302 \$ avant impôt (baisse de 275 \$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 27 \$ du surplus attribuable aux comptes de participation). Après la transition, la Compagnie continuera d'utiliser l'approche du corridor prévue par IAS 19, *Avantages du personnel*, pour différer la comptabilisation des écarts actuariels qui se situent à l'intérieur du corridor.

**b) Cumul des pertes à la conversion des établissements à l'étranger**

La Compagnie a choisi de rétablir l'écart de change cumulé à zéro pour l'ensemble des établissements à l'étranger au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Par conséquent, les profits et les pertes futurs à la cession d'établissements à l'étranger excluront les écarts de change survenus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Le solde de la perte cumulée devant être reclassé du cumul des autres éléments du bénéfice global au surplus cumulé attribuable au compte sans participation s'élevait à environ 1 590 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2010, et le solde reclassé dans le surplus attribuable aux comptes de participation s'établissait à 84 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2010. En raison de la réévaluation des écarts de change découlant des ajustements liés à la transition aux IFRS, l'incidence totale sur l'écart de change cumulé a été une hausse de 56 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

**c) Nouvelle désignation des actifs financiers**

La Compagnie a choisi de donner une nouvelle désignation à certains actifs financiers sans participation disponibles à la vente et de les classer à la juste valeur par le biais du résultat net, et de reclasser certains actifs financiers, qui étaient classés comme étant détenus à des fins de transaction selon le référentiel comptable antérieur, dans les actifs disponibles à la vente. La nouvelle désignation n'aura pas d'incidence globale sur le solde d'ouverture du surplus de la Compagnie à la transition, mais elle entraînera le reclassement d'une tranche de 127 \$ avant impôt du surplus (93 \$ après impôt) entre le surplus cumulé et le cumul des autres éléments du bénéfice global (diminution de 129 \$ liée aux capitaux propres attribuables aux actionnaires et augmentation de 2 \$ liée au surplus attribuable au compte de participation). La nouvelle désignation a fait diminuer le bénéfice net de 20 \$, déduction faite de l'impôt, pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés les plus récents établis selon le référentiel comptable antérieur et au moment de la transition aux IFRS se présentent comme suit :

	Juste valeur 1 <sup>er</sup> janvier 2010	Profits latents reclassés dans le cumul des autres éléments du bénéfice global 1 <sup>er</sup> janvier 2010
Actifs financiers reclassés dans les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net	373 \$	38 \$
Actifs financiers reclassés dans les actifs disponibles à la vente	360 \$	89 \$

**d) Utilisation de la juste valeur en tant que coût présumé pour les biens immobiliers occupés par leur propriétaire**

La Compagnie a choisi d'évaluer les biens immobiliers occupés par leur propriétaire à la juste valeur et d'utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à la date de transition du 1<sup>er</sup> janvier 2010, ce qui a donné lieu à une hausse du surplus d'ouverture de 28 \$ avant impôt (augmentation de 26 \$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 2 \$ du surplus attribuable au compte de participation). Après cette date, les biens immobiliers occupés par leur propriétaire seront comptabilisés au coût amorti.

**e) Regroupements d'entreprises**

La Compagnie a appliqué l'exemption relative aux regroupements d'entreprises prévue par IFRS 1 et n'a pas retraité les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant la date de transition du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Cette application n'a eu aucune incidence sur les chiffres d'ouverture. La Compagnie appliquera IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, de façon prospective aux regroupements d'entreprises qui ont eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ou après cette date.

**Modifications de méthodes comptables obligatoires au moment du passage aux IFRS****Différences liées à l'évaluation et à la comptabilisation****f) Évaluation des immeubles de placement et des biens immobiliers occupés par leur propriétaire**

Selon le référentiel comptable antérieur, les biens immobiliers étaient comptabilisés au coût, déduction faite des réductions de valeur et de la provision pour pertes, plus un ajustement basé sur la moyenne mobile des valeurs de marché. Aux termes des IFRS, les biens immobiliers détenus à des fins de placement sont classés comme immeubles de placement et évalués à la juste valeur. Cette modification du mode d'évaluation a donné lieu à une augmentation du surplus d'ouverture de 119 \$ avant impôt au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (hausse de 114 \$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 5 \$ du surplus attribuable au compte de participation), avec un effet net de néant, contrebalancée par la modification liée à la comptabilisation des biens immobiliers occupés par leur propriétaire pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

## 3. Rapprochements des capitaux propres et du bénéfice global conformément aux IFRS (suite)

**g) Décomptabilisation des profits nets différés réalisés**

Conformément au référentiel comptable antérieur, les profits et les pertes nets réalisés découlant de la vente de biens immobiliers étaient différés et inclus dans les profits nets réalisés différés dans les bilans consolidés. Les profits et les pertes nets réalisés différés sont amortis dans les résultats selon la méthode de l'amortissement dégressif à un taux de 3 % par trimestre. Selon les IFRS, les profits et les pertes associés à la vente d'immeubles de placement sont immédiatement comptabilisés en résultat et, par conséquent, le solde des profits nets réalisés différés non comptabilisés a été comptabilisé dans les capitaux propres à la transition. Cette modification liée à la comptabilisation a donné lieu à une augmentation du surplus d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2010 de 110 \$ avant impôt (hausse de 47 \$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 63 \$ du surplus attribuable au compte de participation) et à une diminution du bénéfice net de 12 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

**h) Coûts des services passés non amortis pour lesquels les droits sont acquis et autres avantages du personnel**

Le référentiel comptable antérieur et les IFRS présentent des différences relativement au traitement des autres avantages du personnel, notamment en ce qui concerne le moment de comptabiliser les coûts des services passés non amortis pour lesquels les droits sont acquis et certaines attributions liées au service. La modification liée à la comptabilisation des coûts des services passés pour lesquels les droits sont acquis et des autres avantages du personnel selon les IFRS a donné lieu à une augmentation du surplus d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2010 de 123 \$ avant impôt (hausse de 105 \$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 18 \$ du surplus attribuable au compte de participation) et à une diminution du bénéfice net de 9 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

**i) Provisions au titre de l'impôt incertain**

La différence liée à la comptabilisation et à l'évaluation des provisions au titre de l'impôt incertain entre le référentiel comptable antérieur et les IFRS a donné lieu à une diminution du surplus d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2010 de 240 \$ (diminution de 231 \$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 9 \$ du surplus attribuable au compte de participation) et à une diminution du bénéfice net de 26 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

**j) Coûts d'acquisition différés et provision au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement**

En vertu du référentiel comptable antérieur, les coûts d'acquisition différés liés aux provisions mathématiques étaient différés dans les provisions mathématiques et amortis dans le bénéfice net consolidé sur la durée prévue de la période de réalisation des avantages. Selon les IFRS, les frais d'acquisition différés liés aux provisions mathématiques reclassés dans les passifs relatifs aux contrats d'investissement ne sont plus différés ni amortis en résultat sur la période prévue de réalisation des avantages, mais sont plutôt comptabilisés par le biais du résultat au cours de la période pendant laquelle ils sont engagés, à condition qu'il ne s'agisse pas de coûts marginaux attribuables à l'établissement du contrat. En plus des coûts d'acquisition différés, les provisions au titre des produits différés liés aux honoraires tirés des contrats d'investissement seront également différées et comptabilisées sur la durée du contrat. La modification du mode d'évaluation des coûts d'acquisition différés et des provisions au titre des produits différés a donné lieu à une diminution du surplus d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2010 de 151 \$ et de 357 \$, respectivement, et à une augmentation du bénéfice net de 18 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

**k) Autres ajustements**

En plus des éléments décrits plus haut, plusieurs autres éléments ont dû être ajustés en raison de la transition aux IFRS, ce qui a entraîné des modifications du mode d'évaluation. Ces ajustements comprennent l'adoption des exigences des IFRS relatives à l'utilisation de la méthode d'acquisition des droits graduelle pour les attributions réglées par versements échelonnés sur une période donnée au lieu du mode linéaire et l'adoption du classement en passifs pour les paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie (baisse de 15 \$, déduction faite de l'impôt, du surplus d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2010), les actions privilégiées classées comme étant détenues à des fins de transaction selon le référentiel comptable antérieur et qui sont maintenant comptabilisées au coût amorti en vertu des IFRS (augmentation du surplus d'ouverture de 4 \$ avant impôt au 1<sup>er</sup> janvier 2010), et l'inscription à l'actif des coûts de transaction pour les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transaction au titre des IFRS et qui ont été passés en charges conformément au référentiel comptable antérieur (augmentation de 36 \$ avant impôt du surplus d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2010). D'autres ajustements ont engendré une baisse de 21 \$ du bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

**l) Incidence fiscale des ajustements liés aux IFRS**

Les ajustements susmentionnés, à l'exception de ceux qui visent les provisions au titre de l'impôt incertain, se sont traduits par une augmentation des passifs d'impôt de 90 \$ à la transition (hausse de 91 \$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et baisse de 1 \$ du surplus attribuable au compte de participation) ainsi que par une baisse de 2 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

**m) Ajustement lié au surplus attribuable aux comptes de participation de filiales**

L'incidence totale sur le compte de participation s'est traduite par une augmentation de 41 \$ à la transition et par une diminution de 9 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

**n) Évaluation du goodwill et des immobilisations incorporelles et test de dépréciation**

En vertu des IFRS, le goodwill et les immobilisations incorporelles sont évalués selon le modèle du coût en fonction du montant recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente. Le montant recouvrable calculé selon les IFRS correspond approximativement à la valeur comptable selon le référentiel comptable antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et, par conséquent, aucun ajustement lié à la transition n'a été nécessaire.

Au 31 décembre 2011, les immobilisations incorporelles de la Compagnie ayant subi une perte de valeur en 2008 se chiffraient à 919 \$ (901 \$ US), et les conditions ne permettaient pas la reprise de la perte de valeur.

À chaque date de clôture, la Compagnie examine le goodwill et les immobilisations incorporelles pour déterminer s'il existe des éléments qui indiquent une dépréciation ou la reprise d'une perte de valeur des immobilisations incorporelles. Si certaines conditions sont respectées, la Compagnie est tenue d'effectuer la reprise du montant de la charge de dépréciation des immobilisations incorporelles ou d'une partie de ce montant.

En vertu du référentiel comptable antérieur, l'écart d'acquisition (le goodwill) était soumis à un test de dépréciation en comparant la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle l'écart d'acquisition était lié avec sa valeur comptable. Selon les IFRS, la valeur comptable du goodwill est soumise à un test de dépréciation relativement à l'unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill est lié. Une unité génératrice de trésorerie représente, au sein de l'entité, le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Cette modification liée au test de dépréciation n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Compagnie à la transition.

**o) Comptabilisation des passifs éventuels**

Conformément au référentiel comptable antérieur, les passifs éventuels étaient comptabilisés lorsqu'ils étaient probables, alors qu'en vertu des IFRS, les passifs éventuels sont comptabilisés lorsque la « probabilité que l'événement se produira est plus grande que la probabilité qu'il ne se produise pas ». La modification du critère de comptabilisation n'a pas donné lieu à la comptabilisation de provisions supplémentaires au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

**p) Comptabilisation d'actifs d'impôt différé**

Selon le référentiel comptable antérieur, le montant des actifs d'impôts futurs comptabilisé se limitait au montant dont la réalisation était plus probable qu'improbable, alors qu'en vertu des IFRS, un actif d'impôt différé est comptabilisé s'il est plus probable qu'improbable qu'un montant suffisant au titre du bénéfice imposable futur soit disponible pour recouvrer l'actif. La modification du critère d'évaluation n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net consolidé ni sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

**Différences liées à l'évaluation et au classement****q) Présentation des biens immobiliers**

Les biens classés en tant que biens immobiliers selon le référentiel comptable antérieur sont reclassés dans les immeubles de placement, au montant de 2 613 \$, et dans les biens immobiliers occupés par leur propriétaire, au montant de 401 \$, dans les bilans consolidés selon les IFRS.

**r) Présentation des comptes de réassurance**

Les comptes de réassurance seront présentés sur une base brute dans les bilans consolidés. Ces comptes représentent des actifs au titre des cessions en réassurance totalisant 2 800 \$, les passifs en vertu des contrats d'assurance et d'investissement ayant fait l'objet d'une majoration correspondante sans incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires. Les comptes d'actifs et de passifs liés aux fonds retenus ont également fait l'objet d'un ajustement de 145 \$ aux fins de la présentation sur une base brute. Les produits et les charges de réassurance doivent également être présentés sur une base brute dans les états consolidés des résultats.

**s) Reclassement des coûts d'acquisition différés**

Les coûts d'acquisition différés de 447 \$ comptabilisés relativement aux contrats d'investissement qui étaient auparavant inclus dans les provisions mathématiques selon le référentiel comptable antérieur ont été reclassés dans les autres actifs aux bilans consolidés.

**t) Présentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**

En vertu du référentiel comptable antérieur, la totalité des provisions mathématiques étaient classées dans les provisions techniques et évaluées selon la méthode du report variable. Conformément à IFRS 4, les contrats sont classés et évalués en fonction de l'existence d'un risque d'assurance significatif. S'il existe un risque d'assurance significatif, le contrat est classé en tant que contrat d'assurance, et les IFRS permettent à la Compagnie de continuer à évaluer les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon la méthode du report variable. S'il n'existe pas de risque d'assurance significatif, le contrat est alors classé en tant que contrat d'investissement et évalué à la juste valeur ou au coût amorti. La modification liée au reclassement n'a eu aucune incidence sur le surplus d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2010 ni sur le bénéfice consolidé ou le bénéfice global au 31 décembre 2010.

Le tableau suivant présente un rapprochement du montant des provisions mathématiques selon le référentiel comptable antérieur et des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon les IFRS à la transition.

Éléments compris dans les provisions mathématiques selon les PCGR du Canada au 31 décembre 2009 :

Provisions techniques	98 059 \$
Provision pour sinistres	1 308
Provision au titre des participations des titulaires de police	606
Provision pour bonifications	317
Fonds des titulaires de police	2 361
	102 651 \$
Ajustements liés à la conversion aux IFRS :	
Réévaluation des coûts d'acquisition différés	151
Juste valeur des immeubles de placement couvrant les passifs	(203)
Comptabilisation des profits nets différés réalisés	23
Total partiel – ajustements liés à la conversion aux IFRS	(29)
Ajustements liés au reclassement en vertu des IFRS :	
Coûts d'acquisition différés reclassés dans les autres actifs	447
Actifs au titre des cessions en réassurance contrebalancés par les passifs de réassurance	2 800
Total partiel – ajustements liés au reclassement en vertu des IFRS	3 247
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon les IFRS au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	105 869 \$
Attribuables aux :	
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	105 028 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	841 \$

## 3. Rapprochements des capitaux propres et du bénéfice global conformément aux IFRS (suite)

**u) Présentation des fonds distincts aux bilans consolidés**

Les actifs et les passifs des fonds distincts, qui totalisaient 87,4 G\$ au 1<sup>er</sup> janvier 2010, seront inclus à la juste valeur aux bilans consolidés dans un poste figurant dans l'actif et le passif, en vertu des IFRS. Aucune modification liée à l'évaluation n'a eu d'incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires.

**v) Présentation des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres**

En vertu du référentiel comptable antérieur, les participations ne donnant pas le contrôle étaient présentées en tant qu'élément mezzanine entre les passifs et les capitaux propres, alors que selon les IFRS, les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées dans les capitaux propres aux bilans consolidés. Une tranche de 2 004 \$ des participations ne donnant pas le contrôle reclassées des passifs se rapporte au surplus attribuable au compte de participation, tandis qu'une tranche de 306 \$ se rapporte essentiellement aux actions privilégiées émises par les filiales. En raison de cette modification de présentation à la transition aux IFRS, une hausse de 2 310 \$ des capitaux propres a été enregistrée.

**w) Méthodes comptables futures**

En outre, dans l'avenir, les IFRS présentées dans le tableau ci-dessous pourraient avoir une incidence sur la Compagnie.

Norme révisée	Sommaire des modifications proposées
IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>	<p>L'IASB a publié un exposé-sondage proposant des modifications à la norme comptable portant sur les contrats d'assurance en juillet 2010. Aux termes de cette proposition, l'assureur serait tenu d'évaluer les passifs d'assurance au moyen d'un modèle axé sur le montant, l'échéance et le degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs associés aux contrats d'assurance. Cette proposition diffère grandement du lien entre les actifs et les passifs au titre des polices d'assurance pris en compte aux termes de la méthode du report variable, et elle pourrait entraîner une variation significative des résultats de la Compagnie. L'exposé-sondage propose également des modifications à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers.</p> <p>Tant qu'une nouvelle IFRS visant l'évaluation des contrats d'assurance ne sera pas publiée, la Compagnie continuera d'évaluer les passifs relatifs aux polices d'assurance selon la méthode du report variable. L'entrée en vigueur d'une norme définitive n'est pas prévue avant plusieurs années. La Compagnie continue de surveiller activement les développements à cet égard.</p>
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	<p>L'IASB a approuvé de manière provisoire la nouvelle norme proposée IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2015.</p> <p>La nouvelle norme exige que tous les actifs financiers soient classés au coût amorti ou à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, et que les catégories « disponible à la vente », « détenu jusqu'à échéance » et « prêts et créances » soient éliminées.</p> <p>La nouvelle norme exige également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• que les dérivés incorporés soient évalués aux fins du classement avec leur actif financier hôte;</li> <li>• qu'une méthode unique de dépréciation soit utilisée pour les actifs financiers;</li> <li>• que des modifications soient apportées aux critères liés à l'application de la comptabilité de couverture et à l'évaluation de l'efficacité.</li> </ul> <p>L'incidence d'IFRS 9 sur la Compagnie sera évaluée de façon approfondie après que les éléments restants du projet de l'IASB qui vise à remplacer IAS 39, <i>Instruments financiers</i>, soit la méthode de dépréciation, la comptabilité de couverture et la compensation des actifs et des passifs, seront finalisés. La Compagnie continue de surveiller activement les développements à cet égard.</p>
IFRS 10, <i>États financiers consolidés</i> ; IFRS 11, <i>Partenariats</i> ; IFRS 12, <i>Informations à fournir sur les participations dans les autres entités</i>	<p>À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Compagnie prévoit adopter IFRS 10, <i>États financiers consolidés</i>, IFRS 11, <i>Partenariats</i>, et IFRS 12, <i>Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités</i>, aux fins de la préparation et de la présentation de ses états financiers consolidés.</p> <p>IFRS 10, <i>États financiers consolidés</i>, utilise des principes de consolidation fondés sur une définition révisée de contrôle. Le contrôle est lié au pouvoir qu'a l'investisseur de diriger les activités de l'entreprise détenue, à sa capacité de tirer des avantages variables de ses avoirs dans l'entreprise détenue et au lien direct qu'il existe entre le pouvoir de diriger les activités et de recevoir des avantages.</p> <p>IFRS 11, <i>Partenariats</i>, sépare les entités contrôlées conjointement selon qu'il s'agit d'activités conjointes ou de coentreprises. Cette norme élimine l'option pour une entité d'utiliser l'intégration proportionnelle pour comptabiliser ses participations dans des coentreprises, celle-ci devant dorénavant utiliser la méthode de la mise en équivalence à cette fin.</p> <p>IFRS 12, <i>Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités</i>, propose de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir en ce qui a trait aux participations qu'une entité détient dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées. Cette norme exige des informations à fournir supplémentaires, notamment sur la manière de déterminer le contrôle et sur les restrictions pouvant exister en ce qui a trait à l'actif et au passif consolidés présentés dans les états financiers.</p> <p>La Compagnie évalue actuellement l'incidence des normes susmentionnées sur ses procédures de consolidation et sur les informations à fournir en vue de leur entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2013.</p>
IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i>	<p>À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Compagnie adoptera le guide d'application fourni dans IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i>, concernant l'évaluation et la présentation des actifs et des passifs détenus à la juste valeur. Cette norme précise les exigences en matière d'évaluation et d'informations à fournir et vise à assurer une certaine cohérence avec les autres normalisateurs afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'avoir une vision plus claire.</p> <p>La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'entrée en vigueur de cette norme, au 1<sup>er</sup> janvier 2013, sur ses états financiers.</p>
IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>	<p>À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Compagnie adoptera le guide d'application fourni dans la version modifiée d'IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>. La norme modifiée exige que les autres éléments du bénéfice global soient classés d'après leur nature et groupés selon qu'ils seront reclassés en résultat net au cours d'une période ultérieure (lorsque certaines conditions sont réunies) ou qu'ils ne le seront pas. D'autres modifications touchent les activités abandonnées et la présentation d'ensemble des états financiers.</p> <p>La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur la présentation de ses états financiers.</p>

Norme révisée	Sommaire des modifications proposées
IAS 17, <i>Contrats de location</i>	L'IASB a publié un exposé-sondage qui propose un nouveau modèle comptable pour les contrats de location aux termes duquel le preneur et le bailleur auront à constater les actifs et les passifs au bilan à la valeur actualisée des paiements de location découlant de tous les contrats de location. Le nouveau classement serait le modèle reposant sur le droit d'utilisation, qui remplacerait les modèles comptables de contrat de location simple et de contrat de location-financement qui existent actuellement.  L'incidence de l'adoption des modifications proposées sera évaluée de façon approfondie une fois que la version finale de la norme sur les contrats de location sera publiée, ce qui est prévu pour 2012.
IAS 19, <i>Avantages du personnel</i>	L'IASB a publié une version modifiée de cette norme en juin 2011, qui élimine l'approche du corridor pour la comptabilisation des écarts actuariels. Ces écarts seraient constatés immédiatement dans les autres éléments du bénéfice global, tandis que les actifs et les passifs nets au titre des régimes de retraite correspondraient à la situation de capitalisation intégrale dans les bilans consolidés. De plus, la norme comprend des modifications portant sur la présentation de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs du régime dans les états financiers d'une entité.  La Compagnie continuera d'utiliser l'approche du corridor jusqu'à ce que la révision de la norme portant sur les avantages du personnel soit en vigueur, c'est-à-dire le 1 <sup>er</sup> janvier 2013.

#### 4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Fonds en caisse et en banque	812 \$	576 \$	916 \$
Dépôts à court terme	1 244	1 264	2 511
Solde à la fin	2 056 \$	1 840 \$	3 427 \$

Aux 31 décembre 2011 et 2010 ainsi qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2010, aucune trésorerie n'avait été soumise à restrictions par la Compagnie.

#### 5. Placements de portefeuille

a) Les valeurs comptables et les valeurs de marché estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	31 décembre 2011		31 décembre 2010		1 <sup>er</sup> janvier 2010	
	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché
<b>Obligations</b>						
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(1)</sup>	59 856 \$	59 856 \$	54 585 \$	54 585 \$	50 616 \$	50 616 \$
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(1)</sup>	1 853	1 853	1 748	1 748	1 759	1 759
Disponibles à la vente	6 620	6 620	6 580	6 580	4 607	4 607
Prêts et créances	9 744	10 785	9 290	9 942	9 165	9 421
	78 073	79 114	72 203	72 855	66 147	66 403
<b>Prêts hypothécaires</b>						
Résidentiels	5 996	6 424	5 640	5 945	6 174	6 388
Non résidentiels	11 436	12 238	10 475	10 935	10 510	10 503
	17 432	18 662	16 115	16 880	16 684	16 891
<b>Actions</b>						
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(1)</sup>	5 502	5 502	5 364	5 364	4 928	4 928
Disponibles à la vente	864	864	1 006	1 006	1 186	1 186
Autres	338	406	330	399	328	389
	6 704	6 772	6 700	6 769	6 442	6 503
<b>Immeubles de placement</b>						
	3 201	3 201	2 957	2 957	2 613	2 613
	105 410 \$	107 749 \$	97 975 \$	99 461 \$	91 886 \$	92 410 \$

(1) Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net peuvent être désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au gré de la direction, ou classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont négociés activement dans le but de générer des produits de placement.

Au 31 décembre 2011, la valeur portée aux bilans consolidés pour les placements de portefeuille vendus aux termes de conventions de rachat liées à des prêts hypothécaires a été de néant (933 \$ au 31 décembre 2010).

## 5. Placements de portefeuille (suite)

b) Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires courants et non courants :

	31 décembre 2011			
	Valeur comptable			
	Durée jusqu'à l'échéance			
	1 an ou moins	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations	7 363 \$	17 028 \$	53 367 \$	77 758 \$
Prêts hypothécaires	1 522	5 646	10 244	17 412
	8 885 \$	22 674 \$	63 611 \$	95 170 \$

	31 décembre 2010			
	Valeur comptable			
	Durée jusqu'à l'échéance			
	1 an ou moins	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations	7 829 \$	15 213 \$	48 833 \$	71 875 \$
Prêts hypothécaires	1 204	5 043	9 835	16 082
	9 033 \$	20 256 \$	58 668 \$	87 957 \$

	1 <sup>er</sup> janvier 2010			
	Valeur comptable			
	Durée jusqu'à l'échéance			
	1 an ou moins	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations	6 704 \$	14 751 \$	44 435 \$	65 890 \$
Prêts hypothécaires	1 288	4 897	10 442	16 627
	7 992 \$	19 648 \$	54 877 \$	82 517 \$

Le tableau ci-dessus exclut la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires ayant subi une dépréciation, car le moment précis de la recouvrabilité est inconnu.

c) Les actions comprennent le placement de la Compagnie dans une société affiliée membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, soit IGM, dont elle ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable. La quote-part de la Compagnie dans le bénéfice d'IGM est comptabilisée au titre des produits de placement nets dans les états consolidés des résultats. La Compagnie détenait 9 203 309 actions d'IGM au 31 décembre 2011 (9 203 962 actions au 31 décembre 2010), soit une participation de 3,57 % (3,52 % au 31 décembre 2010). La Compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. Cette influence notable découle de plusieurs facteurs, notamment le contrôle commun exercé par la Corporation Financière Power sur IGM, la représentation partagée des administrateurs du conseil d'administration de la Compagnie et d'IGM, les échanges de membres de la direction ainsi que certaines alliances stratégiques conjointes et d'importantes opérations intersociétés et ententes de services qui influencent les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés.

	2011	2010
Valeur comptable au début	330 \$	328 \$
Bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence	27	21
Dividendes	(19)	(19)
<b>Valeur comptable à la fin</b>	<b>338 \$</b>	<b>330 \$</b>
<b>Quote-part des capitaux propres à la fin</b>	<b>157 \$</b>	<b>152 \$</b>
<b>Juste valeur à la fin</b>	<b>406 \$</b>	<b>399 \$</b>

La date de clôture de l'exercice de la Compagnie et d'IGM est le 31 décembre. Par conséquent, la Compagnie présente l'information financière d'IGM en estimant le montant du bénéfice qui lui est attribuable, selon les résultats du trimestre précédent et selon les attentes générales, pour effectuer la mise en équivalence. L'écart entre les résultats réels et les résultats estimés est présenté dans le trimestre suivant et n'est pas significatif pour les états financiers de la Compagnie.

On peut consulter l'information financière d'IGM au 31 décembre 2011 dans l'information qu'elle publie.

Aux 31 décembre 2011 et 2010, IGM détenait 37 787 388 actions ordinaires de la Compagnie.

## d) Les placements de portefeuille sont les suivants :

## i) Valeur comptable des placements ayant subi une dépréciation

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Montants ayant subi une dépréciation par catégorie <sup>(1)</sup>			
À la juste valeur par le biais du résultat net	290 \$	302 \$	239 \$
Disponibles à la vente	51	29	23
Prêts et créances	35	50	70
<b>Total</b>	<b>376 \$</b>	<b>381 \$</b>	<b>332 \$</b>

La provision pour les prêts et créances s'est chiffrée à 36 \$ au 31 décembre 2011, à 64 \$ au 31 décembre 2010 et à 81 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

(1) Ne comprennent pas les montants liés aux fonds détenus par des assureurs cédants de néant au 31 décembre 2011, de 11 \$ au 31 décembre 2010 et de 6 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

## ii) La provision pour pertes sur créances et les variations de la provision pour pertes sur créances relatives aux placements classés comme des prêts et créances s'établissent comme suit :

	2011			2010		
	Obligations	Prêts hypothécaires	Total	Obligations	Prêts hypothécaires	Total
Solde au début	36 \$	28 \$	64 \$	44 \$	37 \$	81 \$
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances de l'exercice, montant net	(20)	7	(13)	(5)	3	(2)
Radiations, déduction faite des recouvrements	(14)	(1)	(15)	(1)	(7)	(8)
Autres (y compris les fluctuations des taux de change)	—	—	—	(2)	(5)	(7)
Solde à la fin	2 \$	34 \$	36 \$	36 \$	28 \$	64 \$

La provision pour pertes sur créances est complétée par la provision pour pertes sur créances futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

## iii) La Compagnie détient des placements dont les modalités ont été restructurées ou qui ont été échangés contre des titres aux modalités modifiées. Le rendement de ces titres correspond à leurs nouvelles modalités. Leur valeur comptable se présente comme suit :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Obligations	16 \$	23 \$	36 \$
Obligations convertibles en actions	119	150	169
Prêts hypothécaires	17	18	1
	<b>152 \$</b>	<b>191 \$</b>	<b>206 \$</b>

## e) Les produits de placement nets se répartissent comme suit :

	2011					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets réguliers :						
Produits de placement gagnés	3 773 \$	878 \$	190 \$	254 \$	413 \$	5 508 \$
Profits (pertes) nets réalisés ( <i>disponibles à la vente</i> )	119	—	5	—	—	124
Profits (pertes) nets réalisés ( <i>autres classements</i> )	11	16	—	—	—	27
Recouvrement de (dotation à la provision pour) pertes sur créances, montant net ( <i>prêts et créances</i> )	20	(7)	—	—	—	13
Autres produits et charges	—	—	—	(65)	(69)	(134)
	<b>3 923</b>	<b>887</b>	<b>195</b>	<b>189</b>	<b>344</b>	<b>5 538</b>
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Profits (pertes) nets réalisés et latents ( <i>classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net</i> )	74	—	—	—	—	74
Profits (pertes) nets réalisés et latents ( <i>désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net</i> )	4 166	—	(280)	143	61	4 090
	<b>4 240</b>	<b>—</b>	<b>(280)</b>	<b>143</b>	<b>61</b>	<b>4 164</b>
<b>Produits de placement nets</b>	<b>8 163 \$</b>	<b>887 \$</b>	<b>(85) \$</b>	<b>332 \$</b>	<b>405 \$</b>	<b>9 702 \$</b>

## 5. Placements de portefeuille (suite)

	2010					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets réguliers :						
Produits de placement gagnés	3 813 \$	879 \$	207 \$	242 \$	588 \$	5 729 \$
Profits (pertes) nets réalisés ( <i>disponibles à la vente</i> )	72	–	10	–	–	82
Profits (pertes) nets réalisés ( <i>autres classements</i> )	14	20	–	–	–	34
Recouvrement de (dotation à la provision pour pertes sur créances, montant net ( <i>prêts et créances</i> ))	5	(3)	–	–	–	2
Autres produits et charges	–	–	–	(64)	(74)	(138)
	3 904	896	217	178	514	5 709
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Profits (pertes) nets réalisés et latents ( <i>classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net</i> )	40	–	–	–	–	40
Profits (pertes) nets réalisés et latents ( <i>désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net</i> )	3 012	–	603	162	8	3 785
	3 052	–	603	162	8	3 825
Produits de placement nets	6 956 \$	896 \$	820 \$	340 \$	522 \$	9 534 \$

Les produits de placement gagnés comprennent les produits générés par les placements classés comme étant disponibles à la vente, comme des prêts et créances et classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les produits de placement tirés des obligations et des prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes et les produits tirés de la participation de la Compagnie dans IGM. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits de placement réalisés sur les immeubles de placement.

f) Le tableau suivant présente la valeur comptable des immeubles de placement ainsi que la variation de cette valeur comptable :

	2011	2010
Solde au début	2 957 \$	2 613 \$
Ajouts	161	353
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	143	162
Cessions	(99)	(16)
Fluctuations des taux de change	39	(155)
Solde à la fin	3 201 \$	2 957 \$

## 6. Fonds détenus par des assureurs cédants

Les fonds détenus par des assureurs cédants, de 9 923 \$ au 31 décembre 2011 (9 856 \$ au 31 décembre 2010 et 10 984 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2010), comprennent une entente conclue avec Standard Life Assurance Limited (Standard Life). En 2008, Canada Life International Re Limited (CLIRE), la filiale de réassurance irlandaise en propriété exclusive indirecte de la Compagnie, a conclu avec la Standard Life, une société établie au Royaume-Uni qui offre des produits d'assurance-vie, de retraite et de placement, une entente de réassurance à caractère indemnitaire visant la prise en charge d'un important bloc de rentes immédiates. En vertu de cette entente, CLIRE doit déposer des montants auprès de la Standard Life, et CLIRE prend en charge le risque de crédit lié au portefeuille d'actifs compris dans les montants déposés. Ces montants sont présentés dans les fonds détenus par des assureurs cédants aux bilans consolidés. Les produits et les charges résultant de cette entente sont portés aux produits de placement nets, dans les états consolidés des résultats (se reporter à la note 5).

Au 31 décembre 2011, les dépôts de CLIRE se chiffraient à 9 411 \$ (9 333 \$ au 31 décembre 2010 et 10 329 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2010). Le tableau suivant présente les fonds déposés ainsi que les risques de crédit qui s'y rapportent :

a) Valeurs comptables et valeurs de marché estimatives :

	31 décembre 2011		31 décembre 2010		1 <sup>er</sup> janvier 2010	
	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49 \$	49 \$	138 \$	138 \$	25 \$	25 \$
Obligations	9 182	9 182	9 031	9 031	10 121	10 121
Autres actifs	180	180	164	164	183	183
	9 411 \$	9 411 \$	9 333 \$	9 333 \$	10 329 \$	10 329 \$
Éléments couverts :						
Passifs de réassurance	9 082	9 082	8 990	8 990	9 999	9 999
Surplus	329	329	343	343	330	330
	9 411 \$	9 411 \$	9 333 \$	9 333 \$	10 329 \$	10 329 \$

b) Les montants déposés comprennent les placements ayant subi une perte de valeur dont la valeur comptable est de néant (11 \$ au 31 décembre 2010 et 6 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2010), déduction faite de pertes de valeur de néant (17 \$ au 31 décembre 2010 et 4 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2010).

c) Le tableau suivant présente, par secteur, la valeur comptable des obligations comprises dans les fonds déposés :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
<b>Obligations émises ou garanties par :</b>			
Gouvernements provinciaux, d'États et administrations municipales	88 \$	37 \$	41 \$
Autres gouvernements étrangers	3 074	3 250	3 913
Organismes gouvernementaux	369	252	292
Entités supranationales	128	107	115
Titres adossés à des créances	242	244	242
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	73	54	81
Banques	1 807	2 040	2 232
Autres institutions financières	747	652	681
Matières premières	21	19	16
Communications	239	241	278
Produits de consommation courante	404	464	517
Produits et services industriels	26	14	13
Ressources naturelles	220	147	218
Biens immobiliers	381	373	393
Transports	117	94	97
Services publics	1 135	950	962
Divers	111	93	30
<b>Total des obligations</b>	<b>9 182 \$</b>	<b>9 031 \$</b>	<b>10 121 \$</b>

d) Qualité de l'actif :

<b>Qualité du portefeuille d'obligations</b>	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
AAA	3 520 \$	3 542 \$	4 318 \$
AA	1 819	1 725	1 843
A	3 116	3 019	3 181
BBB	468	396	409
BB ou inférieure	259	349	370
<b>Total des obligations</b>	<b>9 182 \$</b>	<b>9 031 \$</b>	<b>10 121 \$</b>

## 7. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, surveiller et atténuer les risques liés à ses instruments financiers et en assurer le contrôle. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers).

Les moyens mis en œuvre par la Compagnie pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

### a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Compagnie subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation d'effectuer des paiements à leur échéance.

La Compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et procédures suivantes :

- Des lignes directrices en matière de placement sont mises en œuvre afin d'acquiescer uniquement des placements de première qualité et de réduire la concentration excessive de l'actif dans une seule région, un seul secteur et une seule société.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent les limites minimales et maximales à respecter relativement à chaque catégorie d'actif. Les notations utilisées proviennent soit d'agences de notation externes reconnues, soit d'évaluations internes.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par le conseil d'administration ou le comité de placements du conseil.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture à la date du bilan, et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation.
- La Compagnie est exposée au risque de crédit lié aux primes payables par les titulaires de police pendant le délai de grâce stipulé au contrat d'assurance ou jusqu'au paiement complet ou à la résiliation de ce dernier. Les commissions versées aux agents et aux courtiers sont portées en déduction des sommes à recevoir, le cas échéant.
- La réassurance est obtenue auprès des contreparties ayant de bonnes notations de crédit, et l'application des principes directeurs établis chaque année par le conseil d'administration permet de gérer la concentration du risque de crédit. En outre, la capacité financière des réassureurs fait l'objet d'une surveillance et d'une évaluation continues par la direction.

## 7. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

## i) Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de la Compagnie lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour perte.

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 056 \$	1 840 \$	3 427 \$
Obligations			
À la juste valeur par le biais du résultat net	61 709	56 333	52 375
Disponibles à la vente	6 620	6 580	4 607
Prêts et créances	9 744	9 290	9 165
Prêts hypothécaires	17 432	16 115	16 684
Avances consenties aux titulaires de police	7 162	6 827	6 957
Fonds détenus par des assureurs cédants <sup>(1)</sup>	9 923	9 856	10 984
Actifs au titre des cessions en réassurance	2 061	2 533	2 800
Autres actifs financiers	3 764	3 934	4 115
Actifs dérivés	968	984	717
Total du risque de crédit maximal aux bilans	121 439 \$	114 292 \$	111 831 \$

(1) Ce poste comprend un montant de 9 411 \$ (9 333 \$ au 31 décembre 2010 et 10 329 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2010) de fonds détenus par des assureurs cédants pour lesquels la Compagnie conserve le risque de crédit lié aux actifs qui couvrent les passifs cédés (se reporter à la note 6).

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. La direction examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la dépréciation, s'il y a lieu. Les garanties reçues par la Compagnie en 2011 relativement aux actifs dérivés s'élèvent à 21 \$ (24 \$ au 31 décembre 2010 et 35 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2010).

## ii) Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs apparentés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations par secteur et par région :

	31 décembre 2011			Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
Obligations émises ou garanties par :				
Gouvernement fédéral du Canada	4 328 \$	2 \$	42 \$	4 372 \$
Gouvernements provinciaux, d'États et administrations municipales	6 430	1 980	53	8 463
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	271	2 857	1 006	4 134
Autres gouvernements étrangers	185	25	8 216	8 426
Organismes gouvernementaux	1 293	–	955	2 248
Entités supranationales	443	12	211	666
Titres adossés à des créances	2 696	3 401	803	6 900
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	26	638	146	810
Banques	2 168	416	1 858	4 442
Autres institutions financières	855	1 449	1 615	3 919
Matières premières	233	748	214	1 195
Communications	508	221	501	1 230
Produits de consommation courante	1 848	1 813	1 771	5 432
Produits et services industriels	695	825	212	1 732
Ressources naturelles	1 127	560	554	2 241
Biens immobiliers	608	–	1 610	2 218
Transports	1 721	672	624	3 017
Services publics	3 792	2 689	3 158	9 639
Divers	2 024	814	277	3 115
Total des obligations à long terme	31 251	19 122	23 826	74 199
Obligations à court terme	2 980	323	571	3 874
	34 231 \$	19 445 \$	24 397 \$	78 073 \$

	31 décembre 2010			Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
Obligations émises ou garanties par :				
Gouvernement fédéral du Canada	3 548 \$	– \$	31 \$	3 579 \$
Gouvernements provinciaux, d'États et administrations municipales	5 619	1 815	62	7 496
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	335	2 851	976	4 162
Autres gouvernements étrangers	216	11	7 617	7 844
Organismes gouvernementaux	1 057	–	946	2 003
Entités supranationales	381	11	223	615
Titres adossés à des créances	2 728	3 450	842	7 020
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	25	745	111	881
Banques	2 183	442	1 993	4 618
Autres institutions financières	1 057	1 359	1 470	3 886
Matières premières	201	587	182	970
Communications	589	246	477	1 312
Produits de consommation courante	1 608	1 419	1 495	4 522
Produits et services industriels	544	726	181	1 451
Ressources naturelles	997	561	422	1 980
Biens immobiliers	422	–	1 400	1 822
Transports	1 557	563	464	2 584
Services publics	3 266	2 433	2 794	8 493
Divers	1 728	628	232	2 588
Total des obligations à long terme	28 061	17 847	21 918	67 826
Obligations à court terme	2 822	816	739	4 377
	30 883 \$	18 663 \$	22 657 \$	72 203 \$

	1 <sup>er</sup> janvier 2010			Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
Obligations émises ou garanties par :				
Gouvernement fédéral du Canada	2 264 \$	1 \$	14 \$	2 279 \$
Gouvernements provinciaux, d'États et administrations municipales	4 917	1 333	58	6 308
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	240	2 620	758	3 618
Autres gouvernements étrangers	212	–	6 652	6 864
Organismes gouvernementaux	937	–	916	1 853
Entités supranationales	516	4	436	956
Titres adossés à des créances	2 636	3 306	851	6 793
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	46	842	60	948
Banques	2 201	453	2 299	4 953
Autres institutions financières	1 021	1 336	1 507	3 864
Matières premières	151	571	198	920
Communications	598	276	473	1 347
Produits de consommation courante	1 384	1 351	1 664	4 399
Produits et services industriels	516	651	206	1 373
Ressources naturelles	1 000	710	581	2 291
Biens immobiliers	559	–	1 216	1 775
Transports	1 414	585	495	2 494
Services publics	3 008	2 172	2 701	7 881
Divers	1 489	562	182	2 233
Total des obligations à long terme	25 109	16 773	21 267	63 149
Obligations à court terme	2 406	455	137	2 998
	27 515 \$	17 228 \$	21 404 \$	66 147 \$

## 7. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts hypothécaires par région :

	31 décembre 2011			
	Résidences unifamiliales	Résidences multifamiliales	Biens commerciaux	Total
Exploitation canadienne	1 591 \$	3 407 \$	7 022 \$	12 020 \$
Exploitation américaine	–	811	1 999	2 810
Exploitation européenne	79	108	2 415	2 602
	<b>1 670 \$</b>	<b>4 326 \$</b>	<b>11 436 \$</b>	<b>17 432 \$</b>

	31 décembre 2010			
	Résidences unifamiliales	Résidences multifamiliales	Biens commerciaux	Total
Exploitation canadienne	1 622 \$	3 528 \$	6 691 \$	11 841 \$
Exploitation américaine	–	464	1 517	1 981
Exploitation européenne	–	26	2 267	2 293
	<b>1 622 \$</b>	<b>4 018 \$</b>	<b>10 475 \$</b>	<b>16 115 \$</b>

	1 <sup>er</sup> janvier 2010			
	Résidences unifamiliales	Résidences multifamiliales	Biens commerciaux	Total
Exploitation canadienne	1 695 \$	3 965 \$	6 371 \$	12 031 \$
Exploitation américaine	–	485	1 509	1 994
Exploitation européenne	–	29	2 630	2 659
	<b>1 695 \$</b>	<b>4 479 \$</b>	<b>10 510 \$</b>	<b>16 684 \$</b>

## iii) Qualité de l'actif

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
<b>Qualité du portefeuille d'obligations</b>			
AAA	29 612 \$	28 925 \$	24 653 \$
AA	12 894	11 436	10 684
A	22 066	19 968	19 332
BBB	12 399	10 649	10 113
BB ou inférieure	1 102	1 225	1 365
<b>Total des obligations</b>	<b>78 073 \$</b>	<b>72 203 \$</b>	<b>66 147 \$</b>
<b>Qualité du portefeuille de dérivés</b>			
Contrats négociés sur le marché hors cote (notations des contreparties) :			
AAA	12 \$	5 \$	5 \$
AA	361	491	338
A	595	488	374
<b>Total</b>	<b>968 \$</b>	<b>984 \$</b>	<b>717 \$</b>

## iv) Prêts en souffrance n'ayant pas subi de perte de valeur

Les prêts qui sont en souffrance mais qui ne sont pas considérés comme ayant subi une perte de valeur sont des prêts dont les paiements n'ont pas été reçus aux dates prévues, mais pour lesquels la direction est raisonnablement assurée de recouvrer le montant total du capital et des intérêts. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas considérés comme ayant subi une perte de valeur :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Moins de 30 jours	3 \$	7 \$	45 \$
De 30 à 90 jours	1	2	6
Plus de 90 jours	1	2	9
<b>Total</b>	<b>5 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>60 \$</b>

## v) Les données qui suivent représentent la provision pour pertes sur créances futures pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Ces montants s'ajoutent à la provision pour pertes sur actifs comprise dans l'actif :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Polices avec participation	852 \$	802 \$	755 \$
Polices sans participation	1 648	1 516	1 712
	<b>2 500 \$</b>	<b>2 318 \$</b>	<b>2 467 \$</b>

b) **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité correspond au risque que la Compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La Compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La Compagnie gère étroitement les liquidités opérationnelles au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de police et le rendement de l'actif. Environ 72 % des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont non encaissables avant l'échéance ou assujettis à des rajustements à la valeur de marché.
- La direction surveille régulièrement l'utilisation des marges de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit et d'autres formes de crédit aux fins de l'exploitation.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La Compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou des marchés financiers. La Compagnie a obtenu une marge de crédit de 200 M\$ auprès d'une banque à charte canadienne.

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital lié à certains des passifs financiers de la Compagnie est résumé dans le tableau suivant.

	Paiements exigibles par période						Plus de 5 ans
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
Débitures et autres instruments d'emprunt	4 313 \$	609 \$	1 \$	1 \$	– \$	– \$	3 702 \$
Titres de fiducies de capital <sup>(1)</sup>	800	–	–	–	–	–	800
Obligations d'achat	136	65	35	16	16	4	–
Cotisations au titre des régimes de retraite	150	150	–	–	–	–	–
	<b>5 399 \$</b>	<b>824 \$</b>	<b>36 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>4 502 \$</b>

(1) Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que la Compagnie détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 275 \$ (valeur comptable de 282 \$).

## 7. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

**c) Risque de marché**

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

## i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la Compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la Compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif. La Compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. De plus, les dettes de la Compagnie sont principalement libellées en dollars canadiens. En vertu des IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la Compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la Compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de change auquel la Compagnie est exposée :

- La Compagnie utilise certaines mesures financières, par exemple des calculs selon un taux de change constant, pour mieux observer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises.
- Les placements sont normalement effectués dans la même devise que les passifs couverts par ces placements. Les lignes directrices en matière de placement par secteur prévoient une tolérance maximale en ce qui a trait au risque non couvert lié à l'asymétrie des devises.
- Tout actif en devises qui est acquis afin de couvrir un passif est généralement reconverti dans la monnaie du passif en question au moyen d'un contrat de change.
- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation négligeable du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation négligeable du bénéfice net.

## ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la Compagnie est exposée :

- La Compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- Lorsque ces produits sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), la Compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. La Compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe ou des biens immobiliers dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsque aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie des placements sont effectués dans des titres de participation et les autres sont appariés en fonction de la durée. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt. Dans la mesure où il y a appariement de ces flux de trésorerie, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la Compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation, tel qu'il est indiqué ci-dessous.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, au mésappariement des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la méthode du report variable pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif qui les couvre, aux titres à revenu fixe, aux capitaux propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation), et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires, car elles représentent les possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les flux de trésorerie projetés des instruments à revenu fixe utilisés dans les calculs actuariels sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. La réduction du taux de rendement net réel s'est établie en moyenne à 0,19 % (0,21 % en 2010). Les pertes sur créances futures sur les actifs sont évaluées en fonction de la qualité de crédit du portefeuille d'actifs sous-jacents.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux.

Une façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ayant une incidence sur le bénéfice attribuable aux actionnaires de la Compagnie. Ces variations de taux d'intérêt auraient une incidence sur les flux de trésorerie projetés.

- L'incidence d'une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement correspondrait à une diminution d'environ 180 \$ de ces passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une augmentation d'environ 123 \$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement correspondrait à une hausse d'environ 731 \$ de ces passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 511 \$ du bénéfice net.

En outre, dans l'éventualité où la courbe de rendement persisterait pour une période prolongée, la portée des scénarios envisagés pourrait varier. L'incidence d'une diminution ou d'une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement se prolongeant sur une année serait minime en ce qui a trait aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

### iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs découlant des fluctuations des marchés boursiers. Afin d'atténuer le risque de prix, la politique de placement de la Compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts a été atténué au moyen d'un programme de couverture des prestations minimales viagères garanties à la sortie, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme standardisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux. En ce qui a trait aux polices liées aux garanties relatives aux fonds distincts, la Compagnie calcule généralement les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon un niveau d'espérance conditionnelle unilatérale 75 (ECU 75).

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des titres de capitaux propres non cotés en Bourse, notamment des produits de fonds distincts et des produits aux flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des marchés boursiers. Leur montant pourrait donc varier en conséquence. Une remontée de 10 % des marchés boursiers donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 27 \$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 21 \$. Un recul de 10 % des marchés boursiers entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 77 \$, entraînant à son tour une diminution du bénéfice net d'environ 57 \$.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif. L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 389 \$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 292 \$. L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 424 \$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une diminution du bénéfice net d'environ 316 \$.

### Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Le présent document contient des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, y compris la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales de nos modèles internes.

## 7. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses émises ci-dessous. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

## iv) Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

La Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement. Une baisse importante de la valeur de marché de ces fonds pourrait contribuer à une hausse du risque de responsabilité assumé par la Compagnie à l'égard des garanties offertes. Le tableau suivant présente l'exposition de la Compagnie à ces garanties à la date de clôture :

	31 décembre 2011				
	Valeur de marché	Insuffisance d'investissement par type de prestations			
		Produits	Échéance	Décès	Total*
Exploitation canadienne	22 883 \$	– \$	42 \$	301 \$	304 \$
Exploitation américaine	8 013	641	–	119	760
Exploitation européenne	2 214	1	121	134	134
<b>Total</b>	<b>33 110 \$</b>	<b>642 \$</b>	<b>163 \$</b>	<b>554 \$</b>	<b>1 198 \$</b>

	31 décembre 2010				
	Valeur de marché	Insuffisance d'investissement par type de prestations			
		Produits	Échéance	Décès	Total*
Exploitation canadienne	23 324 \$	– \$	24 \$	135 \$	137 \$
Exploitation américaine	7 985	342	–	113	454
Exploitation européenne	2 095	–	118	119	119
<b>Total</b>	<b>33 404 \$</b>	<b>342 \$</b>	<b>142 \$</b>	<b>367 \$</b>	<b>710 \$</b>

\* Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus dispendieux survienne aux 31 décembre 2011 et 2010 pour chaque police.

## 8. Évaluation à la juste valeur des instruments financiers

Conformément à IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, la Compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Le niveau 1 utilise des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Compagnie a accès. Les actifs et les passifs financiers évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et autres données de référence. Les titres correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et d'actions privées, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une cote de solvabilité élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des créances ainsi que la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote.

Les données du niveau 3 sont des données non observables; il s'agit de cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les prix pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenus à partir des prix d'un seul courtier et de modèles internes d'établissement des prix. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des créances et des actions privées, des placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives ainsi que certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote.

Dans certains cas, il se peut que les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité dans un des niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur a été déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. L'appréciation par la Compagnie de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Les tableaux suivants présentent des renseignements à l'égard des actifs et des passifs financiers de la Compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, aux 31 décembre 2011 et 2010, ainsi qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2010, selon la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par la Compagnie.

	31 décembre 2011			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Actifs évalués à la juste valeur</b>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	– \$	61 406 \$	303 \$	61 709 \$
Actions	5 485	3	14	5 502
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	5 485	61 409	317	67 211
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	–	6 580	40	6 620
Actions	96	7	1	104
Total des actifs financiers disponibles à la vente	96	6 587	41	6 724
Autres actifs – dérivés <sup>(1)</sup>	–	968	–	968
Total des actifs évalués à la juste valeur	5 581 \$	68 964 \$	358 \$	74 903 \$
<b>Passifs évalués à la juste valeur</b>				
Autres passifs – dérivés <sup>(2)</sup>	– \$	316 \$	– \$	316 \$

(1) Compte non tenu de garanties reçues de 21 \$.

(2) Compte non tenu de garanties données de 45 \$.

Au cours de 2011, aucun actif n'a été transféré du niveau 1 au niveau 2 (ou du niveau 2 au niveau 1) en raison d'actions qui ne sont plus négociées sur un marché actif.

	31 décembre 2010			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Actifs évalués à la juste valeur</b>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	– \$	56 021 \$	312 \$	56 333 \$
Actions	4 947	–	417	5 364
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	4 947	56 021	729	61 697
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	–	6 538	42	6 580
Actions	193	9	1	203
Total des actifs financiers disponibles à la vente	193	6 547	43	6 783
Autres actifs – dérivés <sup>(1)</sup>	–	984	–	984
Total des actifs évalués à la juste valeur	5 140 \$	63 552 \$	772 \$	69 464 \$
<b>Passifs évalués à la juste valeur</b>				
Autres passifs – dérivés <sup>(2)</sup>	– \$	165 \$	– \$	165 \$

(1) Compte non tenu de garanties reçues de 24 \$.

(2) Compte non tenu de garanties données de 39 \$.

Au cours de 2010, aucun actif n'a été transféré du niveau 1 au niveau 2 (ou du niveau 2 au niveau 1) en raison d'actions qui ne sont plus négociées sur un marché actif.

## 8. Évaluation à la juste valeur des instruments financiers (suite)

	1 <sup>er</sup> janvier 2010			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs évalués à la juste valeur</b>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	– \$	51 761 \$	614 \$	52 375 \$
Actions	4 783	–	145	4 928
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	4 783	51 761	759	57 303
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	–	4 540	67	4 607
Actions	285	1	1	287
Total des actifs financiers disponibles à la vente	285	4 541	68	4 894
Autres actifs – dérivés <sup>(1)</sup>	–	700	17	717
Total des actifs évalués à la juste valeur	5 068 \$	57 002 \$	844 \$	62 914 \$
<b>Passifs évalués à la juste valeur</b>				
Autres passifs – dérivés	– \$	248 \$	3 \$	251 \$

(1) Compte non tenu de garanties reçues de 35 \$.

Les tableaux suivants présentent des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Compagnie a utilisé les données du niveau 3, pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010 :

	2011					
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Obligations disponibles à la vente	Autres actifs – dérivés	Autres passifs – dérivés	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions disponibles à la vente
Solde au début	312 \$	42 \$	– \$	– \$	417 \$	1 \$
Total des profits (pertes)						
Compris dans le bénéfice net	52	1	–	–	35	–
Compris dans les autres éléments du bénéfice global	–	2	–	–	–	–
Achats	–	–	–	–	65	–
Ventes	(4)	–	–	–	(6)	–
Règlements	(57)	(5)	–	–	–	–
Transferts hors du niveau 3	–	–	–	–	(497)	–
Solde à la fin	303 \$	40 \$	– \$	– \$	14 \$	1 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans le bénéfice net pour les actifs détenus au 31 décembre 2011	43 \$	1 \$	– \$	– \$	(3) \$	– \$
	2010					
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Obligations disponibles à la vente	Autres actifs – dérivés	Autres passifs – dérivés	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions disponibles à la vente
Solde au début	614 \$	67 \$	17 \$	(3) \$	145 \$	1 \$
Total des profits (pertes)						
Compris dans le bénéfice net	16	(2)	(17)	–	16	–
Compris dans les autres éléments du bénéfice global	–	2	–	–	–	–
Achats	–	–	–	–	288	–
Ventes	(76)	–	–	–	(30)	–
Règlements	(95)	(5)	–	–	–	–
Transferts vers le niveau 3	5	–	–	–	–	–
Transferts hors du niveau 3	(152)	(20)	–	3	(2)	–
Solde à la fin	312 \$	42 \$	– \$	– \$	417 \$	1 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans le bénéfice net pour les actifs détenus au 31 décembre 2010	38 \$	– \$	(17) \$	– \$	16 \$	– \$

**9. Actifs donnés en nantissement**

Le montant compris au bilan de la Compagnie pour les actifs servant de garantie par voie de nantissement lié aux ententes de réassurance se chiffre à 577 \$ (554 \$ au 31 décembre 2010 et 595 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2010).

**10. Goodwill et immobilisations incorporelles****a) Goodwill**

La valeur comptable du goodwill et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

	2011	2010
Solde au début	5 397 \$	5 406 \$
Vente d'une filiale par le Groupe de réassurance London (GRL)	–	(3)
Fluctuations des taux de change	4	(6)
<b>Solde à la fin</b>	<b>5 401 \$</b>	<b>5 397 \$</b>

Le cumul des pertes de valeur du goodwill et les variations du cumul des pertes de valeur du goodwill se présentent comme suit :

	2011	2010
Solde au début	890 \$	944 \$
Fluctuations des taux de change	27	(54)
<b>Solde à la fin</b>	<b>917 \$</b>	<b>890 \$</b>

**b) Immobilisations incorporelles**

La valeur comptable des immobilisations incorporelles et la variation de celle-ci se présentent comme suit :

## i) Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée :

	2011			Total
	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	
<b>Coût</b>				
Solde au début	714 \$	2 264 \$	354 \$	3 332 \$
Fluctuations des taux de change	12	57	–	69
<b>Solde à la fin</b>	<b>726 \$</b>	<b>2 321 \$</b>	<b>354 \$</b>	<b>3 401 \$</b>
<b>Cumul des pertes de valeur</b>				
Solde au début	(91) \$	(801) \$	– \$	(892) \$
Fluctuations des taux de change	(3)	(24)	–	(27)
<b>Solde à la fin</b>	<b>(94) \$</b>	<b>(825) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(919) \$</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>632 \$</b>	<b>1 496 \$</b>	<b>354 \$</b>	<b>2 482 \$</b>
	2010			
	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	Total
<b>Coût</b>				
Solde au début	746 \$	2 378 \$	354 \$	3 478 \$
Fluctuations des taux de change	(32)	(114)	–	(146)
<b>Solde à la fin</b>	<b>714 \$</b>	<b>2 264 \$</b>	<b>354 \$</b>	<b>3 332 \$</b>
<b>Cumul des pertes de valeur</b>				
Solde au début	(97) \$	(849) \$	– \$	(946) \$
Fluctuations des taux de change	6	48	–	54
<b>Solde à la fin</b>	<b>(91) \$</b>	<b>(801) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(892) \$</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>623 \$</b>	<b>1 463 \$</b>	<b>354 \$</b>	<b>2 440 \$</b>

## 10. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

## ii) Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée :

2011						
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Technologie	Baux	Logiciels	Total
Période d'amortissement	10 à 20 ans	30 ans	5 ans	5 ans	5 à 10 ans	
Période d'amortissement moyenne pondérée restante	12 ans	22 ans	1 an	1 an	–	
Mode d'amortissement	Mode linéaire	Mode linéaire	Mode linéaire	Mode linéaire	Mode linéaire	
Coûts						
Solde au début	564 \$	100 \$	12 \$	13 \$	378 \$	1 067 \$
Acquisitions	–	–	–	–	31	31
Fluctuations des taux de change	7	–	–	–	5	12
Autres	–	(2)	–	–	54	52
<b>Solde à la fin</b>	<b>571 \$</b>	<b>98 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>468 \$</b>	<b>1 162 \$</b>
Cumul des amortissements et des pertes de valeur						
Solde au début	(169) \$	(24) \$	(8) \$	(9) \$	(189) \$	(399) \$
Dépréciation	–	–	–	–	(4)	(4)
Fluctuations des taux de change	(1)	–	–	–	(3)	(4)
Autres	–	–	–	–	13	13
Amortissement	(34)	(3)	(2)	(3)	(54)	(96)
<b>Solde à la fin</b>	<b>(204) \$</b>	<b>(27) \$</b>	<b>(10) \$</b>	<b>(12) \$</b>	<b>(237) \$</b>	<b>(490) \$</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>367 \$</b>	<b>71 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>231 \$</b>	<b>672 \$</b>
2010						
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Technologie	Baux	Logiciels	Total
Période d'amortissement	10 à 20 ans	30 ans	5 ans	5 ans	5 à 10 ans	
Période d'amortissement moyenne pondérée restante	14 ans	22 ans	2 ans	2 ans	–	
Mode d'amortissement	Mode linéaire	Mode linéaire	Mode linéaire	Mode linéaire	Mode linéaire	
Coûts						
Solde au début	579 \$	108 \$	13 \$	14 \$	334 \$	1 048 \$
Acquisitions	–	–	–	–	27	27
Fluctuations des taux de change	(15)	(8)	(1)	(1)	(10)	(35)
Autres	–	–	–	–	27	27
<b>Solde à la fin</b>	<b>564 \$</b>	<b>100 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>378 \$</b>	<b>1 067 \$</b>
Cumul des amortissements et des pertes de valeur						
Solde au début	(138) \$	(22) \$	(5) \$	(7) \$	(170) \$	(342) \$
Fluctuations des taux de change	2	2	–	1	7	12
Autres	–	–	–	–	23	23
Amortissement	(33)	(4)	(3)	(3)	(49)	(92)
<b>Solde à la fin</b>	<b>(169) \$</b>	<b>(24) \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>(9) \$</b>	<b>(189) \$</b>	<b>(399) \$</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>395 \$</b>	<b>76 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>189 \$</b>	<b>668 \$</b>

- c) Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été répartis de la manière suivante entre les unités génératrices de trésorerie :

	2011		
	Goodwill	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Total
Exploitation canadienne			
Assurance collective	1 033 \$	– \$	1 033 \$
Assurance individuelle et gestion du patrimoine	2 740	973	3 713
Exploitation européenne			
Assurance et rentes	1 500	107	1 607
Réassurance	1	–	1
Exploitation américaine			
Services financiers	127	–	127
Gestion d'actifs	–	1 402	1 402
	<b>5 401 \$</b>	<b>2 482 \$</b>	<b>7 883 \$</b>
	2010		
	Goodwill	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Total
Exploitation canadienne			
Assurance collective	1 033 \$	– \$	1 033 \$
Assurance individuelle et gestion du patrimoine	2 740	973	3 713
Exploitation européenne			
Assurance et rentes	1 500	106	1 606
Réassurance	–	–	–
Exploitation américaine			
Services financiers	124	–	124
Gestion d'actifs	–	1 361	1 361
	<b>5 397 \$</b>	<b>2 440 \$</b>	<b>7 837 \$</b>

d) **Valeur recouvrable**

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La juste valeur est déterminée à l'aide d'une combinaison de méthodes d'évaluation généralement acceptées, notamment les multiples de négociation comparables, les multiples de transactions comparables et l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les méthodes faisant appel aux multiples de négociation et de transactions comparables établissent la valeur en appliquant les multiples observés sur le marché aux résultats historiques ou aux projections approuvées par la direction, le cas échéant. La valeur calculée par l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie fait appel aux projections des flux de trésorerie basées sur les budgets financiers approuvés par la direction et portant sur une période initiale (généralement de quatre ou cinq ans). La valeur au-delà de la période initiale est déterminée en appliquant un multiple de valeur finale au dernier exercice de la période initiale de projection. Le multiple de valeur finale est fonction du taux d'actualisation et du taux de croissance final estimé. Le taux de croissance final estimé ne doit pas être supérieur au taux de croissance à long terme moyen (le taux d'inflation) des marchés dans lesquels la Compagnie exerce ses activités.

Les principales hypothèses utilisées aux fins du calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie se fondent sur les résultats passés et sur des sources externes d'information. Les principales hypothèses sont les suivantes :

- Les taux d'actualisation ajustés en fonction du risque utilisés pour le calcul de la valeur actualisée se basent sur le coût du capital moyen pondéré.
- Les hypothèses économiques se basent sur les taux de rendement du marché calculés d'après les taux d'intérêt sans risque à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière.
- Le taux de croissance final représente le taux utilisé pour extrapoler les apports des affaires nouvelles au-delà de la période prévue. Ce taux se base sur l'estimation de la direction quant à la croissance future et il varie entre 1,5 % et 3,0 %, dépendamment de la nature des affaires.

**11. Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et autres immobilisations corporelles**

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles ainsi que leur variation respective :

	2011		2010	
	Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	Autres immobilisations corporelles	Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	Autres immobilisations corporelles
Valeur comptable au début	468 \$	580 \$	455 \$	575 \$
Déduire : cumul de l'amortissement et des pertes de valeur	(29)	(459)	(26)	(437)
Valeur comptable nette au début	439	121	429	138
Ajouts	51	58	23	33
Cessions	–	(3)	–	(6)
Amortissement	(3)	(40)	(4)	(39)
Écarts de change nets	4	1	(9)	(5)
Valeur comptable nette à la fin	491	137	439	121
Ajouter : cumul de l'amortissement et des pertes de valeur	32	480	29	459
<b>Valeur comptable à la fin</b>	<b>523 \$</b>	<b>617 \$</b>	<b>468 \$</b>	<b>580 \$</b>

Le tableau suivant présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles par région :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Exploitation canadienne	426 \$	369 \$	351 \$
Exploitation américaine	175	166	187
Exploitation européenne	27	25	29
	<b>628 \$</b>	<b>560 \$</b>	<b>567 \$</b>

Aucune restriction ne s'applique au titre de propriété des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles, et ceux-ci ne sont pas donnés en nantissement de la dette.

**12. Autres actifs**

a) Les autres actifs se présentent comme suit :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Primes en voie de recouvrement	422 \$	393 \$	403 \$
Intérêts à recevoir et intérêts courus	1 108	1 046	1 072
Autres sommes à recevoir sur les placements	73	230	172
Impôt exigible	181	580	793
Charges payées d'avance	99	113	80
Débiteurs	672	654	758
Actif au titre des prestations constituées (note 23)	420	314	266
Coûts d'acquisition différés (note 12b)	529	508	501
Autres	779	523	416
	<b>4 283 \$</b>	<b>4 361 \$</b>	<b>4 461 \$</b>

Un montant de 3 334 \$ du total des autres actifs devrait être réalisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture.

Les montants ci-dessus qui sont exigibles dans les 12 mois excluent les coûts d'acquisition différés. La variation des coûts d'acquisition différés est présentée au point b) ci-dessous.

b) Le tableau ci-dessous présente les coûts d'acquisition différés au titre des contrats d'investissement :

	2011	2010
Solde au début	508 \$	501 \$
Ajouts	123	136
Amortissement	(71)	(47)
Change	6	(41)
Cessions	(37)	(41)
	<b>529 \$</b>	<b>508 \$</b>

**13. Fonds distincts et risque lié aux porteurs de parts****a) Actif net consolidé des fonds distincts**

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Obligations	21 594 \$	19 270 \$	16 056 \$
Prêts hypothécaires	2 303	2 058	1 744
Actions	63 885	64 468	59 111
Immeubles de placement	5 457	5 598	6 012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 334	5 414	5 658
Produits à recevoir	287	245	195
Autres passifs	(2 278)	(2 226)	(1 281)
	<b>96 582 \$</b>	<b>94 827 \$</b>	<b>87 495 \$</b>

**b) Évolution de l'actif net consolidé des fonds distincts**

	2011	2010
<b>Actif net des fonds distincts au début de l'exercice</b>	<b>94 827 \$</b>	<b>87 495 \$</b>
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de police	13 462	14 074
Produits de placement nets	755	1 009
Profits (pertes) en capital réalisés sur les placements	1 048	1 565
Profits (pertes) en capital latents sur les placements	(3 539)	4 801
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	887	(3 441)
Retraits des titulaires de police	(10 876)	(10 830)
Virement du fonds général, montant net	18	154
	<b>1 755</b>	<b>7 332</b>
<b>Actif net des fonds distincts à la fin</b>	<b>96 582 \$</b>	<b>94 827 \$</b>

**14. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement****a) Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**

	31 décembre 2011		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	114 730 \$	2 061 \$	112 669 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	782	–	782
	<b>115 512 \$</b>	<b>2 061 \$</b>	<b>113 451 \$</b>
	31 décembre 2010		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	107 405 \$	2 533 \$	104 872 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	791	–	791
	<b>108 196 \$</b>	<b>2 533 \$</b>	<b>105 663 \$</b>
	1 <sup>er</sup> janvier 2010		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	105 028 \$	2 800 \$	102 228 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	841	–	841
	<b>105 869 \$</b>	<b>2 800 \$</b>	<b>103 069 \$</b>

**b) Composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et actif connexe**

i) La composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se présente comme suit :

	31 décembre 2011		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Polices avec participation			
Exploitation canadienne	26 470 \$	(50) \$	26 520 \$
Exploitation américaine	8 639	18	8 621
Exploitation européenne	1 230	–	1 230
Polices sans participation			
Exploitation canadienne	27 099	919	26 180
Exploitation américaine	16 657	276	16 381
Exploitation européenne	35 417	898	34 519
	<b>115 512 \$</b>	<b>2 061 \$</b>	<b>113 451 \$</b>

## 14. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

	31 décembre 2010		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net
<b>Polices avec participation</b>			
Exploitation canadienne	25 093 \$	5 \$	25 088 \$
Exploitation américaine	8 137	20	8 117
Exploitation européenne	1 209	–	1 209
<b>Polices sans participation</b>			
Exploitation canadienne	25 415	1 265	24 150
Exploitation américaine	14 896	301	14 595
Exploitation européenne	33 446	942	32 504
	<b>108 196 \$</b>	<b>2 533 \$</b>	<b>105 663 \$</b>
	1 <sup>er</sup> janvier 2010		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net
<b>Polices avec participation</b>			
Exploitation canadienne	23 113 \$	(12) \$	23 125 \$
Exploitation américaine	8 280	30	8 250
Exploitation européenne	1 456	–	1 456
<b>Polices sans participation</b>			
Exploitation canadienne	23 673	1 219	22 454
Exploitation américaine	14 190	363	13 827
Exploitation européenne	35 157	1 200	33 957
	<b>105 869 \$</b>	<b>2 800 \$</b>	<b>103 069 \$</b>

ii) Le tableau suivant présente la composition de l'actif couvrant les passifs ainsi que les capitaux propres :

	31 décembre 2011					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
<b>Valeur comptable</b>						
<b>Passifs relatifs aux polices avec participation</b>						
Exploitation canadienne	11 862 \$	6 686 \$	3 864 \$	507 \$	3 551 \$	26 470 \$
Exploitation américaine	4 059	152	–	–	4 428	8 639
Exploitation européenne	855	56	176	22	121	1 230
<b>Passifs relatifs aux polices sans participation</b>						
Exploitation canadienne	16 674	4 738	1 329	20	4 338	27 099
Exploitation américaine	13 523	2 369	–	–	765	16 657
Exploitation européenne	20 449	2 506	119	2 092	10 251	35 417
Autres	6 563	484	–	6	100 099	107 152
Total des capitaux propres	4 088	441	1 216	554	9 805	16 104
<b>Total de la valeur comptable</b>	<b>78 073 \$</b>	<b>17 432 \$</b>	<b>6 704 \$</b>	<b>3 201 \$</b>	<b>133 358 \$</b>	<b>238 768 \$</b>
<b>Juste valeur</b>	<b>79 114 \$</b>	<b>18 662 \$</b>	<b>6 772 \$</b>	<b>3 201 \$</b>	<b>133 358 \$</b>	<b>241 107 \$</b>
	31 décembre 2010					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
<b>Valeur comptable</b>						
<b>Passifs relatifs aux polices avec participation</b>						
Exploitation canadienne	10 872 \$	6 158 \$	3 775 \$	419 \$	3 869 \$	25 093 \$
Exploitation américaine	3 823	169	–	–	4 145	8 137
Exploitation européenne	804	66	185	27	127	1 209
<b>Passifs relatifs aux polices sans participation</b>						
Exploitation canadienne	15 956	5 069	1 431	13	2 946	25 415
Exploitation américaine	12 695	1 474	–	–	727	14 896
Exploitation européenne	18 970	2 189	108	1 914	10 265	33 446
Autres	5 163	511	–	19	100 716	106 409
Total des capitaux propres	3 920	479	1 201	565	8 651	14 816
<b>Total de la valeur comptable</b>	<b>72 203 \$</b>	<b>16 115 \$</b>	<b>6 700 \$</b>	<b>2 957 \$</b>	<b>131 446 \$</b>	<b>229 421 \$</b>
<b>Juste valeur</b>	<b>72 855 \$</b>	<b>16 880 \$</b>	<b>6 769 \$</b>	<b>2 957 \$</b>	<b>131 446 \$</b>	<b>230 907 \$</b>

1<sup>er</sup> janvier 2010

	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
<b>Valeur comptable</b>						
<b>Passifs relatifs aux polices avec participation</b>						
Exploitation canadienne	10 244 \$	6 025 \$	3 535 \$	324 \$	2 985 \$	23 113 \$
Exploitation américaine	3 763	216	–	–	4 301	8 280
Exploitation européenne	784	77	224	33	338	1 456
<b>Passifs relatifs aux polices sans participation</b>						
Exploitation canadienne	14 309	5 327	991	21	3 025	23 673
Exploitation américaine	11 915	1 451	–	–	824	14 190
Exploitation européenne	18 923	2 535	131	1 683	11 885	35 157
Autres	2 374	483	243	4	95 463	98 567
Total des capitaux propres	3 835	570	1 318	548	8 437	14 708
<b>Total de la valeur comptable</b>	<b>66 147 \$</b>	<b>16 684 \$</b>	<b>6 442 \$</b>	<b>2 613 \$</b>	<b>127 258 \$</b>	<b>219 144 \$</b>
<b>Juste valeur</b>	<b>66 403 \$</b>	<b>16 891 \$</b>	<b>6 503 \$</b>	<b>2 613 \$</b>	<b>127 258 \$</b>	<b>219 668 \$</b>

L'appariement des flux de trésorerie de l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se fait dans des limites raisonnables. Les variations de la juste valeur de l'actif sont essentiellement contrebalancées par les variations de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

Les variations de la juste valeur de l'actif couvrant le capital et le surplus, déduction faite de l'impôt sur le résultat, entraîneraient une variation correspondante du surplus avec le temps conformément aux conventions comptables suivies à l'égard des placements.

### c) Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance

La variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance au cours de l'exercice tient aux affaires et aux modifications des hypothèses actuarielles suivantes :

	2011		
	Polices avec participation		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
<b>Solde au début</b>	<b>34 398 \$</b>	<b>25 \$</b>	<b>34 373 \$</b>
Reclassement connexe (Crown Vie)	(89)	–	(89)
Incidence des affaires nouvelles	133	–	133
Variations normales des affaires en vigueur	1 719	(14)	1 733
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(139)	(45)	(94)
Incidence des fluctuations des taux de change	281	2	279
<b>Solde à la fin</b>	<b>36 303 \$</b>	<b>(32) \$</b>	<b>36 335 \$</b>

	Polices sans participation			
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Total, montant net
<b>Solde au début</b>	<b>73 007 \$</b>	<b>2 508 \$</b>	<b>70 499 \$</b>	<b>104 872 \$</b>
Reclassement connexe (Crown Vie)	89	–	89	–
Incidence des affaires nouvelles	3 088	(329)	3 417	3 550
Variations normales des affaires en vigueur	1 910	476	1 434	3 167
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(806)	(583)	(223)	(317)
Incidence des fluctuations des taux de change	1 139	21	1 118	1 397
<b>Solde à la fin</b>	<b>78 427 \$</b>	<b>2 093 \$</b>	<b>76 334 \$</b>	<b>112 669 \$</b>

	2010		
	Polices avec participation		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
<b>Solde au début</b>	<b>32 798 \$</b>	<b>18 \$</b>	<b>32 780 \$</b>
Incidence des affaires nouvelles	193	–	193
Variations normales des affaires en vigueur	2 021	9	2 012
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(5)	–	(5)
Incidence des fluctuations des taux de change	(609)	(2)	(607)
<b>Solde à la fin</b>	<b>34 398 \$</b>	<b>25 \$</b>	<b>34 373 \$</b>

## 14. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

	Polices sans participation			Total, montant net
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
Solde au début	72 230 \$	2 782 \$	69 448 \$	102 228 \$
Incidence des affaires nouvelles	5 139	141	4 998	5 191
Variations normales des affaires en vigueur	(87)	(199)	112	2 124
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(520)	(96)	(424)	(429)
Transfert d'affaires avec des parties externes	(1)	–	(1)	(1)
Incidence des fluctuations des taux de change	(3 754)	(120)	(3 634)	(4 241)
Solde à la fin	73 007 \$	2 508 \$	70 499 \$	104 872 \$

Selon la comptabilisation à la juste valeur, les variations de la valeur de marché des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur de l'actif sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif. Les variations de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance associées aux variations de la juste valeur des actifs connexes sont incluses dans les variations normales des affaires en vigueur ci-dessus.

En 2011, les principaux facteurs à la base de l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sont l'incidence des affaires nouvelles (hausse de 3 550 \$) et les variations normales des affaires en vigueur (hausse de 3 167 \$), découlant principalement de la variation de la juste valeur.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a diminué de 223 \$ en 2011 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses, ce qui comprend une diminution de 68 \$ enregistrée par l'exploitation canadienne, de 132 \$ par l'exploitation européenne et de 23 \$ par l'exploitation américaine.

La Compagnie a adopté la sous-section 2350 des normes de pratique actuarielle révisées, qui porte sur l'inclusion de l'amélioration de la mortalité dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour l'assurance-vie et les rentes. Cette adoption a engendré une baisse du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance-vie sans participation qui s'est chiffrée à 446 \$, montant composé d'une diminution de 182 \$ pour l'exploitation canadienne, de 242 \$ pour l'exploitation européenne (principalement en matière de réassurance) et de 22 \$ pour l'exploitation américaine. Cette adoption a également engendré une hausse de 47 \$ du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance pour les rentes, laquelle est le résultat d'une hausse de 53 \$ enregistrée par l'exploitation canadienne, d'une baisse de 58 \$ pour l'exploitation européenne et d'une hausse de 52 \$ pour l'exploitation américaine.

Le reste de l'augmentation enregistrée par l'exploitation canadienne découle principalement de la hausse des provisions liées au comportement des titulaires de police au sein de l'unité Assurance individuelle (hausse de 172 \$), des provisions au titre de l'appariement de l'actif (hausse de 147 \$), de la révision de la mortalité de base à l'égard des rentes (hausse de 43 \$) et du reclassement des passifs divers (hausse de 29 \$), partiellement contrebalancés par la révision des charges d'impôt et des frais (baisse de 137 \$), la révision des hypothèses de morbidité (baisse de 101 \$), la révision de la mortalité de base à l'égard de l'assurance-vie (baisse de 38 \$), le raffinement de la modélisation au sein de l'exploitation canadienne (baisse de 40 \$) et les mesures prises par la direction à l'égard de la réassurance (baisse de 16 \$).

Le reste de l'augmentation enregistrée par l'exploitation européenne découle principalement de la hausse des provisions liées au comportement des titulaires de police au chapitre de la réassurance (hausse de 227 \$), de la révision de la mortalité de base à l'égard de l'assurance-vie (hausse de 50 \$) et de la révision des hypothèses liées à la morbidité (hausse de 15 \$), partiellement contrebalancées par le raffinement de la modélisation pour les activités au Royaume-Uni et dans le secteur de la réassurance (baisse de 69 \$), la révision de la mortalité de base à l'égard des rentes (baisse de 42 \$) et par la réduction des provisions au titre de l'appariement de l'actif (baisse de 16 \$).

Le reste de la diminution enregistrée par l'exploitation américaine découle principalement de la révision de la mortalité de base à l'égard des rentes (baisse de 28 \$) et de la révision de la mortalité de base à l'égard de l'assurance-vie (baisse de 23 \$).

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a diminué de 94 \$ en 2011 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses actuarielles. Cette diminution découle principalement de la baisse des provisions au titre des participations des titulaires de police (baisse de 1 556 \$), du raffinement de la modélisation au sein de l'exploitation canadienne (baisse de 256 \$), de l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie individuelle (baisse de 256 \$ comprenant une tranche de 27 \$ liée à la révision des normes de pratique) et de la révision des charges d'impôt et des frais (baisse de 15 \$), partiellement contrebalancés par la baisse du rendement des placements (hausse de 1 952 \$) et par l'augmentation des provisions liées au comportement des titulaires de police (hausse de 40 \$).

En 2010, les principaux facteurs de l'augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance sont l'incidence des affaires nouvelles et la variation normale des affaires en vigueur, partiellement contrebalancées par l'incidence des taux de change.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a diminué de 424 \$ en 2010 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses actuarielles, ce qui comprend une diminution de 246 \$ enregistrée par l'exploitation canadienne, de 123 \$ par l'exploitation européenne et de 55 \$ par l'exploitation américaine. La diminution enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision des charges d'impôt et des frais de l'unité Assurance individuelle (diminution de 86 \$), l'amélioration au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie individuelle (diminution de 64 \$), l'amélioration des résultats au chapitre de la morbidité de l'unité Assurance collective (diminution de 62 \$), le raffinement de la modélisation du secteur de l'exploitation canadienne (diminution de 56 \$) et la diminution des provisions au titre de l'appariement de l'actif et du passif (diminution de 49 \$), partiellement contrebalancés par l'augmentation de la provision liée au comportement des titulaires de police de l'unité Assurance individuelle (augmentation de 69 \$). La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la diminution des provisions au titre de l'appariement de l'actif et du passif (diminution de 120 \$), le raffinement de la modélisation dans l'ensemble de la division (diminution de 97 \$) et la révision des frais (diminution de 25 \$), partiellement contrebalancés par l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité en matière de réassurance-vie (augmentation de 71 \$), l'amélioration au chapitre de la longévité (augmentation de 16 \$), l'amélioration des résultats au chapitre de la morbidité de l'unité Assurance collective (augmentation de 13 \$) ainsi que l'augmentation de la provision liée au comportement des titulaires de police (augmentation de 10 \$) et des provisions pour rendement insuffisant de l'actif (augmentation de 8 \$). La diminution enregistrée par l'exploitation américaine s'explique principalement par l'amélioration au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie (diminution de 52 \$), l'amélioration au chapitre de la longévité (diminution de 6 \$) et le raffinement de la modélisation (diminution de 4 \$), partiellement contrebalancés par l'augmentation de la provision liée au comportement des titulaires de police (augmentation de 8 \$).

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a diminué de 5 \$ en 2010 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses actuarielles. La diminution est principalement attribuable à la révision des frais (diminution de 261 \$), à l'augmentation du rendement des placements (diminution de 20 \$) et à l'amélioration au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie individuelle (diminution de 13 \$), partiellement contrebalancées par le raffinement de la modélisation (augmentation de 213 \$), l'augmentation de la provision au titre des participations des titulaires de police futures (augmentation de 66 \$) et par l'augmentation de la provision liée au comportement des titulaires de police (augmentation de 10 \$).

**d) Variations des passifs relatifs aux contrats d'investissement, évalués à la juste valeur**

	2011			2010		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net	Montant brut	Montant cédé	Montant net
<b>Solde au début</b>	<b>791 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>791 \$</b>	<b>841 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>841 \$</b>
Variations normales des affaires en vigueur	(54)	–	(54)	(28)	–	(28)
Résultats au chapitre de l'investissement	35	–	35	–	–	–
Incidence des fluctuations des taux de change	10	–	10	(22)	–	(22)
<b>Solde à la fin</b>	<b>782 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>782 \$</b>	<b>791 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>791 \$</b>

La valeur comptable des passifs relatifs aux contrats d'investissement se rapproche de leur juste valeur.

**e) Dérivés incorporés aux produits d'assurance-vie universelle – Exploitation canadienne**

La Compagnie a séparé la composante des contrats d'assurance-vie universelle liée aux indices, parce que ce dérivé incorporé n'est pas étroitement lié au contrat d'assurance hôte et ne constitue pas un contrat d'assurance en soit. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes contractuelles en vertu desquelles les titulaires de police ont droit au rendement de l'indice sous-jacent. Les titulaires de police peuvent choisir un ou plusieurs des indices suivants : TSX, S&P et AEX.

## 14. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

**f) Hypothèses actuarielles**

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges opérationnelles, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires, car elles représentent les possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent l'assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

***Mortalité***

Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la Compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats de l'industrie servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les normes de pratique actuarielle ont été modifiées afin de supprimer l'obligation dictant que, pour l'assurance-vie, les réductions faites aux passifs en raison de l'amélioration des hypothèses au chapitre de la mortalité doivent être contrebalancées par un montant équivalent en provisions pour écarts défavorables. Des provisions appropriées ont été constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Pour ce qui est des rentes, les résultats au chapitre de la mortalité font également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité de l'industrie établies à l'égard des rentiers. On prévoit, pour les années à venir, une amélioration des résultats au chapitre de la mortalité chez les rentiers.

***Morbidité***

La Compagnie utilise des tables de morbidité conçues par l'industrie et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la Compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

***Réassurance IARD***

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le GRL, une filiale de la London Life, sont établis au moyen de pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs dans le domaine de la réassurance IARD au Canada. En raison de la nature à long terme des activités, les passifs relatifs aux contrats d'assurance ont été établis au moyen de techniques d'évaluation des flux de trésorerie, notamment l'actualisation. Elles sont fondées sur des états de cession fournis par des sociétés cédantes. Dans certains cas, la direction du GRL rajuste les montants présentés dans les états de cession afin de tenir compte de l'interprétation de l'entente par la direction. Le recours à des vérifications et à d'autres moyens d'atténuation des pertes permet d'éliminer les écarts. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans les résultats. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

***Rendement des placements***

Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la méthode du report variable pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs à court terme sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt et de capitaux propres, qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux (se reporter à la note 7c).

***Frais***

Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et les impôts sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges opérationnelles indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges opérationnelles futures à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des charges opérationnelles unitaires. L'évaluation des charges opérationnelles futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode du report variable, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais.

**Résiliation de polices**

Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données de l'industrie lorsque la Compagnie n'a pas de statistique relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. La Compagnie est largement exposée aux produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de résiliation des polices à l'échéance de la période de renouvellement pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. Nous nous sommes fondés sur l'information disponible dans le secteur pour établir nos hypothèses en matière de maintien en vigueur de ces produits, notre propre expérience à cet égard étant très restreinte.

**Utilisation d'options facultatives liées aux polices**

Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la Compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garantie à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la Compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de police avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

**Participations des titulaires de police et caractéristiques ajustables des polices**

Les participations futures des titulaires de police et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront à l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de police, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de police, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. Nous croyons que les changements aux participations des titulaires de police ou aux prestations rajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités rajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification négligeable des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de police, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

**g) Gestion du risque****i) Risque d'assurance**

Le risque d'assurance est le risque qu'un événement assuré survienne et que d'importants écarts existent entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles posées, notamment en ce qui concerne la mortalité, le maintien en vigueur, la longévité, la morbidité, la fluctuation des frais et le rendement des placements.

Dans le cadre de ses activités à titre d'assureur, Lifeco accepte le risque associé aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. La Compagnie a pour objectif d'atténuer son exposition au risque découlant de ces contrats en ayant recours à divers moyens, soit la conception des produits, la diversification des produits et la diversification géographique, la mise en œuvre des lignes directrices liées à la stratégie de tarification de la Compagnie et le recours à des ententes de réassurance.

Le tableau ci-dessous présente de l'information sur l'incidence approximative qu'auraient, selon la meilleure estimation de la direction, certaines modifications des hypothèses utilisées pour établir les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la Compagnie sur les passifs en question.

	2011	
	Modifications des hypothèses	Incidence sur le résultat net
Mortalité	2 %	(188) \$
Mortalité à l'égard des rentes	2 %	(176) \$
Morbidité	5 %	(181) \$
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Hausse	1 %	123 \$
Baisse	1 %	(511) \$
Fluctuations des marchés boursiers		
Hausse	10 %	21 \$
Baisse	10 %	(57) \$
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Hausse	1 %	292 \$
Baisse	1 %	(316) \$
Charges	5 %	(55) \$
Résiliation de polices	10 %	(435) \$

## 14. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

	2010	
	Modifications des hypothèses	Incidence sur le résultat net
Mortalité	2 %	(159) \$
Mortalité à l'égard des rentes	2 %	(172) \$
Morbidité	5 %	(151) \$
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Hausse	1 %	(25) \$
Baisse	1 %	(279) \$
Fluctuations des marchés boursiers		
Hausse	10 %	25 \$
Baisse	10 %	(54) \$
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Hausse	1 %	242 \$
Baisse	1 %	(279) \$
Charges	5 %	(51) \$
Résiliation de polices	10 %	(320) \$

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance est décrite ci-dessous, par région géographique.

	31 décembre 2011			31 décembre 2010			1 <sup>er</sup> janvier 2010		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net	Montant brut	Montant cédé	Montant net	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Exploitation canadienne	53 569 \$	869 \$	52 700 \$	50 508 \$	1 270 \$	49 238 \$	46 786 \$	1 207 \$	45 579 \$
Exploitation américaine	25 296	294	25 002	23 033	321	22 712	22 470	393	22 077
Exploitation européenne	36 647	898	35 749	34 655	942	33 713	36 613	1 200	35 413
	115 512 \$	2 061 \$	113 451 \$	108 196 \$	2 533 \$	105 663 \$	105 869 \$	2 800 \$	103 069 \$

## ii) Risque de réassurance

Des limites maximales quant aux montants des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité) sont établies pour l'assurance-vie et l'assurance-maladie, et on a recours à la réassurance pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, en tenant compte des hypothèses directes.

Les contrats de réassurance ne libèrent pas la Compagnie de ses obligations envers les titulaires de police. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait causer des pertes à la Compagnie. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, la Compagnie évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains contrats de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle la Compagnie conserve l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

## 15. Charges financières

Les charges financières s'établissent comme suit :

	2011	2010
<b>Charges opérationnelles</b>		
Intérêts sur les marges de crédit à l'exploitation et les instruments d'emprunt à court terme	5 \$	9 \$
<b>Charges financières</b>		
Intérêts sur les débetures à long terme et les autres instruments d'emprunt	231	225
Dividendes sur les actions privilégiées classées dans le passif	–	2
Frais d'émission de débetures subordonnées	1	4
Intérêts sur les titres de fiducies de capital, montant net	33	32
Autres	19	16
	284	279
	289 \$	288 \$

**16. Débentures et autres instruments d'emprunt****a) Les débentures et les autres instruments d'emprunt sont les suivants :**

	31 décembre 2011		31 décembre 2010		1 <sup>er</sup> janvier 2010	
	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché
<b>À court terme</b>						
Effets de commerce et autres instruments d'emprunt à court terme à un taux d'intérêt de 0,20 % à 0,39 % (0,36 % à 0,44 % au 31 décembre 2010)	100 \$	100 \$	91 \$	91 \$	102 \$	102 \$
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au LIBOR majoré de 1,00 % ou au taux préférentiel d'emprunt des É.-U. (200 \$ US)	204	204	213	213	273	273
<b>Total à court terme</b>	<b>304</b>	<b>304</b>	<b>304</b>	<b>304</b>	<b>375</b>	<b>375</b>
<b>À long terme</b>						
<b>Exploitation :</b>						
Effets à payer à un taux d'intérêt de 8,0 % exigibles le 6 mai 2014, non garantis	3	3	4	4	5	5
<b>Capital :</b>						
<b>Lifeco</b>						
Débentures à 6,75 % initialement exigibles le 10 août 2015, rachetées le 10 août 2010, non garanties	–	–	–	–	200	207
Débentures à 6,14 % exigibles le 21 mars 2018, non garanties	199	229	199	226	199	218
Débentures à 6,74 % exigibles le 24 novembre 2031, non garanties	190	237	190	232	190	216
Débentures à 6,67 % exigibles le 21 mars 2033, non garanties	397	472	397	463	397	431
Débentures à 5,998 % exigibles le 16 novembre 2039, non garanties	343	383	343	375	342	345
Débentures à 4,65 % exigibles le 13 août 2020, non garanties	497	522	497	503	–	–
	<b>1 626</b>	<b>1 843</b>	<b>1 626</b>	<b>1 799</b>	<b>1 328</b>	<b>1 417</b>
<b>Canada-Vie</b>						
Débentures subordonnées à 6,40 % exigibles le 11 décembre 2028, non garanties	100	115	100	110	100	105
<b>Great-West Life &amp; Annuity Insurance Capital, LP</b>						
Débentures différées à 6,625 % exigibles le 15 novembre 2034, non garanties (175 \$ US)	175	170	169	161	180	138
<b>Great-West Life &amp; Annuity Insurance Capital, LP II</b>						
Débentures subordonnées exigibles le 16 mai 2046, portant intérêt au taux de 7,153 % jusqu'au 16 mai 2016 et, par la suite, à un taux de 2,538 % majoré du LIBOR de trois mois, non garanties (300 \$ US)	310	298	295	297	312	277
<b>Putnam Acquisition Financing LLC</b>						
Billet à terme exigible le 18 octobre 2012, portant intérêt au LIBOR majoré de 0,30 %, non garanti (304 \$ US)	304	308	301	297	319	319
<b>Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP</b>						
Débentures subordonnées exigibles le 21 juin 2067, portant intérêt à un taux de 5,691 % jusqu'au 21 juin 2017 et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 1,49 %, non garanties	994	1 028	993	1 044	991	1 018
<b>Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP II</b>						
Débentures subordonnées exigibles le 26 juin 2068, portant intérêt à un taux de 7,127 % jusqu'au 26 juin 2018 et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 3,78 %, non garanties	497	550	496	556	496	554
<b>Total à long terme</b>	<b>4 009</b>	<b>4 315</b>	<b>3 984</b>	<b>4 268</b>	<b>3 731</b>	<b>3 833</b>
<b>Total des débentures et autres instruments d'emprunt</b>	<b>4 313 \$</b>	<b>4 619 \$</b>	<b>4 288 \$</b>	<b>4 572 \$</b>	<b>4 106 \$</b>	<b>4 208 \$</b>

## 16. Débentures et autres instruments d'emprunt (suite)

Le 10 août 2010, la Compagnie a racheté à la valeur nominale les débentures à 6,75 % d'un montant en capital de 200 \$ qui venaient à échéance le 10 août 2015.

Le 13 août 2010, des débentures d'un montant en capital de 500 \$ ont été émises à la valeur nominale et viendront à échéance le 13 août 2020. Les intérêts sur les débentures au taux annuel de 4,65 % seront payés semestriellement à terme échu le 13 février et le 13 août de chaque exercice, à compter du 13 février 2011, jusqu'à la date à laquelle les débentures seront remboursées. Les débentures sont rachetables en tout temps, en tout ou en partie, au montant le plus élevé entre le prix selon le rendement des obligations du Canada et la valeur nominale, plus les intérêts courus et impayés dans les deux cas.

## 17. Autres passifs

a) Les autres passifs sont les suivants :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Impôt exigible	478 \$	368 \$	379 \$
Créditeurs	1 206	1 253	947
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 23)	696	620	554
Provisions au titre des produits différés (note 17b)	406	377	357
Autres	1 064	1 590	1 901
Découverts bancaires	437	429	341
	<b>4 287 \$</b>	<b>4 637 \$</b>	<b>4 479 \$</b>

Un montant de 3 185 \$ du total des autres passifs devrait être réalisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture.

Les montants ci-dessus qui sont exigibles au cours de ces 12 mois excluent les provisions au titre des produits différés. La variation des provisions au titre des produits différés est présentée au point b) ci-dessous.

b) Le tableau ci-dessous présente la variation des provisions au titre des produits différés :

	2011	2010
Solde au début	377 \$	357 \$
Ajouts	97	108
Amortissement	(38)	(27)
Change	5	(33)
Cessions	(35)	(28)
Solde à la fin	<b>406 \$</b>	<b>377 \$</b>

## 18. Titres de fiducies de capital

	31 décembre 2011		31 décembre 2010		1 <sup>er</sup> janvier 2010	
	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché
<b>Titres de fiducies de capital</b>						
Titres de fiducies de capital à 5,995 % exigibles le 31 décembre 2052, non garantis (FCGW)	350 \$	363 \$	350 \$	375 \$	350 \$	383 \$
Titres de fiducies de capital à 6,679 % exigibles le 30 juin 2052, non garantis (FCCV)	300	307	300	320	300	331
Titres de fiducies de capital à 7,529 % exigibles le 30 juin 2052, non garantis (FCCV)	150	197	150	198	150	186
	<b>800</b>	<b>867</b>	<b>800</b>	<b>893</b>	<b>800</b>	<b>900</b>
Rajustement à la juste valeur de marché lié à l'acquisition	15	–	17	–	19	–
Titres de fiducies de capital détenus par le groupe consolidé à titre de placements temporaires	(44)	(44)	(44)	(44)	(41)	(41)
Titres de fiducies de capital détenus par la Compagnie à titre de placements à long terme	(238)	(246)	(238)	(253)	(238)	(258)
Total	<b>533 \$</b>	<b>577 \$</b>	<b>535 \$</b>	<b>596 \$</b>	<b>540 \$</b>	<b>601 \$</b>

La Fiducie de capital Great-West (la FCGW), une fiducie établie par la Great-West, a émis un total de 350 \$ en titres de fiducies de capital et a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débetures de premier rang de la Great-West d'un montant de 350 \$. La Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV), une fiducie établie par la Canada-Vie, a pour sa part émis un total de 450 \$ en titres de fiducies de capital et a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débetures de premier rang de la Canada-Vie d'un montant de 450 \$.

Les distributions et les intérêts sur les titres de fiducies de capital sont classés dans les charges financières dans les états consolidés des résultats (se reporter à la note 15). La valeur de marché des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur et vendeur. Se reporter à la note 7 pour prendre connaissance des déclarations concernant la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Le 11 novembre 2009, la Compagnie a fait une offre publique de rachat visant l'acquisition d'au plus 170 000 titres de série A en circulation de la Fiducie de capital Great-West (GREATs) de la FCGW et d'au plus 180 000 titres de série A en circulation de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLiCS) de la FCCV. Le 18 décembre 2009, conformément à cette offre, la Compagnie a acquis 116 547 GREATs et 121 788 CLiCS pour un montant de 261 \$, plus tout intérêt couru et impayé. Dans le cadre de cette opération, la Compagnie a émis des débetures à 5,998 % d'une valeur nominale totale de 144 \$, venant à échéance le 16 novembre 2039, et a déboursé 122 \$ en espèces.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCGW et la FCCV peuvent racheter les GREATs et les CLiCS, en tout ou en partie, en tout temps. Les CLiCS de série A sont rachetables à la valeur nominale le 30 juin 2012 et les GREATs de série A sont rachetables à la valeur nominale le 31 décembre 2012.

## 19. Participations ne donnant pas le contrôle

La Compagnie détenait une participation majoritaire dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Putnam LLC et GWL&A aux 31 décembre 2011 et 2010.

- a) Les participations ne donnant pas le contrôle dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Putnam LLC, GWL&A et leurs filiales qui figurent dans les états consolidés des résultats s'établissent comme suit :

	2011	2010
<b>Comptes de participation</b>		
Bénéfice net attribuable aux comptes de participation avant les participations des titulaires de police		
Great-West	173 \$	146 \$
London Life	825	697
Canada-Vie	253	241
GWL&A	5	5
	<u>1 256</u>	<u>1 089</u>
Participations des titulaires de police		
Great-West	(134)	(129)
London Life	(758)	(730)
Canada-Vie	(242)	(235)
GWL&A	(2)	(3)
	<u>(1 136)</u>	<u>(1 097)</u>
Bénéfice net – comptes de participation	<u>120</u>	<u>(8)</u>
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées des filiales	–	15
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1	–
Total	<u>121 \$</u>	<u>7 \$</u>

- b) La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'établit comme suit :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
<b>Surplus attribuable aux comptes de participation :</b>			
Great-West	510 \$	461 \$	442 \$
London Life	1 651	1 536	1 563
Canada-Vie	55	41	35
GWL&A	11	7	5
	<u>2 227 \$</u>	<u>2 045 \$</u>	<u>2 045 \$</u>
Actions privilégiées émises par des filiales :			
Actions privilégiées de la Great-West, série O, à dividende non cumulatif de 5,55 %	– \$	– \$	157 \$
Actions privilégiées perpétuelles émises par des filiales :			
Actions privilégiées perpétuelles de la CFCV, série B, à dividende non cumulatif de 6,25 %	– \$	– \$	145 \$
Rajustement à la juste valeur de marché lié à l'acquisition	–	–	2
	<u>– \$</u>	<u>– \$</u>	<u>147 \$</u>
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	<u>3 \$</u>	<u>2 \$</u>	<u>2 \$</u>

## 19. Participations ne donnant pas le contrôle (suite)

Le 31 décembre 2010, la Corporation Financière Canada-Vie (la CFCV) a racheté la totalité de ses actions privilégiées, série B, à dividende non cumulatif de 6,25 % en circulation d'une valeur totale de 150 \$, ou 25,00 \$ par action. L'écart de 5 \$ entre la valeur comptable et la valeur de rachat des actions a été imputé au surplus attribuable aux actionnaires de la CFCV.

Le 29 octobre 2010, la Great-West a racheté la totalité de ses actions privilégiées, série O, à dividende non cumulatif de 5,55 % en circulation d'une valeur totale de 157 \$, ou 25,00 \$ par action.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales comprennent les participations ne donnant pas le contrôle dans les placements sous le contrôle de Putnam LLC effectués dans des fonds institutionnels, des fonds de couverture et les fonds communs de placement offerts par Putnam LLC et PanAgora Asset Management Inc.

- c) Les participations ne donnant pas le contrôle dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Putnam LLC, GWL&A et leurs filiales qui figurent dans les autres éléments du bénéfice global s'établissent comme suit :

	2011	2010
Comptes de participation		
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) liés aux comptes de participation		
Great-West	10 \$	2 \$
London Life	48	6
Canada-Vie	3	–
GWL&A	1	–
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) – comptes de participation	62 \$	8 \$

## 20. Capital social

## Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, d'actions privilégiées de catégorie A et d'actions privilégiées de second rang, nombre illimité d'actions ordinaires

Émises, en circulation et libérées

	31 décembre 2011		31 décembre 2010		1 <sup>er</sup> janvier 2010	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Classées dans le passif						
Actions privilégiées :						
Désignées comme détenues à des fins de transaction						
Actions privilégiées de premier rang, série D, à dividende non cumulatif de 4,70 %	–	– \$	–	– \$	7 938 500	199 \$
Classées dans les capitaux propres						
Actions privilégiées perpétuelles :						
Actions privilégiées de premier rang, série F, à dividende non cumulatif de 5,90 %	7 741 790	194 \$	7 895 615	197 \$	7 895 590	197 \$
Actions privilégiées de premier rang, série G, à dividende non cumulatif de 5,20 %	12 000 000	300	12 000 000	300	12 000 000	300
Actions privilégiées de premier rang, série H, à dividende non cumulatif de 4,85 %	12 000 000	300	12 000 000	300	12 000 000	300
Actions privilégiées de premier rang, série I, à dividende non cumulatif de 4,50 %	12 000 000	300	12 000 000	300	12 000 000	300
Actions privilégiées de premier rang, série L, à dividende non cumulatif de 5,65 %	6 800 000	170	6 800 000	170	6 800 000	170
Actions privilégiées de premier rang, série M, à dividende non cumulatif de 5,80 %	6 000 000	150	6 000 000	150	–	–
Actions privilégiées à taux rajusté :						
Actions privilégiées de premier rang, série J, à dividende non cumulatif de 6,00 %	9 200 000	230	9 200 000	230	9 200 000	230
Actions privilégiées de premier rang, série N, à dividende non cumulatif de 3,65 %	10 000 000	250	10 000 000	250	–	–
	75 741 790	1 894 \$	75 895 615	1 897 \$	59 895 590	1 497 \$
Actions ordinaires :						
Solde au début	948 458 395	5 802 \$	945 040 476	5 751 \$	945 040 476	5 751 \$
Émises en vertu du régime d'options sur actions	1 305 746	26	3 417 919	51	–	–
Solde à la fin	949 764 141	5 828 \$	948 458 395	5 802 \$	945 040 476	5 751 \$

**Actions privilégiées**

Le 23 novembre 2010, la Compagnie a émis 10 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, série N, à dividende non cumulatif de 3,65 % rajusté tous les cinq ans, au prix de 25 \$ par action. Ces actions sont rachetables au gré de la Compagnie le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite contre un montant de 25 \$ par action plus les dividendes déclarés et impayés à la date de rachat établie. Sous réserve du droit de rachat de la Compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série N, chaque action de série N peut être convertie en une action privilégiée de premier rang, série O, au gré de ses détenteurs, le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite. Des coûts de transaction d'un montant de 8 \$ (6 \$ après impôt) relativement à l'émission des actions privilégiées ont été imputés au surplus.

Le 4 mars 2010, la Compagnie a émis 6 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, série M, à dividende non cumulatif de 5,80 % au prix de 25 \$ par action. Ces actions sont rachetables au gré de la Compagnie à partir du 31 mars 2015, au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 mars 2019, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Des coûts de transaction d'un montant de 4 \$ (3 \$ après impôt) relativement à l'émission des actions privilégiées ont été imputés au surplus.

Le 31 mars 2010, la Compagnie a racheté la totalité des actions privilégiées de premier rang en circulation restantes de série D au prix de rachat de 25,25 \$ par action. Dans le cadre de cette opération, la Compagnie a comptabilisé une charge de 4 \$ dans les états consolidés des résultats. Par conséquent, la Compagnie n'a plus aucune action privilégiée en circulation classée à titre de passif.

Les actions privilégiées de premier rang et à dividende non cumulatif de 6,00 % rajusté tous les cinq ans de série J sont rachetables au gré de la Compagnie le 31 décembre 2013 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés à la date de rachat établie. Sous réserve du droit de rachat de la Compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série J, chaque action de série J peut être convertie en une action privilégiée de premier rang, série K, au gré de ses détenteurs, le 31 décembre 2013 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

Les actions privilégiées de premier rang, série F, à dividende non cumulatif de 5,90 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 septembre 2012. Au cours de 2011, la Compagnie a comptabilisé le rachat de 153 825 actions privilégiées de premier rang, série F, d'une valeur comptable de 3 \$.

Les actions privilégiées de premier rang, série G, à dividende non cumulatif de 5,20 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2013.

Les actions privilégiées de premier rang, série H, à dividende non cumulatif de 4,85 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 septembre 2014.

Les actions privilégiées de premier rang, série I, à dividende non cumulatif de 4,50 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2015.

Les actions privilégiées de premier rang, série L, à dividende non cumulatif de 5,65 % sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 31 décembre 2014, au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2018.

**Actions ordinaires**

Le 7 décembre 2011, la Compagnie a annoncé une offre publique de rachat d'au plus 6 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, laquelle offre débute le 9 décembre 2011 et se termine le 8 décembre 2012.

Les actions ordinaires de la Compagnie n'ont pas de valeur nominale.

**21. Gestion du capital**

Au niveau de la société de portefeuille, la Compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences en capital de la Compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques.

La Compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences en capital réglementaires minimales appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités.

La structure du capital de la Compagnie et de ses filiales en exploitation tiendra également compte des opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la Compagnie.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales. Il s'agit du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MMRPCE).

## 21. Gestion du capital (suite)

La ligne directrice sur le MPRCE du BSIF définit le capital aux fins de la réglementation canadienne à l'égard de la communication d'information. Le tableau qui suit présente le ratio du MPRCE et l'information connexe à l'égard de la Great-West :

	2011	2010
<b>Capital disponible :</b>		
<b>Capital de première catégorie</b>		
Actions ordinaires	6 426 \$	6 426 \$
Surplus attribuable aux actionnaires	5 638	6 563
Instruments novateurs	769	771
Autres éléments du capital de première catégorie	2 022	609
Capital de première catégorie, montant brut	14 855	14 369
<b>Déductions du capital de première catégorie :</b>		
Goodwill et immobilisations incorporelles excédentaires	5 661	5 699
Autres déductions	1 240	1 211
<b>Capital de première catégorie, montant net</b>	7 954	7 459
Déductions et rajustements au capital de première catégorie, montant net	(36)	(37)
<b>Capital de première catégorie ajusté, montant net</b>	7 918	7 422
<b>Capital de deuxième catégorie</b>		
Capital de catégorie 2A	182	77
Capital de catégorie 2B permis	300	300
Capital de catégorie 2C	1 252	1 206
Déductions et rajustements au capital de deuxième catégorie	(36)	(37)
<b>Capital de deuxième catégorie, montant net</b>	1 698	1 546
<b>Total du capital disponible</b>	9 616 \$	8 968 \$
<b>Capital requis :</b>		
Risque de rendement insuffisant des actifs et risque de marché	1 815 \$	1 679 \$
Risque d'assurance	1 961	1 877
Risque de taux d'intérêt	927	851
Autres	6	7
<b>Total du capital requis</b>	4 709 \$	4 414 \$
<b>Ratio du MPRCE :</b>		
<b>Capital de première catégorie</b>	168 %	168 %
<b>Total</b>	204 %	203 %

L'adoption des IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2011 a donné lieu à une diminution de 636 \$ du total du capital disponible sur une base graduelle. Cette incidence se fera progressivement sur huit trimestres à compter du 31 mars 2011, conformément aux lignes directrices du BSIF sur la transition aux IFRS.

Au 31 décembre 2011, la valeur estimative du ratio des fonds propres à risque de GWL&A, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à 430 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. GWL&A présente son ratio des fonds propres à risque une fois par année aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance.

Au Royaume-Uni, Canada Life U.K. doit se conformer aux exigences en matière de capital publiées dans l'Integrated Prudential Sourcebook, inclus dans le Financial Services Authority Handbook. Les exigences en matière de capital sont prescrites par une formule (Pillar 1) ainsi que par un cadre d'adéquation du capital individuel qui obligent les entités à évaluer le montant approprié du capital qu'elles devraient détenir en fonction des risques encourus dans le cadre de leurs activités. À la fin de 2011, Canada Life U.K. s'était conformée aux exigences en matière de ressources en capital en vigueur au Royaume-Uni.

Aux 31 décembre 2011 et 2010, la Compagnie maintenait la capitalisation à un niveau excédant les exigences réglementaires minimales locales dans chacun des territoires de ses autres établissements à l'étranger.

La Compagnie a également établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures d'évaluation du capital relatives à la mise en œuvre et à la surveillance du plan de capital. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

## 22. Paiements fondés sur des actions

- a) La Compagnie offre un régime d'options sur actions (le régime) en vertu duquel des options visant à souscrire des actions ordinaires de Lifeco peuvent être accordées à certains dirigeants et salariés de Lifeco et de ses sociétés affiliées. Le comité de rémunération de la Compagnie (le comité) gère le régime et, sous réserve de certaines dispositions du régime, établit les conditions selon lesquelles les options sont attribuées. Le prix d'exercice de chaque option accordée en vertu du régime, qui est fixé par le comité, ne peut en aucun cas être inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire de Lifeco négocié à la Bourse de Toronto pendant les cinq jours de négociation précédant le jour de l'attribution. Dans certaines circonstances, une cessation d'emploi peut entraîner l'extinction des options, à moins que le comité n'en décide autrement.

Au cours de 2011, 1 666 100 options ont été attribuées (988 000 en 2010). La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées en 2011 était de 4,39 \$ par option. La juste valeur de chaque option a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes qui s'appuie sur les hypothèses moyennes pondérées suivantes pour les options attribuées en 2011 : rendement des actions de 4,55 %, volatilité prévue de 23,93 %, taux d'intérêt sans risque de 2,79 % et durée prévue de 7 ans.

À ce jour, quatre catégories d'options ont été accordées en vertu du régime. Dans trois de ces quatre catégories, les options peuvent être exercées sous réserve de l'atteinte de certains objectifs financiers de la Compagnie. La période d'acquisition des options est d'un maximum de 8 ans. Toutes ces options ont une période d'exercice maximale de 10 ans. À l'heure actuelle, le nombre maximal d'actions ordinaires de Lifeco qui peut être émis en vertu du régime est de 52 600 000.

Le tableau qui suit résume l'état des options en cours et les changements survenus, ainsi que le prix d'exercice moyen pondéré :

	2011		2010	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au début	13 577 642	27,99 \$	16 082 494	25,17 \$
Attribuées	1 666 100	27,07	988 000	26,95
Exercées	(1 305 746)	18,37	(3 417 919)	14,32
Ayant fait l'objet d'une renonciation ou expirées	(553 127)	33,47	(74 933)	32,56
Options en cours à la fin	13 384 869	28,59 \$	13 577 642	27,99 \$
Options pouvant être exercées à la fin	9 366 858	27,98 \$	9 529 689	26,41 \$

La charge de rémunération liée aux transactions comptabilisées à titre de paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres de 6 \$ en 2011, après impôt (4 \$ en 2010, après impôt), laquelle découle des transactions pour lesquelles les services reçus ne pouvaient être portés à l'actif, a été comptabilisée dans les états consolidés des résultats.

L'entité a calculé la rémunération des services de l'administrateur en fonction de la juste valeur de marché lors de son évaluation des services reçus dans le cadre du régime d'unités d'actions différées et du régime d'achat d'actions différées.

Le tableau qui suit résume l'information relative à la fourchette des prix d'exercice, y compris la durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée au 31 décembre 2011 :

Fourchette des prix d'exercice	En cours			Pouvant être exercées		
	Options	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Échéance
De 17,14 \$ à 29,84 \$	112 299	0,58	25,17	112 299	25,17	2012
De 18,84 \$ à 37,22 \$	2 366 060	1,51	21,25	2 336 060	21,25	2013
De 24,17 \$ à 29,84 \$	923 000	2,30	26,57	923 000	26,57	2014
De 28,26 \$ à 29,84 \$	1 893 000	3,95	29,82	1 843 000	29,82	2015
De 27,16 \$ à 31,27 \$	482 000	4,50	30,35	482 000	30,35	2016
De 35,36 \$ à 37,22 \$	1 432 800	5,19	37,11	606 736	37,06	2017
De 25,64 \$ à 27,13 \$	930 440	8,26	26,93	187 160	26,94	2020
De 21,73 \$ à 27,16 \$	1 532 000	9,17	27,06	–	–	2021

- b) La Compagnie dispose d'un régime d'unités d'actions différées facultatif (le régime facultatif) et d'un régime d'unités d'actions différées obligatoire (le régime obligatoire) qui s'adressent à ses administrateurs afin de favoriser une meilleure harmonisation des intérêts des administrateurs et des intérêts des actionnaires de la Compagnie. En vertu du régime facultatif, chaque administrateur a le choix de toucher sa provision annuelle et ses jetons de présence soit entièrement en unités d'actions différées, soit entièrement en espèces ou à parts égales en espèces et en unités d'actions différées. En vertu du régime obligatoire, mis en place le 29 avril 2004, chaque administrateur qui réside au Canada ou aux États-Unis touche une tranche de 45 000 \$ de sa provision annuelle en unités d'actions différées. Dans les deux cas, le nombre d'unités d'actions différées attribué est établi en divisant le montant de la rémunération payable à l'administrateur par le cours moyen pondéré de l'action ordinaire à la TSX pendant les cinq derniers jours de Bourse du trimestre précédent (ce cours moyen pondéré étant la « valeur d'une unité d'action différée »). Les administrateurs reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires en fonction de la valeur des unités à ce moment. Au moment où l'administrateur quitte ses fonctions, il peut faire racheter ses unités d'actions différées en contrepartie d'une somme forfaitaire en espèces établie en fonction de la valeur des unités à la date du rachat. Cette somme est entièrement imposable à titre de revenu au cours de l'année pendant laquelle elle est reçue. En 2011, une tranche de 1 \$ de la rémunération des administrateurs a servi à acquérir des unités d'actions différées.

## 22. Paiements fondés sur des actions (suite)

- c) Depuis le 25 septembre 2007, Putnam LLC offre le régime d'intéressement en titres de participation de Putnam Investments, LLC. Conformément aux modalités du régime d'intéressement, Putnam LLC est autorisée à attribuer ou à vendre des actions de catégorie B de Putnam LLC (les actions de catégorie B de Putnam), sous réserve de certaines restrictions, et à attribuer des options visant l'achat d'actions de catégorie B de Putnam (collectivement, les attributions) à certains membres de la haute direction et employés clés de Putnam LLC, à la juste valeur au moment de l'attribution. La juste valeur est déterminée à l'aide de la méthode d'évaluation utilisée dans le cadre du régime d'intéressement en titres de participation. La période d'acquisition des droits peut être d'au plus cinq ans; celle-ci est précisée dans la lettre d'attribution. Les détenteurs d'actions de catégorie B de Putnam n'ont pas de droit de vote, sauf au sujet de certains éléments liés au régime d'intéressement, et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre maximal d'actions de catégorie B de Putnam qui peuvent être visées par les attributions en vertu du régime d'intéressement en titres de participation s'établit à 10 000 000. Les paiements fondés sur des actions qui sont attribués en vertu du régime d'intéressement en titres de participation sont réglés en trésorerie et comptabilisés dans les autres passifs aux bilans consolidés.

La Compagnie utilise le modèle de la juste valeur pour comptabiliser les actions incessibles de catégorie B et les options sur actions de catégorie B attribuées aux employés en vertu du régime d'intéressement en titres de participation. La juste valeur des actions incessibles de catégorie B et des options sur actions de catégorie B est déterminée à chaque date d'attribution. Au cours de 2011, Putnam LLC a attribué 1 189 169 actions ordinaires incessibles de catégorie B (225 998 en 2010) certains membres de la haute direction et employés clés (aucune option en 2011 et en 2010).

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 relativement aux actions ordinaires de catégorie B incessibles et aux options sur actions de catégorie B dont les droits étaient acquis s'est chiffrée à 3 \$ (43 \$ en 2010) et elle est comptabilisée au titre des charges opérationnelles dans les états consolidés des résultats. Au 31 décembre 2011, la valeur comptable et la valeur intrinsèque du passif relatif aux actions incessibles de catégorie B était de 98 \$.

- d) Certains employés de PanAgora, une filiale de Putnam LLC, sont admissibles à la participation au régime d'actionnariat de la direction en vertu duquel des actions de catégorie C de PanAgora et des options et des droits à l'appréciation sur actions de catégorie C de PanAgora peuvent être émis. Les détenteurs d'actions de catégorie C de PanAgora n'ont pas droit de vote et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre d'actions de catégorie C de PanAgora ne peut excéder 20 % des capitaux propres de PanAgora, en supposant un taux d'exercice et de conversion de 100 %.

Les actions de catégorie C sont traitées comme étant un passif réglé en trésorerie aux bilans consolidés et sont comprises dans la rémunération fondée sur des actions à payer. La juste valeur des actions est estimée chaque trimestre et évaluée chaque exercice par un expert évaluateur indépendant.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 relativement aux actions incessibles de catégorie C et aux droits à l'appréciation de ces actions étaient de 7 \$ en 2011 et en 2010, ces charges étant comprises dans les charges opérationnelles aux états consolidés des résultats. Au 31 décembre 2011, la juste valeur et la valeur intrinsèque des passifs relatifs aux actions de catégorie C et aux droits à l'appréciation de ces actions étaient de 22 \$.

### 23. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les filiales de la Compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Pour la plupart des régimes, les participants actifs assument une part du coût des avantages au moyen de cotisations salariales. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. Les obligations au titre des prestations définies sont établies en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes et il est évalué à la juste valeur. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Le coût des prestations de retraite est imputé aux charges opérationnelles.

Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées. Les cotisations patronales correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi. Les employés retraités assument une part du coût des avantages au moyen de franchises, de coassurances et de plafonds liés aux avantages. Le montant de certains avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite dépend de l'indexation future des coûts. Ces avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préalablement capitalisés, et le montant relatif à l'obligation pour ces prestations est inclus dans les autres passifs et soutenu par l'actif général. Le coût des avantages postérieurs à l'emploi non liés aux prestations de retraite est imputé aux charges opérationnelles.

Les gains ou les pertes actuariels cumulatifs des exercices précédents dépassant 10 % de la juste valeur de l'actif des régimes ou de l'obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice, selon le plus élevé des deux montants, sont amortis sur la durée moyenne résiduelle de vie active attendue du groupe de salariés ou de conseillers visés.

Les filiales de la Compagnie ont annoncé la liquidation partielle de certains régimes de retraite à prestations définies, mais l'incidence de cette annonce n'a pas été prise en compte dans les comptes des régimes de retraite.

Le taux de rendement global prévu sur l'actif des régimes pour l'exercice est fondé sur les prévisions à long terme en vigueur au début de l'exercice pour chaque catégorie d'actif, pondérées en fonction de la composition de l'actif du portefeuille, diminuées d'une provision à l'égard de toutes les charges qui devraient être imputées au fonds. Le rendement à long terme prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte et reflète les meilleures estimations de la direction relativement à l'inflation prévue et au rendement réel prévu. Depuis l'exercice précédent, aucun changement n'a été apporté à la méthode utilisée pour calculer le taux de rendement global prévu.

La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Les hypothèses quant à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. Ces hypothèses ont été appliquées par la Compagnie compte tenu de l'espérance de vie moyenne, y compris des provisions liées à l'amélioration au chapitre de la mortalité, le cas échéant, et reflètent les variations de facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique. Les hypothèses tiennent également compte d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles au Canada. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Les tableaux suivants reflètent la situation financière des régimes contributifs et non contributifs à prestations définies de la Compagnie aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

**a) Actif des régimes, obligation au titre des prestations et situation de capitalisation**

	Régimes de retraite à prestations définies			Autres avantages postérieurs à l'emploi		
	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
<b>Variation de la juste valeur de l'actif des régimes</b>						
Juste valeur de l'actif des régimes au début	3 122 \$	2 934 \$	2 934 \$	– \$	– \$	– \$
Rendement prévu de l'actif des régimes	191	180	–	–	–	–
Cotisations salariales	16	16	–	–	–	–
Cotisations patronales	94	89	–	17	17	–
Écarts actuariels	(120)	99	–	–	–	–
Prestations versées	(179)	(145)	–	(17)	(17)	–
Règlement	–	(2)	–	–	–	–
Fluctuations des taux de change	13	(49)	–	–	–	–
Juste valeur de l'actif à la fin	3 137 \$	3 122 \$	2 934 \$	– \$	– \$	– \$
<b>Variation des obligations au titre des prestations constituées</b>						
Obligations au titre des prestations définies au début	3 192 \$	2 832 \$	2 832 \$	402 \$	349 \$	349 \$
Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur	64	49	–	2	2	–
Cotisations salariales	16	16	–	–	–	–
Intérêts sur les obligations au titre des prestations définies	174	171	–	22	21	–
Écarts actuariels	180	329	–	(3)	48	–
Prestations versées	(179)	(145)	–	(17)	(17)	–
Coût des services passés	2	9	–	–	–	–
Règlements	–	(2)	–	–	–	–
Fluctuations des taux de change	21	(67)	–	–	(1)	–
Obligations au titre des prestations définies à la fin	3 470 \$	3 192 \$	2 832 \$	406 \$	402 \$	349 \$
<b>Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés</b>						
Situation de capitalisation des régimes – surplus (déficit)	(333) \$	(70) \$	102 \$	(406) \$	(402) \$	(349) \$
Coût (crédit) non comptabilisé au titre des services passés	5	5	–	(26)	(33)	(41)
Écarts actuariels nets	512	209	–	43	48	–
Montant non comptabilisé en raison d'une limite imposée sur un actif	(71)	(63)	–	–	–	–
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	113 \$	81 \$	102 \$	(389) \$	(387) \$	(390) \$
Comptabilisé dans :						
Autres actifs	420 \$	314 \$	266 \$	– \$	– \$	– \$
Autres passifs	(307)	(233)	(164)	(389)	(387)	(390)
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	113 \$	81 \$	102 \$	(389) \$	(387) \$	(390) \$
<b>Analyse de l'obligation au titre des prestations définies</b>						
Régimes capitalisés en tout ou en partie	3 230 \$	2 968 \$	2 641 \$			
Régimes non capitalisés	240 \$	224 \$	191 \$	406 \$	402 \$	349 \$
Rendement réel de l'actif des régimes	71 \$	279 \$				

La Compagnie prévoit verser 121 \$ à ses régimes de retraite à prestations définies capitalisés et non capitalisés et à ses autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en 2012.

## 23. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

**b) Charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée en résultat net**

	Tous les régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2011	2010	2011	2010
Coût des services rendus au cours de l'exercice au titre des prestations définies	80 \$	65 \$	2 \$	2 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice au titre des cotisations définies	29	29	–	–
Cotisations salariales	(16)	(16)	–	–
Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur	93	78	2	2
Coût des services passés comptabilisé	2	4	(7)	(7)
Charge d'intérêts sur les obligations au titre des prestations définies	174	171	22	21
Écarts actuariels comptabilisés	(1)	20	1	–
Rendement prévu de l'actif des régimes	(191)	(180)	–	–
Montant comptabilisé en raison d'une limite imposée sur un actif	8	(14)	–	–
Charge comptabilisée au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	85 \$	79 \$	18 \$	16 \$

**c) Répartition de l'actif par principales catégories, pondérée par l'actif des régimes**

	Régimes de retraite à prestations définies		
	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Titres de participation	46 %	50 %	50 %
Titres de créance	41 %	37 %	38 %
Biens immobiliers	4 %	4 %	4 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 %	9 %	8 %
	100 %	100 %	100 %

Aucun actif de régime n'est investi directement dans les titres de la Compagnie ou des parties liées. Dans les bilans consolidés, les actifs du régime comprennent des placements de 1 430 \$ (1 438 \$ en 2010) dans des fonds distincts gérés par des filiales de la Compagnie. Les actifs du régime ne comprennent pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par la Compagnie.

**d) Principales hypothèses actuarielles utilisées à la date du bilan**

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2011	2010	2011	2010
<b>Pour le calcul du coût des prestations :</b>				
Taux d'actualisation	5,5 %	6,2 %	5,5 %	6,3 %
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes au cours de l'exercice	6,1 %	6,3 %	–	–
Taux de croissance de la rémunération prévu	3,6 %	3,9 %	–	–
Augmentation future des montants liés aux régimes de retraite	2,2 %	2,4 %	–	–
<b>Pour le calcul du coût des obligations au titre des prestations définies :</b>				
Taux d'actualisation	5,1 %	5,5 %	5,1 %	5,5 %
Taux de croissance de la rémunération	3,5 %	3,6 %	–	–
Augmentations futures des montants liés aux régimes de retraite	2,0 %	2,2 %	–	–
Pourcentage de l'obligation au titre des prestations définies assujetti aux augmentations futures des montants liés aux régimes de retraite	39,0 %	41,0 %	–	–
<b>Taux tendanciel du coût des soins médicaux :</b>				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			6,7 %	7,0 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,5 %	4,5 %
Exercice au cours duquel le taux final est atteint			2024	2024

e) **Incidence des variations des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux – autres avantages postérieurs à l'emploi**

	Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
	2011	2010	2011	2010
Incidence sur les obligations au titre des prestations définies	41 \$	40 \$	(34) \$	(34) \$
Incidence sur les coûts des services rendus et les charges d'intérêt au cours de l'exercice	2 \$	2 \$	(2) \$	(2) \$

f) **Les montants de l'exercice considéré et de l'exercice précédent sont les suivants :**

	2011	2010
<b>Régimes de retraite à prestations définies :</b>		
Obligation au titre des prestations définies	(3 470) \$	(3 192) \$
Juste valeur de l'actif des régimes	3 137	3 122
Situation de capitalisation des régimes – surplus (déficit)	(333)	(70)
Ajustements liés à l'expérience à l'égard des passifs du régime	(180)	(329)
Ajustements liés à l'expérience à l'égard des actifs du régime	(120)	99
<b>Autres avantages postérieurs à l'emploi :</b>		
Obligation au titre des prestations définies	(406)	(402)
Ajustements liés à l'expérience à l'égard des passifs du régime	3	(48)

**24. Bénéfice par action ordinaire**

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordinaire :

	2011	2010
<b>Bénéfice</b>		
Bénéfice net	2 118 \$	1 701 \$
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	(96)	(86)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	2 022	1 615
Titres de fiducies de capital	10	10
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires – dilué	2 032 \$	1 625 \$
<b>Nombre d'actions ordinaires</b>		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	949 323 824	947 487 233
Ajouter :		
– Parts de fiducies de capital	12 408 059	9 516 867
– Exercice potentiel d'options sur actions en cours	337 446	1 163 319
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	962 069 329	958 167 419
<b>Bénéfice de base par action ordinaire</b>	2,129 \$	1,704 \$
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire</b>	2,112 \$	1,695 \$
<b>Dividende par action ordinaire</b>	1,230 \$	1,230 \$

**25. Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)**

	2011					
	Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Actionnaires
Solde au début	(572) \$	129 \$	– \$	(443) \$	(16) \$	(459) \$
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	206	114	(22)	298	(84)	214
Impôt sur le résultat	1	(20)	9	(10)	22	12
	207	94	(13)	288	(62)	226
Solde à la fin	(365) \$	223 \$	(13) \$	(155) \$	(78) \$	(233) \$

	2010					
	Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Actionnaires
Solde au début	– \$	78 \$	(51) \$	27 \$	(8) \$	19 \$
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	(572)	78	79	(415)	(14)	(429)
Impôt sur le résultat	–	(27)	(28)	(55)	6	(49)
	(572)	51	51	(470)	(8)	(478)
Solde à la fin	(572) \$	129 \$	– \$	(443) \$	(16) \$	(459) \$

**26. Transactions entre parties liées**

La Corporation Financière Power, constituée et domiciliée au Canada, est la société mère de la Compagnie et en exerce le contrôle de droit.

**a) Principales filiales**

Les états financiers de la Compagnie comprennent les activités des filiales suivantes :

Société	Pays de constitution	Principale activité	% de participation
La Great-West, compagnie d'assurance-vie	Canada	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
London Life, Compagnie d'Assurance-Vie	Canada	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Canada	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
Great-West Life & Annuity Insurance Company	États-Unis	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
Putnam Investments, LLC	États-Unis	Services financiers	97,58 %

**b) Transactions entre parties liées comprises dans les états financiers consolidés**

Dans le cours normal des activités, la Great-West et Putnam LLC prennent part à diverses transactions avec des parties liées, lesquelles comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de la Corporation Financière Power. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Great-West a reçu certains services administratifs d'IGM et de ses filiales, membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, et lui en a rendu. La Great-West a également fourni des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. La London Life a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon des conditions au moins aussi avantageuses que celles du marché.

Au 31 décembre 2011, la Compagnie détenait des débentures émises par IGM d'un montant en capital de 39 \$ (47 \$ en 2010) assorties des échéances suivantes :

	2011	2010
6,75 % arrivée à échéance le 9 mai 2011	– \$	10 \$
6,65 % arrivant à échéance le 13 décembre 2027	15	14
7,45 % arrivant à échéance le 9 mai 2031	12	12
7,00 % arrivant à échéance le 31 décembre 2032	12	11
	<b>39 \$</b>	<b>47 \$</b>

En 2011, la Great-West, la London Life et des fonds distincts gérés par la London Life ont acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 202 \$ (226 \$ en 2010).

La Compagnie fournit des services de réassurance et de gestion d'actifs ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la Compagnie et de ses filiales.

Aucun prêt ni aucune garantie n'était en cours à la date du bilan, et aucun prêt ni aucune garantie n'avait été émis en 2011 ou en 2010. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables de parties liées en 2011 ou en 2010.

**c) Rémunération des principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de Lifeco, directement ou indirectement, y compris les administrateurs. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration ainsi que certains dirigeants clés.

Le tableau qui suit présente toute la rémunération versée ou attribuée aux principaux dirigeants, ou gagnée par ces derniers, en 2011 pour des services rendus à la Compagnie et à ses filiales, quelle que soit la fonction qu'ils occupent.

	2011	2010
Salaire	12 \$	12 \$
Attributions fondées sur des actions	3	1
Attributions fondées sur des options	1	–
Rémunération incitative annuelle autre qu'en actions	15	18
Valeur de rente	4	10
	<b>35 \$</b>	<b>41 \$</b>

**27. Impôt sur le résultat****a) Impôt sur le résultat à recouvrer (à payer)**

	2011	2010
Solde au début	212 \$	414 \$
Charge d'impôt exigible	(267)	(193)
Comptabilisé dans les autres éléments du bénéfice global	(27)	(13)
Acomptes (remboursements reçus)	(303)	(64)
Autres	88	68
<b>Solde à la fin</b>	<b>(297) \$</b>	<b>212 \$</b>

## 27. Impôt sur le résultat (suite)

b) L'impôt différé se compose des reports en avant de pertes et des différences temporelles imposables présentés ci-dessous :

	2011	2010
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	(321) \$	(475) \$
Portefeuille d'actifs	(788)	(540)
Reports en avant de pertes	980	876
Immobilisations incorporelles	296	345
Autres	44	181
Actif (passif) d'impôt différé, montant net	211 \$	387 \$
Solde au début	387 \$	572 \$
Montants comptabilisés au(x) :		
États des résultats	(198)	(63)
État du résultat global	17	(42)
État des variations des capitaux propres	-	3
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	(2)	(45)
Fluctuations des taux de change	7	(38)
<b>Solde à la fin</b>	<b>211 \$</b>	<b>387 \$</b>

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre du report en avant de pertes fiscales, dans la mesure où la réalisation des avantages d'impôt connexes par l'entremise des bénéfices imposables futurs est plus probable qu'improbable.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est plus probable qu'improbable que la société enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle sera en mesure de tirer parti d'occasions liées à sa gestion fiscale avant l'expiration des actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé.

La direction évalue la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs. La direction estime que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2011, sera recouvrable.

Au 31 décembre 2011, la Compagnie affichait des pertes fiscales reportées qui totalisaient 3 013 \$ (3 776 \$ en 2010). De ce montant, une tranche de 2 788 \$ viendra à échéance entre 2011 et 2031; il n'existe aucune date d'échéance pour la tranche restante de 225 \$. La Compagnie réalisera cette économie d'impôt au cours des prochains exercices au moyen de la diminution des impôts sur le résultat exigibles.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux placements effectués dans les filiales, les divisions et les sociétés associées, car la Compagnie est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle la différence temporelle s'inversera, laquelle date n'est pas envisagée dans un avenir prévisible.

Une des filiales de la Compagnie a récemment enregistré des pertes. Le solde de l'actif d'impôt différé de cette filiale se chiffre à 1 078 \$ (1 057 \$ US) au 31 décembre 2011 et est principalement constitué du montant net des pertes opérationnelles et de déductions futures liées au goodwill, pour lequel une perte de valeur été comptabilisée antérieurement. La direction a conclu qu'il est plus probable qu'improbable que la filiale, et d'autres filiales traditionnellement rentables avec lesquelles la filiale présente une déclaration de revenus consolidée aux États-Unis, produira un bénéfice imposable suffisant pour être comblé par l'utilisation des pertes et des déductions américaines non utilisées. Le bénéfice imposable futur est principalement le fruit de stratégies de planification fiscale, dont certaines ont déjà été mises en œuvre. Certaines pertes opérationnelles totalisant 17 \$ (17 \$ US) et ayant été engagées avant l'exercice 2010 ont été exclues des actifs d'impôt différé.

c) La charge d'impôt sur le résultat pour l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

i) Impôt exigible

	2011	2010
Charge d'impôt exigible	246 \$	181 \$
Perte fiscale, crédit d'impôt ou différence temporelle non comptabilisés dans les périodes antérieures	5	(4)
Autres	16	16
Total de l'impôt exigible	267 \$	193 \$

## ii) Impôt différé

	2011	2010
Création et renversement de différence temporelle	220 \$	107 \$
Variations des taux d'imposition ou nouveaux impôts	(7)	(6)
Réductions de valeur, ou reprise de réductions de valeur antérieures, d'actifs d'impôt différé	1	(97)
Perte fiscale, crédit d'impôt ou différence temporelle non comptabilisés dans les périodes antérieures	(7)	(3)
Autres	(9)	62
Total de l'impôt différé	198 \$	63 \$
<b>Total de la charge d'impôt sur le résultat</b>	<b>465 \$</b>	<b>256 \$</b>

## iii) Impôt comptabilisé dans les autres éléments du bénéfice global (se reporter à la note 25)

	2011	2010
Impôt exigible	27 \$	13 \$
Impôt différé	(17)	42
	10 \$	55 \$

## iv) Impôt comptabilisé dans les capitaux propres

	2011	2010
Impôt exigible	– \$	– \$
Impôt différé	–	(3)
	– \$	(3) \$

## d) Le taux d'imposition effectif de la Compagnie se calcule comme suit :

	2011		2010	
Taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial) au Canada	757 \$	28,0 %	599 \$	30,5 %
Augmentation (diminution) du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants :				
Produits de placement non imposables	(123)	(4,6)	(111)	(5,6)
Taux d'imposition effectif inférieur applicable au bénéfice non assujéti à l'impôt au Canada	(89)	(3,3)	(64)	(3,3)
Autres	(73)	(2,6)	(161)	(8,2)
Incidence des changements de taux sur les impôts futurs	(7)	(0,3)	(7)	(0,4)
Taux d'imposition effectif applicable à l'exercice en cours	465 \$	17,2 %	256 \$	13,0 %

Le versement des dividendes de la Compagnie à ses actionnaires n'a aucune incidence fiscale.

**28. Charges opérationnelles et frais administratifs**

	2011	2010
Salaires et autres avantages du personnel	1 698 \$	1 723 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	43	43
Autres	209	1 035
	1 950 \$	2 801 \$

**29. Instruments financiers dérivés**

Pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que des risques du marché, la Compagnie a recours, comme utilisateur final, à plusieurs instruments financiers dérivés. La Compagnie a pour politique de réaliser des transactions au moyen de dérivés uniquement avec des intermédiaires financiers qui ont une réputation de solvabilité. La note 7 présente le risque auquel la Compagnie est exposée à l'égard de la qualité de crédit de ses contreparties. Au 31 décembre 2011, la Compagnie a reçu de parties contractantes des actifs de 21 \$ (24 \$ en 2010) en garantie de certains dérivés et a donné à des parties contractantes des actifs de 45 \$ (39 \$ en 2010) en garantie pour des dérivés.

## 29. Instruments financiers dérivés (suite)

a) Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille d'instruments dérivés de la Compagnie et du risque de crédit correspondant :

	2011				Équivalent pondéré en fonction du risque
	Montant nominal	Risque de crédit maximal*	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>					
Contrats à terme standardisés – achat	55 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Contrats à terme standardisés – vente	5	–	–	–	–
Swaps	2 649	357	23	370	38
Options achetées	1 107	54	7	54	5
	<b>3 816</b>	<b>411</b>	<b>30</b>	<b>424</b>	<b>43</b>
<b>Contrats de change</b>					
Contrats à terme de gré à gré	224	–	3	3	–
Swaps de devises	7 745	557	540	1 093	73
	<b>7 969</b>	<b>557</b>	<b>543</b>	<b>1 096</b>	<b>73</b>
<b>Autres contrats dérivés</b>					
Contrats sur actions	58	–	4	4	–
Contrats à terme standardisés – achat	7	–	–	–	–
Contrats à terme standardisés – vente	148	–	–	–	–
	<b>213</b>	<b>–</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>–</b>
	<b>11 998 \$</b>	<b>968 \$</b>	<b>577 \$</b>	<b>1 524 \$</b>	<b>116 \$</b>

\* Les montants du risque de crédit équivalent sont présentés en excluant les garanties reçues (21 \$).

	2010				Équivalent pondéré en fonction du risque
	Montant nominal	Risque de crédit maximal*	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>					
Contrats à terme standardisés – achat	58 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Contrats à terme standardisés – vente	220	–	–	–	–
Swaps	2 136	221	18	223	22
Options achetées	1 293	31	7	31	2
	<b>3 707</b>	<b>252</b>	<b>25</b>	<b>254</b>	<b>24</b>
<b>Contrats de change</b>					
Contrats à terme de gré à gré	86	1	1	2	–
Swaps de devises	7 308	731	512	1 242	77
	<b>7 394</b>	<b>732</b>	<b>513</b>	<b>1 244</b>	<b>77</b>
<b>Autres contrats dérivés</b>					
Contrats sur actions	64	–	4	4	–
Contrats à terme standardisés – achat	8	–	–	–	–
Contrats à terme standardisés – vente	38	–	–	–	–
	<b>110</b>	<b>–</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>–</b>
	<b>11 211 \$</b>	<b>984 \$</b>	<b>542 \$</b>	<b>1 502 \$</b>	<b>101 \$</b>

\* Les montants du risque de crédit équivalent sont présentés en excluant les garanties reçues (24 \$).

Les éléments suivants, qui figurent dans les tableaux ci-dessus, sont présentés tel que le BSIF le prescrit.

Risque de crédit maximal	Le coût de remplacement total de tous les contrats sur produits dérivés qui présentent une valeur positive.
Risque de crédit futur	Le risque de crédit potentiel futur est calculé au moyen d'une formule prescrite par le BSIF. Les facteurs à considérer dans ce calcul sont le type et la durée du dérivé.
Risque de crédit équivalent	La somme du risque de crédit maximal et du risque de crédit potentiel futur moins les garanties détenues.
Équivalent pondéré en fonction du risque	Représente le risque de crédit équivalent, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, tel que le BSIF le prescrit.

- b) Le tableau suivant présente le montant nominal, la durée jusqu'à l'échéance et la juste valeur estimative du portefeuille d'instruments dérivés de la Compagnie par catégorie :

	2011				Valeur de marché estimative totale
	Montant nominal				
	1 an ou moins	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
<b>Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables</b>					
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>					
Contrats à terme standardisés – achat	– \$	55 \$	– \$	55 \$	– \$
Contrats à terme standardisés – vente	–	5	–	5	–
Swaps	404	1 025	1 087	2 516	316
Options achetées	–	968	139	1 107	53
	404	2 053	1 226	3 683	369
<b>Contrats de change</b>					
Contrats à terme de gré à gré	224	–	–	224	(1)
Swaps de devises	43	1 509	4 693	6 245	314
	267	1 509	4 693	6 469	313
<b>Autres contrats dérivés</b>					
Contrats sur actions	40	18	–	58	(16)
Contrats à terme standardisés – achat	7	–	–	7	–
Contrats à terme standardisés – vente	146	2	–	148	(1)
	193	20	–	213	(17)
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>					
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>					
Swaps	–	–	31	31	11
<b>Contrats de change</b>					
Swaps de devises	–	–	1 500	1 500	(22)
	–	–	1 531	1 531	(11)
<b>Couvertures de la juste valeur</b>					
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>					
Swaps	–	10	92	102	(2)
<b>Total</b>	<b>864 \$</b>	<b>3 592 \$</b>	<b>7 542 \$</b>	<b>11 998 \$</b>	<b>652 \$</b>
<b>2010</b>					
	Montant nominal				Valeur de marché estimative totale
	1 an ou moins	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
<b>Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables</b>					
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>					
Contrats à terme standardisés – achat	57 \$	1 \$	– \$	58 \$	– \$
Contrats à terme standardisés – vente	165	–	–	165	–
Swaps	419	797	862	2 078	191
Options achetées	226	846	221	1 293	31
	867	1 644	1 083	3 594	222
<b>Contrats de change</b>					
Contrats à terme de gré à gré	86	–	–	86	1
Swaps de devises	70	1 284	4 454	5 808	589
	156	1 284	4 454	5 894	590
<b>Autres contrats dérivés</b>					
Contrats sur actions	43	21	–	64	(20)
Contrats à terme standardisés – achat	8	–	–	8	–
Contrats à terme standardisés – vente	38	–	–	38	–
	89	21	–	110	(20)
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>					
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>					
Swaps	–	–	58	58	12
	–	–	58	58	12
<b>Contrats de change</b>					
Swaps de devises	–	–	1 500	1 500	15
	–	–	1 558	1 558	27
<b>Couvertures de la juste valeur</b>					
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>					
Contrats à terme standardisés – vente	55	–	–	55	–
<b>Total</b>	<b>1 167 \$</b>	<b>2 949 \$</b>	<b>7 095 \$</b>	<b>11 211 \$</b>	<b>819 \$</b>

Les contrats à terme standardisés du tableau ci-dessus sont des contrats négociés en Bourse; tous les autres contrats sont négociés sur le marché hors cote.

## 29. Instruments financiers dérivés (suite)

**c) Contrats de taux d'intérêt**

Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux provisions techniques. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Les options d'achat permettent à la Compagnie de conclure des swaps assortis de versements à taux fixe préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont en outre utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Finalement, les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimal.

**Contrats de change**

Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixes et à taux variables peuvent être échangés dans des devises différentes. La Compagnie conclut également certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits.

La tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie de 2011 et les profits et les pertes nets dont il est prévu qu'ils seront reclassés hors du cumul des autres éléments du bénéfice global pour le prochain exercice se chiffrent à 2 \$. Les flux de trésorerie variables sont couverts sur une période maximale de 33 ans.

**Autres contrats dérivés**

Des swaps sur indice et des contrats à terme standardisés sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont en outre utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. La Compagnie peut avoir recours à des dérivés de crédit pour gérer son exposition au risque de crédit et pour diversifier le risque auquel l'expose son portefeuille de placements.

**30. Provisions liées à des poursuites judiciaires, passif éventuel et événement postérieur**

De temps à autre, la Compagnie et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs, dans le cours normal de leurs activités. Il est difficile de se prononcer sur l'issue de ces poursuites avec certitude, et une issue défavorable pourrait nuire de manière importante à la situation financière consolidée de la Compagnie. Toutefois, selon l'information connue à l'heure actuelle, on ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Compagnie.

Une filiale de la Compagnie a annoncé la liquidation partielle d'un régime de retraite à prestations définies en Ontario, laquelle ne devrait pas être achevée sous peu. Cette liquidation partielle pourrait donner lieu à une distribution du montant de l'excédent actuariel, le cas échéant, attribuable à la liquidation d'une tranche du régime. En plus des décisions réglementaires touchant cette liquidation partielle, un recours collectif a été entamé en Ontario à l'égard de la liquidation partielle et de trois éventuelles liquidations partielles aux termes du régime. Le recours collectif remet également en cause la validité de l'imputation de charges au régime. La provision au titre de certains régimes de retraite canadiens d'un montant de 97 \$ après impôt, constituée par les filiales de la Compagnie au troisième trimestre de 2007, a été réduite à 68 \$. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Cour d'appel de l'Ontario a rendu un jugement le 3 novembre 2011 relativement à l'utilisation des comptes de participation de la London Life et de la Great-West, des filiales de Lifeco, pour le financement de l'acquisition du Groupe d'assurances London Inc. (le GAL), en 1997 (le jugement de la Cour d'appel).

Le jugement de la Cour d'appel a apporté d'importants correctifs au jugement de première instance, lesquels devraient avoir un effet positif sur la situation financière globale de la Compagnie. La remise dans les comptes de participation de tous les montants visés se fera en conformité avec les politiques relatives aux polices avec participation des sociétés dans le cours normal des activités. Aucun montant ne sera alloué sur une base individuelle aux membres du groupe.

Au cours du quatrième trimestre de 2011, en réponse au jugement de la Cour d'appel, la Compagnie a réévalué et réduit la provision liée à des poursuites judiciaires constituée au troisième trimestre de 2010, occasionnant ainsi une incidence positive de 223 \$ après impôt sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

Quelle que soit l'issue de cette affaire, toutes les modalités contractuelles des polices avec participation continueront d'être respectées.

Selon l'information connue à l'heure actuelle, le jugement de première instance, s'il est confirmé par un jugement d'appel subséquent, ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la situation financière consolidée de la Compagnie.

La participation que détiennent certaines filiales de la Compagnie dans une société de capital-investissement située aux États-Unis a donné lieu à un différend au sujet des modalités du contrat de société. La Compagnie a acquis sa participation en 2007 pour une contrepartie de 350 \$ US. Le différend a été résolu le 10 janvier 2012 et la Compagnie a constitué une provision de 99 \$ après impôt.

Dans le cadre de l'acquisition de sa filiale Putnam LLC, la Compagnie est indemnisée par un tiers à l'égard de tout passif découlant de certains litiges ou mesures réglementaires touchant Putnam LLC. Cette dernière a toujours un passif potentiel au titre de ces litiges advenant que l'indemnisation ne soit pas respectée. La Compagnie s'attend cependant à ce qu'elle le soit et estime que tout passif de Putnam n'aurait pas une incidence défavorable importante sur sa situation financière consolidée.

**Événement postérieur**

Le 3 janvier 2012, les demandeurs ont déposé une demande d'autorisation d'appel devant la Cour suprême du Canada afin d'en appeler du jugement de la Cour d'appel.

**31. Engagements****a) Lettres de crédit consortiales**

En vertu des lois américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom du GRL par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations du GRL découlant de certains contrats de réassurance.

Le GRL détient une facilité consortiale sous forme de lettres de crédit prévoyant un crédit maximal de 650 \$ US. La facilité, établie en 2010, est d'une durée de cinq ans et arrivera à échéance le 12 novembre 2015. Selon les modalités de cette facilité, une garantie pourrait être exigée si un manquement à l'égard de la facilité survenait. Au 31 décembre 2011, le GRL avait émis des lettres de crédit totalisant 479 \$ US en vertu de la facilité (507 \$ US au 31 décembre 2010).

De plus, le GRL dispose d'autres facilités sous forme de lettres de crédit bilatérales totalisant 18 \$ US (18 \$ US en 2010). Au 31 décembre 2011, le GRL avait émis des lettres de crédit totalisant 7 \$ US (6 \$ US au 31 décembre 2010) en vertu de ces facilités.

**b) Autres lettres de crédit**

La Canada-Vie émet des lettres de crédit dans le cours normal de ses activités. Des lettres de crédit de 1 \$ étaient en cours au 31 décembre 2011 (1 \$ au 31 décembre 2010). Aucune d'entre elles n'avait été utilisée à cette date.

**c) Obligations locatives**

La Compagnie conclut des contrats de location simple pour les locaux à bureaux et certains éléments du matériel utilisés dans le cours normal de ses activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation. Les paiements minimaux futurs globaux et par exercice se présentent comme suit :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017 et par la suite	Total
Paiements de location futurs	101 \$	83	69	58	46	86	443 \$

**32. Information sectorielle**

Les principaux secteurs à présenter de la Compagnie sont l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco. Ces secteurs reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de la Compagnie, de même que ses emplacements géographiques. Chaque secteur exerce des activités dans le secteur des services financiers et tire ses produits principalement de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie et de l'assurance-invalidité, des produits de rentes, des services de gestion de placements, des produits d'épargne et des produits de réassurance-vie, IARD, accidents et maladie. Les activités commerciales qui ne sont pas liées aux unités d'exploitation sont regroupées dans le secteur Exploitation générale de Lifeco.

Les transactions entre secteurs opérationnels sont effectuées selon les conditions du marché et ont été éliminées au moment de la consolidation.

Au cours de l'exercice, la Compagnie a établi un modèle de répartition du capital visant à mieux mesurer le rendement de ses secteurs opérationnels. L'information sectorielle ci-dessous, y compris les chiffres comparatifs, reflète l'incidence de la mise en œuvre de ce modèle.

**a) Résultats opérationnels consolidés**

	2011				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	
<b>Produits :</b>					
Primes reçues	9 285 \$	3 126 \$	4 882 \$	– \$	17 293 \$
Produits de placement nets					
Produits de placement nets réguliers	2 470	1 311	1 891	(134)	5 538
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	1 853	454	1 857	–	4 164
Total des produits de placement nets	4 323	1 765	3 748	(134)	9 702
Honoraires et autres produits	1 088	1 232	583	–	2 903
<b>Total des produits</b>	<b>14 696</b>	<b>6 123</b>	<b>9 213</b>	<b>(134)</b>	<b>29 898</b>
<b>Prestations et charges :</b>					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de police	10 971	4 229	7 843	–	23 043
Autres	2 207	1 240	586	(271)	3 762
Charges financières	136	134	18	1	289
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	41	46	13	–	100
<b>Bénéfice avant impôt</b>	<b>1 341</b>	<b>474</b>	<b>753</b>	<b>136</b>	<b>2 704</b>
Impôt sur le résultat	252	98	96	19	465
<b>Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>1 089</b>	<b>376</b>	<b>657</b>	<b>117</b>	<b>2 239</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	108	(1)	14	–	121
<b>Bénéfice net</b>	<b>981</b>	<b>377</b>	<b>643</b>	<b>117</b>	<b>2 118</b>
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	73	–	23	–	96
<b>Bénéfice net avant la répartition du capital</b>	<b>908</b>	<b>377</b>	<b>620</b>	<b>117</b>	<b>2 022</b>
Incidence de la répartition du capital	78	(7)	(58)	(13)	–
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>986 \$</b>	<b>370 \$</b>	<b>562 \$</b>	<b>104 \$</b>	<b>2 022 \$</b>

## 32. Information sectorielle (suite)

	2010				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	
<b>Produits :</b>					
Primes reçues	9 220 \$	3 216 \$	5 312 \$	– \$	17 748 \$
Produits de placement nets					
Produits de placement nets réguliers	2 481	1 326	1 892	10	5 709
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	1 624	734	1 467	–	3 825
Total des produits de placement nets	4 105	2 060	3 359	10	9 534
Honoraires et autres produits	1 025	1 246	550	–	2 821
<b>Total des produits</b>	<b>14 350</b>	<b>6 522</b>	<b>9 221</b>	<b>10</b>	<b>30 103</b>
<b>Prestations et charges :</b>					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de police	10 669	4 625	7 931	–	23 225
Autres	2 361	1 360	536	277	4 534
Charges financières	135	138	14	1	288
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	40	45	7	–	92
Bénéfice avant impôt	1 145	354	733	(268)	1 964
Impôt sur le résultat	193	22	104	(63)	256
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	952	332	629	(205)	1 708
Participations ne donnant pas le contrôle	(9)	4	12	–	7
Bénéfice net	961	328	617	(205)	1 701
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	72	–	14	–	86
Bénéfice net avant la répartition du capital	889	328	603	(205)	1 615
Incidence de la répartition du capital	86	(2)	(71)	(13)	–
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	975 \$	326 \$	532 \$	(218) \$	1 615 \$

## b) Total de l'actif consolidé

	31 décembre 2011			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
<b>Actif</b>				
Actif investi	56 374 \$	27 403 \$	30 851 \$	114 628 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles à durée indéterminée	5 089	1 769	1 697	8 555
Fonds distincts et risque lié aux porteurs de parts	49 622	22 359	24 601	96 582
Autres actifs	3 453	3 050	12 500	19 003
<b>Total de l'actif</b>	<b>114 538 \$</b>	<b>54 581 \$</b>	<b>69 649 \$</b>	<b>238 768 \$</b>

	31 décembre 2010			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
<b>Actif</b>				
Actif investi	52 378 \$	25 714 \$	28 550 \$	106 642 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles à durée indéterminée	5 086	1 717	1 702	8 505
Fonds distincts et risque lié aux porteurs de parts	50 001	21 189	23 637	94 827
Autres actifs	4 532	2 929	11 986	19 447
<b>Total de l'actif</b>	<b>111 997 \$</b>	<b>51 549 \$</b>	<b>65 875 \$</b>	<b>229 421 \$</b>

	1 <sup>er</sup> janvier 2010			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
<b>Actif</b>				
Actif investi	48 513 \$	24 632 \$	29 125 \$	102 270 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles à durée indéterminée	5 093	1 721	1 830	8 644
Fonds distincts et risque lié aux porteurs de parts	45 006	22 799	19 690	87 495
Autres actifs	3 620	13 888	3 227	20 735
<b>Total de l'actif</b>	<b>102 232 \$</b>	<b>63 040 \$</b>	<b>53 872 \$</b>	<b>219 144 \$</b>

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

## Aux actionnaires de Great-West Lifeco Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Great-West Lifeco Inc., qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1<sup>er</sup> janvier 2010, ainsi que les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010 et les notes annexes.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Great-West Lifeco Inc. aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1<sup>er</sup> janvier 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010 selon les Normes internationales d'information financière.

*Deloitte & Touche s.r.l.*

Comptables agréés

Winnipeg (Manitoba)  
Le 9 février 2012

## SOURCES DE BÉNÉFICES

L'information qui suit est présentée conformément à la ligne directrice du BSIF concernant la présentation des sources de bénéfices (les SDB). Les SDB ne sont pas une mesure définie par les Normes internationales d'information financière (les IFRS). Il n'existe aucune méthode d'analyse standard des SDB. Le calcul des SDB dépend de la méthode, des estimations et des hypothèses utilisées et varie en fonction de celles-ci.

Les SDB décrivent les différentes sources du bénéfice net établi selon les IFRS. Elles constituent une analyse des écarts entre le bénéfice net réel et le bénéfice net attendu en fonction des hypothèses formulées au début de la période visée. La terminologie suivante est utilisée dans l'analyse des sources de bénéfices :

### Bénéfice prévu sur les polices en vigueur

La fraction du bénéfice net consolidé découlant des polices en vigueur au début de la période visée qui devait être réalisée en supposant la concrétisation des hypothèses les plus probables. Cette mesure tient compte de la libération des provisions pour écarts défavorables, du bénéfice net prévu à l'égard des dépôts et des frais de gestion nets prévus.

### Incidence des affaires nouvelles

L'incidence au point de vente sur le bénéfice net de la souscription de nouvelles polices au cours de la période visée. Il s'agit de l'écart entre les primes reçues et la somme des frais engagés à l'égard des souscriptions et des nouveaux éléments de passif établis au point de vente.

### Gains et pertes actuariels

Les gains et les pertes attribuables aux écarts entre les résultats réels au cours de la période visée et les hypothèses les plus probables formulées au début de cette même période.

### Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses

L'incidence sur le bénéfice net des mesures prises par la direction, des modifications des méthodes et des hypothèses actuarielles, des modifications des marges pour écarts défavorables et de la correction d'erreurs.

### Autres

Les montants qui n'ont pas été pris en compte dans les autres composantes des sources de bénéfices.

### Bénéfice relatif au surplus

Le bénéfice gagné à l'égard du surplus de la Compagnie.

Les tableaux ci-dessous présentent les sources de bénéfices de Great-West Lifeco pour les exercices 2011 et 2010.

### Sources de bénéfices

(en millions de dollars canadiens)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011	Bénéfice net attribuable aux actionnaires				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	
Bénéfice prévu sur les polices en vigueur	1 067 \$	342 \$	485 \$	(21) \$	1 873 \$
Incidence des affaires nouvelles	1	0	(9)	0	(8)
Gains et pertes actuariels	(5)	(12)	(79)	1	(95)
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	136	52	164	0	352
Autres	0	0	0	0	0
Bénéfice relatif au surplus	90	114	120	1	325
<b>Bénéfice net avant impôt sur le résultat</b>	<b>1 289</b>	<b>496</b>	<b>681</b>	<b>(19)</b>	<b>2 447</b>
Impôt sur le résultat	(230)	(141)	(96)	(1)	(468)
<b>Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>1 059</b>	<b>355</b>	<b>585</b>	<b>(20)</b>	<b>1 979</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0	0	0
<b>Bénéfice net – actionnaires</b>	<b>1 059</b>	<b>355</b>	<b>585</b>	<b>(20)</b>	<b>1 979</b>
Dividendes sur les actions privilégiées perpétuelles	(73)	0	(23)	0	(96)
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les rajustements</b>	<b>986</b>	<b>355</b>	<b>562</b>	<b>(20)</b>	<b>1 883</b>
Putnam, après impôt	0	15	0	0	15
Rajustements après impôt	0	0	0	124	124
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>986 \$</b>	<b>370 \$</b>	<b>562 \$</b>	<b>104 \$</b>	<b>2 022 \$</b>

## SOURCES DE BÉNÉFICES (SUITE)

### Sources de bénéfices

(en millions de dollars canadiens)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010	Bénéfice net attribuable aux actionnaires				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	Total
Bénéfice prévu sur les polices en vigueur	1 025 \$	292 \$	507 \$	(19) \$	1 805 \$
Incidence des affaires nouvelles	6	0	(14)	0	(8)
Gains et pertes actuariels	74	49	(46)	17	94
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	254	55	110	0	419
Autres	0	0	0	0	0
Bénéfice relatif au surplus	44	61	93	(4)	194
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	1 403	457	650	(6)	2 504
Impôt sur le résultat	(342)	(90)	(104)	(8)	(544)
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 061	367	546	(14)	1 960
Participations ne donnant pas le contrôle	(14)	0	0	0	(14)
Bénéfice net – actionnaires	1 047	367	546	(14)	1 946
Dividendes sur les actions privilégiées perpétuelles	(72)	0	(14)	0	(86)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les rajustements	975	367	532	(14)	1 860
Putnam, après impôt	0	(41)	0	0	(41)
Rajustements après impôt	0	0	0	(204)	(204)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	975 \$	326 \$	532 \$	(218) \$	1 615 \$

### Analyse des résultats

Le bénéfice prévu sur les polices en vigueur est la principale composante du bénéfice, puisqu'il compte pour 77 % du bénéfice avant impôt de 2011. En 2011, le bénéfice prévu sur les polices en vigueur s'est chiffré à 1 873 \$, une augmentation de 68 \$ par rapport à 2010. L'incidence des marchés boursiers au début de l'exercice et la croissance des affaires des exploitations canadienne et américaine expliquent en grande partie l'augmentation du bénéfice prévu par rapport à l'exercice précédent, quoiqu'elles soient contrebalancées par des diminutions des profits prévus en raison de l'échéancier des souscriptions et de l'échéance de certains produits de capitalisation à plus court terme offerts par l'exploitation européenne.

Les nouvelles affaires souscrites en 2011 se sont traduites par une perte de 8 \$, résultat comparable à celui enregistré en 2010, en raison principalement de la réduction des tensions sur les produits de retraite de l'exploitation canadienne et des nouvelles affaires de l'unité Réassurance, essentiellement contrebalancées par la hausse des tensions sur les souscriptions de produits d'assurance de l'exploitation canadienne.

En 2011, les pertes actuarielles tiennent essentiellement aux résultats défavorables au chapitre des frais, de la morbidité et du comportement des titulaires de police, partiellement compensés par des résultats favorables au chapitre de la mortalité et des placements. Les gains actuariels enregistrés en 2010 tenaient essentiellement aux résultats favorables au chapitre des placements pour les exploitations canadienne et américaine, ainsi qu'aux résultats favorables au chapitre de la mortalité. En 2011, les pertes actuarielles de 95 \$ ont diminué de 189 \$ par rapport à 2010, essentiellement parce que les résultats défavorables au chapitre de la morbidité et du comportement des titulaires de police ont été partiellement contrebalancés par les résultats favorables au chapitre des placements.

En 2011, la Compagnie a adopté la sous-section 2350 des normes de pratique actuarielle révisées qui porte sur l'inclusion de l'amélioration de la mortalité dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour l'assurance-vie et les rentes. Cette adoption a eu une incidence favorable de 425 \$ sur le bénéfice avant impôt, soit une hausse de 182 \$ liée aux produits d'assurance-vie et une diminution de (53) \$ aux produits de rentes de l'exploitation canadienne; une augmentation de 242 \$ pour les produits d'assurance-vie et de 58 \$ pour les produits de rentes de l'exploitation européenne; une augmentation de 48 \$ du bénéfice lié aux produits d'assurance-vie et une diminution de (52) \$ pour les produits de rentes de l'exploitation américaine.

Les autres mesures prises par la direction et les modifications des hypothèses ont compté pour (73) \$ du bénéfice avant impôt, dont des tranches de 7 \$, de (136) \$ et de 56 \$ pour les exploitations canadienne, européenne et américaine. Les principaux facteurs ayant entraîné des modifications liées à l'exploitation canadienne sont un montant de 137 \$ attribuable à la révision des frais et de l'impôt, un montant de 101 \$ attribuable aux révisions des hypothèses au chapitre de la morbidité, un montant de 38 \$ attribuable à la révision de la mortalité de base à l'égard de l'assurance-vie, un montant de 40 \$ attribuable au raffinement de la modélisation dans l'ensemble de l'exploitation canadienne et un montant de 12 \$ attribuable à la réassurance découlant des mesures prises par la direction, un montant de (172) \$ attribuable à la hausse des provisions liées au comportement des titulaires de police au sein de l'unité Assurance individuelle, un montant de (104) \$ attribuable à la hausse des provisions au titre de l'appariement de l'actif et du passif et un montant de (43) \$ attribuable à la révision de la mortalité de base à l'égard des rentes. Les principaux facteurs ayant entraîné des modifications liées à l'exploitation européenne sont un montant de 101 \$ attribuable au raffinement de la modélisation, particulièrement en matière de réassurance, un montant de 42 \$ attribuable à la révision de la mortalité de base à l'égard des rentes, un montant de 16 \$ attribuable à la baisse des provisions au titre de l'appariement de l'actif et du passif, un montant de (227) \$ attribuable à la hausse des provisions liées au comportement des titulaires de police au sein de l'unité Réassurance, un montant de (50) \$ attribuable à la révision de la mortalité de base à l'égard de l'assurance-vie et un montant de (15) \$ attribuable à la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité. Les principaux facteurs ayant entraîné des modifications liées à l'exploitation américaine sont un montant de 28 \$ attribuable à la révision de la mortalité de base à l'égard des rentes et un montant de 23 \$ attribuable à la révision de la mortalité de base à l'égard de l'assurance-vie.

En 2010, les mesures prises par la direction et les modifications des hypothèses ont compté pour 419 \$ du bénéfice avant impôt, dont une tranche de (3) \$ est attribuable à la quote-part revenant aux actionnaires des modifications apportées aux hypothèses relatives aux régimes avec participation, et une tranche de 423 \$ aux modifications apportées aux hypothèses et aux mesures prises par la direction à l'égard des contrats d'assurance-vie. Les modifications apportées aux hypothèses et les mesures prises par la direction représentent des montants de 123 \$, de 55 \$ et de 246 \$, respectivement, pour les exploitations européenne, américaine et canadienne. Les principaux facteurs ayant entraîné des modifications liées à l'exploitation canadienne sont un montant de 86 \$ attribuable à la révision des frais et de l'impôt en matière d'assurance individuelle, un montant de 64 \$ attribuable à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie individuelle, un montant de 62 \$ attribuable à une amélioration des résultats au chapitre de la morbidité en ce qui concerne les activités d'assurance collective, un montant de 56 \$ découlant du raffinement de la modélisation au sein du secteur de l'exploitation canadienne, un montant de 49 \$ attribuable à la réduction des provisions au titre de l'appariement de l'actif et du passif ainsi qu'un montant de (69) \$ imputable à l'augmentation des provisions liées au comportement des titulaires de police de l'assurance individuelle. Les principaux facteurs ayant entraîné des modifications liées à l'exploitation européenne sont un montant de 120 \$ attribuable à la réduction des provisions au titre de l'appariement de l'actif et du passif, un montant de 97 \$ attribuable au raffinement de la modélisation au sein de la division, un montant de 25 \$ attribuable à la révision des frais, un montant de (71) \$ imputable à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité en matière de réassurance-vie, un montant de (16) \$ imputable à l'augmentation constatée au chapitre de la longévité, un montant de (13) \$ attribuable à une amélioration des résultats au chapitre de la morbidité en ce qui concerne les activités d'assurance collective, un montant de (10) \$ imputable à l'augmentation des provisions liées au comportement des titulaires de police et un montant de (8) \$ lié aux provisions pour rendement insuffisant de l'actif. Les principaux facteurs ayant entraîné des modifications liées à l'exploitation américaine sont un montant de 52 \$ attribuable à une amélioration au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie, un montant de 6 \$ imputable à l'augmentation constatée au chapitre de la longévité, un montant de 4 \$ découlant du raffinement de la modélisation et un montant de (8) \$ imputable à l'augmentation des provisions liées au comportement des titulaires de police.

Le bénéfice relatif au surplus a augmenté de 131 \$ en 2011 par rapport à 2010.

## SOMMAIRE DE CINQ ANS

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	2011	2010	*2009	*2008	*2007
<b>Aux 31 décembre</b>					
Total de l'actif administré	501 965 \$	487 002 \$	458 575 \$	441 959 \$	496 163 \$
<b>Exercices clos les 31 décembre</b>					
Primes et dépôts :					
Produits d'assurance-vie, de rentes garanties et d'assurance-maladie	17 293 \$	17 748 \$	18 033 \$	30 007 \$	18 753 \$
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats SAS)	2 645	2 575	2 499	2 410	2 233
Dépôts des fonds distincts :					
Produits de l'individuelle	7 345	7 284	6 229	7 825	9 183
Produits de la Collective	6 117	6 790	8 470	5 524	5 788
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	28 888	24 654	21 507	30 693	11 183
Total des primes et des dépôts	62 288 \$	59 051 \$	56 738 \$	76 459 \$	47 140 \$
<b>Sommaire d'exploitation condensé</b>					
<b>Produits</b>					
Primes reçues	17 293 \$	17 748 \$	18 033 \$	30 007 \$	18 753 \$
Produits de placement nets					
Produits de placement nets réguliers	5 538	5 709	6 179	5 962	5 565
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	4 164	3 825	3 490	(5 161)	(1 098)
Total des produits de placement nets	9 702	9 534	9 669	801	4 467
Honoraires et autres produits	2 903	2 821	2 839	3 124	2 703
Total des produits	29 898	30 103	30 541	33 932	25 923
<b>Prestations et charges</b>					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de police	23 043	23 225	23 809	26 774	19 122
Autres	4 051	4 822	4 563	4 452	4 120
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	100	92	89	83	32
Coûts de restructuration	–	–	–	70	–
Dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill	–	–	–	2 178	–
<b>Bénéfice lié aux activités poursuivies avant impôt sur le résultat</b>	<b>2 704</b>	<b>1 964</b>	<b>2 080</b>	<b>375</b>	<b>2 649</b>
Impôt sur le résultat	465	256	345	(278)	582
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>2 239</b>	<b>1 708</b>	<b>1 735</b>	<b>653</b>	<b>2 067</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	121	7	36	(108)	159
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>	<b>2 118</b>	<b>1 701</b>	<b>1 699</b>	<b>761</b>	<b>1 908</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités abandonnées</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>692</b>	<b>203</b>
<b>Bénéfice net – actionnaires</b>	<b>2 118</b>	<b>1 701</b>	<b>1 699</b>	<b>1 453</b>	<b>2 111</b>
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	96	86	72	57	55
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>2 022 \$</b>	<b>1 615 \$</b>	<b>1 627 \$</b>	<b>1 396 \$</b>	<b>2 056 \$</b>
<b>Bénéfice par action ordinaire</b>	<b>2,129 \$</b>	<b>1,704 \$</b>	<b>1,722 \$</b>	<b>1,560 \$</b>	<b>2,304 \$</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>17,6 %</b>	<b>14,8 %</b>	<b>13,8 %</b>	<b>12,7 %</b>	<b>20,7 %</b>
<b>Valeur comptable par action ordinaire</b>	<b>12,61 \$</b>	<b>11,46 \$</b>	<b>12,17 \$</b>	<b>12,61 \$</b>	<b>10,98 \$</b>
<b>Dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires – par action</b>	<b>1,2300 \$</b>	<b>1,2300 \$</b>	<b>1,2300 \$</b>	<b>1,2000 \$</b>	<b>1,0600 \$</b>

\* Les données des exercices 2007, 2008 et 2009 sont présentées selon le référentiel comptable antérieur (les PCGR du Canada).

## ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Raymond L. McFeeters**<sup>2, 3, 4</sup>

Président du conseil de la Compagnie  
Vice-président du conseil,  
Corporation Financière Power

**George S. Bain**<sup>1</sup>

Administrateur de la Compagnie

**Marcel R. Coutu**<sup>2, 3, 4</sup>

Président et chef de la direction,  
Canadian Oil Sands Limited

**André Desmarais, O.C., O.Q.**<sup>2, 3, 4</sup>

Président délégué du conseil,  
président et co-chef de la direction,  
Power Corporation du Canada  
Co-président du conseil,  
Corporation Financière Power

**Paul Desmarais, jr., O.C., O.Q.**<sup>2, 3, 4</sup>

Président du conseil et  
co-chef de la direction,  
Power Corporation du Canada  
Co-président du conseil,  
Corporation Financière Power

**H. David Graves**<sup>2, 5</sup>

Président du conseil et  
chef de la direction,  
IMRIS Inc.

**Michael L. Hepher**<sup>1, 2, 3</sup>

Administrateur de la Compagnie

**Chaviva M. Hošek, O.C., Ph.D., LL.D.**<sup>1, 5</sup>

Présidente et chef de la direction,  
L'Institut canadien de recherches avancées

**D. Allen Loney, FIA, FICA**<sup>3</sup>

Président et chef de la direction de la  
Compagnie,  
La Great-West, compagnie d'assurance-vie,  
London Life, Compagnie d'Assurance-Vie,  
Corporation Financière Canada-Vie,  
La Compagnie d'Assurance du Canada  
sur la Vie,  
Crown, compagnie d'assurance-vie

**Jerry E.A. Nickerson**<sup>1, 3</sup>

Président du conseil,  
H.B. Nickerson & Sons Limited

**David A. Nield**<sup>2, 4, 5</sup>

Administrateur de la Compagnie

**R. Jeffrey Orr**<sup>2, 3, 4</sup>

Président et chef de la direction,  
Corporation Financière Power

**Michel Plessis-Bélair, FCA**

Vice-président du conseil,  
Power Corporation du Canada

**Henri-Paul Rousseau, Ph.D.**<sup>3</sup>

Vice-président du conseil,  
Power Corporation du Canada et  
Corporation Financière Power

**Raymond Royer, O.C., O.Q., FCA**<sup>1</sup>

Administrateur de la Compagnie

**Philip K. Ryan**<sup>3</sup>

Vice-président exécutif et  
chef des services financiers,  
Power Corporation du Canada et  
Corporation Financière Power

**T. Timothy Ryan, jr.**<sup>2, 3</sup>

Président et chef de la direction,  
Securities Industry and Financial  
Markets Association

**Emőke J.E. Szathmáry, C.M., O.M.,  
Ph.D., MSRC**

Présidente émérite,  
Université du Manitoba

**Brian E. Walsh**<sup>2, 3, 4</sup>

Président du conseil et  
chef des placements,  
Saguenay Strathmore Capital, LLC

**James W. Burns, O.C., O.M.**

Administrateur émérite

**L'honorable**

**Paul Desmarais, C.P., C.C., O.Q.**

Administrateur émérite

1 membre du comité d'audit

2 membre du comité de rémunération

3 membre du comité de direction

4 membre du comité de gouvernance et des mises en candidature

5 membre du comité de révision

### DIRECTION GÉNÉRALE

**D. Allen Loney**

Président et chef de la direction

**Arshil Jamal**

Président et chef de l'exploitation,  
Europe

**Paul A. Mahon**

Président et chef de l'exploitation,  
Canada

**Mitchell T. G. Graye**

Président et chef de la direction,  
Great-West Life & Annuity Insurance  
Company

**Andrew D. Brands**

Vice-président principal et  
chef du contentieux,  
Canada et Europe

**S. Mark Corbett**

Vice-président exécutif et  
chef des placements

**William W. Lovatt**

Vice-président exécutif et  
chef des services financiers

**Garry MacNicholas**

Vice-président principal,  
Gestion des immobilisations

**Richard G. Schultz**

Vice-président principal et  
chef du contentieux,  
Great-West Life & Annuity  
Insurance Company

**Laurie A. Speers**

Vice-présidente et secrétaire générale

## RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

### Siège social

100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3

### Inscriptions en Bourse

#### Symbole : GWO

Les actions suivantes sont inscrites à la Bourse de Toronto : les actions ordinaires (**GWO**); les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, séries F (**GWO.PR.F**), G (**GWO.PR.G**), H (**GWO.PR.H**), I (**GWO.PR.I**), L (**GWO.PR.L**), M (**GWO.PR.M**); et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans, séries J (**GWO.PR.J**) et N (**GWO.PR.N**).

### Agent des transferts et agent comptable des registres

L'agent des transferts et l'agent comptable des registres de Great-West Lifeco Inc. sont les **Services aux investisseurs Computershare Inc.**

Au Canada, les actions ordinaires et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série F sont transférables aux endroits suivants :

#### Bureaux au Canada

Services aux investisseurs Computershare Inc.

9th Floor, 100 University Avenue, Toronto (Ontario), Canada M5J 2Y1

6th Floor, 530 8th Avenue S.W., Calgary (Alberta), Canada T2P 3S8

1500, rue University, bureau 700, Montréal (Québec), Canada H3A 3S8

2nd Floor, 510 Burrard Street, Vancouver (Colombie-Britannique), Canada V6C 3B9

Téléphone : 1 888 284-9137 (sans frais en Amérique du Nord), 514 982-9557 (ligne directe)

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, séries G, H, I, J, L, M et N sont transférables uniquement au bureau de Toronto des Services aux investisseurs Computershare Inc.

Ailleurs dans le monde, les actions ordinaires et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série F sont également transférables aux endroits suivants :

#### Bureau aux États-Unis

Computershare Trust Company,

N.A. 350 Indiana Street, Suite 800, Golden, Colorado, États-Unis 80401

Téléphone : 1 888 284-9137 (sans frais en Amérique du Nord)

#### Bureau au Royaume-Uni

Computershare Investor Services PLC

P.O. Box 82, The Pavilions, Bridgwater Road, Bristol BS99 7NH, Royaume-Uni

Téléphone : 0870-702-0003

#### Bureau en Irlande

Computershare Investor Services (Ireland) Limited

P.O. Box 954, Heron House, Corrig Road, Sandyford Industrial Estate, Dublin 18, Irlande

Téléphone : 353-1-216-3100

Les actionnaires peuvent communiquer avec l'agent des transferts par courriel à l'adresse : [GWO@computershare.com](mailto:GWO@computershare.com).

## Dividendes

**Actions ordinaires et actions privilégiées de premier rang, séries F, G, H, I, J, L, M et N :** Les dates de clôture des registres sont généralement fixées entre les 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> jours de mars, de juin, de septembre et de décembre. Les dividendes sont généralement versés le dernier jour de chaque trimestre.

## Renseignements à l'intention des investisseurs

Pour obtenir des renseignements d'ordre financier sur Great-West Lifeco Inc., veuillez communiquer avec :

**Pour l'exploitation canadienne** Le vice-président principal et chef des services financiers de l'exploitation canadienne, au 204 946-8396

**Pour l'exploitation américaine** Le vice-président principal et contrôleur au 303 737-4015

**Pour l'exploitation européenne** Le vice-président et chef des services financiers de l'exploitation européenne, au 416 552-6455

Pour obtenir des exemplaires du rapport annuel ou des rapports trimestriels, veuillez communiquer avec le bureau du secrétaire général au 204 946-4388 ou visiter le site [www.greatwestlifeco.com](http://www.greatwestlifeco.com).

## Données sur les actions ordinaires\*

	Cours de l'action ordinaire (\$)			Dividendes versés (\$)	Ratio de distribution**	Taux de rendement***
	Plafond	Plancher	Clôture			
2011	27,77	19,17	20,40	1,23	57,8 %	5,2 %
2010	29,17	23,73	26,40	1,23	72,2 %	4,7 %
2009	27,01	11,35	26,88	1,23	71,4 %	6,4 %
2008	35,29	19,49	20,70	1,20	76,9 %	4,4 %
2007	37,58	32,50	35,57	1,06	46,0 %	3,0 %
2006	34,39	27,16	33,80	0,9275	44,1 %	3,0 %
2005	30,70	26,01	30,70	0,81	41,4 %	2,9 %
2004	26,99	21,87	26,70	0,685	38,2 %	2,8 %

\* En octobre 2004, les actions ordinaires de la Compagnie ont fait l'objet d'une division à raison de deux actions pour une. Les données sont présentées après division.

\*\* Ratio fondé sur le bénéfice de base conformément aux IFRS pour 2010 et 2011, et conformément aux PCGR du Canada pour 2009 et les exercices précédents.

\*\*\* Dividendes exprimés en pourcentage de la moyenne des cours plafonds et planchers.

Les marques de commerce qui figurent dans le présent rapport sont la propriété de Great-West Lifeco Inc. ou d'un membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, à l'exception de *Best Doctors*, laquelle est une marque de commerce de Best Doctors, et de *iPhone*, laquelle est une marque de commerce de Apple Inc. L'utilisation de la marque *iPhone* dans le présent rapport ne sous-entend pas le parrainage ni la promotion des produits ou des services de Great-West Lifeco Inc. par Apple Inc., et vice versa. Les marques de commerce qui ne sont pas la propriété de Great-West Lifeco Inc. sont utilisées avec l'autorisation de leurs propriétaires.



## Protéger notre avenir

Great-West Lifeco attache beaucoup d'importance à la responsabilité environnementale; pour cette raison, elle s'efforce d'exercer ses activités de façon équilibrée et durable.

Dans le but de réduire notre empreinte environnementale, les documents liés à l'assemblée annuelle de notre groupe de sociétés, y compris les rapports annuels et les circulaires d'information, ont été imprimés sur du papier contenant 30 % de fibres recyclées après consommation.

Les papiers Domtar EarthChoice<sup>®</sup> sont certifiés par le Forest Stewardship Council<sup>™</sup> (FSC<sup>®</sup>) et ont également obtenu la certification Rainforest Alliance Vérifié<sup>™</sup>. En utilisant ce papier, nous avons contribué à protéger l'environnement et à réduire les déchets dans les proportions suivantes :



**355**  
arbres



**162 602**  
litres d'eaux  
usées



**145**  
millions de BTU  
d'énergie nette



**10 308**  
livres de  
déchets solides



**36 059**  
livres de gaz à  
effet de serre

*\* Les estimations liées à la protection environnementale lors de l'utilisation de fibres recyclées après consommation se basent sur les résultats de la calculatrice de l'Environmental Paper Network.*

*Lorsque vous aurez terminé la lecture du présent rapport, veuillez le mettre au recyclage. Vous pouvez également télécharger sa version électronique en vous rendant à l'adresse [www.greatwestlifeco.com](http://www.greatwestlifeco.com).*

